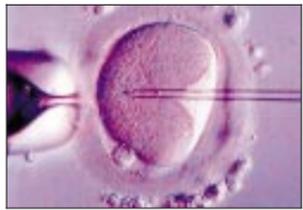


## ■ Tony Blair contre la pauvreté

A compter du 1<sup>er</sup> avril, un SMIC horaire va être introduit en Grande-Bretagne. Le gouvernement de M. Blair s'inquiète de la montée de la pauvreté, qui a triplé en vingt ans pour atteindre 12 millions de personnes, un quart de la population britannique. p. 36

## ■ Le patronat veut quitter la CNAM

Alors que le conseil d'administration de la CNAM se réunit mardi pour examiner le plan de 62 milliards d'économies, de plus en plus de patrons souhaitent se désengager de l'assurance-maladie. p. 8



## ■ Soupçons sur la procréation assistée

La reproduction par injection de spermatozoïdes dans l'ovule pourrait être la cause du taux de malformations chromosomiques légèrement supérieur observé chez les enfants ainsi conçus. p. 27

## ■ Iran : le président annule sa visite

La visite en France du président iranien Mohamad Khatami a été reportée, l'Iran ayant exigé la suppression de boissons alcoolisées, notamment du vin, lors des réceptions officielles. p. 6



## ■ Des bulles sauvées des eaux

En 1998, 2 500 bouteilles de Heidsieck & C Monopole, cuvée 1907, étaient sauvées des soutes d'un deux-mâts suédois coulé en mer Baltique. Dégustation chez Alain Sanderens. p. 29

## ■ Les mégafusions

La BNP a obtenu, lundi, toutes les autorisations réglementaires nécessaires à sa double OPE lancée sur la Société générale et Paribas. p. 20

## ■ En Guadeloupe, les coraux en danger

La barrière corallienne de Guadeloupe est particulièrement menacée par le réchauffement de la planète. La France lance un programme de sauvegarde. p. 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 331 - 7,50 F



# Kosovo : les racines de la guerre

● Un dossier du « Monde » sur les origines du conflit dans les Balkans ● Deux appels d'intellectuels pour l'autodétermination ou l'indépendance du Kosovo ● La Russie tente une médiation auprès de Slobodan Milosevic ● Au Kosovo, l'exode face aux exactions des forces serbes

**D'OU VIENT** la guerre et fallait-il la faire ? Le Monde explique les racines du conflit, en revenant, cartes à l'appui, sur l'histoire des Balkans depuis 1815, et publie un entretien réalisé en 1994 avec Ibrahim Rugova. Le chef de file, modéré, des Kosovars déclarait alors : « Il existe une volonté de casser l'identité du Kosovo en portant atteinte à son territoire ou en le vidant de sa population. La terreur, la guerre, combinées avec la ruine de notre économie, tout cela a été programmé. » Dans nos pages Débats, deux groupes d'intellectuels lancent des appels divergents sur l'offensive militaire, mais favorables à l'autodétermination ou à l'indépendance du peuple kosovar. La Russie tente une médiation : son premier ministre, Evgueni Primakov, s'est rendu à Belgrade, mardi 30 mars, afin de négocier avec Slobodan Milosevic, dont Jacques Chirac a vivement dénoncé les agissements. L'OTAN continue de bombarder le territoire yougoslave. Les populations albanaises du Kosovo fuient leur province et les exactions des forces serbes.



- La tentative russe de médiation à Belgrade p. 2
- L'intervention de Jacques Chirac à la télévision p. 2
- L'exode des populations civiles p. 3
- Des dirigeants kosovars assassinés p. 3
- L'OTAN, la France et le débat sur la guerre p. 4-5
- ENQUÊTE : l'arme secrète des Américains p. 13
- DOSSIER : d'où vient la guerre ? par Paul Garde et Ibrahim Rugova p. 14-15
- DÉBATS : deux appels d'intellectuels p. 17
- Editorial, « Kiosque » et chroniques p. 16, 34 et 36

## Comment l'Elysée et Matignon expliquent l'offensive aux Français

**EN TEMPS** de crise ou de guerre, la communication se rebaptise pédagogie. A l'Elysée, comme à Matignon, on ne communique pas, on explique. Depuis le début des raids de l'OTAN contre la Serbie, le chef de l'Etat s'est déjà exprimé à plusieurs reprises, dont deux fois en direct du sommet de Berlin. On considèrerait toutefois, dans son entourage, que ces interventions n'avaient pas suffi et qu'il devenait urgent de compenser la communication jugée maladroite et surtout contre-productive de l'OTAN. Cette nécessité a été évoquée, lundi 29 mars, au cours du conseil restreint qui réunissait dans la matinée, autour de Jacques Chirac, le premier ministre, Lionel Jospin, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, et le ministre de la défense, Alain Richard. Dans la journée, l'Elysée a informé Matignon de l'intention du chef de l'Etat de s'exprimer le soir même.

La forme retenue, l'allocation radio-télévisée, se voulait à la fois traditionnelle et modernisée, avec notamment la suppression du générique solennel qui marque le début et la fin des interventions présidentielles. Comme son prédéces-

seur, François Mitterrand, dès le début de la crise du Golfe, M. Chirac a indiqué qu'il « referait le point [avec les Français] chaque fois que nécessaire ». On considère en effet à l'Elysée que le président de la République a un « devoir d'explication continue ». Tout nouvel élément du conflit ou, au contraire, toute absence d'évolution, peut donc justifier une nouvelle intervention. D'août 1990 à février 1991, M. Mitterrand était intervenu à quinze reprises.

Le dispositif de communication se met aussi en place du côté du gouvernement. L'essentiel de l'effort pédagogique devrait incomber aux deux ministres directement chargés du dossier : MM. Védrine et Richard. Ce dernier prépare une visite sur les bases italiennes de l'OTAN où se trouvent les contingents français, ainsi que sur le porte-avions Foch. Quant au premier ministre, dans un partage des rôles implicite avec le président de la République, il réserve pour l'instant ses explications et ses analyses aux parlementaires, à l'occasion des séances de questions à l'Assemblée nationale et au Sénat.

En accord avec M. Chirac, il doit recevoir, mercredi à Matignon, les présidents des

groupes parlementaires et ceux des commissions de la défense et des affaires étrangères. Ce travail d'explication risque pourtant d'être perturbé par les désaccords persistants au sein du gouvernement. Comme lors du précédent conseil des ministres, mardi 23 mars, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, devrait répéter sa préférence pour une solution diplomatique, mercredi à l'Elysée. A cette occasion, les ministres communistes devraient, eux-aussi, relayer l'opposition résolue de leur parti à ce conflit, alors que le 23 mars, en l'absence de Jean-Claude Gaysot, Marie-George Buffet avait gardé le silence. On guette enfin l'expression de l'écologiste Dominique Voynet, discrète jusqu'ici. Les mêmes recommanderont, le 1<sup>er</sup> avril à Matignon, lors de la réunion des ministres. Prévue pour étudier le budget 2000, la discussion sera étendue au conflit en Yougoslavie. Seule différence : M. Chirac ne sera pas là pour assister aux divisions de la gauche plurielle.

Jean-Michel Apathie et Pascale Robert-Diard

## Le Monde HORS-SÉRIE



### Le procès du sang contaminé

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 20 F

### POINT DE VUE

## Non à la partition du Kosovo

par Marie-Françoise Allain et Antoine Garapon

**D**EVANT la guerre du Kosovo, l'opinion, désemparée, est partagée entre trois attitudes : y voir une illustration de l'inextricable puzzle balkanique qui nous a déjà coûté une guerre - et quelle guerre ! - et renvoyer dos à dos la violence serbe et les excès de l'UCK ; chercher ses amis ou plutôt désigner ses ennemis, d'où la réapparition d'un anti-américanisme viscéral, d'une part, et la crainte d'un retour de l'Allemagne sur la scène internationale, d'autre part ; détester la guerre en soi et lui préférer toujours la négociation, même lorsqu'une des parties accumule les mensonges, les provocations et refuse de s'asseoir à la table.

C'est que l'opinion, qui vient de découvrir le problème du Kosovo, fait commencer l'histoire aujourd'hui. Mais la guerre dans cette région n'a pas commencé il y a une semaine, ni le 28 février 1998 (date des premiers massacres de l'armée yougoslave dans la Drenica en réponse à des ac-

crochages avec la toute nouvelle UCK), mais il y a presque dix ans pour jour, en 1989, quand, près de Pristina, Milosevic a fait de la reconquête du Kosovo le fondement de sa politique nationaliste.

Le premier acte politique de Milosevic lorsqu'il est arrivé au pouvoir a consisté à supprimer unilatéralement l'autonomie de cette région qui avait le statut d'unité fédérale, excepté le droit de sécession. Alors que le communisme s'effondrait partout en Europe, Belgrade a prolongé pendant encore des années les vieilles méthodes totalitaires, et notamment la « différenciation », c'est-à-dire la ségrégation sociale de tous les cadres albanais pour des motifs idéologiques.

Lire la suite page 17

Marie-Françoise Allain est universitaire.

Antoine Garapon est magistrat. Tous deux s'expriment au nom du Comité Kosovo.

## Dopage : deux mises en examen au cœur du cyclisme français

**L'AFFAIRE** de dopage concernant la formation cycliste française Festina vient de connaître un nouveau rebondissement avec la mise en examen, mardi 29 mars, de Roger Legeay et de Richard Virenque. Le premier, directeur sportif de l'équipe Crédit Agricole, se voit reprocher, en tant que président de la Ligue professionnelle de cyclisme, « de ne pas avoir lutté suffisamment efficacement contre le dopage ». Richard Virenque, quant à lui, s'est vu signifier sa mise en examen pour « complicité de facilitation et usage à autrui de produits dopants ». Deux autres personnalités du cyclisme français doivent être entendues, jeudi 1<sup>er</sup> avril, par le juge lillois Patrick Keil, qui instruit le dossier Festina : Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC), et Jean-Marie Leblanc, directeur de la société du Tour de France.

Lire page 28

## Des policiers contre la justice

**UNANIMES**, les principaux syndicats de policiers protestent depuis quelques jours contre un jugement du tribunal de Versailles qui a condamné cinq fonctionnaires, reconnus coupables de violences et d'agressions sexuelles. Critiquant le manque de sérénité de la justice, ils estiment que la priorité est d'assurer la protection des policiers dans leur travail. Dans son jugement, le tribunal indiquait que les actes commis par ces fonctionnaires à l'encontre de deux personnes placées en garde à vue « contreviennent aux principes constitutifs d'Etat de droit » et qu'« ils ne peuvent recevoir aucune justification ». M. Chevènement a déclaré « comprendre » l'émotion des syndicats.

Lire page 10

## Danser sur les pointes



WILLIAM FORSYTHE

**DEPUIS** ses débuts, à la fin des années 70, ce chorégraphe américain appuie sa création sur l'usage des pointes. Il est en cela rejoint par d'autres chorégraphes d'avant-garde, dont l'Américaine Karole Armitage ou le Flamand Jan Fabre. William Forsythe est, à partir du 31 mars, à Paris à l'Opéra puis à Bobigny, avec sa compagnie.

Lire page 31

International.....	2	Emploi/annonces.....	26
France.....	8	Aujourd'hui.....	27
Société.....	10	Météorologie.....	30
Régions.....	12	Jeux.....	30
Horizons.....	13	Culture.....	31
Entreprises.....	20	Guide culturel.....	33
Communication.....	22	Kiosque.....	34
Tableau de bord.....	23	Abonnements.....	34
Carnet.....	26	Radio-Télévision.....	35

## INTERNATIONAL

LE MONDE / MERCREDI 31 MARS 1999

**KOSOVO** Le premier ministre russe, Evgueni Primakov, s'est rendu mardi 30 mars à Belgrade où il devait avoir un entretien avec Slobodan Milosevic, président de la

République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro). ● A PARIS, Jacques Chirac a prononcé, lundi, une allocution radio-télévisée : il a assuré que « le comporte-

ment des autorités serbes n'est pas acceptable », soulignant que « la phase actuelle comporte, bien sûr, des risques ». ● LES RÉFUGIÉS continuent d'affluer en masse. 60 000 à

70 000 seraient déjà parvenus en Albanie. Plus de 40 000 auraient rejoint la Macédoine et le Monténégro. Le gouvernement de cette République, membre de la fédéra-

tion yougoslave, s'oppose à l'épuration menée par Belgrade au Kosovo, mais rejette les frappes de l'OTAN, qui touchent son territoire. (Lire notre éditorial page 16.)

## Le premier ministre russe entreprend une mission de bons offices à Belgrade

Alors que les bombardements de l'OTAN se poursuivent et que l'Alliance renforce son dispositif aérien, les réfugiés du Kosovo affluent aux frontières de l'Albanie, du Monténégro et de la Macédoine. Jacques Chirac avertit que l'intervention demande « du temps et de la détermination »

**ON CONTINUE.** Dans son adresse télévisée aux Français, lundi 29 mars, le président de la République a prévenu sans détours que l'opération engagée aux côtés des alliés en Yougoslavie risquait d'être longue et difficile ; elle « demande du temps et de la détermination », a-t-il dit, écartant ainsi l'illusion que d'autres responsables avaient fait naître en parlant d'une intervention « de quelques jours ». Il a rappelé aussi que Slobodan Milosevic a le pouvoir de l'arrêter à tout moment ; c'est pour maintenir cette opportunité ouverte que Jacques Chirac a encouragé la visite à Belgrade, mardi, du premier ministre russe Evgueni Primakov.

L'opinion publique française avait besoin de cette intervention du président de la République. Non qu'il n'ait jamais expliqué sa politique dans les Balkans : il a pris plus que sa part à la décision alliée de recourir à la force qui s'inscrit dans la droite ligne de la politique qu'il a menée en Bosnie dès son arrivée à l'Élysée en mai 1995, en rupture avec celle de son prédécesseur ; il ne découvre pas sur le tard ces « 200 000 morts et millions de personnes déplacées » qui sont à l'actif de Slobodan Milosevic ces dix dernières années. S'agissant du Kosovo, il avait déjà exprimé plusieurs fois sa fermeté face à un refus par Belgrade d'une solution négociée, notamment dans son discours d'ouverture de la conférence

de Rambouillet, lors de sa visite aux troupes françaises stationnées en Macédoine et lorsqu'il annonça, depuis le sommet européen des Quinze à Berlin, que la décision d'intervenir était prise.

Pourtant, bien des Français s'étaient réveillés le 25 mars, au lendemain du passage à l'acte, avec le sentiment que c'était la guerre et qu'on ne les avait pas prévenus. Une explication directe, rappelant les fondements politiques de cette décision, s'imposait, d'autant que la violence de la répression serbe déclenchée sur le terrain par les frappes aériennes de l'OTAN pouvait, dès les premiers jours, laisser penser que le remède était pire que le mal. Il était donc urgent de réaffirmer sa détermination et de réclamer le « soutien moral de la nation ».

### « AUJOURD'HUI MÊME »

La poursuite des opérations n'est remise en question chez aucun des alliés qui participent à la force d'intervention, sauf l'Italie. L'objectif militaire, a rappelé Jacques Chirac, est de « réduire les moyens de répression du président Milosevic », c'est-à-dire de l'empêcher de poursuivre le nettoyage ethnique auquel se livrent – « aujourd'hui même », a souligné le président – ses troupes au Kosovo.

L'expulsion des civils par les forces serbes, comparable en ampleur à ce qu'elle fut durant l'été

1998, se déroule aujourd'hui de façon plus accélérée. On peut se demander si l'OTAN aura les moyens et la rapidité nécessaires pour la stopper avant que la province n'ait été vidée de l'essentiel de sa population. Sur cette course de vitesse engagée entre les forces répressives serbes et l'aviation alliée, le président n'a dit mot. Il a simplement confirmé que l'Europe prenait des dispositions nécessaires pour porter secours aux réfugiés.

Il n'a pas évoqué non plus la question d'une intervention au sol,

que Lionel Jospin et Hubert Védrine ont ces derniers jours écartée. Peut-être existe-t-il, dans l'esprit du président de la République, des types d'intervention au sol qu'il ne veut pas exclure *a priori*, mais qui ne sont pas le déploiement massif réclamé par certains experts ou hommes politiques (parmi les derniers, l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger) : aucun pays ne dit y être prêt, et, de surcroît, sa mise en place nécessite un temps considérable, totalement inadapté à

### Renforcement des forces aériennes américaines

Les Etats-Unis vont renforcer leurs forces aériennes engagées dans les frappes de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie (RFY) en déployant vingt avions supplémentaires en Europe, dont cinq bombardiers stratégiques B-1, a annoncé, lundi 29 mars le Pentagone. Parmi ces renforts figurent aussi cinq avions de guerre électronique EA-6B et dix avions de ravitaillement en vol, a indiqué le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon, lors d'un point de presse.

L'aviation de l'OTAN a bombardé plusieurs cibles en Serbie et au Monténégro dans la nuit de lundi à mardi, dont la banlieue de Belgrade, ont rapporté des sources serbes. A Pristina, chef-lieu du Kosovo, une caserne de l'armée yougoslave a été prise pour cible, alors que la ville est privée d'électricité. En outre, trois explosions ont été entendues dans la nuit de lundi à mardi près de Podgorica, capitale du Monténégro, en direction de l'aéroport militaire de Golubovci. – (AFP, Reuters.)

## M. Chirac : l'OTAN veut « réduire les moyens de répression de M. Milosevic »

**VOICI** le texte de l'allocution radio-télévisée, prononcée lundi soir 29 mars par le président Jacques Chirac, à propos de la situation au Kosovo :

« J'ai tenu à vous parler ce soir une nouvelle fois de la situation au Kosovo, une situation qui nous préoccupe tous et sur laquelle chacun, en conscience, ne peut manquer de se poser des questions.

» Chacun peut le constater, le comportement des autorités serbes n'est pas acceptable. L'Europe ne peut pas accepter d'avoir sur son sol un homme et un régime qui, depuis près de dix ans, ont engagé en Slovincie, en Croatie en Bosnie et maintenant au Kosovo des opérations d'épuration ethnique, d'assassinats et de massacres, de déstabilisation de l'ensemble de la région, avec pour conséquence plus de deux cent mille morts et des millions de personnes déplacées.

» Combien de familles déchirées, combien de villes martyres ? Eh bien, cela suffit. Tout a été tenté pour mettre un terme à ces pratiques d'un autre âge. Il faut aujourd'hui arrêter l'engrenage de la barbarie et enlever à ce régime les moyens dont il s'est doté pour conduire ces opérations.

» Depuis des mois, les Européens, les Américains, les Russes ont fait ensemble un effort considérable pour trouver une solution équilibrée et pacifique. Ce fut le cas, en particulier, en France, lors des réunions de Rambouillet. Devant le refus obstiné du gouvernement serbe et de son président, il a fallu se résoudre à employer la force.

### « DU TEMPS ET DE LA DÉTERMINATION »

» Voilà la raison qui nous a conduits, le gouvernement et moi-même, avec nos alliés unanimes, à prendre la décision d'engager une action militaire. Une action fondée sur les valeurs essentielles de la démocratie et sur le respect de la dignité de la personne humaine.

» La phase actuelle comporte, bien sûr, des risques. Pour nos soldats, pour ceux de nos alliés, pour les habitants de la région elle-même. Nous en sommes conscients et nous devons les assumer ensemble. Cette action demande du temps et de la détermination. Elle doit donc être poursuivie pour atteindre son objectif qui est, je le répète, de réduire les moyens de répression du président Milosevic. Ce qui s'est passé aujourd'hui même doit renforcer notre résolution.

» Mais la France, dans le même temps, veut rechercher une solution diplomatique. Nous y

travaillons sans relâche. La France, qui a été à l'origine de la réunion de Rambouillet, continue à prendre des initiatives en faveur de la paix. Sans cesse. Nous y travaillons en liaison avec nos partenaires européens, américains et russes. Mais une solution pacifique suppose que le président Milosevic arrête la répression et accepte les règles morales et humaines sur lesquelles reposent aujourd'hui les démocraties.

» Il lui appartient maintenant de faire les gestes nécessaires.

» Je voudrais rendre à nouveau hommage à nos soldats engagés dans ces opérations et qui ont besoin du soutien moral de toute la nation.

» Enfin, au-delà de l'action humanitaire déjà menée par la France et par l'Union européenne, nous devons, avec l'ensemble de nos partenaires, prendre des initiatives importantes et concertées, à la mesure des problèmes posés, pour alléger les souffrances des populations chassées de leur terre au Kosovo et qui se réfugient dans les pays limitrophes.

» Cette situation est complexe. Elle évolue chaque jour et, si vous le voulez bien, je referai le point avec vous chaque fois que cela sera nécessaire. »

Lire les réactions françaises en page 5

# Euro, emploi : il est urgent de réussir

**RAPPORT SUR L'ÉTAT DE l'Union européenne 1999**

sous la direction de Jean-Paul Fitoussi

Fayard Presses de Sciences Po

264 pages 138 F

**Fayard Presses de Sciences Po**

### MOSCOU

de notre correspondant

Le premier ministre russe, Evgueni Primakov, s'est envolé, mardi matin 30 mars, pour Belgrade où il devait rencontrer le président serbe Milosevic. Il devait ensuite se rendre à Bonn pour informer de ces pourparlers le chancelier allemand Gerhard Schröder, qui assure la présidence de l'Union européenne. Cette initiative diplomatique russe, officiellement décidée lundi sur « instruction » du président Boris Eltsine, est « un nouveau pas très important pour orienter le conflit vers une solution politique », a expliqué, lundi, le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov.

Mardi, en fin de matinée, dans son adresse annuelle au parlement, Boris Eltsine a assuré que « la Russie ne se laisserait pas entraîner dans un conflit militaire en Yougoslavie ». Dans un discours dénotant avec les propos très durs tenus la veille par le ministre des affaires étrangères Igor Ivanov, le président russe a estimé que « l'erreur tragique des Etats-Unis sur le Kosovo ne devait pas provoquer une crise prolongée entre la Russie et les Etats-Unis ».

Assurant avoir donné « tous les ordres » à M. Primakov, M. Eltsine a ajouté que « notre priorité est l'expansion des liens économiques et

### MOSCOU

politiques avec l'Union européenne ». La presse russe a salué, mardi, la décision de M. Primakov, notant que le premier ministre engageait « un pari risqué ». Le Kremlin comme le gouvernement n'ont pas précisé quelles propositions seraient être les propositions que M. Primakov entend soumettre au président serbe. Outre le ministre des affaires étrangères et le ministre de la défense, le premier ministre russe est accompagné à Belgrade des principaux responsables des services de renseignements extérieurs.

La Russie a, à plusieurs reprises ces derniers jours, déclaré qu'elle envisageait de fournir des informations militaires à la Serbie. Le quotidien *Kommersant* notait également que les Russes pourraient être intéressés par les débris du bombardier furtif F-117 récupérés par les autorités serbes.

### MÉDIATION POLITIQUE

Mais le but premier de cette visite est d'amorcer une médiation politique, Moscou ayant échoué à faire adopter par l'ONU une résolution demandant l'arrêt immédiat des frappes aériennes de l'OTAN. M. Primakov qui, selon son entourage, a été ces derniers jours en « contact téléphonique permanent » avec le président Milosevic, entend « mettre au point [avec Belgrade]

### MOSCOU

des mesures permettant d'infléchir le cours des événements qui mettent en péril la sécurité et la stabilité en Europe », a déclaré Igor Ivanov.

Selon certains experts, Moscou pourrait proposer, moyennant l'interruption des opérations de l'OTAN, la création d'une force d'interposition européenne, avec une participation russe. De même, serait proposé d'abandonner le délai de trois ans, prévu par les accords de Rambouillet, et au terme duquel les habitants du Kosovo devaient être consultés sur la question de l'indépendance.

### LE VÉRITABLE « PATRON »

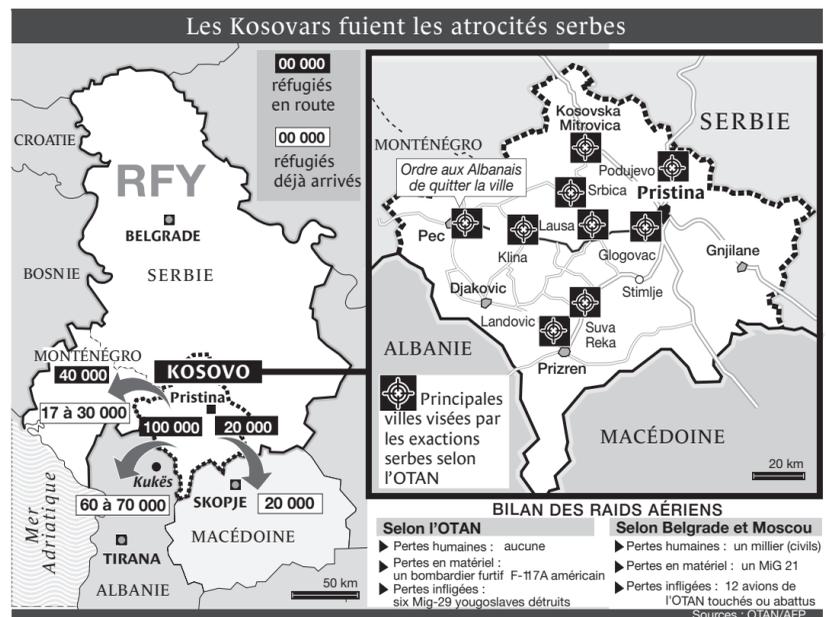
Cette initiative diplomatique s'était doublée, lundi, d'une dénonciation de plus en plus vigoureuse des bombardements de l'OTAN. M. Ivanov a accusé l'OTAN de « collaborer étroitement avec les unités de l'Armée de libération du Kosovo » et a déclaré « sérieusement douter » de l'engagement pris de ne pas procéder « à des opérations terrestres ». Refusant de reconnaître l'exode massif de centaines de milliers de Kosovars, M. Ivanov a déclaré : « Il y a effectivement un génocide en ce moment, mais qui est l'œuvre de l'OTAN. »

Si, officiellement, M. Primakov agit en plein accord avec le président Eltsine, des tensions sont perceptibles entre le Kremlin et le

chef de gouvernement. Le voyage à Belgrade, dimanche, de MM. Gaïdar, Nemtsov et Fedorov, personnalités libérales et principaux adversaires politiques du premier ministre, a provoqué l'irritation du ministère des affaires étrangères. Revendiquant le « soutien du président Eltsine », les trois hommes n'ont finalement pas pu rencontrer le président Milosevic. Présentés par les médias serbes comme des « émissaires » des Etats-Unis, leur tentative de médiation a fait long feu.

En se rendant à Belgrade, M. Primakov apparaît ainsi comme le véritable « patron » de la Russie. Lundi, il pouvait également annoncer qu'un accord venait d'être trouvé avec le Fonds monétaire international. Au terme de deux jours de pourparlers à Moscou, Michel Camdessus, directeur du FMI, promettait « de bonnes nouvelles » pour la Russie. « Nous avons atteint un accord sur un cadre large mais les détails restent à définir », précisait un porte-parole du FMI. Le montant des prêts que consentira à la Russie l'organisme international sera fixé d'ici la fin du mois d'avril. Il serait au moins égal à la dette de 4,2 milliards de dollars que la Russie doit rembourser au FMI en 1999.

François Bonnet



## Le Monténégro est pris au piège entre Belgrade et l'OTAN

**PODGORICA**  
de notre envoyé spécial  
Pris dans la tourmente de la guerre des Balkans, le Monténégro doit dorénavant affronter les

### REPORTAGE

**Bombardé, confronté à l'afflux de réfugiés, le pays risque d'être fortement déstabilisé**

pressions contradictoires du pouvoir de Belgrade et des pays de l'OTAN, et faire face à l'afflux de réfugiés kosovars. « Le Monténégro est pris entre le marteau et l'enclume », constate le porte-parole du gouvernement, Bozidar Jaredic, en levant les bras au ciel. Le pouvoir monténégrin, qui a adopté une position clairement hostile au président yougoslave Slobodan Milosevic, assiste, impuissant, au retour du sentiment pro-serbe au sein de la population, tandis qu'il subit les bombardements de ses « alliés » de l'OTAN, qui ont soutenu ces dernières années l'alternative réformatrice qu'il incarne en République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro).

Dès le déclenchement de l'opération « Force déterminée », Podgorica s'est placée du côté de l'OTAN, appelant Slobodan Milosevic à accepter le plan de paix sur le Kosovo, en dépit du fait que le pays était également la cible des raids aériens. L'OTAN a notamment bombardé l'aéroport de Golubovci et la caserne de Danilovgrad, près de Podgorica, ainsi que des radars sur la côte adriatique. Estimant toutefois que l'attitude de la Serbie « conduit à des souffrances collectives de civils innocents et met en péril la survie du pays », Milo Djukanovic, le président monténégrin, au pouvoir depuis 1997 et dont le Parti socialiste démocratique (DPS) a remporté les élections parlementaires en 1998, a dénoncé « une politique irréaliste de confrontation avec le monde entier ».

Le président a de nouveau condamné, lundi 29 mars, la politique du « gouvernement illégal et illégitime » de Slobodan Milosevic, tout en appelant à la fin des raids aériens. « La force ne va pas résoudre le problème. Nous sommes plus loin que jamais d'une solution pacifique. Le Kosovo est en

flamme, la population d'origine albanaise est expulsée, et il existe un risque que notre Etat puisse disparaître dans ce tourbillon de violence », a-t-il ajouté.

Cette position de Milo Djukanovic ne peut que contribuer à l'affaiblir. Le Monténégro ne bénéficie d'aucune aide occidentale en échange de son opposition à Belgrade. Le pays est en revanche sous la coupe de M. Milosevic, grâce à la présence de l'armée yougoslave. « La situation est surréaliste », commente Nilka Tadic, la directrice du journal Monitor. Nous ne savons plus qui commande le pays : notre gouvernement, qui a déclaré sa neutralité dans la guerre qui oppose la Serbie à l'OTAN, ou Slobodan Milosevic, dont l'armée mobilise des Monténégrins. Le Monténégro obéit donc à deux lois

Bozidar Jaredic, qui ne peut évoquer cette éventualité en tant que responsable gouvernemental, reconnaît que le Monténégro risque d'être déstabilisé. « Le mouvement démocratique monténégrin représente une menace pour Milosevic, car nous sommes le symbole que l'on peut remettre en cause son pouvoir absolu. Il cherche, d'une part, à présenter Milo Djukanovic comme un séparatiste, ce qui a un impact terrible sur l'opinion publique, et, d'autre part, à envoyer ici les réfugiés albanais du Kosovo, ce qui ne peut que renforcer le sentiment national serbo-yougoslave », dit-il.

Lié à Belgrade depuis l'éclatement de la Yougoslavie en 1991, le Monténégro a activement participé aux campagnes militaires de Croatie et de Bosnie-Herzégovine.

### Premières initiatives européennes en faveur des réfugiés

Rudolf Scharping, le ministre allemand de la défense, a annoncé mardi 30 mars que Bonn avait lancé « une initiative en direction de l'Union européenne pour coordonner » le soutien aux réfugiés, indiquant que l'Allemagne débloquerait immédiatement une aide de 7,7 millions d'euros. Auparavant, Paris avait « encouragé » la présidence allemande de l'Union européenne à convoquer une conférence internationale pour coordonner l'aide humanitaire aux populations de la province à majorité albanaise du Kosovo. Une conférence qui regrouperait l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, les pays du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie, et des organisations humanitaires tel le HCR. De son côté, l'Italie devait envoyer 5 600 grandes tentes, 50 000 matelas, dans le but d'établir dès le mardi matin les premiers villages de tentes en Albanie.

contraire : la loi civile du gouvernement de Djukanovic et la loi militaire de Milosevic. » Le Monténégro serait, selon la journaliste, au bord de l'explosion : « Le sentiment dominant est la solidarité avec les Serbes, car nous avons été bombardés aussi. Comme ils peuvent détruire les opposants en Serbie et les démocrates au Kosovo, ces bombardements occidentaux peuvent sonner le glas du gouvernement réformateur monténégrin », analyse-t-elle.

### SENTIMENT PRO-SERBE

« Certains Monténégrins, poursuit la journaliste, vont accepter de servir l'armée yougoslave dans sa guerre contre l'OTAN, d'autres vont refuser. A terme, nous pouvons avoir un conflit interne au Monténégro. »

Aujourd'hui que le gouvernement tente de s'éloigner du maître de Belgrade, la population et les partis pro-serbes le rappellent à l'ordre. « Yougoslavie ! Yougoslavie ! Serbie et Monténégro unis ! », scandent chaque jour les manifestants devant le centre culturel américain à Podgorica. Des nationalistes monténégrins et serbes hurlent qu'« il ne faut pas lâcher le Kosovo ». Une caricature compare Bill Clinton à Hitler.

Une fois quelques cailloux lancés contre le centre culturel, tandis que la police essaye de disperser la foule, la manifestation prend un autre tour. « La Yougoslavie n'est pas Monica ! Clinton ne nous baisera pas ! », crie une femme. « Clinton, sexy boy, au lieu d'embêter les filles, viens te battre ici », proclame une affiche. « On

## Plusieurs dirigeants kosovars auraient été exécutés

L'OTAN a annoncé que le principal conseiller d'Ibrahim Rugova – le dirigeant modéré des Albanais du Kosovo – durant les négociations de Rambouillet (France), Fehmi Agani, avait été exécuté dimanche, ainsi que quatre autres personnes, dont Baton Haxhiu, rédacteur en chef de Koha Ditore, principal quotidien du Kosovo. Ibrahim Rugova, dont la maison a été incendiée il y a plusieurs jours, se serait pour sa part réfugié dans un endroit sûr.

Les autorités serbes « affirment qu'il n'y a aucun indice [confirmant] que de tels meurtres aient eu lieu », déclare le Centre d'information (serbe), dans un communiqué publié à Pristina, chef-lieu du Kosovo. « Les autorités ont confirmé que les meurtres des personnes

mentionnées n'ont pas été déclarés jusqu'à présent aux organes d'inspection », ajoute le Centre d'information. « Personne ne répondait au téléphone cet après-midi [lundi] au domicile de Fehmi Agani », selon la même source.

Le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright a d'autre part parlé par téléphone, dimanche, avec le dirigeant politique de l'UCK (Armée de libération du Kosovo), Hashim Thaqi, qui l'a informé d'exactions commises contre les Albanais du Kosovo, a annoncé le département d'Etat. Selon M. Thaqi, la capitale de la région, Pristina, est une « ville morte » où la police serbe « brûle les maisons et tue des civils », a déclaré le porte-parole du département d'Etat James Rubin.

Le dirigeant de l'UCK a notamment affirmé que les Serbes avaient transformé une usine de munitions à Skenderaj en « une sorte de camp de concentration » où sont rassemblés 20 000 Kosovars, essentiellement des femmes et des enfants venus de la Drenica, et qui pourraient être utilisés comme « boucliers humains », selon M. Rubin. Hashim Thaqi a souligné que les combattants de l'UCK tentaient de protéger les habitants mais qu'ils étaient « submergés » par des forces serbes supérieures en nombre. Il a fait état de deux massacres, l'un de 37 personnes le 28 mars à Suharac, et l'autre de 22 enseignants tués devant leurs élèves à Goden. – (AFP, Reuters.)

## L'Albanie a déjà recueilli 70 000 réfugiés et en attend encore 100 000

« NOUS SOMMES partis dimanche après-midi de Pec (ouest du Kosovo). C'était l'enfer. Arben, mon mari, a été tué par les Serbes devant mes yeux avec six autres hommes. J'ai voulu emporter son cadavre pour l'enterrer en Albanie, mais ils me l'ont interdit. » Ainsi Drita, une Albanaise du Kosovo de 27 ans, serrant dans ses bras un garçonnet fiévreux de 6 ans, racontait-elle, lundi 29 mars, sa fuite désespérée vers le bourg albanais de Kukës, en Albanie. « Vous avez voulu l'OTAN, allez le trouver en Albanie, nous ont dit les militaires serbes. Ils nous ont donné une heure pour partir, faute de quoi ils menaçaient de nous tuer », affirme Mrica, une vieille femme venue de Velika Krusa, dans le sud du Kosovo.

Combien de Kosovars ont-ils, comme ces deux femmes dont les

témoignages ont été recueillis par l'AFP, déjà trouvé refuge en Albanie depuis samedi, date à laquelle a commencé l'exode massif ? 70 000, a estimé lundi à Tirana la porte-parole de l'OSCE (Organisation pour l'enterrer en Albanie, mais ils me l'ont interdit.) »

Quelle que soit la réalité des chiffres, deux faits sont certains : la fuite des Kosovars de leur région – sous la pression serbe, avérée par de nombreux témoignages –, est massive, et leur première direction est l'Albanie. Un pays où les autorités sont totalement débordées. « Nous manquons de tout », a déclaré à Associated Press Xhemil Shanu, un Albanais employé par le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR).

### EXACTIONS ET RACKET

C'est à Kukës, à 15 kilomètres au sud-ouest de la frontière et à environ 250 kilomètres de Tirana, que se dirige l'essentiel du « fleuve » de réfugiés, selon les termes de M<sup>me</sup> Angeli. Si les premières vagues venaient des régions de Prizren et Djakovica, depuis la nuit de dimanche à lundi, la plupart des réfugiés sont originaires de Pec et de Pristina.

Situé dans une région difficile d'accès, Kukës, petite et pauvre bourgade de 10 000 habitants, a vu sa population quadrupler en moins de deux jours. 5 000 personnes ont été accueillies par des familles, et environ 5 000 autres ont pu passer la nuit de dimanche à lundi dans des bâtiments publics ou des entrepôts, où la Croix-Rouge a pu leur fournir une nourriture minimale. Mais la plupart des autres ont dû passer leur première nuit dans les rues, sous une pluie battante et par un froid glacial, dormant dans les camions ou sur les tracteurs. Selon

les propos d'Agim, un habitant du bourg, rapportés par l'AFP, « dans le silence de la nuit, on n'entendait que les pleurs des bébés ». La municipalité estimait lundi à 3 000 le nombre des nourrissons arrivés avec les réfugiés. « Nos possibilités d'hébergement sont largement dépassées ; l'hôpital manque de médicaments ; nous avons cruellement besoin d'aide », a déclaré le porte-parole de la préfecture de Kukës, Emir Becu.

Les réfugiés ne dénoncent pas seulement les exactions et le racket serbes. Certains se plaignent aussi avec amertume du comportement de chauffeurs de taxi et de propriétaires d'automobile albanais qui profitent de leur désarroi pour leur proposer de les aider à fuir... moyennant finance. Environ 90 marks (46 euros) le transport. « C'est une honte de nous demander de l'argent pour nous transporter, déclare ainsi Adnan Beqiri, un architecte de Pec (ville vidée en grande partie de sa population), mais nous marchions depuis hier 5 heures du matin. »

Le gouvernement de Tirana cherche pour sa part à désengorger Kukës. Il demande aux Albanais d'être « solidaires et d'héberger les Kosovars qui ont fui les violences de l'armée serbe ».

Les autorités ont envoyé 300 autocars vers Kukës et ont lancé un appel aux propriétaires de véhicules afin de les aider à répartir les réfugiés dans les premiers centres d'accueil, dans la capitale, à Vlora, à Shkodër et ailleurs. De sources officielles, 4 000 réfugiés ont déjà été transférés vers le port de Durrës et la bourgade d'Elbasan, au centre du pays. L'AFP avait constaté, lundi en début d'après-midi, que 3 000 premiers réfugiés avaient été transportés à Tirana. Beaucoup d'entre eux, cependant, refusent de quitter les lieux : de nombreuses familles ont en effet été dispersées dans la précipitation de la fuite, et de nombreux réfugiés préfèrent rester dans les conditions précaires de Kukës, dans l'espoir de voir arriver d'autres membres de leurs familles.

Mardi matin, aucune organisation humanitaire, hormis le HCR, n'était encore arrivée à Kukës. – (AFP, AP)

# L'HISTOIRE

## DOSSIER SPÉCIAL LA FIN DE L'ALGÉRIE FRANÇAISE

**C**ronique de l'année 1962  
**L**e dossier secret des accords d'Evian  
**C**es hommes de la terreur : OAS  
**D**e Gaulle a-t-il abandonné les harkis ?  
**L**e retour des Pieds-Noirs était-il inévitable ?  
**D**ictature et guerre civile : l'État-FLN  
**A LIRE AUSSI :**  
**V**asco de Gama sur la route des Indes  
**N° 231 - AVRIL 1999 - EN KIOSQUE DEUX MOIS - 40 F**

# En Europe centrale, les frappes divisent l'opinion

Des trois nouveaux membres de l'OTAN, la Hongrie a toutes les raisons d'être la plus inquiète des conséquences du conflit

Les anciens membres du Pacte de Varsovie se sont rangés aux côtés de l'OTAN à des degrés divers, en fonction de leur proximité de la Serbie, du facteur des minorités et de l'histoire. Les trois pays devenus ce mois-ci

membres de l'OTAN – Hongrie, République tchèque et Pologne – ne participent pas aux opérations aériennes et leurs forces ne sont supposées intervenir que dans le cadre de la mission de paix dévolue aux troupes actuel-

lement stationnées en Yougoslavie. La Hongrie se soucie du sort de la minorité magyare vivant en Voïvodine, forte d'environ 300 000 personnes. En République tchèque, contrairement au président Vaclav Havel, le gouver-

nement social-démocrate de Milos Zemanles s'est refusé à approuver ouvertement les frappes. En Pologne, aucun responsable politique polonais n'a émis de réserve ou de critique sur le recours à la force de l'OTAN.

LES ANCIENS membres du Pacte de Varsovie se sont rangés aux côtés de l'OTAN à des degrés divers, en fonction de leur proximité de la Serbie, du facteur des minorités et de l'histoire. Les trois pays devenus ce mois-ci membres de l'OTAN – Hongrie, République tchèque et Pologne – ne participent pas aux opérations aériennes et leurs forces ne sont supposées intervenir que dans le cadre de la mission de paix dévolue aux troupes actuellement stationnées en Yougoslavie.

● **HONGRIE.** Seul pays membre à avoir une frontière commune avec la Yougoslavie, la Hongrie se soucie du sort de la minorité magyare vivant en Voïvodine, forte d'environ 300 000 personnes. Budapest a donné des gages : soutien officiel aux frappes et offre de mise à disposition des aéroports et de l'espace aérien aux forces de l'OTAN. Mais elle se souvient qu'en 1991, au début de la guerre de Croatie, des tirs avaient touché son territoire.

Selon un sondage Gallup, 60 % des Hongrois soutiennent les opérations de l'OTAN, et 31 % s'y opposent. Un afflux de réfugiés pourrait se produire en cas de bombardements prolongés : la

Hongrie est la « porte de sortie » la plus facile vers l'Ouest pour les Yougoslaves, qui n'ont pas besoin de visa pour s'y rendre. Alors que Budapest avait demandé que la Voïvodine soit épargnée, dans la mesure du possible, par les frappes aériennes, un site à Novi Sad, chef-lieu de la Voïvodine, fut visé au premier soir des frappes. Les autorités craignent surtout que les jeunes Hongrois soient envoyés au front par le régime de Milosevic et affirmant que cela s'est déjà produit. Un consensus existe néanmoins au niveau politique pour le soutien aux frappes. Les critiques ne viennent que des communistes orthodoxes et d'un parti d'extrême-droite. – (Nathalie Nougayrède.)

● **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE.** Contrairement au président Vaclav Havel, le gouvernement social-démocrate de Milos Zemanles s'est refusé à approuver ouvertement les frappes. Il a au contraire « regretté que le conflit n'ait pas été résolu par la diplomatie », soulignant que « la décision des frappes a été prise avant l'entrée du pays dans l'OTAN ». L'ex-Premier ministre de droite Vaclav Klaus, est allé plus loin en condamnant « les hommes politiques et les journalistes belli-

queux ». Vaclav Havel a, par contre, rendu « les politiciens tchèques qui condamnent publiquement l'intervention de l'OTAN, responsables des tendances isolationnistes dans la société ».

Les sondages ont alimenté son inquiétude : entre 40 et 48 % des personnes interrogées sont opposées aux frappes, contre 35 % pour. Mais le président a reçu l'appui de

## L'Otan a « transgressé le droit international » mais « pour s'opposer au génocide »

la presse, majoritairement de cente-droit, qui a vilipendé le parti au pouvoir et celui de M. Klaus, les accusant de « lâchetés », « hypocrisie » ou « ignorance ». – (Martin Plichta)

● **POLOGNE.** Aucun responsable politique polonais n'a émis de réserve ou de critique sur le recours à la force de l'OTAN et, selon un sondage, près de 60% de la popula-

tion l'approuve. Mais il s'agit plus de la constatation d'une douloureuse obligation que d'une approbation enthousiaste. « C'est un triste soir », avait déclaré le président Kwasniewski le 24 mars en direct à la télévision, avant même que l'attaque, dont il avait visiblement été informé, ne soit annoncée.

Le ministre des affaires étrangères Bronislaw Geremek comme l'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki, conviennent que l'attaque de l'OTAN n'est pas juridiquement conforme aux traités, mais ajoutent qu'elle n'en est pas moins justifiée. L'Otan a « transgressé le droit international » mais « pour s'opposer au génocide », a expliqué M. Mazowiecki. Dans la presse, le ton est loin d'être à l'exaltation guerrière, mais le thème de la fermeté nécessaire revient chez les commentateurs. (Jan Krauze)

● **SLOVAQUIE.** Candidat à l'entrée dans l'OTAN, Bratislava soutient les frappes et a mis à disposition son espace aérien aux chasseurs et bombardiers de l'Alliance qui se ravitaillent en carburant au-dessus de la Hongrie et de la Slovaquie. Les chrétiens-démocrates qui ont succédé au national populiste Vladimir Meciar font

néanmoins face à une forte opposition de « meciaristes » qui manifestent contre l'ouverture de l'espace aérien aux avions occidentaux. La population, solidaire de « frères slaves », est majoritairement hostile à l'action de l'OTAN, surtout en raison de l'inquiétude pour la minorité slovaque (67 000 personnes) en Voïvodine.

● **ROUMANIE.** Voisine de la Serbie et candidate à l'OTAN, la Roumanie s'est rangée à ses côtés, le président chrétien-démocrate Emil Constantinescu ayant jugé les frappes « nécessaires et légitimes ». Mais la population s'inquiète, le fossé s'élargit avec le discours des autorités et l'opposition a saisi l'occasion de critiquer le pouvoir. Les Roumains s'inquiètent de ne se trouver « nulle part ». Le pays est sur la liste d'attente pour une éventuelle deuxième vague de l'élargissement de l'OTAN, alors qu'aujourd'hui, ce n'est pas la Serbie qui inquiète les Roumains, mais la Russie. Ils ont toujours manifesté une certaine cordialité à leurs voisins serbes, mais continuent à craindre leur ancien allié du pacte de Varsovie. Le désir d'Otan, priorité pour la politique extérieure de la Roumanie, n'aura jamais été aussi problématique. – (Mirel Bran)

## Les forces françaises ont dû se ranger aux procédures de l'Alliance atlantique

L'OPÉRATION « Forces alliées » a été placée sous commandement militaire intégré de l'Alliance atlantique. La France, qui n'en fait pas partie depuis 1966, même si, depuis, elle a aménagé de nouvelles relations avec les états-majors de l'OTAN, s'est, pour la circonstance, insérée au sein du dispositif militaire allié. A quelques semaines de la célébration du cinquantenaire de l'OTAN, au cours duquel on discutera du nouveau concept stratégique dont certains des principes sont contestés par elle, la France ne pouvait pas agir autrement. Elle a donc dû adopter les procédures de l'organisation, même si le commandement opérationnel de ses forces relève du chef d'état-major des armées, le général Jean-Pierre Kelche.

Sous la responsabilité du général américain Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe, l'ensemble du dispositif aérien, naval et terrestre – pour ce qui concerne la force basée en Macédoine – a été placé aux ordres directs de l'amiral américain James Ellis, à Naples, où siège le quartier général Sud-Europe de l'OTAN. C'est ce poste que Jacques Chirac avait voulu « européaniser », il y a deux ans, en demandant qu'il revienne à un officier général européen. Le chef de l'Etat s'était attiré les foudres du Pentagone. La haute hiérarchie

militaire américaine, qui, depuis la création de l'OTAN, détient cette fonction, avait estimé, à l'époque, qu'il ne pouvait en être question, au motif que la VI<sup>e</sup> flotte américaine en Méditerranée, dépendant de Naples, embarque des armes nucléaires dont le contrôle doit rester du ressort de Washington. En réalité, la VI<sup>e</sup> flotte est autonome.

L'amiral Ellis dispose, au profit des opérations aériennes qu'il est amené à conduire en ex-Yougoslavie, d'un centre opérationnel, le Combined Air Operations Center (CAOC), installé sur la base de Vicenza, près de Venise, qui travaille pour la coalition aérienne engagée dans « Forces alliées ». C'est là que sont centralisées et coordonnées les activités aériennes de l'OTAN. Des officiers français participent à la programmation et à la conduite des opérations, et ils exploitent le renseignement qui permet de préparer, puis d'évaluer les bombardements.

Sur la base d'un « référentiel » dit de planification, établi depuis plusieurs semaines par les adjoints du général Clark, chaque mission est identifiée et affectée pays par pays. Elle est ensuite exécutée sous la responsabilité de l'amiral Ellis, déclaré commandant du théâtre des opérations pour la région des Balkans. L'amiral Ellis

dispose, à ce titre, d'une liberté de manœuvre personnelle. Elle lui permet d'enrichir la planification selon les données nouvelles en sa possession, de la compléter au besoin et de réexaminer jour après jour, voire heure par heure, le cours des missions prévues, en tenant compte des conditions météorologiques et des résultats des raids précédents que des avions de reconnaissance, dont les pilotes prennent des risques, vont constater sur place après coup. C'est une mise à jour des cibles, comme des frappes.

### CONTRÔLE DE CONFORMITÉ

La France a mis à la disposition du commandement de Naples, depuis des bases en Italie, huit Mirage 2000-C (pour la sûreté aérienne), quatre Mirage 2000-D (pour l'attaque au sol tout temps), deux Jaguar d'attaque de jour, un Mirage IV-P pour la reconnaissance stratégique, deux avions-ravitateurs C-135, un avion-radar Awacs, un avion Gabriel de guerre électronique, deux hélicoptères de recherche et de sauvetage en combat, quatorze Super-Etendard d'attaque et quatre Etendard de reconnaissance embarqués sur le *Foch*. Le porte-avions, qui croise en Adriatique, est escorté de deux frégates, dont une britannique, du sous-marin nucléaire d'attaque *Améthyste*

(lance-torpilles) et d'un pétrolier-ravitailleur. Tous ces moyens français reçoivent leurs ordres de l'amiral Ellis, qui détermine la mission, son calendrier et le volume des forces engagées selon des procédures OTAN classiques.

Il leur est attribué une série d'objectifs, à charge pour les exécutants de rendre compte du résultat à l'amiral Ellis et, selon une procédure propre à la France, d'en informer le Centre opérationnel interarmées (COIA), enterré sous le ministère de la défense, à Paris. Là, le chef d'état-major des armées tient le relevé des missions confiées à ses forces et il en contrôle la conformité – nombre de sorties, conditions d'emploi, nature des objectifs, règles d'engagement – avec les décisions du président de la République et du gouvernement français. En agissant ainsi, la France a donc enregistré le fait que l'OTAN est le seul outil militaire qui existe aujourd'hui.

Pas davantage que les états-majors des autres pays de la coalition, à l'exception du Pentagone aux Etats-Unis, la France n'a instantanément et constamment une vision globale de l'ensemble des opérations. Seuls ses officiers détachés à Naples et au CAOC sont en situation d'y avoir accès.

J. I.

## Des commandos au sol pour guider les avions alliés

SANS ATTENDRE que la défense aérienne serbe ait été rendue suffisamment inopérante, l'OTAN a engagé ses avions d'attaque au sol au Kosovo, conformément à sa décision, annoncée samedi soir 27 mars, à Bruxelles, de passer à une intensification des raids. Ce passage à une nouvelle phase des opérations peut entraîner des risques supplémentaires pour, le cas échéant, des commandos au sol qui guident les avions.

Des évaluations de source française font état du fait que, à la date du lundi 29 mars, sept des quinze avions Mig-29 d'interception – dont l'armée de l'air serbe est généralement créditée – ont été ou détruits ou neutralisés et que la mise hors service de la plupart des batteries de missiles sol-air ne serait pas achevée avant la fin de la semaine. Fait nouveau : le réseau serbe de défense aérienne semble avoir souffert des bombardements, puisque les alertes se déclenchent maintenant, le plus souvent, après le passage des avions. Au Kosovo, de premières attaques au sol ont eu lieu, dès dimanche 28 mars, au sud du 44<sup>e</sup> parallèle, qui trace une ligne d'ouest en est en deçà d'une centaine de kilomètres de Belgrade. Il semble que quatre chars d'une colonne yougoslave aient été atteints à Malisevo, à l'ouest de Pristina, dès le premier engagement.

Au début de « Forces alliées », l'OTAN a d'abord visé des sites de

commandement et de communication de la défense aérienne, pour obtenir la maîtrise de l'espace aérien, puis la logistique de l'armée yougoslave, c'est-à-dire la base arrière qui ravitaille les unités de répression au Kosovo. En revanche, des attaques au sol devraient s'en prendre au déploiement des armées, de la police et des forces spéciales de sécurité serbes dans la province, en priorité leurs quartiers généraux – souvent transférés dans des bâtiments anodins pour dérouter le renseignement, qui est à la base des vols de l'OTAN –, les blindés, les pièces d'artillerie, les systèmes de transmissions, les dépôts de munitions et de carburant.

### DISCRÉTION DE RIGUEUR

Pour mener de telles missions, contre des cibles fixes et mobiles, les alliés ont prévu de faire appel principalement à des avions d'attaque au sol, tels les A-10 américains, armés d'un canon de 30 mm qui crache une soixantaine de projectiles à la seconde, les Harrier britanniques, les Tornado allemands ou les Jaguar français. A cette panoplie, il faut ajouter des engins non pilotés de reconnaissance (drones), comme le Predator américain, qui vont chercher le renseignement dans la profondeur du territoire et dont les informations sont exploitées en temps réel.

Les états-majors alliés ne font aucun commentaire sur la nécessité

de soutenir – comme c'est l'usage – un tel dispositif en introduisant, au Kosovo même, des commandos capables de s'y dissimuler une quinzaine de jours d'affilée et chargés, à la demande, de guider avec précision les avions d'attaque au sol sur chacune de leurs cibles. En effet, les appareils qui accomplissent cette mission volant à basse, voire très basse altitude, pour s'approcher de leurs objectifs, ils ont besoin d'être guidés depuis le sol, soit par des balises-repères automatiques lancées au préalable, soit par des commandos qui disposent de moyens-laser pour « illuminer » la cible sur laquelle, dès lors, se « cale » l'avion.

S'il n'est pas dans l'habitude des états-majors, pour des raisons de sécurité, de confirmer l'envoi de commandos en environnement hostile, nul n'ignore que plusieurs pays – les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, pour ne s'en tenir qu'à ces Etats – ont discrètement déployé des forces spéciales en Bosnie et en Macédoine, limitrophes du Kosovo. Ainsi, la France a détaché des éléments du commandement des opérations spéciales (COS) parmi ses 3 800 hommes en Bosnie et ses 2 400 autres en Macédoine.

A Bruxelles, un diplomate a estimé que l'OTAN allait vivre désormais « quelques jours délicats » avec la nouvelle phase de ses opérations.

Jacques Isnard

## Tony Blair plaide pour une intensification des bombardements

### LONDRES

de notre correspondant

Le ton est presque martial, plein d'assurance, convaincu. Tony Blair, le premier ministre britannique, l'a martelé tout au long de la journée de lundi 29 mars, à la télévision, aux services albanais et serbe de la BBC, aux Communes : « Tant que Milosevic n'aura pas arrêté les atrocités et les barbaries contre l'innocente population albanaise du Kosovo, nous ne devons absolument pas cesser [les bombardements]. Il faut continuer jusqu'au bout (...). Nous devons faire payer très cher à Milosevic chaque massacre, chaque tuerie (...). Selon moi, loin d'arrêter ou de ralentir l'action de l'OTAN, il faut l'intensifier. Ces actions vont s'intensifier et elles continueront de s'intensifier. Je n'ai aucun doute que nous parviendrons à atteindre nos objectifs. »

La Grande-Bretagne est en guerre, les pilotes sont fêtés, leurs familles cajolées et interviewées, leurs appareils filmés et photographiés sous tous les angles, dans tous les journaux, sur toutes les chaînes de télévision. Sur la base aérienne de Gioia del Colle, dans le sud italien, le ministre de la défense, George Robertson, est allé rendre hommage aux « très courageux jeunes gens » qui portent haut l'étendard du royaume. Samedi, le ministre évoquait les « actes génocidaires du dictateur de Belgrade ». Lundi, il contestait la rumeur selon laquelle les bombardements alliés auraient fait un millier de victimes civiles serbes. « Où sont-elles ces victimes ? Si elles existaient, Milosevic les exhiberait. »

### « PAS DE SOLUTION POLITIQUE »

A Londres, on ne croit plus un mot de ce qui émane de Belgrade. « Il est désormais clair, affirme M. Blair, que la participation serbe aux négociations de Paris n'était rien d'autre qu'une couverture pour Milosevic, qui préparait, pendant ce temps, son offensive. » En réponse à une question aux Communes, le premier ministre reconnaît que « la vérité, aujourd'hui, est qu'il n'y a pas de solution politique possible, parce que Milosevic est déterminé à éliminer les Albanais du Kosovo. En les tuant si nécessaire. »

Pas question, pour autant, pour l'instant du moins, d'envisager un déploiement des troupes terrestres au Kosovo pour protéger les civils. Selon M. Robertson, il y faudrait « au moins cent cinquante mille hommes et deux mois de préparatifs préalables », et « le bain de sang que cela impliquerait rend la chose difficile à envisager ».

Le ministre de la défense britannique ne cache pas sa préférence pour un coup d'Etat militaire à Belgrade : « Ou bien Milosevic décroche son téléphone pour dire qu'il arrête les violences, ou bien quelque un d'autre le fait à sa place (...). La Serbie n'est pas une structure politique dans laquelle vous êtes fustillé ou torturé pour ne pas être d'accord avec le chef. A l'intérieur de la structure de commandement, il y a des gens qui veulent conserver le Kosovo pour de bonnes raisons sentimentales proserbes mais qui ne souhaitent pas pour autant être perçus comme les successeurs des nazis. »

Patrice Claude

**OISE**

L'anglais à Oxford  
L'anglais à Bristol  
L'allemand à Heidelberg  
L'anglais à Cambridge  
L'anglais aux USA

OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux adultes, étudiants, lycéens ou collégiens. Avec logement en famille, voyage et loisirs.

Informations et inscriptions:  
Bordeaux 05 56 00 99 99 Lille 03 20 40 28 38  
Lyon 04 78 24 60 74 Paris 01 53 59 44 44  
Rennes 02 99 79 78 44 Strasbourg 03 88 45 38 00

# Des députés socialistes et RPR s'interrogent sur l'efficacité de l'action militaire

La solidarité avec le gouvernement et le président de la République est cependant respectée

Si la solidarité avec le gouvernement est de mise, la situation au Kosovo inquiète les députés socialistes, qui espèrent que la médiation de

la Russie relancera une solution diplomatique. Plusieurs élus font part de leurs réserves sur la conduite des opérations militaires. Des doutes

sur l'efficacité – voire la légitimité – de cette intervention apparaissent également au RPR, en dépit du soutien affiché au chef de l'Etat.

**AVANT** l'audition du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, et du ministre de la défense, Alain Richard, par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, mardi 30 mars, plusieurs députés faisaient part de leurs inquiétudes. Solidaires du gouvernement, bien sûr, ils placent leurs espoirs dans une reprise des négociations par l'intermédiaire de la Russie et formulent des réserves sur la nature et la finalité des opérations militaires conduites sur le terrain.

Dans la majorité, Alain Barrau (PS, Hérault), qui a succédé à Henri Nallet à la présidence de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, se présente comme un farouche partisan de la voie diplomatique. « Incapable de juger si les frappes militaires vont suffire », M. Barrau affirme que « ce n'est pas en rajoutant une intervention terrestre qu'on va régler le problème ». Selon lui, la question de savoir si l'on serait parvenu à un accord dans l'hypothèse d'une poursuite des négociations de Rambouillet « n'est pas illégitime ». De façon générale, il souligne que les « questions » posées par le secrétaire national du PCF, Robert Hue, « ne sont pas hors de [son] champ d'épuration ».

## CRITIQUE IMPLICITE

Comme nombre de ses collègues, Jean-Louis Bianco (PS, Alpes-de-Haute-Provence), secrétaire général de l'Élysée au moment de la guerre du Golfe, constate que « ne rien faire aurait été pire », mais regrette d'autant plus que le Parlement n'ait pas été consulté plus tôt et que les frappes aériennes s'exercent dans « un cadre juridique vague ». « Le problème principal est de savoir si l'on va parvenir à amener Milosevic à la table des négociations », dit-il, en regrettant que Bill Clinton « ait annoncé qu'il n'enverrait pas de



troupes au sol », ce qui est, selon lui, « une manière d'inciter Milosevic à ne pas céder ». Cette critique s'adresse également, précise-t-il, aux « responsables français ».

Sous couvert d'anonymat, un de ses collègues estime, à l'inverse, qu'une telle menace aurait été inopérante, M. Milosevic pouvant lui-même faire l'analyse selon laquelle l'opinion publique, en Europe et aux Etats-Unis, n'est pas prête à un tel mode d'intervention. Pour tous ceux qui misent, aujourd'hui, sur la voie diplomatique, il reste à savoir quel type d'accord serait acceptable. Une partition du Kosovo ? « Philosophiquement, ça ne me plaît pas plus qu'à un autre, indique M. Bianco, mais en pratique, si c'est un moyen de rétablir la paix, pourquoi pas ? »

Proche de Laurent Fabius, qui avait fait part de son « inquiétude pour le futur » lors de la convention « nation-Europe » du PS, dimanche 28 mars (Le Monde du

30 mars), François Loncle (Eure) se dit « hostile à une action militaire, dont [il] observe qu'elle est contre-productive ». « La guerre ne "solutio-nne" rien », renchérit Yvette Benayoun-Nakache (Haute-Garonne). Membre de la Gauche socialiste, elle s'interroge sur la finalité des négociations de Rambouillet, qui « n'ont servi à rien ». « La guerre, je croyais que c'était derrière nous », explique à son tour Yvette Roudy (PS, Calvados), en se disant « préoccupée par la situation humanitaire au Kosovo ».

Répondant à ces interrogations, Paul Quilès, fabusien lui aussi et président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, a préconisé, lundi, la création d'« une zone humanitaire protégée » au Kosovo, en demandant au gouvernement de « saisir immédiatement » le Conseil de sécurité de l'ONU de cette proposition. « Une force d'interposition, composée de "casques bleus" agissant sous l'auto-

soit possible, les pressions sont nécessaires. » Le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Jack Lang, constate qu'« il n'y a pas une feuille de papier à cigarette, sur cette question, entre Jacques Chirac et Lionel Jospin ». Il appelle les socialistes à être « totalement solidaires de l'exécutif » et « unitaires pour deux, trois ou quatre... ».

Alors que le porte-parole du RPR, François Fillon, estime qu'il faut « encourager les efforts du président de la République et de la diplomatie française pour renouer les canaux de la négociation », la contestation, à droite, est venue de Philippe de Villiers. Le président du Mouvement pour la France juge que le président « n'a rien proposé d'autre que la poursuite de la guerre » et que cette « fuite en avant militaire (...) soude autour de Milosevic tout le peuple serbe et lui laisse les mains libres au Kosovo ».

## Dans la majorité, des réactions discordantes aux propos du chef de l'Etat

**ALORS** que le PS, le RPR et l'UDF se sont publiquement félicités de l'intervention du président de la République, lundi 29 mars, quelques voix discordantes se sont exprimées, notamment au Parti communiste français et au Mouvement des citoyens, qui participent au gouvernement. Le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a expliqué, sur France 2, qu'il était « inquiet » de sentir Jacques Chirac « s'inscrire dans la durée ». « Cinq jours après que la guerre a été déclarée, ce n'est pas Milosevic qui prend des coups mais, au contraire, la population, et cela renforce le pouvoir de Milosevic, a déclaré M. Hue. Il est évident qu'aujourd'hui il faut aller à une solution pacifique. Le président la préconise mais, en même temps, je le sens s'inscrire dans la durée, ce qui m'inquiète beaucoup. »

Georges Sarre, président délégué du MDC, ne dit pas autre chose lorsqu'il regrette que le

président de la République « n'ait pas annoncé une initiative forte, permettant d'interrompre le terrible engrenage ». Ces propos, qui rompent avec la tonalité de la majorité des responsables politiques, ont suscité quelques réactions. Renaud Donnedieu de Vabres, député (UDF) d'Indre-et-Loire, juge « profondément choquants » les « démarquages » du PCF, alors que l'UDF « se félicite des propos fermes et exigeants qu'a tenus le président de la République ».

## « SOLIDAIRES DE L'EXÉCUTIF »

Le PS approuve, lui aussi, l'intervention du chef de l'Etat. Le président est « dans son rôle » a expliqué Pervenche Berès, numéro deux de la liste PS-MDC-MRG aux élections européennes. « De son côté, explique-t-elle, le gouvernement s'emploie à rechercher les solutions diplomatiques, mais, pour que le retour à la diplomatie

## Le PCF s'inscrit dans le mouvement antiguerre

Une journée d'action est prévue le 1<sup>er</sup> avril, tandis que circulent des appels de personnalités

**SIX JOURS** après le début des frappes aériennes, la déroute des réfugiés kosovars, les récits des atrocités commises par les Serbes, la prise de conscience que la crise est loin d'être réglée n'incitent pas les partenaires du Parti socialiste – Parti communiste français, Verts, Mouvement des citoyens – à soutenir sans condition le gouvernement auquel ils participent. L'intervention de Jacques Chirac, lundi 29 mars, leur a offert une cible au moment où l'enlèvement de la situation au Kosovo les renforçait dans leur conviction que les frappes de l'OTAN sont un moindre mal – pour les Verts –, ou, pour le MDC et, surtout, le PCF, sont inutiles et dangereuses.

Dès le 28 mars, les Verts expliquaient qu'« ils ne sauraient se reconnaître dans des frappes aériennes qui, en l'absence de débouchés garantissant la sécurité des populations kosovares, se limiteraient à une gestion militaire ». Ils ne « comprennent pas » que Lionel Jospin ait envoyé « un signal rassurant pour le dictateur serbe » en laissant entendre son hostilité à une interven-

tion terrestre. Lundi, Marie-Hélène Aubert (Verts, Eure-et-Loir), confiait que ses propres craintes se trouvaient « confirmées ». Elle réclame désormais, « à titre personnel », la « suspension » des frappes et la mise en place d'« une force d'interposition terrestre ».

« Cinq minutes pour vendre la guerre », titre L'Humanité du 30 mars, sur cinq colonnes, ajoutant : « Le président de la République justifie sans états d'âme les bombardements et ne propose aucune initiative pour stopper l'horreur ». Dans son éditorial, Claude Cabanes estime que « se pose, avec de plus en plus de précision, une inquiétante question : la Maison Blanche a-t-elle manœuvré dans le dos des négociateurs européens de Rambouillet pour claquer la porte de la diplomatie et entrer délibérément dans la danse macabre de la guerre ? ».

Malgré les prises de position divergentes au sein de la liste conduite par Robert Hue aux élections européennes (Le Monde du 28-29 mars), le PCF – suivi par le

MDC – hausse encore le ton, soutenant de s'imposer comme le héraut du sentiment anti-OTAN. Tant que l'Alliance atlantique récuse toute intervention terrestre – qui mettrait forcément les ministres communistes en difficulté –, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, se borne à constater l'inefficacité des frappes et à relayer le « souhait » exprimé « par Robert Hue, puis par François Hollande », d'une « conférence des Balkans ».

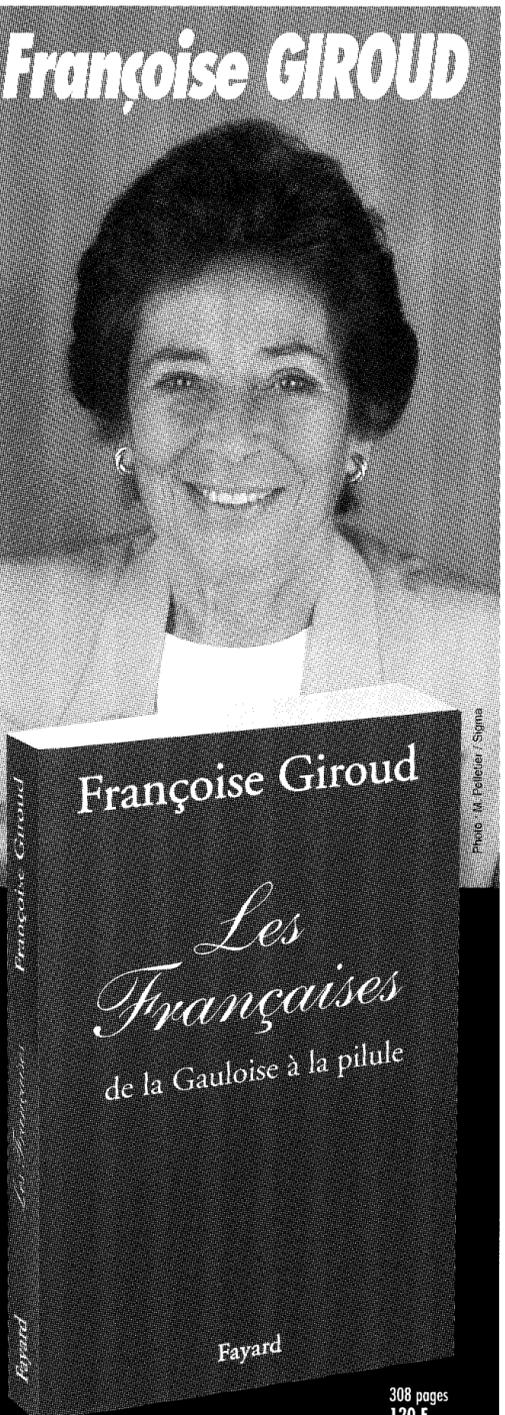
## « ARRÊT DES BOMBARDEMENTS »

Persuadé qu'il existe une forte hostilité à ce conflit, le PCF devait lancer, mardi, avec d'autres organisations, un appel à « une journée nationale d'initiatives, d'actions et de manifestations », le 1<sup>er</sup> avril, « pour l'arrêt des bombardements de l'OTAN ». Afin d'éviter toute « OPA » serbe sur cette manifestation, comme lors de celle du 26 mars, les organisateurs – PCF, CGT, LCR, MRAP, Mouvement de la paix – ont décidé de donner à leur appel un contour plus précis : « arrêt des massacres et de la purification

ethnique menée par Milosevic », « respect des droits des peuples du Kosovo et de la région à déterminer les conditions de leur future vie commune ».

Deux appels de personnalités sont également en cours de circulation. Le premier, « Non à la guerre ! », signé le 27 mars par la mouvance « souverainiste » de droite et de gauche – Didier Motchane, du MDC, et le directeur de Marianne, Jean-François Kahn (lire page 34), les écrivains Jean Dutourd, Gabriel Matzneff, Jean Raspail, Vladimir Volkoff, les chefs de file de la fondation Marc-Bloch, l'écrivain proserbe Patrick Besson et Alain de Benoist, inspirateur de la Nouvelle Droite –, dénonce l'« agression inacceptable de l'OTAN contre la Serbie ». Idéologiquement à l'opposé des précédents, Pierre Bourdieu et Pierre Vidal-Naquet (lire page 17) appellent, de leur côté, à l'« arrêt immédiat des bombardements » et à la « défense du principe du droit des peuples à l'autodétermination ».

Ariane Chemin



308 pages  
120 F

Une enquête passionnante et juste... Quelle révolution !  
Hélène Carrère d'Encausse,  
de l'Académie française

Ce nouveau livre m'apporte, à moi, une quantité de données de base et me rappelle dans un prologue habilement synthétique pas mal d'auteurs et d'amis.  
Pierre Nora

Un parcours plein d'allégresse et de tendresse de la gauloise à la pilule. Merci de tout ce que vous avez fait pour que les femmes aient une histoire.  
Michèle Perrot

On parlait du Deuxième sexe comme d'un livre fondateur. On parlera des Françaises comme d'un livre fondamental.  
Alain Peyrefitte,  
de l'Académie française

Vos Françaises sont épatantes. Elles sont tout sauf des victimes, ce qui nous change agréablement du discours larmoyant qui court les rues, davantage encore les médias que les rues... On entend vos interlocutrices et on croit les voir... Ce livre est un plaisir.  
Mona Ozouf

**FAYARD**

## Londres reporte sa décision sur le cas d'Augusto Pinochet

**LONDRES.** Le gouvernement britannique s'est donné, lundi 29 mars, jusqu'à la mi-avril pour réexaminer le dossier du général Augusto Pinochet, autorisé devant la Haute Cour de Londres à poursuivre sa contre-offensive judiciaire contre une extradition vers l'Espagne. Les magistrats de la Haute Cour ont refusé d'entendre les appels de la défense en vue d'une libération immédiate de l'ancien dictateur chilien, retenu depuis plus de cinq mois en Angleterre. Ils ont estimé que le ministre de l'Intérieur, Jack Straw, avait le droit de se donner le temps de la réflexion pour réexaminer le dossier, après le verdict des juges Lords du 24 mars. - (AFP)

## Ulster : MM. Blair et Ahern tentent de débloquer le processus de paix

**BELFAST.** Au début d'une nouvelle semaine cruciale pour le processus de paix d'Irlande du Nord, Tony Blair et Bertie Ahern, les premiers ministres britannique et irlandais, sont revenus, lundi 29 mars, en Ulster pour tenter de débloquer les négociations entre catholiques et protestants. Leurs consultations se déroulent au château d'Hillsborough, non loin de Belfast. Londres a donné aux deux camps nord-irlandais jusqu'au dimanche de Pâques pour mettre en place l'exécutif bi-confessionnel prévu par l'accord conclu il y a un an, le jour du Vendredi saint, au château du Stormont. MM. Ahern et Blair espèrent pouvoir rééditer la pression diplomatique qui leur avait permis en 1998 d'obtenir à l'arraché le consentement des deux communautés pour lancer le processus de paix. David Trimble, chef de file des Unionistes, qui a reçu le prix Nobel de la paix avec le catholique modéré John Hume, refuse toujours de siéger avec les catholiques du Sinn Féin au sein du nouvel exécutif paritaire, tant que l'IRA n'aura pas commencé à désarmer. - (AFP, Reuter.)

## Pays basque : l'ETA serait sur le point de renoncer définitivement à la violence

**MADRID.** L'organisation séparatiste basque armée ETA serait sur le point d'annoncer la fin définitive de la violence urbaine au Pays basque, qui sévit toujours, avec une forte intensité, en dépit de la trêve décrétée en septembre. Selon plusieurs journaux, les milieux nationalistes signataires du pacte d'Estella, en septembre, sorte de « prélude politique » à la trêve, s'attendent à ce que l'ETA publie un nouveau communiqué, autour du 4 avril, jour de la fête basque de l'Aberri Eguna, pour annoncer la fin de la « lutte des rues » et une trêve définitive. Cette nouvelle intervient au moment où, selon un récent sondage, 75 % des Basques se disent « mécontents » de la façon dont est gérée la trêve, en particulier en raison de la persistance de la violence urbaine (62 %) ou de la « mauvaise gestion de la situation par le gouvernement » (52 %). - (Corresp.)

## L'ancien président Cubas a quitté le Paraguay pour le Brésil

**ASUNCION.** L'ancien président du Paraguay, Raul Cubas, a quitté Asuncion, lundi 29 mars, pour le Brésil où il a obtenu l'asile politique. M. Cubas, qui a renoncé dimanche à ses fonctions, est monté à bord d'un appareil des Forces armées brésiliennes envoyé par Brasilia, et était accompagné de son épouse, d'une de ses filles et de plusieurs responsables et diplomates brésiliens. Alors que les autorités brésiliennes ont accordé le refuge à M. Cubas, son mentor, le général Lino Oviedo, qui avait fui dimanche la capitale paraguayenne à bord d'un bimoteur, a obtenu l'asile politique en Argentine.

Raul Cubas, qui a préféré démissionner avant d'être destitué par le Sénat, a été accusé lundi par la justice d'homicide involontaire dans la mort de cinq manifestants et dans la libération anticipée de l'ancien général putschiste Oviedo qui devait purger une peine de 10 ans de prison pour sa tentative de coup d'Etat en 1996 contre le président de l'époque, Juan Carlos Wasmosy. - (AFP)

### DÉPÊCHES

■ **INDE : plus de 100 personnes ont péri** et des centaines d'autres ont été blessées dans le violent séisme qui a dévasté plusieurs districts des contreforts de l'Himalaya dans le nord de l'Inde, ont indiqué, mardi 30 mars, les autorités du district de Chamoli, dans le nord de l'Uttar Pradesh, région proche de l'épicentre du tremblement de terre qui s'est produit lundi. Certains responsables évoquaient un bilan définitif pouvant atteindre plusieurs centaines de morts. - (AFP)

■ **ÉTHIOPIE-ÉRYTHRÉE : les forces érythréennes ont lancé une offensive appuyée** par des chars et des tirs d'artillerie lourde, lundi 29 mars, sur le front ouest, et ont bombardé le front central, selon des sources gouvernementales éthiopiennes. « Les Erythréens ont attaqué à deux reprises et ils ont été repoussés deux fois », a affirmé Addis-Abeba. Les Erythréens n'ont pas confirmé ces attaques. - (AP)

■ **NIGERIA : le nouveau président Olusegun Obasanjo** a promis de rayer son pays de la liste des Etats les plus corrompus du monde et d'encourager les investissements étrangers. Après avoir été reçu par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, le chef de l'Etat nigérian a plaidé, au cours d'une conférence de presse, pour une réduction de la dette extérieure de son pays, estimée à près de 30 milliards de dollars (27,8 milliards d'euros). - (AP)

■ **TUNISIE : le vice-président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH),** Khémais Ksila, incarcéré depuis 18 mois, a entamé lundi 29 mars sa sixième grève de la faim pour protester contre sa détention, indique le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (CRLDH).

# Le président iranien, M. Khatami, reporte sa visite en France pour raisons « de protocole »

Téhéran a exigé qu'aucune boisson alcoolisée ne soit servie

Un désaccord sur le programme de la visite du président iranien, Mohamad Khatami en France, prévue initialement en avril, a provoqué le re-

port *sine die* de cette visite, qui aurait dû être la première d'un président iranien depuis la révolution islamique de 1979. Le désaccord tient

principalement au fait que l'Iran a exigé la suppression de boissons alcoolisées, notamment le vin, lors des réceptions officielles.

**AU MÉPRIS DU PROTOCOLE,** c'est par un communiqué rendu public lundi 29 mars à Téhéran, que la présidence de la République islamique d'Iran a informé la France du report de la visite à Paris du président Mohamad Khatami. « *Le voyage du président Khatami en France ne pourra pas avoir lieu à temps car les deux parties n'ont pas pu se mettre d'accord sur le programme de la visite* », a annoncé Téhéran, invoquant des questions de protocole. Les autorités françaises en ont pris acte, alors qu'elles attendaient, par la voie diplomatique, la réponse de Téhéran à des propositions sur ledit programme.

Quel est le problème ? L'Iran insistait pour que la visite, qui devait se faire à l'invitation du président Jacques Chirac, et pour laquelle la date du 12 avril avait été retenue – mais pas officiellement annoncée –, soit une visite d'Etat, la plus solennelle possible. La France n'y voyait aucun inconvénient, mais une visite d'Etat obéit à un protocole incluant un dîner à l'Elysée, au cours duquel du vin est servi et des toasts sont portés par le président de la République et son hôte. Bien

que partisans d'une visite d'Etat, les Iraniens ont exigé qu'aucun spiritueux ne soit servi.

Guère disposé à modifier les usages, Paris a proposé des solutions de rechange, dont le remplacement de la visite d'Etat par une visite officielle – ce qui permet d'éviter le dîner à l'Elysée –, ou en-

## Des « formules alternatives » fixent les entretiens officiels entre les repas

core des « *formules alternatives* », qui évitent déjeuner ou dîner, en fixant les entretiens officiels entre les repas. La réponse est tombée dans le communiqué publié à Téhéran.

Le conflit ouvert entre conservateurs et réformateurs iraniens est-il à l'origine de ces complications ? La rupture a-t-elle été précipitée par les indiscretions du président des Amitiés parlementaires, le sénateur Hubert Dumont-Chastel, dont s'est

fait écho, lundi, *Libération*, évoquant « *le vin de la discorde* » entre Paris et Téhéran ? La « tolérance » dont l'Italie a fait preuve en recevant, en février, le président Khatami – à qui fut servi de l'eau claire – a-t-elle conforté les exigences iraniennes ? Ou est-ce une combinaison de tout cela qui est à l'origine du report, à une date indéterminée, d'une visite qui aurait dû être la première en France d'un président de la République islamique ?

Une chose est certaine : cette visite était sujet à controverse en Iran, bien plus que celle que M. Khatami a effectuée en Italie. Les raisons : le soutien de Paris à l'Irak durant la guerre qui l'a opposé à l'Iran de 1980 à 1988 ; la présence en France de membres des Moudjahidines du peuple (principal mouvement armé d'opposition au régime iranien), détenteurs de cartes de résidents ; les visites que la présidente dudit mouvement, Mariam Radjavi, effectuait assez régulièrement en France il y a quelques années encore.

Et puis, il y a les suites de l'affaire Salman Rushdie. Les ultra-conservateurs iraniens craignaient que se ne répète en France l'incident lors

de la visite de M. Khatami en Italie : l'auteur des *Versets islamiques* avait été invité par l'université de Turin.

Pour dédramatiser le report, la présidence iranienne a affirmé qu'elle demeurait déterminée à « *approfondir les relations amicales et historiques avec la France* ». A l'Elysée, on indique que « *le président Khatami est toujours invité en France* ». Mais une solution ne paraît pouvoir être trouvée que si l'Iran renonce à exiger des autres pays d'appliquer ses propres lois. En attendant, les problèmes bilatéraux en suspens, dont Paris espérait qu'ils seraient enfin réglés à l'occasion de la visite, risquent de perdurer. C'est vrai en particulier du statut de l'Institut français de recherches en Iran (IFRI), dont le directeur, Christophe Balaÿ, attend, depuis le 8 janvier, un visa pour rejoindre son poste. L'IFRI existe depuis 1983, mais les autorités iraniennes ont remis en question son statut il y a plus d'un an, exigeant la reconnaissance officielle par Paris du Centre culturel iranien créé, comme un fait accompli, au début des années 90.

*Mouna Naïm*

# Benyamin Nétanyahou peine à lancer sa campagne électorale

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le « sorcier » Nétanyahou aurait-il perdu la main ? Quasi hypnotisés par sa légendaire habileté, ses adversaires politiques n'arrivent pas à s'en convaincre, persuadés que l'homme est capable de tourner à son avantage les situations les plus scabreuses. Mais les faits sont là : rien de ce que M. Nétanyahou a entrepris ces dernières semaines ne lui a réussi. Au point que l'inquiétude commence à gagner les rangs du Likoud, son parti, dont les dirigeants s'inquiètent d'une campagne qui ne décolle pas, alors que celle d'Ehoud Barak, l'adversaire travailliste du premier ministre, est bien lancée.

Samedi 27 mars, les trente premiers candidats de la liste du Likoud se sont réunis de toute urgence autour d'Arthur Finkelstein, le conseiller électoral américain de M. Nétanyahou, pour lui faire part de leur désarroi. Les décisions prises n'ont pas été rendues publiques, mais la presse, unanime, croit savoir que les aspirants députés se seraient plaints de la tentation du premier ministre de privilégier sa propre réélection, au détriment de celles des candidats de son parti.

Le reproche n'est pas vain : M. Nétanyahou, dont le sort politique dépend d'un scrutin comparable à celui qui règle l'élection présidentielle française, paraît surtout préoccupé de renforcer son image personnelle. La semaine dernière, il était en Russie, en Ukraine et en Géorgie, voyage interprété par certains comme une démarche destinée à s'attirer les voix des électeurs d'origine russe. Mais le voyage dans l'ex-Union soviétique est tombé à plat, éclipsé par le déplacement de M. Arafat à Washington.

Contrairement à M. Nétanyahou, qui, de notoriété publique, est *persona non grata* à la Maison Blanche, le président de l'Autorité palestinienne y était reçu pour la troisième fois depuis la signature des accords de Wye River, en octobre 1998. S'il n'y a pas encore obtenu la reconnaissance formelle de son droit à proclamer l'Etat palestinien, de nombreux responsables israéliens redoutent que ce ne soit plus désormais qu'une question de temps. Le plus important quotidien d'Israël, *Yediot Aharonot*, affirmait, le 28 mars, que la récente reconnaissance européenne du droit à l'autodétermination du peuple palestinien a été faite en connivence avec les Etats-Unis.

Ces derniers auraient promis qu'en échange d'un report au 1<sup>er</sup> janvier 2000 de la proclamation de l'Etat palestinien – initialement prévue le 4 mai 1999 –, Washing-

ton agirait pour qu'aboutissent les négociations de paix israélo-palestiniennes. Ces informations, convergentes avec les déclarations faites au *Monde* par le ministre palestinien de la coopération internationale, Nabil Chaath (*Le Monde* daté 28-29 mars), soulignent l'isolement diplomatique d'Israël, dont des commentateurs israéliens rendent M. Nétanyahou responsable.

**BILAN SOCIAL**  
Ces manœuvres diplomatiques n'auront qu'un impact limité sur le choix des électeurs. Mais d'autres dossiers ne sont guère avantageux pour le premier ministre. Ce dernier comptait relancer la campagne sur Jérusalem, qui lui avait si bien réussi lors des élections de 1996, lorsqu'il avait accusé son adversaire travailliste de vouloir partager avec les Palestiniens une ville déclarée unilatéralement capitale « *indivisible* » d'Israël. « *Sous mon mandat, se vantait-il, l'OLP a été contrainte de réduire ses activités à Jérusalem-Est.* » Las, le quotidien de centre gauche *Haaretz* vient de publier un rapport officiel disant exactement l'inverse. Attribué aux services secrets israéliens, le document, dont l'authenticité n'a pas été démentie, reconnaît que Jérusalem-Est, où vivent les 200 000 habitants arabes de la ville, échappe en grande partie à l'autorité israélienne, remplacée par l'Autorité palestinienne. Celle-ci y chapeaute de nombreuses struc-

tures, tels une caisse maladie où sont déjà inscrites quelque 15 000 personnes, un réseau d'écoles et des institutions, académiques ou politiques. La tendance est si prononcée que, par souci de réaffirmer la souveraineté israélienne sur toute la ville, le gouvernement, pour la première fois depuis la fondation de l'Etat en 1948, a tenu un conseil des ministres dans les locaux de la municipalité. Le conseil a voté une rallonge financière destinée, notamment, à combler le déficit d'équipements et de services de la partie arabe de la ville. Plus discrètement, le Likoud a décidé de se concentrer sur les autres « *réussites* » du gouvernement

## Trois institutions palestiniennes ferment à Jérusalem-Est

Israël a ordonné, lundi 29 mars, la fermeture de trois institutions palestiniennes à Jérusalem-Est et interdit l'accès de la Ville sainte à deux personnalités palestiniennes. Ces mesures s'inscrivent dans une campagne lancée par le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, pour se présenter, avant les élections du 17 mai en Israël, comme le défenseur de la souveraineté israélienne sur l'ensemble de la ville. Les trois institutions sont le bureau de Jérusalem de l'agence de presse officielle palestinienne Wafa, un bureau du conseiller du président Yasser Arafat pour les affaires chrétiennes, Ibrahim Qandalaft, et un centre de soutien aux prisonniers. Sont interdits d'accès : Ziad Abou Ziadun, un élu de la ville au Conseil législatif palestinien, et Jamil Othman, nommé par M. Arafat « *gouverneur de Jérusalem* ». - (AFP)

Nétanyahou. Si ce dernier peut se prévaloir de quelques succès en matière de lutte contre le terrorisme, grâce aussi à la collaboration des services de sécurité palestiniens, il peut difficilement chanter victorieux sur son bilan social. Pour la seconde fois en six mois, quelque 400 000 ouvriers et employés du secteur public se sont mis en grève pendant plusieurs jours pour réclamer des augmentations de salaire, alors que l'économie israélienne, en pleine récession, connaît un taux de chômage (8,6 %) inconnu sous les gouvernements précédents. La grève a pris fin lundi.

*Georges Marion*

**PUBLICATIONS JUDICIAIRES**  
**Office Spécial de Publicité**  
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex  
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

“Par arrêt en date du 29 Octobre 1998, la Cour d'Appel de PARIS, 11<sup>ème</sup> Chambre (B), a condamné Marie-Claude BROSOLLET et Olivier BROSOLLET, respectivement président du conseil d'administration et directeur général de la société EDITIONS BELIN S.A., ainsi qu'Alexandre MEINESZ, professeur de biologie, au versement de dommages-intérêts en faveur de François DOUMENGE, partie civile, pour avoir, à l'occasion de la publication au mois de Mars 1997 de l'ouvrage édité par la société EDITIONS BELIN S.A. et intitulé “*Le Roman noir de l'algue tuieuse*” - “*Caulerpa Taxifolia contre la Méditerranée*”, commis une faute ouvrant droit à réparation pour la partie civile sur le fondement du délit de diffamation publique envers un particulier prévu par les articles 23, 29 alinéa 1<sup>er</sup> et 32 alinéa 1<sup>er</sup> de la loi du 29 Juillet 1881”. SCP Jacques TREMOLET de VILLERS - Thierry SCHMITZ & Guillaume le MAIGNAN, Avocats à la Cour d'Appel de PARIS, 3, rue Copernic (75116) PARIS.

Par arrêt de la Cour d'Appel en date du 21.06.1995, M. SCHONFELD Jacques, Président de Société a été condamné à 10.000 F d'amende et à la publication dudit arrêt pour des faits qualifiés de dénonciation calomnieuse au préjudice de M. BERMOND Jean-Yves, auxiliaire de Justice. Le Greffier.

Par arrêt de la Cour d'Appel en date du 21.06.95, M. COTTET-DUMOULIN Bernard, Gérant de Société a été condamné à 10.000 F d'amende et à la publication dudit arrêt pour des faits qualifiés de dénonciation calomnieuse au préjudice de M. BERMOND Jean-Yves, auxiliaire de Justice. Le Greffier.

“Par un arrêt rendu le 30 Septembre 1998, la Cour d'Appel de PARIS, saisie par Mmes Huguette KIRBY et May LIVORY, créatrices en arts plastiques, a condamné la société MARIE CLAIRE ALBUM, pour avoir sans autorisation publié leurs oeuvres dans différentes éditions étrangères du journal *100 IDEES*, ou pour les avoir irrégulièrement cédées à des tiers.

En première instance, le Tribunal de Grande Instance de PARIS n'avait retenu la contrefaçon que pour une oeuvre créée par Mme KIRBY, et quatre oeuvres créées par Mme LIVORY. Le Tribunal avait condamné MARIE CLAIRE ALBUM à payer 20.000 F à Mme KIRBY et 100.000 F à Mme LIVORY.

La Cour a retenu un plus grand nombre encore de contrefaçons. Elle a condamné MARIE CLAIRE ALBUM S.A. à payer une provision de 100.000 F à Mme KIRBY et de 150.000 F à Mme LIVORY, en demandant à un expert d'établir le montant intégral de la créance ; enfin, la Cour a ordonné la publication de l'arrêt.”

## BACHELIERS, PRÉPAREZ-VOUS À INTÉGRER UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

**PREP. ISG**

➤ Voie classique : vous préparez aux concours de : HEC, ESSEC, ESCP, ESCI, EDHEC, ISG.  
➤ Voie intégrée : Vous préparez spécifiquement à entrer à l'Institut Supérieur de Gestion [ISG].

Contactez Marion Maury : 8, rue de Lota - 75116 Paris

Tél. 01 56 26 26 26

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**ISG**  
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION  
NEW YORK PARIS TOKYO

## FRANCE

LE MONDE / MERCREDI 31 MARS 1999

**SÉCURITÉ SOCIALE** Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a décidé de lancer une concertation autour du plan d'économies, proposé

par son directeur Gilles Johanet. ● LE PATRONAT, qui brandit la menace de quitter la Sécurité sociale, n'a jamais été aussi près de passer à l'acte. ● JEAN-MARIE SPAETH, président

(CFDT) de la CNAM, explique dans un entretien au « Monde » que son souci est de « lutter contre l'inutile et l'inefficace ». Estimant que tous les déficits conduisent à des prélèvements nou-

veaux ou à une baisse de la couverture maladie, il justifie les mesures d'économies proposées dans le domaine de l'hôpital ou du médicament. ● LA CGT est disposée à jouer le jeu

de la concertation mais récusé la logique du plan. La CFDT est favorable au dispositif tout en prenant en compte les inquiétudes qu'il suscite dans sa fédération de la santé.

## La majorité du patronat souhaite quitter l'assurance-maladie

Alors que les partenaires sociaux engagent une concertation sur le plan d'économies de 62 milliards de francs proposé par le directeur de la CNAM, le débat s'intensifie au sein des instances dirigeantes du Medef sur son retrait du régime paritaire

DEUX MOIS, et le suspense prendra fin. Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) qui a examiné, mardi 30 mars au matin, son premier « plan stratégique », marque le début d'une étape majeure pour le régime paritaire. Fin mai ou début juin, à l'issue de la concertation décidée mardi, et sur la base de ce qui restera du plan destiné notamment à dégager 62 milliards de francs (9,45 milliards d'euros) d'économies par an, le patronat se déterminera : ou bien, le Medef maintiendra ses administrateurs ou bien il quittera pour de bon la CNAM. S'il claque la porte, c'est tout le système paritaire créé en 1945 qui s'en trouvera ébranlé. L'Etat serait alors en première ligne pour gérer plus de 600 milliards de francs.

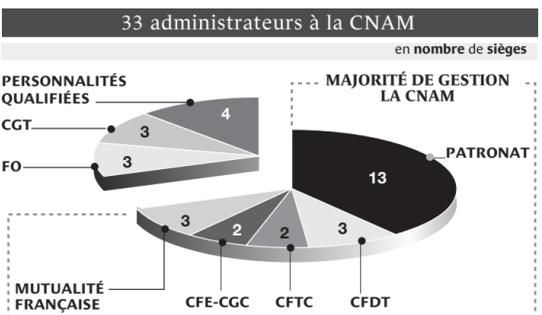
### FORTE PROBABILITÉ

La menace, brandie depuis des mois par le président du Medef Ernest-Antoine Seillière, se précise. « Sur une échelle graduée jusqu'à cinq, la probabilité d'un départ du Medef se situe à quatre », confie un responsable patronal. Pas une réunion, pas un bureau ne se tient dans les locaux de l'avenue Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie sans que le cas de l'assurance-maladie ne soit évoqué. Notamment au sein du « G4 », qui réunit régulièrement M. Seillière, Denis Kessler, patron de la Fédération des assurances et numéro deux de l'organisation patronale, Georges Jollès, vice-président de la CNAM et responsable de la protection sociale du Medef, et Pierre Bellon, PDG de la Sodhexo et représentant des « entrepreneurs de terrain ». Les partisans du scénario de rupture sont désormais majoritaires, bien que parfois leurs motivations diffèrent. M. Seillière lui-même pencherait de leur côté.

Il y a la « ligne Kessler », regroupant ceux qui voudraient porter l'estocade à un régime considéré comme coûteux et incapable de se réformer. Les assureurs privés sont persuadés qu'un retrait du Medef précipiterait la fin du monopole de la « Sécu », leur laissant ainsi les

coudées franches sur un marché convoité depuis longtemps. Les négociations pour la création d'une couverture maladie universelle (CMU) ont convaincu ces derniers de la difficulté de se débarrasser de la tutelle de l'Etat. A leur grande fureur, le projet de loi sur la CMU prévoit en effet que les caisses primaires d'assurance-maladie pourront, elles aussi, participer à la gestion de l'assurance complémentaire des plus démunis...

D'autres lorgnent aussi sur les services aux personnes âgées dont le nombre va croître considérablement dans les prochaines années. Il y a ceux, de plus en plus nombreux, qui estiment que les chefs d'entreprise n'ont plus rien à faire dans un secteur où, contrairement à l'assurance-chômage et aux retraites complémentaires, ils ne pèsent plus sur les décisions. A leurs yeux, le vrai pouvoir est entre les mains du gouvernement et du Parlement. Enfin, une bonne partie de la « base » des entreprises de terrain ne serait pas mécontente de prendre sa revanche sur le gouvernement qui lui a imposé les 35 heures. « C'est une attitude un peu poujadiste bien ancrée dans les régions », reconnaît un des responsables du Medef. « On a



● Le président de la CNAM est élu par le conseil d'administration : Jean-Marie Spaeth (CFDT)

● Le directeur de la CNAM, nommé par le conseil des ministres, est Gilles Johanet, conseiller-maître à la Cour des comptes. Il est à la fois l'œil du gouvernement et l'homme qui applique la politique définie par le conseil d'administration. C'est toute l'ambiguïté et la difficulté de ce poste.

Source : CNAM

changé de nom, présenté notre projet pour les entreprises en octobre à Strasbourg, tout le monde se demande maintenant ce que l'on pourrait bien faire d'autre », ironise un membre du conseil exécutif.

Au sein de cette majorité favorable à une décision radicale, seuls

les partisans de la « ligne Jollès » continuent de militer, avec le vice-président de la CNAM, pour le maintien du Medef dans l'assurance-maladie. C'est, disent-ils, le meilleur moyen de peser sur les décisions politiques : sans les pressions patronales, jamais il n'y aurait

### Jean-Marie Spaeth, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM)

## « Nous avons le souci de lutter contre l'inutile et l'inefficace »

« Quelle méthode de concertation sur le « plan stratégique » la CNAM compte-t-elle privilégier ?

— Aujourd'hui est une étape. Ce plan a eu l'aval du conseil d'administration de la CNAM pour engager un débat avec tous les acteurs du système de soins et les parlementaires. Ensuite, nous réunirons les présidents et les directeurs de caisse pour mobiliser le réseau et donner la parole aux assurés sociaux. Après cette phase de concertation, un conseil d'administration, fin mai ou début juin, arrêtera un texte qui tiendra compte des différents points de vue exprimés.

— Martine Aubry a critiqué ce

plan, notamment pour l'effort de 32 milliards de francs par an demandé à l'hôpital...

— Qu'il y ait des débats fermes avec la ministre de la solidarité, c'est vrai, car les enjeux sont importants. Mais j'ai noté avec une très grande satisfaction l'esprit d'ouverture qu'elle a manifesté. Trois éléments nous rapprochent : le souci de la qualité des soins, celui de la satisfaction de besoins des assurés sociaux et celui de l'efficacité du système. M<sup>me</sup> Aubry nous reconnaît maintenant le droit de faire un « plan stratégique », c'est un élément majeur dans les relations entre l'Etat et l'assurance-maladie.

— Vous dites qu'il faut évaluer les besoins de demain. Mais qu'est-ce qu'il y a de nouveau dans cette idée ?

— Partir des besoins sanitaires de la population pour aboutir à une vision d'ensemble de l'organisation du système de soins, c'est ça qui est nouveau. Depuis vingt ans, en formant les médecins, on se préoccupait davantage des besoins internes de fonctionnement des hôpitaux. Dans certaines spécialités, il y a désormais plus de professeurs que d'étudiants ! Le problème n'est pas uniquement une question d'équilibre financier à court terme, mais de dégager des

marges financières qui permettent de faire face au vieillissement de la population et au progrès technique et médical. Tous les déficits aboutissent à une réduction de la couverture maladie ou à des prélèvements supplémentaires, comme cela a été le cas avec le RDS [remboursement de la dette sociale]. Le RDS, c'est justement un impôt d'indécision, de non prévoyance.

— Mais comment justifiez-vous les 32 milliards de francs d'économies réclamés aux hôpitaux publics ?

— Il y a maintenant plus de quinze ans que le budget global a été mis en place. Le temps est venu de sortir de cette logique et d'arrêter de mesurer les besoins de la population en nombre de lits. Désormais, il faut mesurer les besoins en terme quantitatif, ce qui relève de la planification de l'Etat ; verser des crédits en fonction de l'activité réelle des établissements et de sa qualité ; prendre en compte à part les missions de service public (formation, recherche). Tout cela dans la transparence.

— Pour certains, comme la Fédération hospitalière de France, 32 milliards, ce sont 100 000 à 150 000 suppressions d'emplois...

— Ceux qui affirment gratuitement cela font comme si on ne

changeait rien par ailleurs. Or, les durées moyennes de séjour à l'hôpital ont baissé. On peut redéployer des personnels vers le moyen et long séjour (personnes âgées), où les besoins sont considérables. Il faut redéfinir la place de chaque hôpital ; celle de l'hôpital de proximité n'est plus la même qu'autrefois. En Lozère, les besoins ne sont pas les mêmes qu'en Ile-de-France. Il faut aussi se demander s'il n'y a pas trop de CHU.

— Le plan prévoit que la « Sécu » choisisse les médecins avec lesquels elle passe une convention. Comment un tel système peut-il fonctionner ?

— Il ne s'agit pas de sélectionner les médecins à la sortie des études. Dans les régions excédentaires et dans certaines spécialités, il y aura un volet incitatif avec des prétraitements ou une modulation de la prise en charge de leurs cotisations sociales par les caisses. De plus, les techniques de plus en plus pointues feront l'objet d'une habilitation. Reste la certification tous les sept ans. Cela existe chez les pilotes d'avion, et c'est la communauté scientifique qui en définira les critères. En cas d'échec du praticien, il y aura une seconde évaluation. En cas de nouvel échec, pour des raisons évidentes de qualité et de compétence, il ne pourra

plus être conventionné. L'Etat et l'ordre des médecins le laisseront-ils alors continuer à exercer ?

— Vous souhaitez aussi réformer le mode de remboursement des médicaments...

— Oui, nous sommes le seul pays au monde où les médecins sont obligés de prescrire en marques, alors qu'ils ont été formés à la prescription en molécule. Nous, la « Sécu », nous disons qu'il faut rembourser, à effet thérapeutique identique, sur la base du médicament le moins cher.

— N'agissez-vous pas sous la pression du Medef, qui menace de quitter la CNAM ?

— Avec le Medef, nous avons en commun le souci de lutter contre l'inutile et l'inefficace, mais je vous ferais remarquer que la demande de réforme est portée depuis de longues années par les syndicats et les mutualistes. S'il y a aujourd'hui des analyses partagées, il y aura toujours des conflits d'intérêts entre ceux qui voudront redéployer les cotisations sur de nouveaux besoins (dentaires, personnes âgées...) et ceux qui demanderont une baisse des charges sociales. »

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat et Isabelle Mandraud

## L'avenir de la « Sécu » embarrasse CGT et CFDT

DÉCIDÉMENT, rien n'est simple en matière d'assurance-maladie. La CGT et la CFDT, dont les administrateurs à la Caisse nationale d'assurance-maladie doivent se prononcer, mardi 30 mars, sur le plan stratégique élaboré par son directeur, Gilles Johanet, vont se livrer, en interne, à de subtils numéros d'équilibrisme. Pour résumer, la CGT est contre, mais pourrait voter pour ; la CFDT est pour, mais doit tenir compte des réserves de sa fédération Santé-Sociaux.

Tout en contestant la « logique comptable », voire « assurantielle » du plan Johanet, les administrateurs CGT n'excluent pas de l'approuver, « si ce plan apparaît comme un élément du débat, qui permet aux différents acteurs de faire des propositions », a indiqué Daniel Prada, secrétaire confédéral chargé de la protection sociale. En revanche, la CGT « votera contre » s'il s'agit de se prononcer sur le « contenu du plan », qui prévoit 62 milliards de francs d'économies,

a-t-il ajouté, lundi 29 mars, en présentant ses « propositions alternatives » pour « sortir l'assurance-maladie de l'impasse ».

S'inscrivant dans une logique « totalement différente », la CGT plaide pour une augmentation des dépenses de santé afin de « réduire les inégalités et prendre en compte le vieillissement de la population ». Ainsi, pour la CGT, la politique de santé publique devrait dépendre d'une « planification régionale de l'offre de soins », menée en concertation avec les professionnels de la santé.

L'évaluation préalable des besoins, aujourd'hui « inexistant », serait confiée à des « conférences régionales et nationale de santé », regroupant médecins, élus locaux, services décentralisés de l'Etat, organisations syndicales et caisses d'assurance-maladie. Si elle n'exclut pas des mesures contraignantes pour réguler l'installation des praticiens et si elle ne juge pas absurde l'idée de vérifier les

connaissances médicales des médecins avant de les conventionner, la CGT juge, en revanche, « totalement inacceptable » une modulation des taux de remboursement.

### « DIVERGENCES D'INTÉRÊT »

La CFDT, de son côté, va préciser ses positions lors d'un bureau national confédéral, mercredi 31 mars et jeudi 1<sup>er</sup> avril. Délicat exercice pour Nicole Notat : elle se trouve dans l'obligation de prendre en compte les inquiétudes que suscitent, dans sa fédération Santé-Sociaux, un plan d'orientation stratégique soutenu par la présidence CFDT de la Caisse nationale d'assurance-maladie. Le numéro un de cette fédération, François Chérèque, a rencontré Jean-Marie Spaeth, le président de la CNAM, pour lui faire part de ses interrogations, notamment sur les 32 milliards de francs d'économies attendus du secteur public hospitalier. Sans parler de désaccords,

M. Chérèque évoque « des divergences d'intérêt ». « Nous allons regarder le plan selon trois critères : le maintien de la qualité des soins, le maintien d'un service public de qualité et le maintien global des emplois dans le secteur public hospitalier ».

Pour M. Chérèque « si des redistributions sont envisageables entre régions », elles doivent se faire à nombre total d'emplois inchangé. Citant la comparaison du coût par pathologie entre secteur public hospitalier et cliniques privées que souhaite mettre en place la CNAM, le responsable CFDT indique que ce système revient à « comparer deux producteurs qui n'ont absolument pas les mêmes missions ». Les cadres hospitaliers et directeurs d'hôpitaux, réunis au sein du Syncass-CFDT, sont plus virulents. Le 17 mars, ils avaient qualifié de « provocation » les fameux 32 milliards de francs d'économies.

Alexandre Garcia et Caroline Monnot

(Publicité)

### Lettre ouverte

- à Dominique et Lionel

- à Daniel, André, Michel, Jean et les autres

Les annonces de ces dernières semaines : OPE SG-Paribas, double OPE BNP sur SG et Paribas, privatisation du Crédit Lyonnais, les restructurations et fusions en cours sont lourdes d'inquiétudes pour les salariés.

En laissant aux marchés financiers le soin d'arbitrer entre les différents projets en présence, les menaces sur l'emploi et sur la pérennité du système bancaire français se font plus inquiétantes.

La pertinence industrielle, économique et commerciale s'efface devant les coups de Bourse. Les politiques sociales sont inexistantes et les négociations de branches et d'entreprises ne sont pas menées à la hauteur des attentes des salariés.

Dans ce contexte, l'annonce de la création possible d'un méga-groupe bancaire (SBP) crée une situation de désordre au niveau du système bancaire français. Il le fragilise et le déstabilise. En particulier, il ouvre la porte à une situation incontrôlable permettant l'intervention de groupes bancaires et financiers étrangers et soumettant la stabilité des banques françaises aux aléas des déplacements de capitaux des fonds de pension anglo-saxons.

Il faut mettre un terme à cette situation, prendre les initiatives permettant de mettre à plat la situation du secteur bancaire et de prendre les mesures nécessaires.

Face aux fusions et OPE gérées par les seuls marchés, il est nécessaire de développer des accords de coopération et des partenariats entre établissements bancaires. Ces partenariats doivent permettre de :

- consolider les groupes bancaires nationaux ;
- maintenir les centres de décision en France ;
- relever les défis du marché " domestique " européen ;
- et de disposer d'un secteur bancaire efficace pour l'économie, la croissance et l'emploi.

Il est nécessaire d'accompagner cette politique nouvelle pour les banques de règles françaises et européennes instituant un droit de regard des pouvoirs publics (Parlements, gouvernements) et des instances représentatives dans les groupes bancaires (Comités d'entreprise et de groupe, Comités européens).

Les règles de concurrence dans le secteur bancaire en France, comme en Europe, doivent être précisées afin de préserver les réseaux et les enseignes.

La course à la concentration que générerait la création de méga-groupes bancaires tourne le dos à cette exigence. Dictée par le seul intérêt des marchés, elle mettrait en cause l'intérêt général et celui de la clientèle (particuliers et entreprises) pour lesquels les choix et les conditions de l'affectation des ressources, en particulier la distribution du crédit, sont essentielles. Elle menace, d'ores et déjà, les emplois de milliers de salariés de la profession.

Devant cette situation, les fédérations demandent aux pouvoirs publics de geler les opérations en cours.

En tout état de cause, la loi devrait prévoir l'obligation de présentation d'un volet social dans chaque OPA ou OPE.

Les Fédérations syndicales de la profession, CFDT/CGT/FO/SNB-CGC  
28, Rue des Petits Hôtels - 75010 Paris

Paris le 24 mars 1999.

# La droite cherche à renouveler son opposition au projet de pacte civil de solidarité

Le texte revient en deuxième lecture à l'Assemblée nationale

La proposition de loi sur le pacte civil de solidarité (PACS) revient en discussion devant l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, mardi

LES TÊTES changent mais l'opposition reste aussi vive. La proposition de loi créant le pacte civil de solidarité (PACS), qui revient en deuxième lecture devant les députés, du mardi 30 mars au jeudi 1<sup>er</sup> avril, est un casse-tête pour la droite : comment renouveler le discours anti-PACS ? Certains députés de l'opposition avouent déjà être « un peu saturés » par les débats-fluents, en première lecture. En revanche, toujours aussi motivé, Thierry Mariani (RPR, Vaucluse) a déposé à lui seul quelque deux cents amendements.

La droite a résolu le problème en modifiant le *casting* : Dominique Dord (DL, Savoie) présentera la question préalable, Nicole Catala (RPR, Paris) l'exception d'irrecevabilité, et Henri Plagnol (UDF, Val-de-Marne) proposera le renvoi en commission. Convaincu que la droite a délaissé les problèmes de société, M<sup>me</sup> Catala entend montrer que « la mosaïque de statuts amenée par le PACS concourt à l'instabilité des familles et nuit au développement des individus ».

Le passage du texte au Sénat a aussi changé la donne. Tout en supprimant le PACS, la majorité sénatoriale RPR-UDF-DL a en effet voté la reconnaissance légale du concubinage (*Le Monde* du

20 mars) : celui-ci est « le fait pour deux personnes de vivre en couple sans être unies par le mariage ». La gauche a rétabli le PACS et repris l'initiative sénatoriale, en la précisant : selon la définition adoptée par la commission des lois et la commission des affaires sociales, le 24 mars, le concubinage est une « union de fait caractérisée par une vie commune présentant un caractère de stabilité et de continuité, entre deux personnes, de sexe différent ou de même sexe, qui vivent en couple » (*Le Monde* du 25 mars).

Les porte-parole de l'opposition vont donc s'attacher à montrer que l'irruption du concubinage dans le débat rend le PACS « inutile » et « dangereux ». Chacun à sa manière : M. Dord est hostile à la reconnaissance du concubinage dans le code civil mais favorable à de simples « attestations de vie commune » ouvrant des droits en matière de logement, de succession, etc. « Le travail du Sénat a été utile mais il a, malgré tout, le même défaut que le PACS car il crée un nouveau statut dans le code civil », poursuit le député de Savoie qui redoute, à terme, la revendication de l'adoption par les couples homosexuels. « Comment refusera-t-on aux uns ce que l'on accorde aux autres ? », s'inquiète M. Dord.

En revanche, Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) approuve la définition du Sénat à condition d'y ajouter la mention « quel que soit leur sexe ». « Il ne faut pas être hypocrite, explique-t-il. Sans cette précision, on ne remet pas en cause la jurisprudence de la Cour de cassation. » Celle-ci ne reconnaît en effet le concubinage, et les droits associés, qu'à l'égard des couples hétérosexuels. M. Plagnol juge, au contraire, que ce débat est une « mauvaise querelle ». En résumé, l'opposition RPR-UDF-DL entend ainsi ménager un électorat composite : à la fois concerné, comme tout le monde, par le phénomène des familles recomposées, et traditionnel. La droite se souvient que, lors des débats sur le PACS au Sénat, « Génération anti-PACS », fer de lance de la manifestation du 31 janvier, a distribué des tracts hostiles à la reconnaissance du concubinage.

## MARCHANDAGE

La gauche, de son côté, sort la tête de l'eau. Six mois après le début de la discussion parlementaire, le 9 octobre 1998, le PACS commence à prendre forme. Le texte a été recentré sur le couple du fait de la suppression des franchises. En acceptant d'intégrer le

concubinage dans le PACS, la majorité espère, en outre, avoir mis fin à ses querelles internes. Ainsi, Irène Théry, sociologue, favorable à la reconnaissance de l'union libre, a été auditionnée par la chancellerie et par les deux rédacteurs de la proposition de loi, Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et Patrick Bloche (PS, Paris), de même que Jean Hauser, auteur du pacte d'intérêt commun. Le PACS a été passé au peigne fin au groupe socialiste du Sénat. En séance, Elisabeth Guigou, garde des sceaux, devrait donc proposer quelques amendements « techniques » sur l'indivision, par exemple.

« C'est le bonheur ! », résume un conseiller de la ministre. Enfin, presque : en commission, le 24 mars, les députés ont supprimé le délai de deux ans pour bénéficier des avantages en matière successorale. Le gouvernement serait prêt à donner un avis favorable à cet amendement « en échange » d'une diminution du montant de l'abattement – fixé, en première lecture, à 300 000 francs en 1999 et 375 000 francs en 2000 – à 250 000 francs. Le point est toujours en discussion...

Clarisse Fabre

# A la Hague, M. Séguin exprime son « admiration » pour le nucléaire français

LA HAGUE, LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche)

de notre envoyée spéciale

Les manifestants haineux ont laissé la place à un comité d'accueil déferlant ; les jets d'œufs et de mottes de terre ont été délaissés au profit d'un hospitalier buffet ; et les invectives l'ont cédé à la courtoisie : la visite de Philippe Séguin à l'usine de retraitement des déchets nucléaires de la Hague, dans la Manche, lundi 29 mars, se voulait l'exact opposé de celle de Daniel Cohn-Bendit, le 19 janvier. Autant la présence du député des Verts avait pour toile de fond la volonté d'ouvrir le débat sur la politique énergétique française, autant celle du chef de file de la liste RPR-Démocratie libérale avait pour objectif d'apaiser d'éventuelles craintes.

« Je suis là pour exprimer ma confiance dans la filière française », a déclaré M. Séguin, les pieds campés sur des conteneurs de résidus vitrifiés en phase de refroidissement. « Pourquoi voudriez-vous que les milliers de gens qui travaillent dans cette usine de retraitement et qui font l'honneur de la France n'aient comme seul écho de l'extérieur que la raillerie et les critiques ? Il est normal que certains viennent dire aussi leur admiration », a ajouté le président du RPR, sans jamais mentionner le nom de M. Cohn-Bendit.

Après la visite mouvementée du chef de file des Verts, la Hague est d'ailleurs en passe de de-

venir une étape obligée de la campagne européenne. M. Séguin et François Bayrou, qui conduira sa propre liste pour le compte de l'UDF, avaient fait connaître le même jour leur souhait de se rendre sur place le 29 mars, ce que la direction de l'usine s'était empressée de faire savoir. Devant le risque de téléscopage, le président de l'UDF a finalement préféré changer ses projets et annuler sa venue. M. Séguin ne s'est pas privé d'ironiser sur cette péripétie, à Saint-Lô, à l'occasion d'un déjeuner avec les élus et responsables locaux du RPR et de Démocratie libérale. « Nous, on a maintenu notre décision. Quand on a décidé, on a décidé, et bien nous en a pris : on se retrouve tous seuls », a-t-il observé.

## « FERMETURE INOPINÉE DE SUPERPHÉNIX »

Ce petit épisode entraine assez bien dans l'un des axes de campagne choisis par M. Séguin, qui consiste à se présenter comme la liste d'union de l'opposition et, de ce fait, comme le seul véritable adversaire de la majorité. C'est ainsi que le chef de file du RPR et de Démocratie libérale n'entend accepter, en fait de débat télévisé dans cette campagne, qu'un face-à-face avec François Hollande. Toute formule avec d'autres ou de débat à quatre, à six ou à davantage de protagonistes est d'avance récuse. Partant, à travers la thématique de la politique

énergétique et du rôle des Verts, c'est d'abord au gouvernement de Lionel Jospin que s'en est pris M. Séguin.

Après avoir mis le président de la République à l'abri – « Cette élection ne saurait se transformer en un référendum (...) sur la politique européenne du chef de l'Etat » –, le président du RPR a expliqué à quelques militants réunis, le soir, au Mont-Saint-Michel, qu'avec les européennes, « il s'agit de savoir si les électeurs français donneront un quitus au gouvernement pour poursuivre une politique qui ne nous prépare pas à jouer dans l'Europe de demain un rôle de premier plan, ou s'ils lui adresseront au contraire l'avertissement (...) sans frais qu'il mérite de recevoir pour son action ».

Pour M. Séguin, l'action du gouvernement est « dictée par la nécessité de préserver les équilibres internes de la majorité au détriment, trop souvent, de ce qui serait l'intérêt national » et « orientée vers la satisfaction des clientèles (...) présumées utiles à la perspective de l'élection présidentielle ». Le président du RPR a reproché à M. Jospin d'avoir « brutalement rompu par la fermeture inopinée de Superphénix » le « consensus de quarante ans sur lequel reposait la politique énergétique » sacrifiée « sur l'autel de l'alliance avec les écologistes ».

Cécile Chambraud

# Polémique autour de la prime aux 35 heures accordée par le conseil général du Finistère

LE CONSEIL général du Finistère va décidément loin dans son souci d'aider à la mise en œuvre de la réduction du temps de travail. Lors d'une délibération passée, alors, inaperçue, l'assemblée départementale présidée par Pierre Maille (PS), maire de Brest, a adopté, le 28 janvier, un dispositif particulier pour encourager le développement du mandatement syndical dans les petites entreprises. Pour 1999, une enveloppe de 500 000 francs (76 224 euros) a été dégagée, à répartir entre les organisations syndicales représentatives.

Toutefois, du fait des modalités de répartition de cette somme, ce dispositif est aujourd'hui au centre de toutes les polémiques. Et pour cause : l'aide financière doit être répartie entre les organisations syndicales représentatives « au prorata des accords conclus » par mandatement, selon le texte voté par le conseil général. Or la notion d'accords conclus introduit un sérieux biais : elle n'autorise l'octroi de l'aide qu'aux organisations syndicales dont les mandats sont parvenus à un accord. Dès lors, l'aide ainsi allouée prend des allures de « prime à la signature ».

Prenant acte de remarques du Conseil constitutionnel et soucieux d'éviter toute discrimination

injustifiée, le ministère de l'emploi et de la solidarité avait, dans une lettre du 2 novembre 1998, précisé les conditions d'octroi de l'aide nationale, consentie par le gouvernement aux organisations syndicales représentatives, pour aider à la formation des salariés mandats. Les services de Martine Aubry ont ainsi prévu d'attribuer une aide forfaitaire aux cinq grandes confédérations, complétée par une somme proportionnelle au nombre de salariés mandatés, formés et ayant « participé à la négociation ».

Selon FO, l'aide votée s'apparente « à une subvention déguisée à la CFDT »

Le dispositif mis en place par le conseil général du Finistère ne s'inspire pas de ce schéma, au grand dam de la CGT et de FO. Pour Marc Hébert, responsable de l'union départementale FO, « avec ce système, on subventionne la fin et non les moyens ». « Rémunérer les syndicats en fonction du nombre d'accords signés, explique-t-il, re-

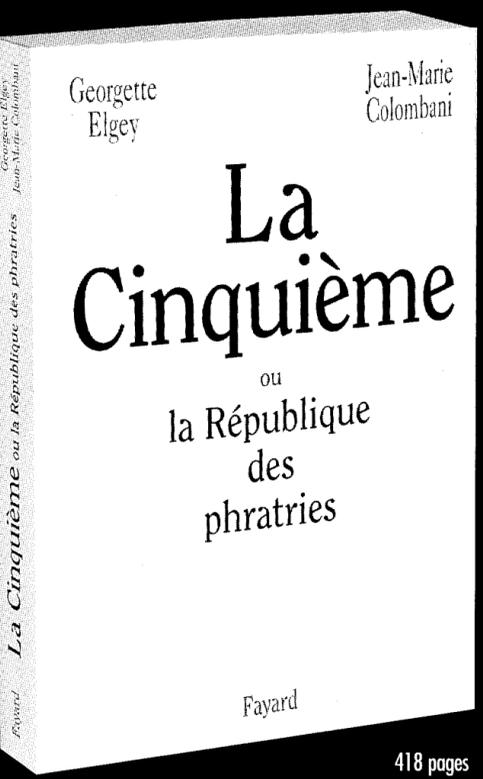
vient à transformer les organisations syndicales en agents subsidiaires de l'Etat et en chasseurs de prime. » Selon FO, l'aide votée s'apparente « à une subvention déguisée à la CFDT ».

De son côté, la CGT, tout en appréciant l'intention, émet « de fortes réserves quant aux critères d'attribution ». « Nous ne voulons pas nous engager, au motif d'obtenir des moyens financiers, dans une course entre organisations syndicales pour obtenir uniquement un nombre d'accords, tout en ignorant les contenus », indique, fermement, Thierry Gourlay, de l'union départementale CGT dans une lettre adressée, mercredi 24 mars, au conseil général.

« C'est un dispositif destiné à amplifier les négociations », explique, pour sa part, le cabinet de Pierre Maille, qui se défend de toute intention maligne. « L'objectif n'a jamais été d'instaurer une prime à la signature », insiste l'entourage de M. Maille en indiquant qu'un bilan d'étape est prévu à la mi-juin. « Si le dispositif a été mal conçu, on étudiera les choses à ce moment-là. » En attendant, FO a demandé au préfet un contrôle en légalité et se réserve le droit de saisir le tribunal administratif.

Caroline Monnot

# Une synthèse pour les 40 ans de la V<sup>e</sup> République



Les auteurs ont entrepris de récapituler les quarante années de la V<sup>e</sup> République : ils passent en revue les principaux aspects de l'action des gouvernements, et décrivent les transformations de la France depuis 1958. Comme tel, le livre mérite déjà attention. Plus encore par les réflexions qu'il suscite.

René Rémond, *le Monde*

Brillant, rapide, émaillé, souvent, d'observations qui font mouche, le bilan thématique des quatre dernières décennies brossé, à grands traits, par l'historienne et par le directeur du Monde vaut autant comme diagnostic que comme symptôme.

Alain-Gérard Slama, *le Figaro*

**FAYARD**

**POLICE** Les principaux syndicats de policiers protestent depuis plusieurs jours contre un jugement du tribunal de Versailles qui a condamné cinq fonctionnaires dont l'un a

été écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. Reconnus coupables de « violences » et « agressions sexuelles », ces cinq policiers auraient, selon le jugement, commis

des faits « qui contreviennent aux principes constitutifs d'un Etat de droit » à l'encontre de deux trafiquants de drogue placés en garde à vue en 1991. Regrettant le manque

de sérénité de la justice dans cette affaire, un responsable du Syndicat national des officiers de police a déclaré qu'« un problème grave est posé : il faut assurer la protection

des officiers de police judiciaire dans leur travail ». Jean-Pierre Chevènement a, pour sa part, déclaré « comprendre l'émotion » qui s'est exprimée dans les rangs policiers.

## Les syndicats de policiers poursuivent leur fronde contre la justice

Unanimes, les organisations syndicales protestent contre un jugement du tribunal de Versailles qui a condamné, le 25 mars, cinq fonctionnaires, jugés coupables de s'être « livrés à des violences particulièrement graves ». Jean-Pierre Chevènement a déclaré « comprendre » leur émotion

**APRÈS PARIS** et Bois-d'Arcy, Marseille. Une nouvelle manifestation de policiers en colère a cette fois pris pour cible Jean-Pierre Chevènement, lundi 29 mars, devant la mairie de la préfecture des Bouches-du-Rhône. Hurlant des sirènes de voitures de police, cris de protestation, le ministre de l'intérieur a été le témoin direct d'un mécontentement qui ne cesse de monter contre le jugement rendu, jeudi 25 mars, par le tribunal correctionnel de Versailles (Yvelines). Venu signer un contrat local de sécurité, M. Chevènement s'est heurté à l'animosité d'une centaine d'agents de police judiciaire. Ceux-ci protestaient contre le sort réservé à cinq de leurs collègues par la justice.

Reconnus coupables de « violences » et « agressions sexuelles » contre deux trafiquants de drogue au cours d'une garde à vue en 1991, ils ont été condamnés à des peines de deux à quatre ans d'emprisonnement (*Le Monde* du 27 mars).

L'un d'entre eux, le commandant Bernard Hervé, quarante-neuf ans, a fait l'objet d'un mandat de dépôt à l'audience. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines), et a aussitôt déposé une demande de mise en liberté. Les cinq policiers ont tous fait appel du jugement du tribunal de Versailles.

### DÉPÔTS DES ARMES DE SERVICE

Le mécontentement des fonctionnaires s'est traduit par des mouvements de dépôts des armes de service en région parisienne et en province ainsi que par le retrait des habilitations d'officiers de police judiciaire, dès vendredi 26 mars. Pendant la journée de lundi, plusieurs délégations emmenées par les représentants des trois principaux syndicats d'officiers, le Syndicat national des officiers de police (SNOP), Synergie-officiers, et le Snuip affilié à l'Unsa-police, ont été tour à tour reçues par Jean-Pierre Dintilhac, procureur de la République de Paris, et par la direction

générale de la police nationale. Ces organisations ont décidé de s'organiser en intersyndicale, et de faire circuler dans toute la France une motion de soutien aux cinq policiers condamnés. Le document se réclame d'une action menée « dans la sérénité », et prévoit d'engager « des actions de sensibilisation des différentes autorités administratives et judiciaires ».

Dans ses attendus (*lire ci-dessous*), le tribunal correctionnel de Versailles avait considéré qu'Ahmed Selmouni, cinquante-quatre ans, et Abdelmajid Madi, quarante-trois ans, interpellés dans le cadre d'une affaire de trafic de stupéfiants, ont bel et bien été victimes des policiers « qui se sont livrés à des violences organisées et particulièrement graves ». Le jugement précise que ces actes commis par des fonctionnaires d'autorité « contreviennent aux principes constitutifs d'un Etat de droit. Ils ne peuvent recevoir aucune justification ».

Les syndicats d'officiers contestent unanimement le point de vue du tribunal. Les lésions constatées par les médecins pendant la garde à vue, puis lors de l'incarcération de Selmouni et Madi, proviennent, selon eux, de l'interpellation mouvementée des deux trafiquants. Celle-ci est d'ailleurs consignée sur des procès-verbaux établis pour « rébellion ». Le tribunal de Versailles n'a pas jugé convaincante cette version des



faits. Il a préféré retenir la version concordante des parties civiles, bien qu'elle soit entachée de quelques invraisemblances. A l'audience, les policiers, qui n'avaient pas fait l'objet de sanctions administratives depuis 1991, n'ont opposé à leurs accusateurs que « silence et dénégations sans donner la moindre explication de leurs agissements », indique le jugement.

Le détonateur du mouvement de protestation a toutefois été, selon les syndicats, l'incarcération du

commandant Hervé. « Rien ne la justifie », déclare Bruno Beschizza, le secrétaire général de Synergie-officiers. *En écrouant notre collègue, la justice a provoqué un désordre public. Il présente toutes les garanties de représentation. Il est père de deux enfants. Il n'allait pas s'enfuir avant le résultat de son appel. Pourquoi l'a-t-on mis en prison ?*

D'autres condamnent une instruction menée, selon eux, uniquement à charge, au détriment des droits de la défense. Ce déséqu-

ilbre défavorable aux policiers aurait pour cause l'enquête menée parallèlement par la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg (Bas-Rhin) sur plainte de l'une des deux victimes pour faits de torture et durée excessive de la procédure. Celle-ci a été examinée, jeudi 18 mars. L'arrêt ne devrait pas être rendu avant quelques mois. « Dans cette affaire, la justice française n'a pas été sereine, estime Olivier Poli, secrétaire général du SNOP-Ile-de-France. Un problème grave est posé : il faut aussi assurer la protection des officiers de police judiciaire dans leur travail. »

### DEMANDE D'AUDIENCE

Les syndicats d'officiers souhaitent désormais ne pas attiser la colère de leurs adhérents. « Ne rien faire qui puisse nuire aux collègues avant l'examen de leur appel », est le principal mot d'ordre lancé par l'intersyndicale. Cette dernière a demandé une audience aux ministres de l'intérieur et de la justice. Le ministère de l'intérieur reste prudent. A Marseille, Jean-Pierre Chevènement a déclaré « comprendre l'émotion » qui s'est exprimée dans les rangs policiers.

Il s'est toutefois retranché derrière la décision de justice, en précisant qu'« il appartiendra à la juridiction d'appel de déterminer si les faits sont avérés ».

P. Ce.

### COMMENTAIRE

#### UN MAUVAIS COMBAT

Un pour tous, tous pour un. Les syndicats des officiers de police, d'ordinaire divisés, se sont retrouvés aussi unis que les mousquetaires d'Alexandre Dumas pour condamner le sort réservé à leurs cinq collègues, reconnus coupables de violences policières par le tribunal de Versailles. Dans le concert unanime de protestations, pas une voix ne s'est élevée pour s'interroger, ne serait-ce qu'à demi-mot, sur les circonstances d'une garde à vue particulièrement douloureuse. Les deux prévenus transformés en plaignants ont été, pour le moins, atteints de multiples blessures et contusions, en dépit du principe déontologique - et démocratique - qui veut que l'on quitte un commissariat de police dans l'état dans lequel on y est entré. Naguère soucieuses de veiller au bon respect de cette règle élémentaire, les organisations syndicales ont, cette fois, décidé d'en-

fourcher un autre cheval de bataille. Le jugement du tribunal de Versailles menace, selon eux, le travail chaque jour plus difficile des officiers de police judiciaire. Nul ne songe pourtant à remettre en cause cette réalité, celle d'un métier confronté à une délinquance de plus en plus violente et protéiforme. Ouvrez-t-elle pour autant un droit à l'impunité, valable en toutes circonstances ?

En prenant la responsabilité de défendre sans nuances les cinq policiers condamnés en première instance par la justice, les syndicats font courir le risque d'une banalisation de pratiques aussi illégales qu'inadmissibles. Le respect scrupuleux de la déontologie, en particulier vis-à-vis des personnes gardées à vue, est un élément consubstantiel d'une conception démocratique de la police. Les syndicats de policiers se trompent de combat : en voulant à tout prix soutenir des fonctionnaires auteurs de pratiques inexcusables, ils affaiblissent l'institution dont ils devraient être les meilleurs garants.

Pascal Ceaux

## Des faits « qui contreviennent aux principes constitutifs d'un Etat de droit »

**DANS SES ATTENDUS**, le tribunal correctionnel de Versailles (Yvelines) motive ainsi la condamnation des cinq policiers poursuivis pour des violences sur deux prévenus de trafic de drogue pendant leur garde à vue :



### VERBATIM

« Le récit de ce qu'a subi chacune des parties civiles démontre que les policiers se sont livrés à des violences organisées et particulièrement graves. Ainsi, après avoir reçu un premier coup de poing dans sa chambre d'hôtel, Ahmed Selmouni a été victime de deux séances d'interrogatoire particulièrement violentes au cours desquelles il a été frappé à coups de poing et de matraque sur tout le corps et sur la tête, ses pieds ont été

écrasés par un policier, il a été tiré par les cheveux à plusieurs reprises et dans un couloir pendant que d'autres policiers essayaient de le faire tomber. Il a subi des menaces à l'aide d'une seringue et de deux chalumeaux allumés. Il a été victime d'atteintes sexuelles consistant pour un des policiers à approcher son sexe de sa bouche et à lui demander de le sucer, puis, devant son refus, à uriner sur lui, et en outre d'être contraint de se déshabiller et de se mettre à genoux, un des policiers s'asseyant sur lui pour le forcer à rester dans cette position.

» En ce qui concerne Madi, il a d'abord été frappé d'un coup de poing sur la bouche lors de son transport au service, puis a subi un interrogatoire extrêmement violent où il a été tour à tour frappé à coups de poing et de matraque, dans les

testicules et sur tout le corps, ainsi qu'à petits coups répétés sur le crâne pendant toute sa durée.

» Ces faits ont été commis par des fonctionnaires de police, dépositaires de l'autorité publique et à ce titre chargés d'assurer l'ordre et la sécurité des citoyens dans le respect des règles protectrices des droits de l'homme. Ils sont de ceux qui heurtent profondément l'ordre public et contreviennent aux principes constitutifs d'un Etat de droit. Ils ne peuvent recevoir aucune justification.

» Face aux déclarations des victimes, les fonctionnaires de police n'ont opposé que silence et dénégations sans donner la moindre explication de leurs agissements.

» Le tribunal estime en conséquence qu'il doit faire une application exemplaire de la loi pénale. »

## Dix-huit ans de réclusion pour avoir tué par passion près du Coron-de-l'Amour

### DOUAI

de notre envoyé spécial

Il tremble. Des membres inférieurs, avait noté le juge d'instruction. De tout son corps, remarquent maintenant les jurés de la cour d'assises du Nord. A Georges Faure, cinquante-huit ans, les calmants n'offrent plus une once de quiétude.

Entre Feignies et Longueville, à la frontière franco-belge, la passion a rongé il y a trois ans la vie de ce petit patron de café-carburants. Un homme « de bon aloi », « courageux », « agréable et bon commerçant », disent ses anciens clients. Mais où sont passés l'entrain et la gaieté du serviteur d'antan qui offrait un porto à ses fidèles ou joignait des chocolats à l'addition ? Vestige d'un temps où l'on dit qu'il était plutôt séducteur, sur son visage barré de lunettes en fer, une fine moustache surplombe la lèvre supérieure. Mais l'homme, fort amaigri, a aujourd'hui le teint sombre.

Georges Faure a taillé sa vie à force de labeur. Enfant de Pessac (Gironde), fils d'une crémère et d'un artisan maçon, cet ancien chauffeur routier a reçu une éducation stricte. Son travail a été sa réussite. « Le moteur de sa vie », dit une psychologue.

Ainsi, marié en 1972, il a tissé avec son épouse une relation d'affaires bien plus que d'affection. A la station, qui bruit de la vie des fron-

taliers et qui appartient à sa femme, le couple a adjoint, sous la marque Léonidas, un magasin de chocolats. Ce furent quinze, seize heures de travail quotidien. Une seule sortie, chaque année, au Grand Prix de Belgique de formule 1. Et des économies amassées jour après jour, qu'ils ont fait fructifier au Luxembourg. Sa moitié tenait la comptabilité. « Je n'ai jamais pu lui donner d'enfants. J'étais stérile. Je n'ai pas été bonne épouse », pense aujourd'hui cette femme de cinquante ans.

### « JE NE COMPRENAIS PAS »

Et ce fut une première aventure avec l'une de ses vendeuses. Nathalie, vingt-deux ans de moins que lui. Vite interrompue. Puis une deuxième liaison avec une autre de ses employées : elle aussi Nathalie, elle aussi vingt-deux ans de moins que lui. Une femme de ménage, avec deux enfants, tout juste divorcée.

Pour le quinquagénaire, ce fut l'amour fou. « Il parlait de mariage, dit son ex-épouse, d'avoir un enfant. Il lui payait des tas de choses. Ses enfants l'adoraient. » Les experts : « C'était comme si Georges Faure, auparavant, avait fait des réserves d'affection. » Des économies forcées d'amour. Mais l'idylle ne dura pas bien plus qu'un an.

Car, alors qu'il divorçait de sa femme, le patron du café-carbu-

rants sentit, au début 1996, Nathalie se détacher de lui. « Je ne comprenais pas », répète-t-il inlassablement. Il était devenu « possessif », « jaloux », expliquent des témoins. « Il était continuellement derrière elle. »

Et vint le printemps noir. Le 3 mars 1996, « pour la fête des grands-mères », il se fit dérober dans son magasin le sac où se trouvait l'intégralité des économies qu'il venait de retirer, soit 11 millions de francs belges (1,8 million de francs). « Trente années de travail, dit-il, parties en deux minutes de temps. » Un proche : « Il était anéanti. » Et Nathalie qui s'en allait.

Le 20, lendemain de la fête Saint-Joseph à Maubeuge, on le retrouva chez lui, dans le noir, une boîte de Kleenex à la main. Magasin clos. Georges Faure s'enfermait, ne mangeait plus, ne dormait plus. « J'avais besoin que d'elle », dit-il. Le 21, un médecin belge se rendit à ses côtés : « Il faisait des grands gestes, il pleurait de rage, il se cognait dans les meubles. » Le médecin parla menta. Piqûre de Valium contre un coup de fil à Nathalie. Le docteur accepta. Elle confirma qu'elle ne voulait plus revenir. Elle envisageait de refaire sa vie avec son ancien mari. Dans un état de « désarroi intense », traînant « une souffrance psychique », qui plonge la cour d'assises dans un débat d'experts

sur l'« altération du discernement » (qui peut atténuer la peine), Georges Faure partit, armé, le 22 dans la soirée, vers le domicile de sa jeune ex-compagne, près d'un lotissement baptisé Le Coron-de-l'Amour. Dans le salon, dira-t-il aux enquêteurs, Nathalie et son ancien mari s'embrassaient. « Je ne voulais pas tirer. Je n'étais plus moi-même. » Mais sur l'ancien mari et Nathalie, il vida son revolver. A bout portant. Un témoin précise : « Au moment de la publicité qui finit le feuilleton et avant les informations. »

Un beau-frère de Nathalie, voisin, chassa le criminel au fusil. Alors Georges Faure s'enfuit par la chaussée Brunehaut, rectiligne, dont le traité de Nimègues, au XVII<sup>e</sup> siècle, fit une frontière. Chez sa sœur, à Mons en Belgique, il appela un ami gendarme belge pour qu'il vînt l'« intercepter ». « J'ai pas voulu la tuer », assure-t-il une fois encore, oubliant, implicitement, la mort de l'ex-mari de Nathalie. « Il ne parle encore que d'elle », dit son ex-épouse qui le visite en prison, où il tenta de se suicider.

Vendredi 26 mars, l'avocat général demanda vingt ans. Les jurés retiennent la préméditation, condamnant à dix-huit. Et abandonnent définitivement Georges Faure à sa passion et à ses tremblements.

Jean-Michel Dumay

## Les douaniers du Nord effectuent une saisie record d'ecstasy

**584 290 COMPRIMÉS** d'ecstasy, ont été saisis, vendredi 26 mars près de Dunkerque, par les douaniers du Nord à bord d'un poids lourd britannique. Selon René-Claude Philippe, directeur régional des douanes, il s'agit de la plus importante saisie d'ecstasy jamais effectuée en France. Trente-neuf kilogrammes et demi de cocaïne, 171,5 kg d'herbe de cannabis et 239,9 kg de résine de cannabis ont également été saisis à cette occasion. La valeur totale de cette « cargaison » s'élèverait à « un peu plus de 92 millions de francs » (14,03 millions d'euros). Le conducteur, de nationalité britannique, a été placé en garde à vue, et devait être déferé, mardi 30 mars, au parquet de Dunkerque.

### DÉPÊCHES

**■ LIBERTÉS : la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)** a diffusé, lundi 29 mars, un communiqué dénonçant « la divulgation d'un annuaire local des chefs et cheftaines scouts d'Europe et son utilisation par des publications liées à des mouvements d'extrême droite ». La CNIL avait été saisie, en novembre 1998, par les parents d'un mineur, membre des scouts d'Europe, qui avait reçu à son domicile « un catalogue de vente par correspondance édité par la société d'études et de relations publiques (SERP), comportant notamment des livres et disques évoquant la période nazie et un exemplaire du journal Français d'abord, le magazine de Jean-Marie Le Pen ». La CNIL précise qu'elle a transmis sa délibération au parquet de Nanterre (Hauts-de-Seine).

**■ DIFFAMATION : Marie-Christine Blandin, ancienne présidente (Verts) de la région Nord - Pas-de-Calais**, a été condamnée, lundi 22 mars, par le tribunal correctionnel de Paris, pour diffamation à l'encontre d'un élu du Front national, François Porteu de La Morandière. M<sup>me</sup> Blandin avait affirmé, le 1<sup>er</sup> mars 1998, sur TF 1, que M. Porteu de La Morandière avait bénéficié de « voyages en Chine » aux frais du conseil régional, ce qui était faux.

**■ MEURTRES : les cadavres de deux hommes, ligotés et enveloppés dans du plastique**, ont été découverts, samedi 27 mars, dans un pavillon « squatté » d'Argenteuil (Val-d'Oise). Les décès seraient dus à des coups très violents, peut-être portés à l'aide d'une pelle de jardinage. Il semblerait qu'un couple, qui vivait sur place avec deux chiens, ait quitté les lieux depuis plusieurs jours. L'enquête a été confiée à la section criminelle de la police judiciaire de Versailles.

## L'auteur de « La Françafrique » poursuivi en diffamation à la demande de M. Pasqua

François-Xavier Verschave a affirmé, dans un ouvrage sur les relations franco-africaines, que l'ancien ministre de l'intérieur avait échangé le terroriste Carlos contre un appui au régime islamiste soudanais

**SAISIE** à la demande de Charles Pasqua, la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris a examiné, lundi 29 mars, un dossier de « diffamation publique envers un membre du gouverne-



PROCÈS

ment » portant sur les conditions de la remise du terroriste Carlos aux policiers de la DST, le 14 août 1994 à Khartoum, par le régime islamiste du Soudan. M. Pasqua est en effet mis en cause dans un livre de François-Xavier Verschave, *La Françafrique*, publié en avril 1998 aux éditions Stock.

Pour M<sup>e</sup> Edgard Vincensini, avocat de M. Pasqua, partie civile au procès, l'ancien ministre du gouvernement d'Edouard Balladur a été « accusé de complicité de crimes contre l'humanité » et d'« avoir rompu la solidarité gouvernementale afin de poursuivre un intérêt personnel ». Trois phrases de l'ouvrage sont mises en exergue : « Le ministre de l'intérieur n'a pas hésité à "couvrir" l'échange du terroriste amarti Carlos, établi à Khartoum, contre un appui aux opérations de "nettoyage ethnique" du régime soudanais, écrit le président de Survie, association de lutte contre la faim. Qu'un ministre de l'intérieur ait pu mener, à l'aide de ses réseaux personnels, sa propre politique africaine et arabe, nous en disait long sur le démantèlement de la politique franco-africaine. Et la révélation des tractations qui permettent la capture de Carlos achevait de nous ouvrir les yeux sur l'avisement de cette politique. »

L'ancien directeur de la DST,

Philippe Parant, a accepté de témoigner en faveur de M. Pasqua, en considérant que « cela ne rentrait pas dans le cadre de [son] devoir de réserve ». L'ancien préfet a catégoriquement rejeté l'existence d'un « marché de la honte », préférant parler de « discussions » avec les autorités soudanaises. « Quatre à cinq mois » avant la remise de Carlos, a-t-il expliqué, le service français de contre-espionnage s'est appuyé sur « un dossier solide » pour convaincre ses interlocuteurs : « Les Soudanais n'ont plus pu nier que Carlos était bien à tel endroit, qu'il circulait dans telle voiture, rencontrait telle et telle personne. » Arguant qu'Illich Ramirez Sanchez n'avait rien d'un islamiste, la DST a souligné que la « complicité de Carlos devant la justice française » améliorerait « la réputation et le positionnement du Soudan [accusé, par les Etats-Unis notamment, d'être un sanctuaire du terrorisme] sur la scène internationale ». Mais les « discussions », a assuré M. Parant, n'ont « jamais » abordé la question du « nettoyage ethnique ».

### « RÉSEAUX PERSONNELS »

Deux anciens ministres du gouvernement Balladur ont aussi apporté leur témoignage à M. Pasqua. Interrogé à l'audience sur une éventuelle aide financière française visant à « remercier » la dictature islamiste de la livraison de Carlos, Edmond Alphandéry, ancien ministre de l'économie, a indiqué, après avoir « vérifié » le volume des aides et annulations de dettes sur la période, que « rien ne permet de le penser ». Par écrit, l'ancien ministre de la coopération, Michel Roussin, a simplement assuré que

« le ministère de l'intérieur n'était en aucune manière partie prenante à la politique étrangère de la France ».

A l'audience, M. Verschave a déploré que « la France se soit alliée à un régime menant une guerre civile abominable qui a fait deux millions de victimes » au Soudan. « Moins de quinze jours avant l'arrestation de Carlos, et peu de temps après, Hassan Tourabi [l'éminence grise du régime de Khartoum] est venu voir M. Pasqua à Paris ». A la suite de ce « marchandage », le gouvernement français « a aidé à empêcher que le Soudan soit expulsé du FMI (Fonds monétaire international) », a notamment expliqué M. Verschave, défendu par M<sup>e</sup> Antoine Comte.

Directeur de recherche au CNRS et conseiller au ministère des affaires étrangères, Jean-François Bayart a souligné le rôle joué au Soudan par « les réseaux Pasqua » et par certains services – « la DST, la DGSE et d'autres services du ministère de la défense ». Selon lui, « la mise en œuvre de la politique étrangère de la France au Soudan par le Quai d'Orsay a souvent été parasitée ou contournée par l'action très largement autonomisée de ces réseaux personnels et de ces services ».

L'avocat de M. Pasqua a réclamé 5 millions de francs (760 000 euros) de dommages-intérêts à l'auteur de l'ouvrage et à son éditeur. Le représentant du ministère public, Vincent Lescloux, a estimé que le tribunal, présidé par Martine Ract-Madoux, « pourra entrer en voie de condamnation ». Jugement le 17 mai.

Erich Inciyan

## Un Livre blanc de la Ligue nationale contre le cancer donne la parole aux malades

Plusieurs mesures sont réclamées au gouvernement

Remis mardi 30 mars au secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, un Livre blanc de la Ligue nationale contre le cancer – intitulé *Les Malades*

*prennent la parole* – aborde, en donnant directement la parole aux patients, l'ensemble des problèmes rencontrés par les cancéreux.

ment la personne va réagir. Il faut qu'on essaye de faire une information la plus complète possible sans traumatiser la personne. »

Pouvoir le dire n'est pas toujours chose facile pour la personne atteinte : « J'aimerais que lorsque je dis cancer, on me voit autrement que morte. » Cette volonté de vivre s'exprime dans le combat engagé dans sa première partie, les témoignages formulés au cours des réunions qui ont rassemblé, entre septembre et novembre 1998, trois mille malades, dont mille trois cents pour la seule journée nationale du 28 novembre. Les propos rapportés disent tout, du choc du diagnostic à la vie après le cancer, des rapports avec les soignants aux difficultés administratives, sociales et économiques. Le ton est, selon les cas, vif, coléreux, scandalisé, effondré, combatif, digne.

« Certains propos exprimés pourront susciter, chez les professionnels de santé, et en particulier les médecins, de l'incompréhension, peut-être du découragement, prévient l'introduction du livre. Qu'ils ne se trompent pas. C'est d'abord le cancer qu'ils agressent. » On retrouve, en effet, le récit des évitements du mot « cancer » par certains médecins : « Pendant six mois, il y a eu des scanners, des biopsies, des analyses ; on ne m'a jamais dit : "C'est peut-être un cancer." Je l'ai su le jour de l'opération, mon mari aussi. » Pire encore, certaines annonces pour le moins maladroites : « Mon épouse a eu un cancer du sein. Sa gynécologue lui a annoncé la nouvelle par téléphone. J'étais fou ! » Les médecins témoignent de la difficulté de s'exprimer : « On ne peut pas toujours prononcer le mot cancer, car on ne sait pas com-

« VIDER SON SAC »

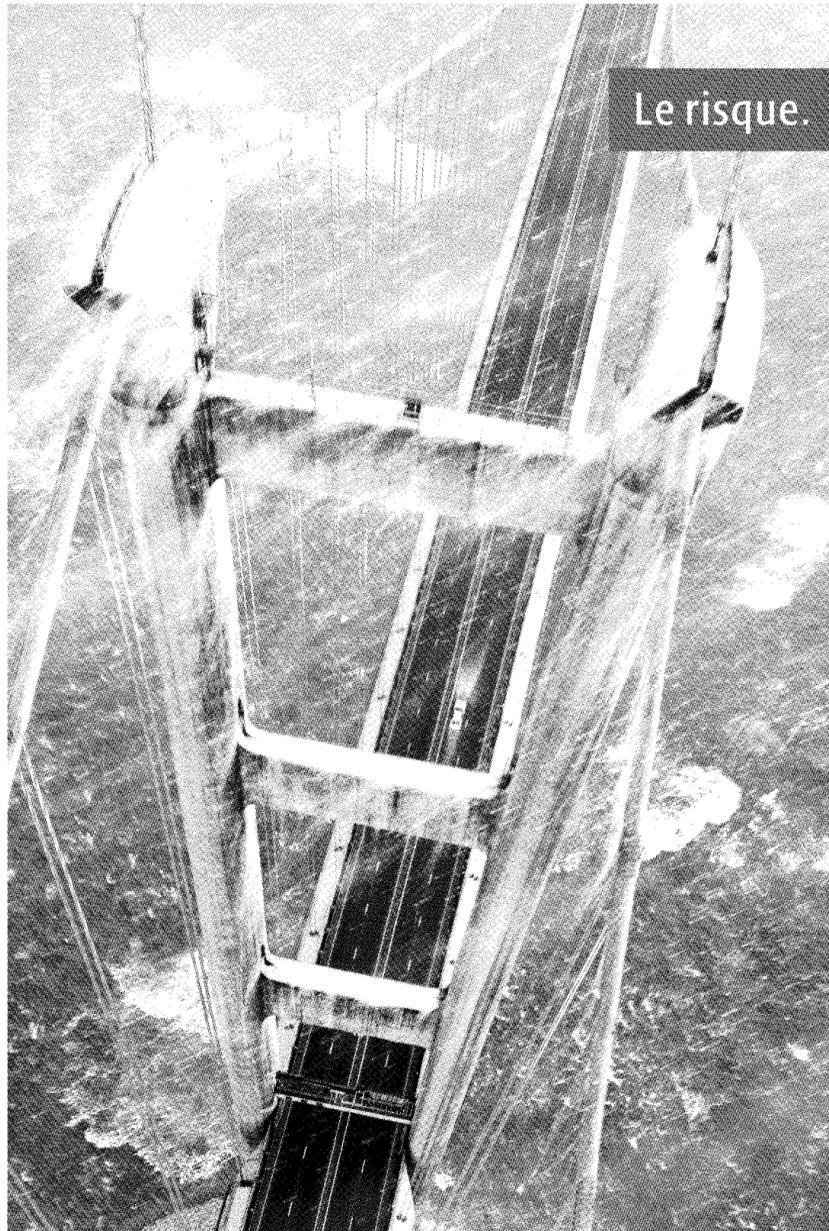
Devant un tel choc, devant tant d'angoisse, outre l'écoute des soignants, la proposition d'un soutien psychologique apparaît indispensable : « J'ai beaucoup apprécié l'aide d'un psychologue. Il est important de pouvoir vider son sac, surtout quand on est dans un milieu familial où on a peur de la maladie, où on garde tout pour soi. » La Ligue nationale contre le cancer en a d'ailleurs fait le thème de sa campagne au cours de la toute récente semaine contre le cancer.

Les difficultés ne se limitent pas aux rapports avec les soignants. Le Livre blanc relate « les galères administratives et financières » : « J'ai eu un cancer de l'ovaire à vingt-deux ans, aujourd'hui je suis au chômage. J'avais retrouvé une activité avec un CDD (contrat à durée déterminée) de six mois, maintenant terminé. Je suis allée aux Assedic en expliquant que j'avais travaillé avant ma maladie. Ils ont repris ma dernière période travaillée, mais pas les deux ans d'arrêt maladie. J'ai travaillé six mois sur les deux dernières années, et je n'ai eu droit qu'à quatre mois de chômage. »

L'ensemble des témoignages recueillis – qu'il faut lire aussi durs soient-ils – est appuyé dans la deuxième partie du livre par des propositions de la Ligue dans sept domaines. Parmi elles, on peut retenir la création d'un livret de bonnes pratiques d'information en cancérologie, une présence psychologique compétente dans les équipes soignantes, le développement des réseaux en cancérologie, le développement de la formation à la lutte contre la douleur et aux soins palliatifs, la prise en compte par l'administration des revenus de l'année en cours et non de ceux de l'année précédente, le remboursement de certains produits comme les compléments nutritionnels ou l'instauration d'un congé d'accompagnement pour les proches.

Le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale devait rappeler à l'occasion de la remise de ce Livre blanc les axes de la politique gouvernementale et les mesures déjà prises. Parmi celles-ci, le plan triennal contre la douleur, le développement des soins palliatifs avec 150 millions de francs (22,86 millions d'euros) de mesures nouvelles, la circulaire sur l'organisation des soins en cancérologie, prise il y a moins d'un an, les campagnes de prévention, notamment contre le tabagisme, et le programme national de dépistage des cancers (sein et col de l'utérus dans un premier temps, puis colorectal ensuite), ces examens étant pris en charge à 100 %. Rendez-vous a été pris pour les seconds Etats généraux à la fin de l'année 2000.

Paul Benkimoun



Le risque.

Couvert par le Groupe Allianz.

Où que vous soyez. Quoi que vous fassiez. Une société du Groupe Allianz est toujours à vos côtés.

Pour nous, la gestion du risque, c'est envisager l'impensable de manière à identifier les risques avant qu'ils ne surviennent. La compétence de nos collaborateurs, notre savoir-faire technique et notre puissance financière – tant au niveau international que national – nous le permettent. Et c'est précisément cette étroite coopération avec nos filiales, telles que les AGF en France, qui fait du Groupe Allianz le partenaire sur lequel vous pouvez compter, quels que soient l'endroit et le moment où vous avez besoin de nous. **Allianz. La puissance à vos côtés.**



AGF est un membre du Groupe Allianz la compagnie d'assurances leader en Europe. Un des plus importants prestataires de services financiers dans le monde: Allianz Group.

# La France veut sauver ses récifs de corail

Paris va coordonner pendant deux ans la politique internationale de protection des récifs coralliens. Grâce aux DOM-TOM, le patrimoine français est l'un des plus riches. Mais les coraux, notamment en Guadeloupe, subissent de multiples agressions, naturelles ou liées aux activités humaines

**POINTE-À-PITRE**  
de notre correspondant

Avec une barrière corallienne de 29 kilomètres de long et 78 kilomètres carrés de superficie, en bordure du grand Cul-de-Sac marin au nord de Pointe-à-Pitre, la Guadeloupe possède la plus importante barrière de récifs des Petites Antilles. Celle-ci est menacée, à terme – comme partout ailleurs sur la planète –, par le réchauffement de l'atmosphère. Aujourd'hui, elle est déjà sérieusement atteinte par des nuisances humaines, qui ne cessent de s'accroître : érigés en réserve naturelle depuis 1987, les 15 000 hectares de lagon du grand Cul-de-Sac – classés, en 1993, zone humide d'importance internationale pour les oiseaux d'eau, et en 1994, réserve mondiale de biosphère par l'Unesco – sont confrontés à une pollution rampante, qui fait mourir les coraux.

« Il y a vingt ans, on y voyait des coraux vivants avec toute une faune gravitant autour, mais aujourd'hui il



n'y a plus que des tas de gravats », affirme Jean-Claude Yoyotte, dirigeant de l'unique coopérative insulaire de marins-pêcheurs et président de leur principal syndicat, qui ne cesse de se battre pour l'élaboration de nouvelles normes et l'instauration d'une police de la mer. « Mais personne ne s'en préoc-

cupe, car cela ne trouble pas l'ordre social », regrette-t-il, en évoquant à la fois « les braconniers », « la prédation humaine des touristes qui emportent un trophée corallien », « la pollution agricole des bananeraies » ou l'immense décharge d'ordures située presque en bordure du lagon.

De son côté, l'universitaire Claude Bouchon, spécialiste des coraux, en poste depuis bientôt trente ans à l'université Antilles-Guyane à Pointe-à-Pitre, après s'être intéressé aux récifs coralliens du golfe d'Aqaba de Polynésie française et de la Réunion, souligne : « Dès que la température globale des océans commence à s'élever, les coraux crèvent, car, contrairement à ce que l'on peut penser, les animaux tropicaux sous-marins ne sont pas adaptés à la chaleur : ils résultent de migrations issues des régions tempérées et ils vivent à la limite de leur seuil de température. » Conséquence : « Il suffirait que la température monte de deux ou trois degrés pour qu'ils soient placés dans des conditions les amenant à disparaître définitivement ». Il ne s'agit là que d'un risque à terme, tant sont nombreuses les pollutions ordinaires qui atteignent déjà les coraux : l'eutrophication des fonds sous-marins tropicaux, rappelle M. Bouchon, « n'a cessé de se développer après-guerre », agrandissant le territoire occupé par les algues et réduisant d'autant celui des coraux.

lution, rejetée dans une rivière se déversant dans le lagon du grand Cul-de-Sac, par la rumerie de Bonne-Mère : l'usine traite des mélasse de cannes à sucre, ses rejets sont cent fois plus chargés en matières organiques que ceux des stations d'épuration. Mais la technologie est jusqu'à maintenant impuissante pour traiter ce type de déchets. Un méthaniseur

– avec les constructions en bord de mer – et l'érosion, résultant de l'agriculture et de la déforestation : tous ces phénomènes entraînent à la mer des particules fines qui se déposent sur les coraux et finissent par les étouffer.

A la pollution autochtone est venue s'ajouter, ces dernières années, celle résultant de « la pression touristique » : entre la plage de

## L'armée va quitter l'atoll polynésien d'Hao

La base inter-armées d'Hao, dans l'archipel polynésien des Tuamotu, sera fermée entre juin et septembre 2000, a indiqué, samedi 27 mars à Papeete, Jean-François Hébert, secrétaire général pour l'administration au ministère de la défense. Le détachement inter-armées de quelque 320 hommes, notamment des légionnaires du 5<sup>e</sup> régiment étranger, actuellement installé à Hao, a pour vocation d'assurer la surveillance des anciens sites d'expérimentations nucléaires de Mururoa, fermés en 1996. Cette mission sera ensuite effectuée par des unités stationnées à Tahiti.

La base d'Hao était considérée depuis 1963 comme la base avancée du centre de Mururoa. Les « faux époux Turenga » y avaient été affectés en 1986 après leur condamnation en Nouvelle-Zélande dans l'affaire du Rainbow Warrior et leur expulsion. L'atoll, désormais, devra tirer ses revenus des nombreuses fermes perlées, du tourisme et du coprah.

## 10 % des massifs et l'un des plus grands linéaires côtiers du monde

GRÂCE à ses DOM-TOM, la France est l'un des pays qui comptent le plus de récifs coralliens au monde et le seul à en posséder dans les trois océans : avec 5 000 kilomètres, soit près de 10 % des massifs mondiaux, la France, qui prend en 1999, pour deux ans, le secrétariat de l'Initiative internationale sur les récifs coralliens (ICRI), est responsable de l'un des plus grands linéaires côtiers de récifs coralliens. Lors de la réunion du Comité international de l'ICRI, le 17 mars à Paris, Dominique Voynet a lancé une « initiative française pour les récifs coralliens » (Ifrecor), censée marquer la volonté de la France de relancer la politique de protection de ces milieux. L'état des massifs coralliens connaît en effet une « dégradation continue et alarmante », selon un récent bilan établi par les autorités scientifiques internationales.

Les massifs français n'échappent pas à la lente destruction constatée dans toutes les mers du globe. Il demeure difficile de dresser un bilan exhaustif (80 % de leur surface n'a pas encore été explorée). Mais 5 % des récifs sont jugés « dégradés » par le rapport du secrétariat d'Etat à l'Outre-mer, publié le 17 mars. La dégradation peut atteindre 30 à 50 % dans les zones les plus abîmées. Or ces récifs, qui constituent « les plus riches écosystèmes marins » selon le ministère, sont vitaux pour l'économie locale, qu'il s'agisse de la pêche, de l'aquaculture ou du tourisme.

Les récifs les plus endommagés sont proches des côtes et des zones densément peuplées : c'est le cas des massifs frangeants – directement accolés à la côte – des Antilles (80 % sont jugés « dégradés ») ; de Mayotte (50 %, dont 36 % « mortellement touchés ») ; et de La Réunion (28 %). A l'inverse, les récifs de Nouvelle-Calé-

donie et de Polynésie française, éloignés des côtes, sont jugés « en bon état ». Les pressions dites naturelles – cyclones, réchauffement des eaux de surface dû à l'augmentation du gaz carbonique dans l'atmosphère, blanchissement des coraux et autres maladies sous-marines – participent à la destruction de ce milieu. Mais la pression la plus forte est due aux activités humaines.

### URBANISATION DES CÔTES

Première cause de dégradation : l'urbanisation des côtes. Dragage des récifs pour aménager des ports, extraction de granulats coralliens pour la construction de routes, remblayage pour gagner des terrains sur la mer, etc. Les aménagements côtiers entraînent irrémédiablement la disparition des récifs frangeants. La pollution des eaux par l'absence de réseaux d'assainissement des eaux usées et les rejets agricoles provoquent des phénomènes d'eutrophisation, néfastes pour le corail. La multiplication des installations touristiques dépourvues de tout-à-l'égout a amplifié ce phénomène. Enfin, les méthodes de pêche agressives (explosifs, poisons...) perturbent grandement la reproduction.

Convaincue de l'urgence d'agir, Dominique Voynet, plongeuse amateur, a chargé l'Ifrecor d'élaborer un « plan d'action pour les récifs coralliens » qui devrait pousser les élus locaux à mieux gérer leur patrimoine sous-marin et à sensibiliser les touristes. Avec un mot d'ordre : « Ne plus aller dans un endroit où il n'y a pas d'épuration des eaux. Ne plus attribuer d'étoile à un hôtel où il n'y a pas d'assainissement. »

Sylvia Zappi

**Nord Sud  
EXPORT**

**Le Monde**

## CORRUPTION INTERNATIONALE

COMMENT LES ENTREPRISES S'ADAPTENT-ELLES  
AUX CONTRAINTES LÉGALES CONTRE LA CORRUPTION  
DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL ?

**MARDI 13 AVRIL 1999 (de 9 heures à 18 heures)**  
**Hôtel Royal Monceau – Paris**

**Conçu spécialement pour les dirigeants des entreprises  
exportatrices françaises, ce séminaire a trois objectifs :**

- **Expliquer**, avec le concours des hommes de loi les plus au fait de ce dossier, le texte de la convention OCDE sur la lutte contre la corruption dans les transactions internationales, et discuter du projet de loi de réforme du code pénal, de la non-déductibilité des commissions, du devoir de diligence des commissaires aux comptes et des poursuites judiciaires possibles.
- **Ecouter le point de vue des entreprises françaises**, notamment dans le secteur du BTP et de l'armement, qui se préparent non seulement à s'adapter aux nouvelles contraintes légales, mais aussi à en tirer arguments et bénéfices dans la conduite de leurs affaires.
- **Exprimer**, avec Dominique STRAUSS-KAHN, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, la détermination de l'administration française de ne plus « fermer les yeux » et de combattre effectivement la corruption dans les relations commerciales de la France avec l'étranger.

**Renseignements et inscriptions auprès de :**  
**Annie BOECE ou Christelle TORRES**  
**NORD SUD EXPORT (groupe « Le Monde »)**  
**Tél. : 01-47-42-25-74 – Fax : 01-47-42-11-86**  
**E-mail : nselm@compuserve.com**

### « NORMES PAS ADAPTÉES »

L'universitaire souligne encore que la biodiversité tropicale, terrestre ou sous-marine, correspond « pour des ressources équivalentes à celles des pays tempérés, à beaucoup d'espèces et à peu de spécimens ». Claude Bouchon, qui, « avec tous les chercheurs, crie au feu depuis trente ans », met donc en cause « toutes les normes anti-pollution européennes ou américaines, élaborées pour des pays tempérés et qui ne sont pas adaptées aux pays tropicaux ».

Exemple : des stations d'épuration « qui rejettent des nitrates et des phosphates dans un milieu qu'elles déséquilibrent ». Au demeurant, seul un foyer guadeloupéen sur deux est aujourd'hui raccordé à une station d'épuration, 40 % d'entre elles fonctionnent effectivement : « Beaucoup de stations d'épuration sont des éléphants blancs ; quant aux mini et micro-stations, qui ne sont même pas entretenues, elles sont une véritable plaie aux Antilles françaises », reconnaît Michel Sinoir, le patron de la direction régionale de l'environnement en Guadeloupe.

Son administration demeure d'ailleurs impuissante face à la pol-

lution expérimentale qui trône dans la distillerie est en panne depuis plusieurs années. « Tout est, en partie, à inventer », avoue M. Sinoir.

Les coraux sont aussi menacés par les pollutions agricoles liées à la spéculation bananière. Celle-ci consomme 1 200 tonnes de pesticides chaque année, soit 48 kilos à l'hectare, auxquels s'ajoutent 87 kilos/hectare de fumure azotée. Selon le Comité de bassin de la Guadeloupe, qui n'a été créé qu'en... 1997, des analyses de sédiments effectués dans une rivière jouxtant une importante zone de production bananière « ont montré des teneurs en chlordécone, un insecticide organo-chloré interdit à la vente et à l'usage, dix fois supérieure à la norme admise ». « C'est là tout le problème de la monoculture tropicale », résume M. Bouchon.

« On ne se fait pas d'illusions, même si on ne peut pas trop le dire, reconnaît Yves Villers, directeur du Parc national de la Guadeloupe. « Le malheur, continue-t-il, c'est qu'on a la charge de la gestion de cette réserve, qu'on en maîtrise l'interne, mais qu'on n'a pas le pouvoir d'intervenir à l'extérieur : avec les courants sous-marins, les stations d'épuration et l'agriculture intensive rejettent tout dans la réserve ». Sans compter le lessivage des sols

Malendure et les filets Pigeon, à Bouillante (côte ouest de la Guadeloupe), dans un triangle sous-marin que moniteurs de plongée et opérateurs de bateaux à fond de verre ont baptisé « réserve Cousteau » – « une fausse réserve, il y a juste un arrêté interdisant la pêche », souligne Yves Villers –, moins d'une dizaine de prestataires réalisent chaque année 25 millions de francs (environ 3,8 millions d'euros) de chiffre d'affaires, en organisant 70 000 baptêmes de plongée. Il s'agit de faire découvrir les coraux et les poissons coralliens, qui ont fini par s'habituer à venir manger du pain dans la main des plongeurs.

« Il y a une surfréquentation touristique, d'autant qu'un plongeur, même expérimenté, finit toujours par toucher le corail et par lui porter atteinte », affirme Yves Villers, en poste dans l'archipel depuis quatre ans. Mais il conserve cependant espoir : « L'Etat n'était pas capable de faire appliquer les textes. Mais il y a aujourd'hui une volonté réelle des fonctionnaires, qui se rendent compte qu'on est en train de laisser détruire quelque chose, un milieu, un patrimoine, une culture ».

Eddy Nedeljovic

## Tunnel du Mont-Blanc : le projet d'autoroute ferroviaire Lyon-Turin ne verra pas le jour avant 2015

EN RENDANT hommage, lundi 29 mars, en compagnie du président du Conseil italien Massimo D'Alema, aux quarante victimes (bilan provisoire) de la tragédie du tunnel du Mont-Blanc, Lionel Jospin a souhaité que soit lancé « un plan franco-italien de sûreté et de sécurité sous les tunnels ». « Il faut tirer les leçons de cet accident tragique mais exceptionnel, a continué le premier ministre français, pour faire en sorte qu'il ne puisse plus jamais se reproduire. » Le premier ministre a rappelé que le ministre des transports, Jean-Claude Gaysot, a demandé à la SNCF de « faire un effort particulier pour prendre le relais de ce qui ne peut pas être transporté par le tunnel du Mont-Blanc » et affirmé qu'il fallait réfléchir, « au plan national et européen », « à une relance du transport combiné de marchandises ».

En octobre 1997, 350 millions de francs (environ 53,3 millions d'euros) ont été débloqués, lors d'un sommet franco-italien, pour réaliser des études sur une liaison à grande vitesse, combinant voyagers et marchandises, entre Lyon et Turin). Cette autoroute ferroviaire devait permettre, selon les projets initiaux, de franchir les Alpes en trois heures et cinq minutes, pour une distance de 295 kilomètres dont plus de 100 en tunnels. Le coût du seul tunnel de base (52 kilomètres), qui relierait la région de Modane à Suze en Italie, est estimé à plus de 35 milliards de francs. Mais dans un rap-

port sur « les éléments d'une politique française des transports terrestres dans les Alpes », remis en mai 1998 au gouvernement, un expert, Christian Brossier, estimait qu'il valait mieux attendre de connaître l'impact des projets ferroviaires suisses du Loetschberg et du Saint-Gothard – ces deux tunnels entreraient en service respectivement en 2006 et 2009 – avant d'engager la réalisation du Lyon-Turin.

« NOUVELLE LIAISON INDISPENSABLE »  
Après la tragédie de Chamonix, des élus de Rhône-Alpes réclament la relance de ce projet. Ainsi, Michel Barnier, sénateur (RPR) et président du conseil général de Savoie, a-t-il rappelé que Lyon-Turin fait partie « des grands travaux européens » et qu'il faut « une détermination politique sur ce dossier ». Actuellement, plus de 35 millions de tonnes de marchandises passent chaque année à travers les Alpes : 10 seulement sont acheminées par le rail.

Pour Bernard Soulage, président (PS) de la commission transports et communications du conseil régional de Rhône-Alpes, « la région doit assumer toutes ses responsabilités et encourager le transport combiné de marchandises (fer, route et fleuve) ». Eric Fournier, vice-président (UDF) du conseil régional délégué aux transports et aux communications, estime que « la réalisation d'une nouvelle liaison ferroviaire transalpine est devenue indispensable pour permettre à

la région Rhône-Alpes de continuer à assurer sa mission de carrefour national et européen tout en maintenant des conditions équilibrées de sécurité, de préservation de l'environnement et de développement économique ».

Mais Jean Sivadrière, président de la Fédération nationale des associations d'usagers de transports (Fnaut), juge que le financement de ce Lyon-Turin « n'est pas acquis, sa rentabilité non plus ». « On a laissé peu à peu les poids lourds envahir notre pays. Maintenant on s'aperçoit des problèmes que cela pose et il n'y a pas de solutions à court terme », ajoute-t-il. Si cette liaison transalpine était décidée, elle ne pourrait pas être ouverte avant 2015.

M. Gaysot a précisé que le tunnel du Mont-Blanc « ne sera pas remis en service avant que l'enquête technique n'ait fait toute la lumière sur les causes de la catastrophe ». Ses conclusions sont attendues le 31 mai. Enfin, alors que des risques d'effondrement ont contraint les sauveteurs, lundi, à suspendre le travail d'identification des victimes, la polémique sur les conditions de sécurité se développe. Rémy Chardon, le président de la société Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc (ATMB), s'est insurgé, lundi, contre « les accusations calomnieuses » portées sur la sécurité de l'équipement. Il a démenti l'information selon laquelle l'ATMB aurait refusé d'autoriser des exercices conjoints franco-italiens dans le tunnel.

## HORIZONS

ENQUÊTE



Deux hommes composent l'équipage du B-2, un pilote et son navigateur, chargé de surcroît de larguer les bombes. Le bombardier « furtif » atteint des coûts « stratosphériques ».

La « chose » est étrange et déroutante, sortie du cerveau d'une équipe de savants Cosinus à l'imagination débridée. Cela tient tout à la fois de la crêpe lancée depuis sa poêle, d'une raie, du béret basque ou d'un vautour ailes déployées, sous lesquels on aurait accroché un train d'atterrissage pour que la « chose » ait, en apparence, une utilité.

A cela près que la crêpe, la raie, le béret basque ou le vautour, comme on voudra, ne pèse pas moins de 57 tonnes à vide et coûte 12 milliards de francs (1,83 milliard d'euros) pièce. La « chose », venue de loin, du Missouri, aux Etats-Unis, a pour la première fois de son existence servi, la semaine dernière, de nuit, en Yougoslavie, au terme d'un long périple accompli sous la pluie. En quelque sorte, l'arme secrète – mais controversée – des Etats-Unis.

C'était, si l'on ose dire, un test pour le plus révolutionnaire des bombardiers américains jamais conçu. Car la « chose » en question a un nom. Plus exactement, elle est connue sous l'appellation de B-2 Spirit.

Deux bombardiers B-2 ont donc quitté leur base de Whiteman, dans le Missouri, où l'armée de l'air américaine entretient au total neuf avions de ce modèle, pour participer aux opérations de l'OTAN au-dessus de la Serbie et du Kosovo. La particularité du Spirit, outre sa physionomie qu'on n'oublie pas, est d'être un bombardier « furtif », c'est-à-dire qu'il est supposé se jouer de la détection des radars adverses dans certaines configurations de vol.

Les Américains ne sont pas peu fiers de cette aile volante qui peut franchir d'une traite 11 000 kilomètres, ou 18 000 kilomètres avec un seul ravitaillement en vol. A son bord, deux hommes : un pilote et son navigateur, lequel est chargé, de surcroît, de larguer les bombes. Mais, pour le moment, les Américains ont pourtant peu médiatisé cette première sortie au-dessus de la Serbie du fleuron de leur armada, se contentant d'indiquer qu'il y avait en l'air deux B-2 et que chacun avait déversé jusqu'à seize

# L'arme secrète de Clinton

**Conçus à l'époque de la guerre froide, pour le largage de missiles ou de bombes nucléaires à haute altitude contre l'Union soviétique, deux B-2 Spirit, les premiers bombardiers « furtifs », sont utilisés pour des missions au-dessus de la Serbie. Une occasion pour les Américains de montrer qu'ils restent à l'avant-garde de la course au développement des armes modernes**

REUTERS

bombes de 900 kilogrammes sur ses cibles.

Le général Leroy Barnidge, qui commande la base de Whiteman, a, selon la tradition américaine, rapporté une plaisanterie de l'équipage. Dès sa mise en service, en effet, le B-2 a été l'objet de nombreuses critiques, et encore en 1997 on a accusé le bombardier de perdre une partie de ses qualités de « furtivité » en mission, quand il affronte des conditions météorologiques défavorables, singulièrement la pluie. « *Tout le temps du vol, aurait dit le pilote d'un des deux B-2, nous avons eu la pluie. Tout a bien fonctionné. Les gens croyaient-ils que l'avion est en sucre ?* » Sous-entendu, que l'avion aurait fondu au fur et à mesure de son vol ?

Fin 1978, ceux qui étaient dans la confiance – et ils étaient plutôt raris – ne parlaient que du projet « Mil-Std-1760 ». Le B-2, c'est de lui qu'il s'agit, faisait partie des « *black programs* », autrement dits de ces projets d'armement ultra-secrets lancés par l'administration démocrate de Jimmy Carter. Après 1981, le programme prend son envol, en catimini, dès l'élection du républicain Ronald Reagan à la Maison Blanche.

Le monde vit toujours sous tension. La guerre froide Est-Ouest occupe les esprits. Les Etats-Unis veulent disposer d'un avion qui soit capable d'aller détruire les silos où sont enfouis les missiles nucléaires de l'URSS, et plus spécialement les rampes de lancement des missiles SS-24 et SS-25, mobiles, qui sont l'obsession des états-majors américains.

Sur la base de ses expériences antérieures et, notamment, du savoir-faire de son ancien président, Jack Northrop, ingénieur de formation et pionnier en la matière, un constructeur américain, le groupe Northrop, affirme détenir la solution : à partir de ses prototypes d'aile volante, la XB-35 en 1946, puis la YB-49 en 1947, qui, depuis, ont été abandonnés, Northrop offre de remettre en chantier le projet – mis au goût du jour – d'une aile volante, c'est-à-dire sans fuselage et sans empennage arrière.

Et, sans crainte de multiplier les risques créés par des innovations en cascade, Northrop appâte le Pentagone en faisant miroiter les atouts de la « furtivité ». C'est le rêve de n'importe quel opérationnel, celui d'attaquer sans être vu. Or, prétendent les ingénieurs, la technologie existe, ou du moins elle est maîtrisable, et le B-2 peut être l'occasion de déployer, pour la première fois au monde, un bombardier « invisible », plus exactement qui soit difficile à détecter, sous la bannière étoilée.

Northrop s'appuie, pour convaincre ses interlocuteurs, sur un autre « *black program* » contemporain du B-2, le chasseur-bombardier F-117 A de Lockheed, qui a fait son premier vol en novembre 1977 et qui se dit, lui aussi, « furtif » pour déjouer les radars et pour tenter, surtout de nuit, de tromper leur détection selon ses manœuvres en vol face à eux.

C'est à partir de 1959, en réalité, que Lockheed s'est lancé dans l'aventure. Car la « furtivité » en est une. La preuve en est que les deux premiers prototypes du F-117 A se sont écrasés, en 1978 puis en 1980,

lors de vols d'essai, et qu'il a fallu attendre 1982-1983 pour que l'armée de l'air américaine reçoive ses premiers exemplaires de série. Le programme a failli capoter en cours de route, en raison de son coût : 42,6 milliards de dollars (39,8 milliards d'euros) pièce, pour cinquante-neuf avions livrés entre 1983 et 1990. On est loin de l'objectif d'une centaine d'exemplaires que le Pentagone s'était fixé dans l'euphorie des débuts de ce programme.

Depuis, le F-117 A a fait son chemin en opérations. Au Panama, deux sont intervenus lors de l'offensive « *Juste Cause* », lancée par Washington contre le colonel Noriega en décembre 1989. Un plus grand nombre d'avions ont été mobilisés durant la guerre du Golfe, début 1991, effectuant pas moins de 1300 sorties au total, sans aucune perte. En revanche, pour la première fois, samedi 27 mars, un F-117 A s'est écrasé en mission en Serbie sans que l'on sache encore les raisons de sa chute.

Mais pourquoi donc les états-majors américains, qui sont précurseurs en la matière, courent-ils après la « furtivité » ? Ils inspirent, mais avec plus de modestie et avec retard, d'autres armées, comme en France par exemple, où l'on a développé un concept identique dans la construction navale avec les frégates La Fayette, livrées à la marine nationale et, non sans un certain tapage médiatico-judiciaire, à Taiwan...

A la différence du F-117 A, qui tiendrait plutôt du fer à repasser ou de la chauve-souris, le B-2 Spirit se présente sous l'aspect d'une aile épaisse, avec quatre réacteurs sur l'extrados (le dessus de l'aile), et d'un fuselage assez plat, dans lequel sont logés le poste de pilotage et la soute à bombes. Si on voulait lui

sur ses écrans de détection, ce qu'on appelle une « surface équivalente radar » réduite à presque rien. Comme si, à la place d'une masse qui, avec des armes et du carburant, peut peser jusqu'à 168 tonnes au décollage (un peu moins que le Concorde), le radar repèrerait un petit avion de tourisme.

Cependant, toute innovation a son revers. Le B-2 est lent, il est subsonique. Ses quatre réacteurs ne disposent pas de la post-combustion (ou réchauffe) qui donne à tous les avions de combat modernes la poussée supplémentaire qu'il leur faut pour entamer certaines pirouettes en vol.

Il a fallu aussi l'adapter en cours de programme. Conçu pour la guerre froide, c'est-à-dire pour le largage de missiles ou de bombes nucléaires à haute altitude contre l'Union soviétique, le B-2 a dû être aménagé pour des missions moins improbables. Et, par exemple, il a subi d'importantes transformations

**Donné au départ pour 240 millions de dollars à l'unité, le Spirit est passé à 400 millions en 1993, puis à 850 millions en 1995 et, enfin, à la bagatelle de 2,3 milliards de dollars aujourd'hui**

Spirit n'est pas tout à fait dénué d'atouts sur le plan militaire.

A quoi tient sa « furtivité » ? A l'absence de surfaces verticales, d'excroissances ou d'arêtes, aux entrées d'air des réacteurs cachées au-dessus des ailes, à sa soute à munitions noyée dans l'épaisseur de la voilure, à la compacité et aux formes arrondies de son corps central, à l'emploi de matériaux en nid-d'abeilles, de revêtements et de peintures absorbants. Autant d'astuces qui ont la propriété de ne pas réfléchir, de dévier, d'amortir et de disperser les ondes d'un radar au lieu de les renvoyer à ses servants, qui sauront en déduire la position de l'avion.

Si bien que la défense aérienne adverse ne reçoit qu'un faible écho

destinées à lui faire effectuer des raids de pénétration à basse altitude, en dépit de fortes turbulences. Ce qui lui permet de lancer, à l'occasion de conflits appelés de « faible intensité » par les stratèges, comme les affrontements récents au Proche et au Moyen-Orient, des munitions classiques, jusqu'à 84 bombes d'une tonne ou une variété de munitions dites à dispersion, de mines et de missiles de tout acabit.

Seulement, toutes ces nouveautés, ces « percées » technologiques ont un prix. Le B-2, souvent et sévèrement critiqué par les élus américains, appartient à la catégorie de ces armements qui ont atteint des coûts stratosphériques et auxquels, désormais, le Congrès fait la chasse.

En 1981, l'administration affirme que la construction de 132 Spirit lui reviendra à quelque 42,5 milliards de dollars (39,7 milliards d'euros). C'est l'équivalent de l'achat de 1 285 avions de combat F-15. Scepticisme général. Mais le programme est lancé. En 1989, nouvelle évaluation : l'addition s'élève à 65, voire 70 milliards de dollars avec le même nombre d'exemplaires. Au Pentagone, c'est l'affolement sous les feux du Congrès. Conclusion : on se contentera de 21 bombardiers avec, en tête, l'idée que, déployés sur trois bases dans le monde (Whiteman, au sud-est de Kansas City, où le B-2 fera son apparition en 1993 ; Guam, en Océanie, et Diego Garcia, dans l'Océan Indien), l'appareil est en mesure de couvrir toute la planète compte tenu de son rayon d'action.

Il n'empêche. Annoncé au départ pour 240 millions de dollars à l'unité, le Spirit est passé à 400 millions en

1993, puis à 850 millions en 1995 et, enfin, à la bagatelle de 2,3 milliards de dollars d'aujourd'hui.

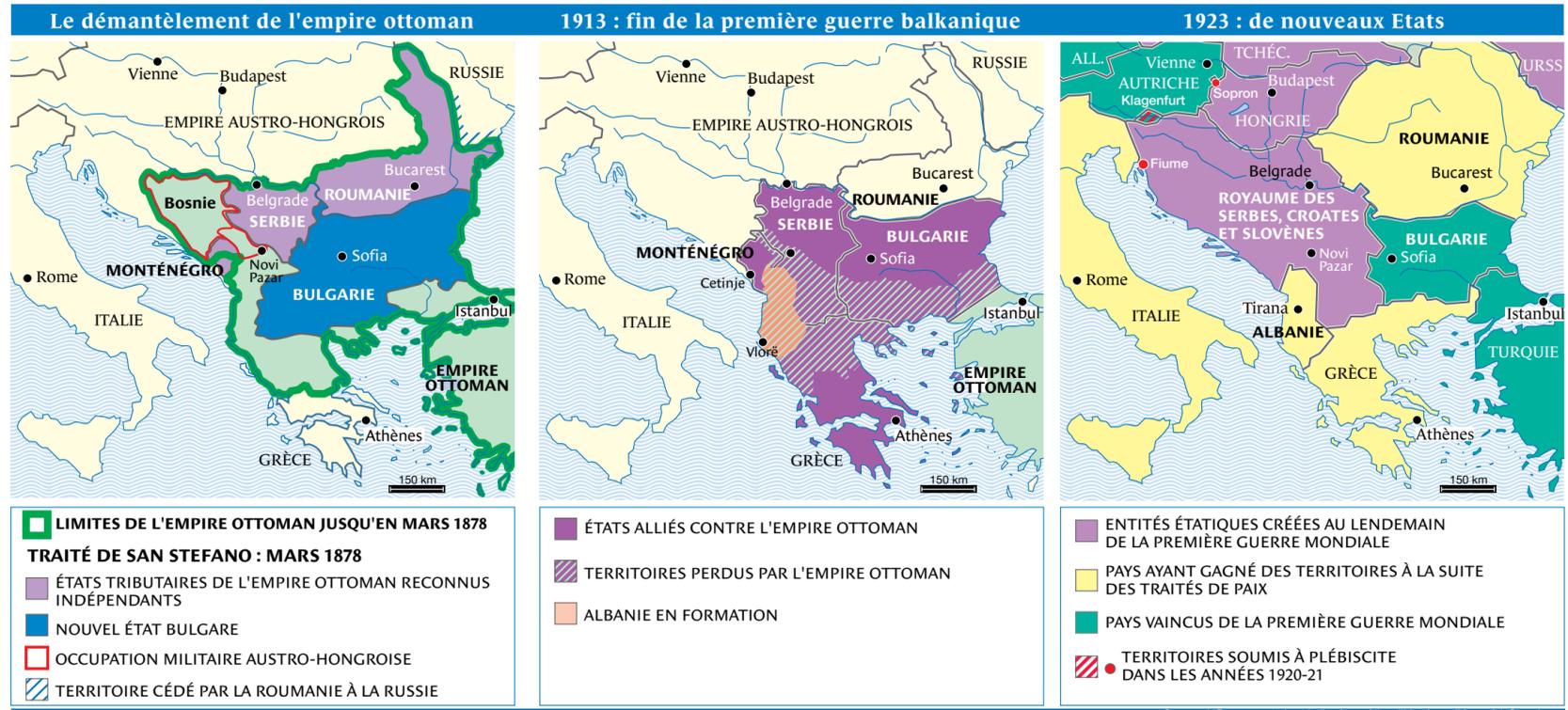
Vu l'addition, on comprend mieux pourquoi les Etats-Unis sont discrets sur l'emploi, qui pourrait paraître superfétatoire pour neutraliser les armées d'un dictateur, de deux B-2 en Yougoslavie. D'autant qu'ils ont aussi recours, comme ailleurs en d'autres circonstances, à un bon vieux serviteur des années 50, le B-52. Ce bombardier stratégique a fait son premier vol en octobre 1952 et il a été construit à 740 exemplaires. Son look d'oiseau de proie sinistre, toutes ailes déployées, est dans toutes les mémoires depuis ses tapis de bombes déversées au Vietnam.

UNE quarantaine d'années après, en Irak, en Afghanistan, au Soudan, le B-52 a repris du service, servant de plateforme de tir au missile de croisière Tomahawk. Ce système d'armes est devenu le symbole d'une guerre menée à distance par les Américains pour éviter de s'y engager, comme au Vietnam, ou d'y perdre des hommes sous les caméras de CNN, comme en Somalie. Le couple B-52 - Tomahawk accompagne ou remplace la diplomatie de Washington.

Les Américains tiennent au B-52. La preuve en est que, début mars, le Congrès a reçu un rapport du Pentagone qui prescrit au parc de ses bombardiers, fort de 190 appareils dont 76 B-52 et les 21 B-2, d'évoluer pour constituer, après 2037, une « *global attack platform* » avec, sans doute, la mise en chantier d'un nouveau type de bombardier, piloté ou sans pilote. En attendant, le B-52 vivra sa vie. Il restera en service jusqu'en 2036 au plus tard, à raison de 62 exemplaires en état de remplir des missions. Soit quatre-vingt-quatre ans après son premier vol. Avec, à son bord, des pilotes qui seront la ènième génération à en tenir le manche. Un record dans les annales de l'aéronautique militaire !

Curieusement, les Etats-Unis, qui exposent leurs matériels dernier cri dans les Salons internationaux de l'armement en affublant chacun d'une pancarte « *Eprouvée au combat* » dès qu'ils veulent attirer le chaland, font peu de commentaires sur le B-2. Hors de prix, il est inexploitable. Alors, pourquoi l'avoir engagé en Yougoslavie ? Le Spirit va servir de vitrine à la technologie américaine. Même si l'administration Clinton s'en défend, c'est, pour Washington, une façon de montrer discrètement aux Européens qu'ils ne sont plus dans la course au développement des armes modernes – non plus du reste que la Russie – et que cet écart de part et d'autre de l'Atlantique ne cessera pas de croître.

Jacques Isnard



# Depuis 1815, le Kosovo dans les Balkans

EN 1815, la péninsule tout entière est partagée entre deux vastes empires. Les Ottomans en possèdent la plus grande part, les Habsbourg gouvernent les franges ouest et nord. La frontière entre ces deux Etats n'a rien à voir avec l'implantation de ce qu'on appellera plus tard les « peuples » : des groupes d'hommes unis par une même langue et, le plus souvent, par une même religion. Trois de ceux-ci : Roumains, Serbes et Croates, sont partagés entre les deux puissances. Tous les autres sont entièrement inclus dans l'empire ottoman. Lesdits peuples sont d'ailleurs partout inextricablement mêlés : on parle au moins six langues en Macédoine, on pratique quatre religions en Bosnie.

La période de 1815 à 1918 voit le remplacement progressif de ces ensembles multinationaux, oppressifs mais tolérants, par des Etats nationaux plus ou moins enclins à l'homogénéité ethnique. Outre le petit Monténégro, déjà libre de fait, le mouvement national atteint d'abord la Serbie (1804 : la première insurrection ; 1817 : autonomie, plus tard indépendance) et la Grèce (1821 : insurrection ; 1830 : indépendance). Ces deux nouveaux Etats agrandissent à plusieurs reprises leur terri-

toire, d'abord exigü, et en expulsent les populations musulmanes : ce sont les premiers nettoyages ethniques ! Puis vient le tour de la Roumanie, indépendante en 1860, et de la Bulgarie (1875 : insurrection ; 1878 : autonomie, plus tard indépendance).

**LA « POUDDRIÈRE BALKANIQUE »**

Cependant la libération de ce dernier pays est liée à la première crise internationale balkanique. Après les insurrections en Bulgarie et en Bosnie (1875) et la guerre russo-turque (1877-1878), la Russie obtient au traité de San Stefano la création d'une « grande Bulgarie » englobant la Macédoine, et les Serbes espèrent créer une « grande Serbie » en annexant la Bosnie. Mais les autres puissances s'y opposent. Le congrès de Berlin (1878) impose d'autres solutions : la Bulgarie ne reçoit qu'un territoire restreint, et la Bosnie est plus tard occupée par l'Autriche-Hongrie.

Désormais, l'empire ottoman n'occupe plus en Europe qu'un espace réduit. Il est « l'homme malade ». Pour se disputer ses derniers lambeaux, les pays balkaniques rivalisent entre eux, et leurs querelles sont attisées et utilisées par les

grandes puissances : c'est la « poudrière balkanique », d'où sortira la guerre mondiale. En 1912-1913 éclatent les « guerres balkaniques ». Dans la première, en 1912, quatre pays balkaniques s'allient contre les Turcs et les repoussent jusqu'aux portes d'Istanbul ; dans la seconde, en 1913, ils se battent entre eux pour le partage des territoires conquis, et avant tout de la Macédoine. Résultat : les Turcs ne conservent en Europe que la Thrace orientale et les vainqueurs, Serbie et Grèce, agrandissent considérablement leur territoire. Sont réduites à la portion congrue la Bulgarie, vaincue, et l'Albanie, Etat nouvellement formé, qui n'englobe guère que la moitié des Albanais. Les autres, ceux du Kosovo et de Macédoine occidentale, sont donnés à la Serbie (ou, pour le nord-ouest du Kosovo, au Monténégro).

La première guerre mondiale naît de la rivalité austro-serbe à propos de la Bosnie (attentat de Sarajevo, 1914). Les vaincus des guerres balkaniques, Turquie et Bulgarie, sont dans le camp austro-allemand, les vainqueurs dans celui des Alliés. La Serbie et la Roumanie sont occupées et dévastées par les Autrichiens et les Allemands, mais libé-

rées en 1918 à partir du front de Salonique.

Le traité de Versailles confirme en gros les délimitations de 1913 dans le sud des Balkans. Au nord, il aboutit à la destruction de l'Empire austro-hongrois. A son déclin, la Roumanie et la Serbie, victorieuses, doublent leur territoire. La première annexe des provinces : Banat, Transylvanie, Bucovine où cohabitent Roumains et Hongrois (avec quelques autres populations). La seconde, devenue yougoslave, englobe désormais la Voïvodine, le Monténégro, la Bosnie, la Croatie, la Slovénie, toutes régions habitées par des peuples slaves du sud : Serbes mais aussi Croates, Slovènes, Bosniaques, Musulmans, Monténégrins, sans compter des minorités allemandes, hongroises, etc. Elle réalise ainsi simultanément deux projets contradictoires : celui de « Grande Serbie » (tous les Serbes dans un seul Etat) et « l'idée yougoslave », rêve croate du 19<sup>e</sup> siècle tendant à unir volontairement tous les peuples slaves du sud. Mais dans cet Etat multinational, ultra-centralisé, et devenu très vite dictatorial, la domination serbe est mal supportée par les autres peuples, et les tensions sont constantes (assassinats du leader

croate Stjepan Radic en 1928, et du roi serbe Alexandre en 1934).

La deuxième guerre mondiale voit l'occupation de toute la péninsule par les nazis, un remodelage radical des frontières au profit de l'occupant et de ses clients (Italie, Hongrie, Bulgarie) et au détriment des vainqueurs de 1918 ; enfin d'épouvantables massacres.

**LA YUGOSLAVIE DE TITO**

A la Libération, les frontières de Versailles furent en gros conservées, sauf avancée de l'URSS au nord-est (Moldavie, Bucovine) et recul de l'Italie au nord-ouest (Istrie). Yalta organise la répartition des divers pays balkaniques entre les deux blocs. Mais la Yougoslavie de Tito, qui, dès 1948, échappa à cet « alignement », n'était plus dominée par les Serbes et était devenue une fédération de six, plus tard huit membres, où la personnalité des six « peuples » slaves du sud et de nombreuses « nationalités » étaient durement reconnues. A partir de 1974, les huit composantes de la fédération (six « Républiques » et deux « provinces autonomes ») reçoivent des compétences étendues et fonctionnent comme des Etats indépendants.

C'est cette décentralisation qui mécontente les Serbes, présents dans sept de ces huit composantes. A partir de 1987, leur nouveau leader, Slobodan Milosevic, exalte le sentiment national serbe, abolit en 1989 le statut des deux provinces jusque-là autonomes, Kosovo et Voïvodine, cherche à étendre son pouvoir sur toute la fédération et devient menaçant pour les autres Républiques. C'est pourquoi, après les premières élections libres de 1990, quatre d'entre elles - Slovénie, Croatie puis Macédoine (1991) et Bosnie (1992) - proclament successivement leur indépendance. La Serbie réagit par une action militaire contre trois d'entre elles, et par le nettoyage ethnique en Croatie (1991), puis en Bosnie (1992-1995). Les accords de Dayton (1995) confirment l'indépendance de ce dernier pays, mais consacrent sa division en deux « entités » à base ethnique. Le problème du Kosovo, intégré de force en 1989 dans la Serbie et où le pouvoir serbe opprime les 90 % d'Albanais, est toujours pendante et a déclenché la crise actuelle.

*Paul Garde  
(professeur émérite  
à l'université de Provence)*



# Les racines de la terreur et de la guerre

**C**OMMENT la «*sourde purification ethnique*» que vous dénoncez s'insère-t-elle dans les projets serbes, les « programmes » à moyen et à long terme ?

– Il existe une volonté de casser l'identité du Kosovo en portant atteinte à son territoire ou en le vidant de sa population. La terreur, la guerre, combinées avec la ruine de notre économie, tout cela a été programmé, peut-être dans un premier temps pour servir d'exemple aux autres Républiques, et certainement pour pousser les Albanais au départ. Il y a eu à cet effet une véritable mise en condition psychologique dans le milieu des années 80.

– **Quand et comment ce programme s'est-il ouvertement manifesté ?**

– Ils avaient plusieurs programmes, mais leur grande idée était de revenir sur les libertés accordées par Tito à partir de la fin des années 60. Dès 1968, Dobrica Cosic – c'était alors un jeune idéologue, très apprécié, auparavant, par Rankovic et Tito – s'est élevé contre ces droits accordés aux Albanais. Il a même été exclu du Comité central de la Ligue communiste et il est devenu «*dissident*» – à cause des Albanais !

– **S'agissait-il de programmes clairement annoncés ?**

– Les dirigeants communistes serbes avaient toujours été contre l'idée d'un statut plus large du Kosovo, mais sous Tito ils ne pouvaient le dire publiquement. Ils ont donc profité des manifestations de 1981 (Tito est mort en 1980) pour relancer les débats autour du thème : «*Les Albanais ont beaucoup trop de libertés, trop d'indépendance*», «*Voyez de quoi est responsable l'indépendance que vous leur avez donné !*», «*Nous avons accordé beaucoup de droits aux Albanais, ils les ont mal utilisés*». Je vous donne un exemple, qui prouve que le pouvoir serbe était tout préparé : les manifestations se sont terminées en avril-mai 1981 et, dès le 5 mai, il y a eu une réunion des communistes du Kosovo et de Belgrade, au cours de laquelle ont été posés les problèmes des droits constitutionnels des Albanais. Cela veut dire qu'ils ont attendu le moment propice pour soulever ces questions sur l'organisation du pays et aussi, bien sûr, commencer la répression contre les Albanais. On peut comparer avec 1968 où, après les manifestations, les Albanais ont bien été mis en prison, évidemment, mais où ce processus a été stoppé, parce que Tito était vivant. Tandis qu'après 1981, il n'y avait plus de chef, et les Serbes en ont profité. Leur but à l'époque – ils l'ont atteint aujourd'hui – était vraiment de suspendre le Kosovo au niveau fédéral. Mais ce n'était pas seulement une question institutionnelle.

– **« C'est alors que nous avons commencé à comprendre que, derrière tout cela, pesait une menace contre notre existence même. (...) »**

– **L'absence d'alliance avec les autres Républiques n'était-elle pas un rendez-vous manqué avec l'Histoire ?**

– On a tenté des alliances par la suite. Sous le régime communiste, c'était très dangereux et difficile. Les dirigeants serbes insinuaient que des alliances, par exemple entre les Slovénes et nous, étaient «*contre-révolutionnaires*», etc. Mais lorsque nous sommes venus sur la scène politique, j'ai personnellement demandé, en 1990-1991, une alliance avec les Croates, les Slovénes, les Bosniaques et les autres – pas avec les Macédoniens, car la relation qu'ils avaient avec leur population albanaise constituait un obstacle entre nous (il ne faut pas oublier que la répression et l'apartheid contre les Albanais a commencé en Macédoine). J'avais proposé une coalition démocratique, et ils ont cru qu'ils pouvaient s'en passer. Ils étaient un peu mégalomanes ! (...)

– **« Pendant les manifestations de 1981 et après, l'état d'urgence a été instauré, et il a été maintenu jusqu'en 1983-1984, pour être réinstauré, de façon plus dure, en 1988-1989. Nous avons donc vécu complètement sous un ordre policier – ils appelaient ça «*l'état de crise*» ; la situation était toujours très critique : pour un mot, pour un cri, pour un tract on était puni, le but étant, comme nous l'avons vu, d'abord de «*marquer*» les intellectuels. »**

– Il n'y a pas eu alors de véritable résistance, mais plutôt un refus ; les gens travaillaient... Entre 1985 et 1988, les intellectuels ont commencé à être plus actifs, dans le cadre de l'Union des écrivains, par exemple. Nous nous sommes exprimés par le biais des journaux des jeunes croate et slovène, devenus indépendants à cette époque, et plus agressifs dans le bon sens du terme. Il s'agissait de *Vjesnik* (Zagreb), *Danas* (Zagreb), *Mladina* (Ljubljana) – la première presse libre. Mais de novembre 1988 jusqu'en 1990, tout s'est durci à nouveau, les gens se sont radicalisés à cause des changements constitutionnels. La population était contre ces changements. Les habitants sont venus de toutes les villes pour manifester à Pristina. C'était bien plus massif qu'en 1981 où il n'y avait presque que des étudiants.

– **« Ensuite ont eu lieu, en février 1989, les grèves des mineurs de Treпча et de Mitrovica, en signe de protestation contre ces changements constitutionnels, et aussi contre la mise à l'écart des dirigeants communistes Azem Vlashi et Kaqusha Jashari. L'état d'exception a été décrété le 27 février 1989 ; à partir du 23 mars 1989, l'autonomie a été progressivement supprimée, sous la pression de manifestations de masse à Belgrade, en Voïvodine et au Monténégro, orchestrées par le pouvoir et la propagande. Des manifestations ont éclaté alors dans toutes les villes du Kosovo, avec beaucoup de morts et de blessés. »**

– **« Le 23 décembre 1989, face à cette situation, nous avons fondé la Ligue démocratique du Kosovo, ainsi que le Conseil pour la défense des droits de l'homme et des libertés. En un mois, la LDK a réuni près de 200 000 membres. Cela constituait le début de notre organisation politique. A ce moment-là se sont aussi formés les différents partis – paysan, social-démocrate, démocrate-chrétien, le Parlement des jeunes (devenu aujourd'hui le Parti parlementaire). »**

– **« Et vous, Ibrahim Rugova, comment réagissiez-vous à cela ? Vous avez déjà mentionné le fait qu'à partir de 1985, vous et d'autres intellectuels aviez commencé à défendre les libertés intellectuelles sur le plan politique. Vous vous engagez dans une sorte de résistance, dans ce cas ? »**

– Oui, les intellectuels, qui avaient toujours résisté en silence, par leurs écrits, ont commencé à bouger ; pas les institutions. Cependant, l'Union des écrivains à laquelle j'appartenais a été l'une des premières à demander la liberté d'expression pour les Albanais du Kosovo, l'arrêt des différenciations, etc. Tout de suite après cela, des attaques contre notre association sont venues des Serbes du Kosovo ; mais elles étaient orchestrées par les écrivains de Belgrade. Cela a été particulièrement sensible au congrès de Novi Sad, en 1985. Nous y avions envoyé nos représentants, qui se sont fait traiter de «*séparatistes*». (...)

– **« Croyez-vous que ces écrivains soient en partie responsables du déchaînement de haine et de nationalisme qui a déferlé sur le pays ? »**

– Malheureusement oui, car dans leurs articles et leurs dis-

## Ces entretiens

### ont été réalisés

### au début

### des années 90.

### L'homme qui

### parle s'appelle

### Ibrahim Rugova.

### Il préside

### le principal

### parti de

### la communauté

### albanaise

### de la province

### serbe, la Ligue

### démocratique

### du Kosovo.

### Marie-Françoise

### Allain et Xavier

### Galmiche

### ont publié

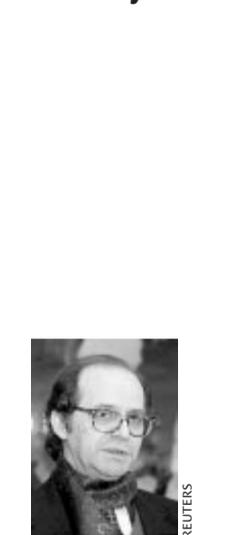
### ses propos dans

### « La Question

### du Kosovo »,

### en 1994, aux

### éditions Fayard



**Ibrahim Rugova**

FRANCOPHONE et francophile, le président de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) est diplômé d'études albanaises et docteur en littérature. Ancien élève de Roland Barthes, il a reçu le titre de docteur honoris causa de l'université Paris-VIII en 1996. Militant de l'indépendance du Kosovo, il s'est jusqu'à présent toujours opposé au recours aux armes. Au point qu'on l'a surnommé le «*Gandhi du Kosovo*».

cours, dans leurs poèmes aussi, ils se sont montrés très agressifs. Il y avait par exemple Miodrag Bulatović qui se considérait lui-même comme un «*dissident*» (c'était de l'autoconsidération !), ainsi que Draskovic et Cosic. Ils ont aussi commencé à dénigrer les Croates et les autres peuples.

– **A l'époque, en 1985, l'opinion publique de Yougoslavie était-elle au courant de ces débats et en comprenait-elle les enjeux politiques ?**

– Oui. En Serbie, elle l'était, car la presse s'en est fait large-ment l'écho. Cela a de plus été bien accepté et a même suscité une grande satisfaction. Les gens se sont dit : «*En voilà qui pensent autrement que les autorités communistes !*»

– **Et comment réagissaient les Albanais aux tentatives de résistance de leurs intellectuels ?**

– Il y a eu un phénomène d'identification avec les intellectuels albanais. Ce n'était pas «*organisé*», c'était impossible, puisqu'on n'avait pas, sous l'état d'urgence, le droit d'appartenir à des groupes. L'appareil communiste était très puissant. Mais les populations albanaises elles-mêmes étaient très fortes à l'intérieur, en silence, pas publiquement. (...)

– **Qu'en est-il cependant de l'exode des Serbes du Kosovo ? Pourriez-vous aussi donner quelques précisions sur celui des Albanais entre 1981 et ce moment charnière où l'autonomie a été supprimée ?**

– Il faut comprendre qu'au Kosovo, la situation économique était extrêmement difficile. C'était la région la plus pauvre de l'ex-Yougoslavie. Il n'y avait pas beaucoup de travail, un grand nombre d'Albanais, dès les années 70, sont donc allés travailler à l'étranger – en Suisse, en Allemagne ; cela a contribué à maintenir l'équilibre social. Dans nos revendications, il y avait bien sûr la demande d'une septième République, demande formulée dès 1968, mais la révolte était d'abord sociale, économique. On a voulu après lui donner un sens politique. Tout était mêlé, en fait : nous étions fatigués de la corruption des dirigeants communistes qui tenaient dans leurs mains tous les postes de travail. Cette situation économique difficile explique aussi en partie le départ de certains Serbes – pour des régions plus riches, notamment la Voïvodine. Il paraît que 20 000 Serbes auraient quitté le Kosovo entre 1981 et 1991 ; je pense que ce sont des chiffres à peu près corrects. Dans les années noires qui ont suivi 1981, quand la situation était la plus dangereuse au Kosovo, le régime a pris quelques Serbes et les a installés au Kosovo. Mais s'il y a des Serbes qui quittent aujourd'hui le Kosovo, ce n'est pas à cause de la pression albanaise. C'est un mythe qu'ils ont inventé avant.

– **Et pourquoi le quittent-ils, alors ?**

– Je crois que les Serbes qui quittent aujourd'hui le Kosovo, ce sont les bureaucrates installés par Belgrade depuis 1989-1990, et aussi les gens qui n'ont plus beaucoup d'argent, qui vont en Serbie, et retrouvent là-bas leurs terres, leurs propriétés.

– **Alors la population serbe du Kosovo aurait tendance à diminuer ?**

– Non, je ne crois pas, elle est stable. Les Serbes qui habitent le Kosovo depuis longtemps sont restés. Par exemple, l'année dernière, ils ont installé 7 000 réfugiés de Bosnie et de Croatie.

– **Quels sont les scénarios possibles selon lesquels la situation au Kosovo peut évoluer ?**

– Les choses sont très claires et très simples. Je vous réponds franchement, et de façon réaliste. On connaît tous la solution : être libres, organiser la vie. Mais si un conflit éclate au Kosovo, ce sera un massacre, une catastrophe pour tout le monde. La situation dépend de la Serbie. Peut-être qu'un jour la corde va se rompre, et les gens vont recourir à la violence, avec tous ces militaires et ces civils serbes qui sont très bien armés. C'est de là que vient le plus grand danger. Nous sommes arrivés à une situation telle que l'on ne peut pas faire de manifestations pacifiques, parce que c'est trop dangereux de sortir dans la rue. S'ils tuent cent personnes d'un coup, le peuple répondra et sera pris dans l'engrenage. Et s'il arrive quelque chose, ce sera plus tragique qu'en Bosnie et en Croatie. Parce que les Croates avaient une police, une défense territoriale, tout comme la Bosnie, mais nous, nous sommes totalement sans défense. Si les gens arrivent alors à s'enfuir, ils auront de la chance (...)

– **On ne peut pas se cacher ?**

– Non. Avec une pierre vous pouvez tuer. Ce n'est pas une peur que j'ai, mais il s'agit d'une estimation géostratégique et aussi militaire. Je ne suis pas un stratège. Je suis un naïf dans ce domaine, mais il suffit de regarder. Il y a d'autres forces serbes massées autour du Kosovo, les Serbes ne sont même pas obligés d'entrer, ils peuvent le détruire complètement de l'extérieur.

– **« Avant un grand massacre, on assisterait quand même au départ des Serbes vers la Serbie... »**

– S'ils veulent ouvrir ou provoquer un conflit, ils peuvent sacrifier 200 000 Serbes. C'est fou, mais ils peuvent le sacrifier pour avoir le territoire. Parce que maintenant, ils pensent en termes de territoire et pas en termes d'économie ou même d'êtres humains. Ils l'ont prouvé, hélas.

– **A tous ces risques de guerre, vous opposez une «*guerre sans armes*». Est-ce une réponse suffisante ?**

– (...) Le Kosovo doit faire valoir sa position de droit, mais c'est aussi et surtout une région menacée et, selon les dispositions de la charte des Nations unies, une région menacée à droit à une assistance. Et il faut prendre des mesures d'urgence. J'ai souvent demandé une protection internationale pour quelques années afin de calmer un peu la situation et mettre en place des institutions démocratiques. Après, on pourra parler du statut du Kosovo. Je pense que la meilleure solution transitoire, ou provisoire, pour prévenir un conflit ou une confrontation, c'est cette sorte de protectorat international, ce que les Américains appellent le *trusteeship system*. Dans le plan de paix que j'ai proposé aux Nations unies, je demande l'envoi de troupes de l'ONU ou de l'OTAN, des mesures pour contrôler les forces militaires ; j'ai communiqué les mêmes propositions à la conférence de Genève.

– **« Mais cela revient à demander l'application d'un droit d'ingérence, puisque, du point de vue international, le Kosovo fait partie de la Serbie. »**

– Je l'ai déjà dit, même si cela est mal connu au niveau international, les bases juridiques faisaient du Kosovo une entité fédérale de la Yougoslavie, à égalité avec les autres Républiques.

Donc, il ne s'agit pas d'une ingérence. Par exemple, les Serbes proposent parfois que nous réglions ensemble la situation du Kosovo et de la Krajina. Mais le Kosovo avait une existence constitutionnelle, la Krajina a été créée par la force. Ce type de marchandage ne peut pas avoir lieu.

– **« Et l'une de vos seules ressources, semble-t-il, à l'heure actuelle, ce sont les contacts internationaux. Sur qui pouvez-vous compter ? »**

– Cela fait longtemps que le Kosovo est présent dans l'opinion publique, dans les préoccupations des organisations humanitaires et les médias ; par exemple beaucoup d'associations internationales ont fait des projets, des propositions de prévention de la guerre au Kosovo (le projet de Dano Berg, en collaboration avec le ministère des affaires étrangères de Suède, celui de l'Institut Max-Planck en Allemagne, etc.), cela nous aide. En 1989, le Parlement européen a adopté une résolution, mais le Kosovo était hors du champ d'intérêt des gouvernements et de la diplomatie européens. Les premiers à s'être montrés concernés ont été les Etats-Unis (le Congrès américain) ; les pays scandinaves ont aussi été parmi les premiers : c'est un peu étonnant, mais cela s'explique sans doute par la présence de nos réfugiés chez eux. L'Autriche s'intéresse à nous, c'est un pays neutre qui peut avoir de l'influence ; j'ai de très bons contacts avec Alois Mock, le ministre des affaires étrangères.

– **« Et la Turquie ? »**

– Les Albanais qui vivent là-bas (deux millions de personnes environ, assimilées à la population) l'ont aidée à mieux comprendre le problème, à sortir de son indifférence. Ils ont fait des déclarations générales, mais rien de concret. Je n'attends pas grand-chose de la Turquie.

– **« Y a-t-il eu des progrès diplomatiques ? »**

– Oui. Avant, l'Europe ne savait même pas qu'il y a trois millions d'Albanais en ex-Yougoslavie. On s'est débarrassé aussi de cette étiquette de peuple déstabilisateur des Balkans, qui

justifiait un peu que nous soyons séparés par des frontières. Depuis 1990, les progrès sont visibles. Le Parlement européen a adopté plusieurs résolutions en faveur du Kosovo. Sa résolution pour appeler à la désertion en Yougoslavie est une aide pour nous aussi. Et nous sommes mieux représentés dans les sommets internationaux. A la conférence de La Haye, par exemple, en septembre 1991, le Kosovo a été accueilli mais seulement comme observateur dans la «*salle muette*» ; tandis qu'à Londres, en août 1992, il y a eu un «*groupe spécial pour*

l'ex-province du Kosovo », avec des représentants des six Républiques, des Albanais du Kosovo, de Macédoine et du Monténégro, et des représentants d'Albanie.

– **« Et quels sont les derniers développements ? »**

– Depuis juillet 1993 et l'expulsion des observateurs de la CSCE, il n'y a presque plus de présence internationale. Nous cultivons nos contacts à l'extérieur, en Allemagne, en France, en Angleterre, en Autriche, en Italie, mais aussi aux Etats-Unis afin de protéger notre résistance. On constate au niveau des cercles diplomatiques et des gouvernements une bonne compréhension, qui n'existait pas il y a un an. Tous les problèmes historiques et ethniques du Kosovo – et notamment le problème de son statut juridique dans l'ex-Yougoslavie – sont évoqués. Parce que ce statut n'était pas connu en Europe. Nous avons également parlé des solutions. Les Européens se sont engagés à travailler sur une prévention des conflits au Kosovo.

– **« Et comment ? »**

– Comment ? C'est la question qui reste sans réponse... (...)

– **« En cas de conflit, quels seraient vos alliés ? L'Albanie vous soutiendrait, n'est-ce pas ? »**

– L'Albanie est là ; s'ils provoquent un conflit, l'Albanie s'en mêlera. La Grèce attend, et il faut aussi compter avec la Bulgarie. Et la Turquie. Mais je n'aime pas rentrer dans ces combinaisons un peu militaires et stratégiques. Vous savez, il s'agit de combinaisons très douteuses.

– **« La République du Kosovo n'a été reconnue jusqu'à présent que par l'Albanie. Est-ce que l'idée de l'indépendance du Kosovo recule ? »**

– En ce moment, beaucoup de gouvernements et de pays comprennent, si on explique bien la question, qu'il faut faire quelque chose pour le Kosovo, et ils ont de l'estime pour notre politique.

– **« De l'estime, oui, mais ils ne la soutiennent pas... »**

– Vous savez, je suis aujourd'hui un homme politique. Je dois pousser pour obtenir quelque chose. Par exemple, il y a quelques années, c'était une hérésie de demander l'indépendance. Aujourd'hui, ils prennent la mesure de mes propositions, ils présentent la situation. Mais comment trouver le moyen de réaliser cette indépendance ? Car ils ont vraiment peur d'une tragédie. Je dis à la communauté européenne et internationale qu'il y a une nouvelle réalité au Kosovo, une demande d'indépendance, une organisation de la vie par les Albanais, une contribution à la paix dans cette région que nous n'avons pas déstabilisée. Nous attendons une rétribution de cette politique pacifiste. (...)

– **« Y a-t-il en Serbie des opposants favorables à l'indépendance du Kosovo ? »**

– Il y a des gens en Serbie qui disent : «*On a perdu le Kosovo, il faut négocier avec les Albanais, il faut trouver une solution*. » Mais ils sont peu nombreux pour le moment. Et il y en a d'autres qui disent : «*Il faut faire quelque chose parce qu'on a perdu, il faut déstabiliser cette organisation, attaquer...* »

– **« Est-ce que le peuple serbe a conscience de ce qui se passe au Kosovo et dans les autres Républiques ? »**

– Malheureusement, d'une manière générale, ils sont passifs, ils sont un peu endoctrinés par cette logique de domination diffusée depuis longtemps par l'intelligentsia et les politiciens. Il y a des individus, des petits groupes qui pensent autrement, mais c'est un mouvement encore très faible. Je crois pourtant qu'un jour les choses changeront. Vous savez, là-bas, nous sommes tous des petits.

Les Serbes aussi. Il y a six ou sept millions d'Albanais, six ou sept millions de Serbes, neuf millions de Bulgares, dix millions de Grecs. Il faut comprendre que nous sommes tous des petits, il faut collaborer, être amis demain, s'intégrer, chacun là où il se trouve. Ce n'est pas une tragédie. Demain on fera marcher tout cela, avec les Serbes. Et si l'on y parvient, le Kosovo vole sur la lune...

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Le pari Primakov

**C'**EST le retour de la grande diplomatie soviétique », commentait avec ironie lundi 29 mars un ambassadeur occidental à Moscou. Fort d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) – signe d'un soutien, obligé, des Etats-Unis –, le premier ministre russe s'en va à Belgrade tenter de ramener, si cela est possible, Slobodan Milosevic à la raison. Formé à l'école Gromyko, inusable ministre des affaires étrangères de l'URSS, Evgueni Primakov, ancien responsable du KGB, maître de la diplomatie russe ces dernières années, aujourd'hui premier ministre d'un président malade, se retrouve dans une position-clé alors que les frappes de l'OTAN sur le Kosovo n'ont pour l'instant conduit qu'à aggraver un drame humanitaire au centre de l'Europe.

Cette initiative est dans la logique de l'action développée par le premier ministre russe depuis sa nomination en septembre 1998 : immobilisme mêlé d'impuissance en matière de politique économique ; suractivité en politique étrangère, marquée par une détérioration forte des relations avec les Etats-Unis. M. Primakov a réussi à orchestrer une réaction d'une vigueur sans précédent depuis la fin de la guerre froide face « à l'agression de l'OTAN » sans pour autant couper les ponts avec l'Occident. L'accord de lundi avec le FMI a ainsi été rendu possible grâce au soin avec lequel M. Primakov entretient son image d'homme ferme mais sachant accepter le compromis et la modération.

Dans la crise du Kosovo, le premier ministre a laissé Boris Eltsine lancer un appel « au monde entier » pour arrêter Bill Clinton, déclaration émotionnelle restée sans lendemain. Il a également confié à son ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov, le soin de qualifier de « génocide » les attaques de l'OTAN et de dénoncer « les foyers terroristes d'islamistes fondamentalistes kosovars ». Mais il s'est gardé, lui, de tout propos extrême. Il n'a pas eu un mot pour les milliers de réfugiés kosovars, pas plus qu'il n'a condamné les assassinats de membres de la déléga­tion albanaise à Rambouillet.

Convaincu que les Européens, divisés sur les suites de l'opération, se saisiraient du premier geste fait par M. Milosevic, il voit dans cette crise l'occasion de replacer la Russie au centre de la scène internationale. Il apparaît alors comme le maître d'œuvre d'un règlement politique, enfonçant au passage un coin entre l'Europe et les Etats-Unis – ce qui serait conforme avec ce qui fut l'un des objectifs permanents de la diplomatie soviétique.

Le voyage de Belgrade est cependant pour beaucoup, sinon avant tout, une affaire de politique intérieure russe. Un succès diplomatique de M. Primakov achèverait de marginaliser un Boris Eltsine essoufflé ; il restaurerait un peu de ce statut de grande puissance dont la Russie d'aujourd'hui, minée par la corruption et la misère, a la nostalgie. Et prouverait, s'il en était besoin, que M. Primakov est un politique avec lequel il faut compter.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldry, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhorneau  
Directeur artistique : Dominique Royquette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izzalevitch (Editoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Saigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,  
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### La renaissance de l'« Ile-de-France »

C'EST à une véritable avant-première que M. Jean Marie, président-directeur général de la Compagnie générale transatlantique, avait hier invité ses amis et les représentants de la presse. Le plus grand paquebot français, *Ile-de-France*, avec ses 45 330 tonnes de jauge brute, ses 48 000 chevaux de puissance, fut lancé le 14 mars 1926. On ne le croirait vraiment pas à voir les maquettes de sa reconstitution.

C'est un magnifique navire neuf que livrera Penhoët au début de juillet. Il n'a plus que deux cheminées aérodynamiques, comme il sied aujourd'hui. La coque, superbe de solidité, lui assurera encore un long service. L'appareil moteur et évaporatoire a été révisé, amélioré ; les mesures de sécurité renforcées. Les 1 395 passagers, répartis en trois classes, « premières », « cabines », « touristes », jouiront

du confort le plus raffiné. Les mêmes richesses que sur *Normandie* attireront nos amis américains. Comme sur l'infortuné chef-d'œuvre de la construction navale française, l'architecte Expert a pu créer une piscine, un « Café de Paris », une salle de spectacles, plus grande même que celle de *Normandie*, avec 350 fauteuils. Les grands salons, le fumoir, la salle de lecture donneront sur le pont-promenade, avec vue sur la mer.

En vingt ans, le premier *Ile-de-France* avait transporté 730 000 passagers. Sa renaissance aura coûté plusieurs milliards. Mais n'est-ce pas de l'argent bien placé, et une avance qui sera récupérée – bien au-delà – par la grande maison France et le tourisme national ?

Edmond Delage  
(31 mars 1949.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30  
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Allô, Emma ? C'est moi, Charles !

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

ON RECONNAÎT les guerres à ce que les mots s'y vident de sens. En 1940, les débâdades s'appelaient des replis tactiques. Aujourd'hui, les bombardements se nomment des frappes. Encore les militaires n'osent-ils plus les qualifier de chirurgicales !

Analyses, pronostics et conseils se révèlent dérisoires, dès lors que leurs auteurs ne sont ni en l'air dans les cockpits d'où part le feu, ni sur les routes à pousser des charrettes d'enfants. Que fallait-il faire, ne pas faire ? Si la chasse aux Kosovars s'était prolongée sans réaction, on aurait crié à l'impuissance des Européens, à leur égoïsme. Qu'ils tentent la contre-violence, et les voilà plus que barbares : malencontreux...

Quitte à paraître déserteur le champ des palabres, l'envie est grande de lui préférer des songeries sur ce que les techniques de la communication changent en profondeur à nos existences.

Il y a encore dix ans, personne n'aurait imaginé l'agacement que procure aux voisins de voyage ou de spectacle le sans-gêne des usagers de téléphones portables, quand ils nous plongent de force

dans le secret de leurs opérations boursières ou de leur contentieux conjugal. Les plus irrités sont souvent ceux qui ne tarderont pas à en faire autant, comme le piéton qui maudit les automobiles alors qu'il vient à peine de garer la sienne. Ignoré il y a seulement un demi-siècle, le téléviseur occupe le centre de la vie familiale et scolaire.

Pour mesurer l'influence des techniques sur nos comportements et subjectivités, demandons-nous si les grands chefs-d'œuvre y auraient résisté. Les sondages et leurs errements nous tiennent lieu de cœur antique. Chez Racine, le « mobile » aurait supprimé le recours aux confidents. La voix intérieure des princes aurait été surprise au téléphone. « Songe, Céphise... » : le vers commence comme une confiance de combiné.

Que resterait-il du XIX<sup>e</sup> siècle théâtral et romanesque si les êtres avaient pu communiquer à tout instant, où qu'ils se trouvent ? L'ubiquité artificielle des « portables » aurait bouleversé les situations, dénaturé les drames. Bovary s'effondrer, si

Charles peut prévenir Emma qu'il va opérer le pied bot de l'aide-pharmacien, au risque que le patient l'entende exprimer ses doutes, et si Emma peut répondre innocemment à son mari alors qu'elle est dans les bras de Rodolphe. Et que dire des catastrophes nouvelles qu'entraîneraient ses compulsions dépensières, à l'heure de la Carte bleue !

Quand Proust n'arrive pas à s'endormir, on ne lui allumerait plus une lanterne magique à vues fixes, mais bien sûr, comme à tous les enfants du monde, pour avoir la paix, sa cassette préférée. Quelle déception accrue eût été, et quelle perte pour la littérature, si, aux « téléphonages » du début du siècle, s'étaient ajoutées les confidences ambulantes d'aujourd'hui, et si l'auteur de *La Recherche* avait surpris sa maman en train de chuchoter, dans le couloir, à une amie : « Je te laisse, parce que, si je ne vais pas l'em-brasser, il va en faire une pendule... ou des milliers de pages, tu connais Marcel ! »

Le vieux téléphone fixe, il a fallu l'espèglerie d'un Cocteau pour lui donner ses titres de noblesse,

avec *La Voix humaine*. On suppose que le théâtre de boulevard et le roman de cœur ne tarderont pas à intégrer, si ce n'est déjà fait, les ressorts en or que sont les nouveaux instruments à joindre tout le monde partout sans savoir où, ni avouer d'où. « C'est bientôt fini, ton conseil de surveillance ? », demande l'épouse à l'époux, lequel goûte aux joies du pas-vu-pas-pris dans un meublé. On attend le nouvel Orwell, le nouveau Huxley, assez inventifs pour anticiper les effets d'Internet, tout droit sorti de leurs intuitions. Dans *Le Procès* de Kafka, les bourreaux qui vont décapiter Joseph K. à la hache porteraient en 1999 les sonotones à fils torsadés dont les gardes du corps s'imaginent drôlement, car ils sont bien les seuls, qu'on ne les repère pas.

On devrait jouer en famille à retoucher les grandes fictions de l'humanité en y introduisant les diverses prothèses modernes de la communication. Cela aiderait à trancher la question-bateau : « Qu'est-ce qui est en train de changer ? », tant la réponse s'impose : à peu près tout.

## L'OTAN a perdu la guerre des mots et des images

IL Y A la guerre et le discours de la guerre. La guerre et les images de la guerre. L'action militaire ne peut plus être désormais séparée de son commentaire, devenu immédiat et mondial par le développement des moyens de communication de masse. Dans la période récente, de la guerre du Vietnam à la guerre du Golfe, les responsables politiques et militaires semblaient avoir pris conscience de l'importance du récit comme élément majeur de la constitution d'un rapport de forces, car il conditionne le soutien des opinions publiques lorsque ce sont des démocraties qui sont engagées dans un conflit armé. Le précédent vietnamien, où l'on avait vu l'abondance d'images de bombardements, de combats dans les rizières miner peu à peu le « moral de l'arrière », avait conduit, en Irak, les militaires à « verrouiller » l'information tout en flattant le penchant des médias pour le spectaculaire, l'émotionnel, la vanité de journalistes prétendant « au cœur de l'action ».

L'opération « Force alliée » ne semble pas avoir tiré les leçons de ces précédents, et le bilan des opérations sur le front médiatique est, à l'heure actuelle, plutôt calamiteux.

Au siège de l'OTAN à Bruxelles, qui est devenu par la volonté du secrétaire général Javier Solana, l'unique lieu où est distribuée l'information factuelle sur le déroulement au jour le jour de la guerre aérienne contre la Serbie, cet aspect des choses semble avoir totalement été improvisé. Il a fallu trois jours pour que l'administration de

l'OTAN installe un écran convenable pour que les centaines de journalistes présents à Bruxelles puissent entrevoir les cartes et photos-satellites rendant compte des frappes. L'habituel porte-parole du général Clark, la brave lieutenant-colonel allemand Freytag, a été écartée des briefings quotidiens pour être remplacée par l'Air Commodore (général de brigade aérienne) britannique David Wilby, qui officie maintenant chaque jour aux côtés de Jamie Shea, un autre Britannique, élégant universitaire oxfordien, porte-parole de Javier Solana. Il n'aurait pas été adéquat que l'aspect militaire de « Force alliée » soit incarné par le représentant d'une nation qui avait déjà bombardé Belgrade voilà un demi-siècle.

### FLOTTEMENTS

Cette mainmise britannique sur la « communication de guerre » peut certes satisfaire les médias anglo-saxons, et notamment CNN, véritable « journal officiel » du Pentagone, mais elle apparaît à beaucoup comme le paravent de la volonté américaine de contrôler le discours sur la guerre. Ce malaise est renforcé par la pauvreté des informations mises à la disposition des correspondants sur les opérations elles-mêmes.

Les cartes des frappes distribuées sont d'un lacanisme extrême, le bilan des effets sur le terrain d'un vague absolu, les « dommages collatéraux », c'est-à-dire l'évaluation des victimes civiles, victimes des bombes, laissée à l'unique appréciation

des responsables serbes qui font distribuer par les manifestants campant devant le siège de l'OTAN des informations, naturellement incontrôlables, sur le nombre et la localisation de ces victimes. La croupe déborde lorsque le général Wilby se tire par une pirouette à l'anglaise sur le coût total de l'opération : « Certainement plus que le montant de ma solde annuelle », ironise-t-il.

Ces faux pas s'accompagnent d'un flottement généralisé sur les messages que les responsables de l'OTAN font passer dans les couloirs : tantôt l'on affirme que les militaires entourant Slobodan Milosevic ne vont pas tarder à contraindre ce dernier à demander grâce, car « jamais les généraux ne supportent de voir détruire leur potentiel militaire », tantôt l'on dit que cette résistance inattendue de l'armée est de peu d'importance, « car ce qui importe maintenant, c'est de mettre fin par des bombardement ciblés, dont nous avons les moyens, aux attaques contre les populations civiles au Kosovo ». On ne sait plus vraiment si l'objectif c'est la tête ou les bras, ou les deux...

Plus grave est le flottement sémantique qui règne sur la désignation des exactions en cours sur les populations civiles de la province. « C'est le début d'un génocide ! », lâchent George Robertson et Rudolf Scharping, respectivement ministres de la défense du Royaume-Uni et d'Allemagne. « C'est la plus grande catastrophe humanitaire depuis la fin de la seconde guerre mondiale », estime Jamie Shea. « Nous assistons aux prémices d'une opération de nettoyage ethnique de grande envergure », corrige un diplomate européen en poste à l'OTAN. On objectera que la manière de désigner les horreurs n'a que peu d'importance pour ceux qui les subissent, mais, dans un contexte de guerre, les mots ont un poids tel, que l'on doit soigneusement les choisir.

### À CONTRE-PIED

En face, dans le camp yougoslave, la dernière semaine a été plutôt favorable dans ce domaine. L'image la plus frappante de cette guerre a été celle, abondamment exploitée par les médias de Belgrade, du F-117 abattu dans les champs labourés de la Serbie profonde. En dépit du peu d'importance tactique de cette perte, le message passe : l'OTAN, superpuissance de technologie militaire, est loin d'être invulnérable, même face à un adversaire dont ont avait souligné la rusticité. Cela contribue à inquiéter une opinion occidentale que l'on avait persuadée qu'elle était protégée et, au-delà, par un formidable et coûteux appareil militaire.

Deuxième victoire pour Belgrade : l'irruption du peuple serbe comme fait de chair, de sang, d'angoisse et de colère. A cet égard – suprême habileté du régime de Belgrade ou phénomène spontané ? – le concert de rock donné sur la place de la République était un modèle de « communication de guerre » prenant à contre-pied les idées reçues. On aurait pu s'attendre de la part d'un régime stigmatisé comme la « dernière dictature héritée du stalinisme » qu'il organise une de ces manifestations de masse encadrée, avec une foule scandant des slogans sous les portraits géants des grands leaders. Rien de tout cela, une vague sono, quelques artistes et, suprême pied de nez aux généraux de l'OTAN, cette pancarte vue par la planète entière : « Désolé ! Nous n'avions pas vu que le F-117 était invincible ! »

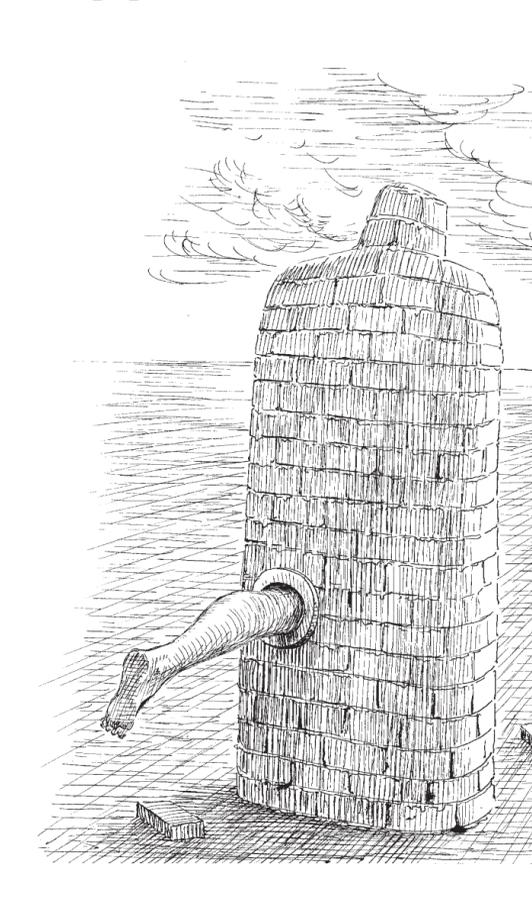
Luc Rosenzweig

### PRÉCISION

#### AFP

A la suite de l'article « Sanctions à l'Agence France-Presse après la diffusion d'une fausse information » (*Le Monde* du 24 mars), Pierre Lanfranchi tient à préciser qu'il avait proposé sa démission de son poste de chef du service des informations générales, le vendredi 19 mars dès 20 heures, au PDG de l'AFP, Eric Giuilly.

## Soupape par Cardon



# L'indépendance du Kosovo comme arme de guerre

L'ACTION sans précédent des forces serbes visant à l'expulsion massive des populations du Kosovo et à l'élimination des leaders modérés impose des mesures urgentes. Il n'est pas suffisant d'attendre que les frappes aériennes produisent à la longue l'effet politique souhaité, à savoir la signature des accords de Rambouillet par la Serbie.

Malheureusement, il ne faut pas non plus compter sur une opération terrestre de vive force pour produire à court terme des effets décisifs, même en admettant qu'une telle opération soit envisagée par les pays capables de la conduire : les délais de mise en œuvre seraient trop longs par rapport aux exigences de la situation.

Enfin, il est loin d'être évident que l'intervention de la diplomatie russe auprès de Belgrade puisse être plus efficace qu'elle ne l'a été dans le passé.

Une autre option doit être envisagée : celle de la menace de la reconnaissance de l'indépendance du Kosovo. Les pays participant à l'opération « Force déterminée », et notamment la France, devraient mandater sans tarder un émissaire à Belgrade pour placer Slobodan Milosevic face à une alternative simple : soit l'acceptation des accords de Rambouillet, assortie de l'arrêt immédiat du nettoyage ethnique ; soit la reconnaissance par nos pays de l'indépendance du Kosovo, accompagnée de mesures immédiates de soutien matériel, y compris en ar-

mements. Bien entendu, cela serait sans préjudice du rappel que le Tribunal pénal international saura s'intéresser aux responsables des crimes perpétrés au Kosovo.

De telles mesures auraient l'avantage d'avoir un effet politique immédiat et des conséquences militaires rapides.

Nous ne sommes pas, loin de là, des inconditionnels de l'indépendance du Kosovo, dont les effets déstabilisants sont aisément prévisibles. Mais le nettoyage ethnique en cours aura des conséquences gravissimes sur la stabilité de la région et, entre autres, sur la Macédoine qui ne résistera pas longtemps à l'afflux des populations chassées de leurs foyers. Il s'agit de choisir la moins

## Arrêt des bombardements, autodétermination

NOUS n'acceptons pas les faux dilemmes :

- Soutenir l'intervention de l'OTAN ou soutenir la politique réactionnaire du pouvoir serbe au Kosovo ? Les frappes de l'OTAN imposant le retrait des forces de l'OSCE du Kosovo ont facilité et non pas empêché une offensive sur le terrain des forces paramilitaires serbes ; elles encouragent le pire des revanchismes ultranationalistes serbes contre la population kosovare ; elles consolident le pouvoir dictatorial de Slobodan Milosevic qui a muselé les médias indépendants et rassemblé autour de lui un consensus national qu'il faut au contraire briser pour ouvrir la voie à une négociation politique pacifique sur le Kosovo.

- Accepter comme seule base de négociation possible le « plan de paix » élaboré par les gouvernements des Etats-Unis ou de l'Union européenne - ou bombardier la Serbie ? Aucune solution durable à un conflit politique majeur interne à un Etat ne peut être imposée de l'extérieur, par la force. Il n'est pas vrai que « tout a été tenté » pour trouver une solution et un cadre acceptable de négociations. On a forcé les négociateurs kosovars à signer un plan qu'ils ont initialement rejeté en leur laissant croire que l'OTAN s'impliquerait sur le terrain pour défendre leur cause. C'est un mensonge qui entretient une totale illusion : aucun des gouvernements qui soutiennent les frappes de l'OTAN ne veut

faire la guerre au pouvoir serbe pour imposer l'indépendance du Kosovo. Les frappes affaibliront peut-être une partie du dispositif militaire serbe mais ne vont pas affaiblir les tirs de mortiers qui, sur le terrain, détruisent les maisons albanaïses, ni les forces paramilitaires qui exécutent les combattants de l'UCK (Armée de libération du Kosovo).

L'OTAN n'était pas le seul ni surtout le meilleur point d'appui d'un accord. On pouvait trouver les conditions d'une police multinationale (notamment composée de Serbes et d'Albanais) dans le

cadre de l'OSCE pour appliquer un accord transitoire. On pouvait, surtout, élargir le cadre de la négociation aux Etats balkaniques fragilisés par ce conflit : la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine, l'Albanie... On pouvait à la fois défendre le droit des Kosovars à l'auto-gouvernement de la province et la protection des minorités serbes du Kosovo ; on pouvait chercher à répondre aux aspirations et aux peurs des différents peuples concernés par des liens de coopération et des accords entre Etats voisins, avec la Serbie, la Bosnie-Herzégovine,

Nous n'acceptons pas les faux dilemmes.

Nous n'acceptons pas les arguments

qui tentent de légitimer

l'intervention de l'OTAN

cadre de l'OSCE pour appliquer un accord transitoire. On pouvait, surtout, élargir le cadre de la négociation aux Etats balkaniques fragilisés par ce conflit : la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine, l'Albanie... On pouvait à la fois défendre le droit des Kosovars à l'auto-gouvernement de la province et la protection des minorités serbes du Kosovo ; on pouvait chercher à répondre aux aspirations et aux peurs des différents peuples concernés par des liens de coopération et des accords entre Etats voisins, avec la Serbie, la Bosnie-Herzégovine,

la Macédoine, l'Albanie... Rien de tout cela n'a été tenté.

Nous n'acceptons pas les arguments qui tentent de légitimer l'intervention de l'OTAN :

- Il n'est pas vrai que les frappes de l'OTAN vont empêcher un embrasement de la région, en Macédoine ou en Bosnie-Herzégovine : elles vont au contraire l'alimenter. Elles vont fragiliser la Bosnie-Herzégovine et sans doute menacer les forces multinationales chargées d'y appliquer les fragiles accords de Dayton. Elles embrasent déjà la Macédoine.

une légitimation du rôle de l'OTAN hors de tout cadre international de contrôle.

C'est pourquoi nous demandons :

- l'arrêt immédiat de ces bombardements ;

- l'organisation d'une conférence balkanique où participent les représentants des Etats et de toutes les communautés nationales de ces Etats ;

- la défense de principe du droit des peuples à l'autodétermination, à la seule condition que ce droit ne se réalise pas sur le dos d'un autre peuple et par le nettoyage ethnique de territoires ;

- un débat au Parlement sur l'avenir de la participation de la France à l'OTAN.

**Pierre Bourdieu, Pauline Boutron, Suzanne de Brunhoff, Noëlle Burgi-Golub, Jean-Christophe Chaumeron, Thomas Coutrot, Daniel Bensaïd, Daniel Durant, Robin Foot, Ana-Maria Galano, Philip Golub, Michel Husson, Paul Jacquin, Marcel-François Kahn, Bernard Langlois, Ariane Lantz, Pierre Lantz, Florence Lefresne, Catherine Lévy, Jean-Philippe Milésy, Patrick Mony, Aline Paillet, Catherine Samary, Rolande Treppe, Pierre Vidal-Naquet.**

ver les matières premières et les équipements industriels lourds, ainsi que la plupart des monastères. Celle-ci se dessinerait sur la carte selon un axe sud-est/nord-ouest, correspondant aux villes dévastées (Pej, Gjakovë et Podujevë). Cette solution serait soutenue par une partie des intellectuels serbes qui ont déjà pris position sur ce point. Contre cela, il faut réaffirmer le principe de l'intégrité territoriale du Kosovo et s'opposer

Une autre stratégie de Milosevic consistant à déstabiliser l'Albanie et la Macédoine voisines par l'afflux massif de réfugiés, il faut envoyer une aide humanitaire d'urgence à ces pays. Enfin - c'est une autre leçon de ce siècle -, il faut aider le Tribunal pénal international à accomplir son œuvre de justice, et donc à préserver des preuves, à réunir des témoignages et à établir les responsabilités de chacun dans la planification et la réalisation de tous ces crimes contre l'humanité, à commencer par celui qui les a tous conçus : Slobodan Milosevic.

C'est pourquoi le Comité Kosovo soutient les frappes aériennes parce qu'il y voit une réaction politique au service d'une solution politique. Peut-on encore s'en tenir à la perspective d'une autonomie substantielle, comme le recommandaient les accords de Rambouillet ? Chaque heure qui passe éloigne un peu plus de cette solution et rapproche du protectorat international, qui ouvre le chemin, à terme, à l'indépendance. On voit mal, en effet, comment la Serbie pourrait prétendre encadrer un peuple qu'elle s'est employée à laminier, puis à détruire.

Marie-Françoise Allain et Antoine Garapon

## Un cauchemar et un rêve

par Romain Goupil

J'AI fait un cauchemar. Je vous ai vus à la télévision, toi, Alain, et Gérard, Thierry, Catherine, en première ligne de la manifestation, comme nous l'avons été si souvent ensemble. Mais, ce jour-là, vous étiez bras dessus, bras dessous avec les staliniens et les fascistes serbes, agitant des pancartes : « Jospin assassin-Chirac assassin ».

Je vous ai vus, Roland, Thibault, syndicalistes et associatifs, tenir une grande banderole : « Non aux bombardements », mimant nos mobilisations anti-impérialistes contre la guerre du Vietnam. Vous espérez la référence. Alors que, si on veut parler de Vietnam, ça ne peut être qu'en pensant au Kosovo. Le Kosovo doit devenir le Vietnam de Milosevic.

Je vous ai vus défilé sous des pancartes : « Chirac = Hitler-Jospin = Mussolini ». Je vous ai entendus vous revendiquer de Mitterrand : « Il ne faut pas ajouter la guerre à la guerre ». J'ai vu vos badges muni-chois : « La guerre est une connerie ». Je vous ai vus rassemblés pour exiger l'arrêt des bombardements, c'est-à-dire l'impunité pour Milosevic, Se-sej, Arkan...

Je vous ai vus tout oublier, ou, au contraire, vous souvenir des staliniens qui justifiaient le pacte germano-soviétique en expliquant que les communistes ne devaient pas prendre partie dans une guerre entre capitalistes. Telles Arlette et Lutte ouvrière qui, pendant le siège de Sarajevo, mettaient un trait d'égalité entre obus serbes et obus nationaux.

Je vous ai vus, négationnistes du présent, nier la résistance du peuple kosovar pour défendre son droit à l'autodétermination : mars 1981 (1 000 morts), mars 1989 (24 morts, 700 arrestations) et, depuis la prise du pouvoir par Milosevic, l'annulation immédiate de son statut d'autonomie garanti par la Constitution depuis 1974 et l'occupation policière et militaire (2 000 morts, 400 000 réfugiés).

Je vous ai vus défilé avec les bruns-rouges, comme à Moscou, Berlin, Skopje... pour protéger un dictateur qui ne doit sa non-inculpation devant le Tribunal pénal inter-

national qu'aux atterroissements de Major et de Mitterrand.

C'est un cauchemar de vous savoir, en définitive, complices de la purification ethnique, demandant, derrière Chevènement, une énième négociation avec un « *Etat souverain* ». Peu vous importe à vous, jacobins, centralistes, bolcheviks, que cet « *Etat* » maintienne un régime d'apartheid au cœur de l'Europe.

J'ai fait un rêve. J'ai lu un communiqué intitulé : « *Plus jamais ça* », où vous appelez à une immense mobilisation pour qu'une force armée européenne alliée aux Américains et à la communauté internationale décide de toutes les frappes aériennes nécessaires avant d'envoyer nos soldats sur le terrain pour protéger un peuple martyrisé.

Je vous ai vus

défiler avec

les bruns-rouges,

comme à Moscou,

Berlin, Skopje

J'ai lu les interviews d'Alain dénonçant « la connerie de Hue », exigeant la démission immédiate de la liste du PCF de tous les citoyens anti-fascistes. J'ai appris avec joie, dans une grande émission d'un dimanche d'avril, qu'après quarante ans vous aviez enfin changé, que vous renouciez à faire liste commune avec un groupe qui n'a absolument pas évolué depuis soixante-dix ans et le revendique : « *Je ne me suis jamais trompée* » (Laguiller).

J'ai rêvé que vous étiez pour le procès de Pinochet, la fin de l'apartheid en Afrique du Sud. Que vous étiez anticolonialistes et pour l'offensive générale contre un dictateur national-communiste au cœur de l'Europe.

J'ai fait un rêve : nous pouvions continuer à nous appeler « *camarade* ».

Romain Goupil est cinéaste.

### AU COURRIER DU « MONDE »

#### LE PLUS JEUNE PARLEMENTAIRE

J'ai sursauté en lisant dans *Le Monde* du 19 mars la phrase suivante que j'extrait de la notice nécrologique de Jean Pierre-Bloch : « *Il devient en 1936, à trente et un ans, le plus jeune parlementaire de France dans la Chambre du Front populaire* ».

J'avais seize ans à cette époque, je « militais » dans le département de la Somme, et nous n'étions pas peu fiers d'avoir, en la personne de Max Lejeune, né le 19 février 1909, celui que nous pensions le plus jeune élu de la nouvelle législa-

ture. Il a fallu déchanter, car on a découvert que, dans les Hautes-Alpes, les électeurs de Gap avaient choisi Jean Michard-Péllissier, né le 3 octobre 1909, pour les représenter. Mais le vainqueur final a été Tanguy Prigent, né le 11 octobre 1909 à Saint-Jean-du-Doigt, à l'est de Morlaix. Ce dernier, un jeune agriculteur, avait fait sa campagne en breton. Cela n'était pas incompatible avec son rôle ultérieur dans le mouvement Libération-Nord. Quant à Max Lejeune, dont la grand-mère tenait un café de village, il a toujours bien maîtrisé le patois picard du Ponthieu.

André Sellier  
Salouel (Somme)

## Non à la partition

Suite de la première page

La volonté de changer par la force la structure ethnique du Kosovo s'est d'abord manifestée par un véritable apartheid se traduisant par une répression extrêmement brutale, s'emparant de tous les prétextes pour chasser les Albanais de leur terre, les humiliés, les exclure de l'éducation, des soins, de toute participation politique. L'objectif était de rendre l'émigration inéluctable et le retour impossible. A partir de février 1998, il envoya l'aviation et l'artillerie lourde pour détruire des villages.

A la veille de la nouvelle vague de violences qui a suivi les frappes de l'OTAN, près de 2 000 personnes avaient été tuées (principalement des civils), 500 avaient disparu, 350 000 avaient été déplacés, 400 villages détruits. Le martyre des habitants de Racak, s'il fut largement médiatisé, ne fut pas cependant le premier dont s'étaient rendus coupables les forces armées serbes dans cette guerre, qui jusqu'alors était sans images. Mais il ne s'agissait là que de la première étape du plan de purification ethnique.

La seconde devait s'ouvrir avec

l'intervention militaire de l'OTAN, qui donna l'occasion de vider la région de tous les gêneurs. La politique de purification ethnique et systématique qui dévoile son intention génocidaire, jusqu'à présent implicite. Tout semble indiquer qu'un crime contre l'humanité d'une ampleur inconnue en Europe depuis la seconde guerre mondiale est en train de se produire : déplacement forcé de po-

Elle permettrait à Milosevic

de conserver les matières premières

et les équipements industriels lourds,

ainsi que la plupart des monastères

pulations, séparation des hommes, conduits vers des destinations inconnues, exécutions sommaires de familles entières, d'intellectuels (avocats, enseignants, médecins, cadres politiques) ; des villes entières sont à feu et à sang. On est à ce jour sans nouvelles des leaders politiques, à commencer par Ibrahim Rugova lui-même.

Il n'est pas exclu que Milosevic ait prévu de longue date une porte de sortie dans la partition du Kosovo qui lui permettrait de conser-

d'emblée à toute partition par la force qui consacrerait la politique de purification ethnique et qui, de surcroît, supposerait des déplacements massifs de population.

L'urgence absolue est de protéger les populations civiles du Kosovo, et cela, au besoin, par un engagement au sol. Combien de temps les alliés pourront-ils différer la décision soit d'intervenir plus directement, soit de donner aux Kosovars eux-mêmes les moyens de se défendre ?



**GROUPE HEC**

**Une vocation, un métier :  
Professeur-chercheur**

*Vous souhaitez être au cœur des développements les plus avancés en gestion et participer à l'éducation des futurs dirigeants d'entreprise : le Groupe HEC, grâce au Doctorat HEC, vous propose une formation à la recherche et au métier de professeur de management en contrôle, finance, marketing, ressources humaines et stratégie.*

**DOCTORAT HEC**

**Date limite de dépôt des dossiers : 15 mai 1999**

  
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

<b>Pour recevoir une brochure et un dossier de candidature, retournez ce coupon à :</b>	Nom : _____
<b>Doctorat HEC</b>	Prénom : _____
<b>78351 Jouy-en-Josas Cedex</b>	Adresse : _____
<b>Tél : 33 (0) 1 39 67 72 38/39</b>	Diplômes : _____
<b>Fax : 33 (0) 1 39 67 94 54</b>	Université/Ecole : _____
<b>E-mail : doctorat@hec.fr</b>	
<b>Web : http://www.hec.fr</b>	





# La télévision publique italienne a entrepris sa métamorphose

La réforme de la Rai est engagée, avec une réorganisation en cinq divisions autonomes et, à terme, un financement sans publicité pour la nouvelle Rai 3. La réglementation en faveur de la production européenne et le développement des chaînes thématiques devraient favoriser les importations françaises

**ROME**  
*de notre envoyée spéciale*  
« La Rai est dans une situation de mutation quasi permanente, comme tout le paysage audiovisuel en Italie », prévient Massimiliano Gusberti, directeur général adjoint de Rai Fiction. La télévision publique italienne dépasse aujourd'hui assez nettement, en termes d'audience, ses rivaux du groupe Médiaset de Silvio Berlusconi.

« Pendant les années 80, la concurrence entre chaînes privées et publiques a été très agressive, et s'est faite à coups de programmes américains. Cette habitude des fictions d'outre-Atlantique a forgé les goûts du public italien. Aujourd'hui, même si les fictions nationales réalisent de forts scores d'audiences, le principe narratif à l'américaine est resté très ancré dans les mentalités », a expliqué Carlo Macchitella, directeur adjoint de la direction achats, lors des premières rencontres franco-italiennes, les 24 et 25 mars, qui ont réuni, sous la houlette de TV France International, une cinquantaine d'exportateurs de programmes audiovisuels français et les principaux diri-

geants de la Rai. Fedele Confalonieri, le PDG de Mediaset, n'hésite pas pour sa part à affirmer qu'il n'y a pas vraiment de différences entre les programmes de la Rai et les siens. Une telle observation ne peut pas être du goût de la Commission européenne, qui est partie en croisade pour que les fonds attribués aux chaînes de service public en Europe répondent précisément à des missions de service public.

### PRIVATISATION PARTIELLE

La loi du 10 décembre 1997 a d'ailleurs défini un important plan de réformes de la Rai, mis en place par le président Roberto Zaccaria depuis janvier. Première révolution : Rai 3, rebaptisée Nuova Rai Tre, une chaîne à vocation régionale et plus culturelle, est appelée à ne plus être financée par des recettes publicitaires. Son budget intégrera la moitié de la redevance perçue par la Rai et quelques ressources diverses (parrainage, cession de droits, etc.). L'objectif d'audience qui lui est assigné est de 9 à 10 %. Rai Uno conservera sa vocation de chaîne généraliste dominante, tournée vers la famille et

le grand public, et Rai 2 devra confirmer son identité de chaîne généraliste destinée à un public jeune et urbain.

Par ailleurs, M. Zaccaria veut transformer la Rai en une société holding qui contrôle des sociétés autonomes, tout en leur conférant une plus grande souplesse dans leurs développements et leurs alliances. Cinq divisions opérationnelles sont créées, chacune étant responsable de son propre budget (Rai 1 et 2 ; Rai 3 et chaînes thématiques ; radio ; production télévisée et transmission-diffusion). Ces métamorphoses sont complétées par un redéploiement des effectifs et une décentralisation accrue.

Détenu par le conglomérat industriel IRI, la Rai a toujours du mal à couper le cordon ombilical

avec sa tutelle. C'est selon un très savant dosage des différents partis politiques que l'Assemblée et le Sénat nomment le conseil d'administration de la télévision publique italienne. L'idée d'une privatisation partielle de la Rai ressurgit aujourd'hui, d'autant plus que l'entreprise est sortie du rouge voici plus de quatre ans, après avoir réduit ses effectifs.

« Pour l'heure, il est exclu d'envisager une privatisation de la diffusion, le cœur de la Rai. En revanche, l'hypothèse d'une entrée de partenaires dans d'autres sociétés opérationnelles, comme les filiales édition, les droits télévisuels ou le merchandising n'est pas exclue », affirme Gianpiero Gamaleri, membre du conseil d'administration. « De toute façon, la décision finale sur ce

sujet extrêmement sensible reviendra au Parlement », expliquait récemment Claudio Cappon, directeur général adjoint de la Rai, dans la lettre anglaise *TV Express*.

### PLUS DE COOPÉRATION

Les parlementaires italiens ont déjà très sérieusement modifié la réglementation italienne. Ainsi, la transposition de la directive « Télévision sans frontières » dans le droit italien, qui date d'avril 1998, prévoit des dispositions plus contraignantes pour la Rai que pour ses concurrentes privées, dans la production et la diffusion d'œuvres européennes. Les diffuseurs nationaux doivent consacrer la moitié de leur temps d'antenne mensuel aux œuvres européennes produites au cours des cinq dernières années. Les chaînes doivent également investir au moins 10 % de leurs recettes publicitaires annuelles dans l'achat ou la production de programmes européens. Pour la Rai, ce quota ne pourra, dès 1999, être inférieur à 20 % de la redevance perçue (1,6 milliard de francs, 240 millions d'euros), destinée aux acquisitions ou coproductions communautaires.

Une telle obligation a tout lieu de réjouir les producteurs français, qui voient se dessiner d'importants débouchés pour leurs programmes. « L'Italie est déjà le second acheteur de programmes français, après l'Allemagne », souligne Olivier-René Veillon, délégué général de TV France International.

Cette perspective de plus grande coopération est confortée par la nouvelle stratégie de développement des chaînes thématiques de la Rai, destinées à une diffusion numérique. Aux deux chaînes existantes (l'une visant un public jeune, l'autre consacrée à la culture), s'ajouteront, dès juillet, six nouvelles thématiques (art, spectacles, cinéma, cuisine, etc.), qui seront diffusées sur le bouquet Di Più de Canal Plus. La Rai compte d'ailleurs acquérir 10 % de cette plate-forme d'ici à 2001.

La filiale spécialisée RaiSat va aussi lancer, en clair mais toujours en numérique, une chaîne tout info dès le mois d'avril et, un peu plus tard, un programme consacré aux sports peu médiatisés.

Nicole Vulser

## NATEXIS GROUPE EN 1998

- **Produit net bancaire : + 12,7 %**
- **Résultat brut d'exploitation : + 31,2 %**
- **Coefficient d'exploitation ramené à 58 %**
- **824 MF de provisions supplémentaires pour risques internationaux**
- **400 MF de dotation à la provision générale pour risques**
- **Résultat net part du groupe : 336 MF (51,2 M EUR), + 16 %**
- **Proposition d'un dividende de 1,68 EUR (11,02 FRF) + avoir fiscal**

**L'ACTIVITÉ**

L'activité de Natexis a connu un bon développement au cours de l'exercice 1998. Le produit net bancaire de l'exercice s'élevait ainsi à 4 699 MF (716 M EUR), en progression de près de 13 % par rapport à l'an dernier. Les chiffres définitifs des activités du groupe confirment les tendances suivantes, soulignées dans le communiqué de presse du 13 janvier 1999.

**Dans les métiers de banque commerciale :**

- Reprise des Activités bancaires en France dont le PNB de 1 414 MF ressort en augmentation de 7 %, grâce notamment aux activités de gestion de flux et de crédit court terme.
- Développement des activités de Financements spécialisés dont le PNB progresse finalement de 23 % à 289 MF grâce à une sensible augmentation des commissions.
- PNB de la Direction internationale en hausse de 12 % à 939 MF, tiré par les activités de la succursale de New York.

Ces résultats ont été obtenus dans un contexte de maîtrise accrue des actifs pondérés (+ 1,7 %).

**Dans les métiers de banque d'investissement :**

- Les activités d'intermédiation actions ont été en mesure de tirer profit de l'environnement favorable du marché boursier à Paris. Le PNB réalisé en 1998 est en hausse de 31 %. Les résultats des activités de marchés qui se sont améliorés en fin d'année ont apporté une contribution sensiblement équivalente à celle de l'année précédente.
- Le PNB global de la gestion pour compte de tiers, qui a connu une double modification de périmètre (sortie d'Alii Gestion fin 1997 et entrée de Bacot-Allain Gestion en 1998) s'élevait à 267 MF (- 11%). Il progresse de 14 % à périmètre constant.
- Le capital investissement a connu un très bon exercice, réalisant dans un contexte de bonne valorisation des entreprises un PNB de 612 MF (+ 54%).

Le PNB généré par les activités institutionnelles (174 MF) a décliné de 13 %. La trésorerie sociale (298 MF, soit + 51%) a évolué favorablement grâce aux plus-values enregistrées au 1er semestre et aux produits du portefeuille de la filiale américaine AMBS qui a émis les actions préférentielles en juin dernier.

**LE RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION**

Au regard de la bonne progression de l'activité, les charges n'ont que faiblement augmenté. Elles s'élevaient au total à 2 743 MF, soit + 2,5% de plus que l'an dernier, pour un PNB en hausse de près de 13 %.

Les évolutions au sein du groupe sont différenciées :

- En France, les charges sont restées au niveau de 1997 (+ 0,4 %), et ont même légèrement baissé sur la maison mère (- 1%). A l'étranger, les charges totales ont augmenté de 56 MF (+ 21 %) en raison du renforcement du dispositif international de Natexis, les charges hors frais de personnel étant par ailleurs affectées par des dépenses non récurrentes notamment celles liées à l'émission des actions préférentielles.
- Au 31 décembre 1998, les effectifs s'élevaient à 3 173 (ETP). En France, les effectifs auront baissé de 6 % en un an et de 13 % depuis le 30 juin 1996 ; à l'étranger, ils ont augmenté de 43 personnes sur un an.

Au total, la combinaison de la bonne activité et de la maîtrise des charges a eu un impact fort sur le résultat brut d'exploitation qui connaît une progression de plus de 31 % à 1 956 MF (298 M EUR). Le coefficient d'exploitation a ainsi très significativement baissé de 64 % à 58 %.

**LES RISQUES**

En France, l'amélioration globale de la situation des entreprises s'est traduite par une nette réduction des entrées en contentieux et une diminution des besoins de provisionnement ; les dotations nettes de l'exercice liées aux risques domestiques se sont élevées à 289 MF.

La dotation nette pour risques internationaux est de 824 MF. L'exercice a été marqué par l'évolution des situations en Asie, en Russie et au Brésil.

Natexis a réduit en un an de plus de 30 % son exposition dans les cinq pays les plus touchés en Asie. Hors court terme commercial, risques sur des contreparties OCDE, risque public (sauf Indonésie) et créances bénéficiaire d'un gage espèces, l'encours net provisionnable sur cette zone est couvert à hauteur de 27 %. Les expositions sur la Chine et Hong Kong font par ailleurs l'objet d'une dotation aux provisions de 25,3 MUSDS, soit 16 % de l'encours net provisionnable.

L'encours net provisionnable en Russie est couvert à hauteur de 82 %. Au Brésil, où l'exposition est essentiellement constituée de financements commerciaux à court terme, l'encours net provisionnable est couvert à hauteur de 30 %.

Enfin, un complément de 400 MF à la provision générale pour risques a été doté.

**LE RÉGIMÈNTE FISCAL**

La charge fiscale de l'exercice ressort à 98 MF après prise en compte d'une fiscalité différée positive provenant pour l'essentiel de la dotation à la provision générale pour risques. Compte tenu de ces éléments et des 138 MF d'intérêts minoritaires, le résultat net part du groupe ressort à 336 MF (51,2 M EUR, + 16,3 %).

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale du 19 mai prochain le paiement d'un dividende de 1,68 EUR (11,02 FRF) par action, hors avoir fiscal, en progression de 10 % par rapport à l'exercice précédent.

**LES PERSPECTIVES**

Le rapprochement avec la Caisse Centrale des Banques Populaires au sein de "Natexis Banques Populaires", dont les modalités devraient être soumises à l'approbation des actionnaires en juillet prochain, doit permettre la poursuite du développement des métiers exercés par Natexis dans des conditions encore plus favorables.

**PNB (MF)**

Année	PNB (MF)
1996	3939
1997	4168
1998	4699

**RBE (MF)**

Année	RBE (MF)
1996	1224
1997	1491
1998	1956

**Coefficient d'exploitation (%)**

Année	Coefficient d'exploitation (%)
1996	69
1997	64
1998	58

**Résultat net par action (FRF)**

Année	Résultat net par action (FRF)
1996	6,7
1997	19,4
1998	21,7

**NATEXIS GROUPE**

## Polémique après le remplacement de « Connaitre l'islam » sur France 2

**UNE CONVENTION** entre France 2 et une association musulmane Vivre l'islam, candidate à la reprise de l'émission islamique du dimanche matin, a été publiée lundi 29 mars. Elle est censée mettre un terme à la polémique soulevée par l'émission « Connaitre l'islam » (*Le Monde* du 5 septembre 1998), dont la création remonte à 1983. Après des années de mise en cause – tenant aussi bien à sa gestion par l'inamovible président Zine Bentabed, quatre-vingt dix ans, qu'à son contenu –, cette émission est supprimée et sera remplacée, début mai, par « Vivre l'islam ».

Précédée d'une intervention du ministre de l'intérieur, jugée incompatible avec le principe de laïcité, cette décision de France 2 suscite la réprobation d'organisations musulmanes qui parlent de « gestion coloniale » de l'islam et préparent une manifestation pour le dimanche 4 avril, à l'appel de la Mosquée de Paris. Celle-ci, en perte de crédibilité, a été évincée du processus de succession à la tête de l'émission. Quant à Hamlaoui Mekachera, président du Conseil représentatif des musulmans de France et ancien délégué interministériel à l'intégration, il a été sollicité à la dernière minute (le 17 mars) par la nouvelle association, mais n'a pas donné suite.

### QUERELLE DE REPRÉSENTATIVITÉ

Pour régler un conflit devenu explosif à « Connaitre l'islam » (qui, en six mois, vient de changer deux fois de président), France 2 s'est abritée derrière le « cahier des charges » des émissions religieuses. Celui-ci soumet au ministre de l'intérieur le soin de trancher dans les éventuelles querelles de représentativité au sein de

chaque confession. Le ministère a rendu son verdict le 22 mars, mais deux mois plus tôt, dans une lettre à Michèle Pappalardo, directrice générale de France 2, Didier Motchane, chargé de mission auprès de Jean-Pierre Chevènement, avait indiqué que le choix de la nouvelle association Vivre l'islam soulève « au souci de tenir compte de la diversité des composantes de l'islam en France, ce qui n'était guère le cas de l'association qui en était chargée jusqu'à présent ». France 2 a donc mis fin au contrat de « Connaitre l'islam » dans des termes qui froilent l'ingérence : « Le ministère de l'intérieur a considéré que votre association n'était plus la plus représentative du culte musulman en France. »

France 2 et le ministère ont voulu privilégier des hommes neufs. Le président de Vivre l'islam est un Français d'origine marocaine, Abderrahim Hafidi, universitaire à l'Inalco (Institut des langues orientales). Son producteur sera Rochdy Allili, un autre universitaire, d'Annecy. Mais son vice-président est un ancien diplomate mauritanien, Ahmed Baba Miské, unique rescapé de l'ancienne équipe, dont le nom a été soutenu par le ministère de l'intérieur contre l'avis des nouveaux responsables de l'émission.

L'arbitrage de France 2 et la polémique qu'il risque de relancer illustrent une fois de plus l'incapacité de la communauté musulmane à se réunir autour d'une structure représentative, et à définir collectivement un projet éditorial, pour une émission qui n'est plus regardée que par 150 000 personnes (sur près de quatre millions de musulmans).

Henri Tincq

### DÉPÊCHES

- **RADIO : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)** a approuvé, lundi 29 mars, la cession de Skyrock à Gemina Radio Holdings SA, filiale française de Morgan Grenfell Private Equity et du groupe Deutsche Bank. Cette filiale devrait prendre le nom d'Orbus (*Le Monde* du 17 mars).
- **TÉLÉVISION : LCI émettra vingt-quatre heures sur vingt-quatre** à partir de la mi-mai. Actuellement, la chaîne d'informations en continu, lancée en 1994, interrompt ses émissions entre 1 h 15 et 6 heures.
- **M6 veut créer deux chaînes thématiques.** « M6 famille », destinée à un public familial, sera diffusée par câble et par satellite, et serait dotée d'un budget de 50 millions de francs. Par ailleurs, le groupe poursuit avec France Télécom l'étude d'une chaîne consacrée au multimédia, qui pourrait s'appeler « Multi TV ».
- **Juan Cueto, conseiller auprès du président de Telepiù** depuis 1997, est aussi nommé directeur des programmes à l'international du groupe Canal Plus aux côtés de Michel Thoulouze. Ancien professeur de philosophie, M. Cueto a fondé Canal Plus Espagne, en 1990, avant de créer plusieurs chaînes thématiques espagnoles.
- **PRESSE : Le comité d'entreprise de France-Soir a une nouvelle fois reporté son avis**, lundi 29 mars, sur la cession du quotidien à Georges Ghosn. Un nouveau comité d'entreprise aura lieu vendredi 2 avril, avant un conseil d'administration qui doit entériner la vente du journal. La Fédération du Livre-CGT dénonce « le bradage de France-Soir » et demande « de se surseoir à toute décision de cession de titres ou de parts ».

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

COCA-COLA: le groupe américain s'attend à une baisse de 1 à 2 % de ses ventes mondiales au premier trimestre, par rapport à la même période en 1998.

LOCKHEED MARTIN ASTRONAUTICS: la filiale du groupe spatial et de défense américain a annoncé lundi la suppression de 1 200 emplois, soit 10 % de ses effectifs.

MITSUBISHI MOTORS: le PDG du groupe automobile japonais, Katsuhiko Kawasoe, a déclaré « ne pas mener de négociations pour s'allier à un constructeur étranger, mais il se pourrait que nous le fassions à l'avenir ».

SHELL: le groupe pétrolier anglo-néerlandais a cédé un important gisement de gaz au large de l'île de Java à l'américain Atlantic Richfield (ARCO).

REMY COINTREAU: l'entreprise de spiritueux a annoncé, mardi 30 mars, la création avec Highland Distillers et Jim Beam Brands d'une joint venture, dotée d'un capital de 320 millions d'euros, regroupant les structures de distribution de ces sociétés en dehors des Etats-Unis.

ALUSUISSE: le groupe suisse « a décidé de ne pas poursuivre les discussions avec Viag sur la fusion », selon un communiqué publié lundi 29 mars. Le différend entre les deux groupes porte sur les évaluations d'apport. Le conseil de surveillance de Viag estime que les actionnaires d'Alusuisse pourraient prétendre à 32,5 % du nouvel ensemble, Alusuisse demandait 35 % et a donc décidé d'arrêter les discussions.

HOECHST RHÔNE-POULENC: selon l'intersyndicale de Hoechst, Marion Roussel de Romainville (Seine-Saint-Denis), le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Prieret, a affirmé à propos de la fusion Hoechst-Rhône-Poulenc, son souhait de « ne pas vider la région parisienne de ses pôles de recherche et de développement ». Il a demandé aux dirigeants de conserver les équilibres

France-Allemagne et qu'aucune décision de fermeture de site ne soit prise.

SERVICES

AIR FRANCE: plus de 72 % des salariés de la compagnie aérienne ont acheté des actions dans le cadre de la privatisation partielle. Plus de 10 % du capital est détenu par le personnel.

IBERIA: les pilotes de la compagnie aérienne espagnole ont observé un troisième jour de grève, lundi 29 mars, pour accélérer la rédaction d'une nouvelle convention collective.

LUCENT TECHNOLOGIES: l'équipementier en télécommunications a annoncé lundi l'obtention d'un contrat de 1 milliard de dollars sur quatre ans pour le nouveau réseau de téléphonie mobile du groupe ATT.

FINANCES

BNP/SG PARIBAS: la double offre publique d'échange (OPE) déposée par la BNP sur la Société générale et Paribas a reçu, lundi 29 mars, toutes les autorisations réglementaires nécessaires.

COMIT: les dirigeants du groupe bancaire italien Banca Commerciale Italiana (Comit) se sont dits prêts lundi à rencontrer dès cette semaine ceux de la banque Unicredit Italiano, qui a lancé le 21 mars une offre d'échange amicale sur Comit.

AXA: la filiale britannique de l'assureur français, Sun Life & Provincial Holdings (SLPH), a annoncé mardi 30 mars qu'elle détenait 69 % des actions de Guardian Royal Exchange, sur laquelle elle avait lancé une offre publique début février.

RÉSULTATS

ANA: la deuxième compagnie aérienne japonaise devrait afficher des pertes annuelles supérieures à ses prévisions pour l'exercice qui s'achève mercredi 31 mars. All Nippon Airways devrait perdre environ 11 milliards de yens (84,7 millions d'euros) contre une perte prévue de 5 milliards de yens (38,5 millions d'euros).

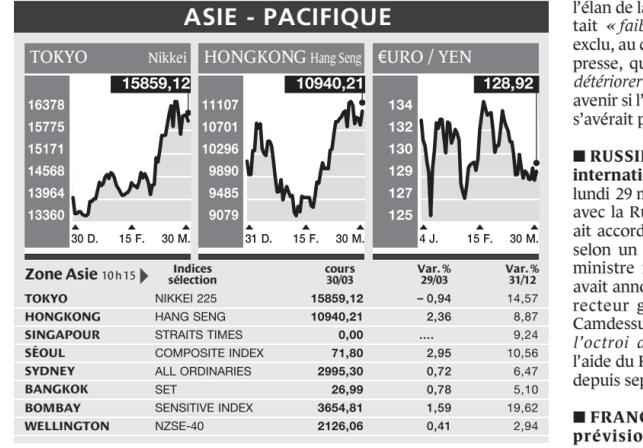
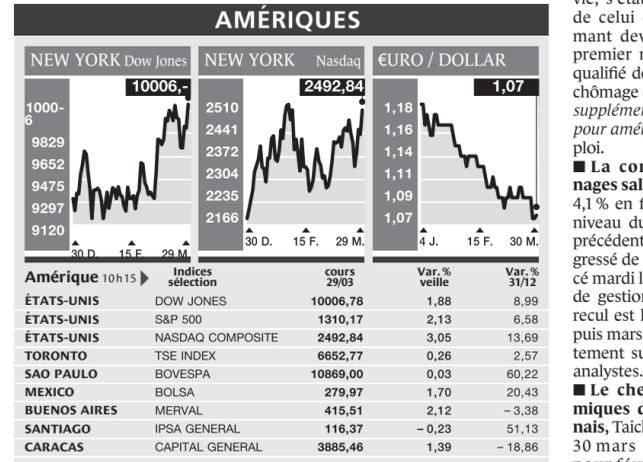
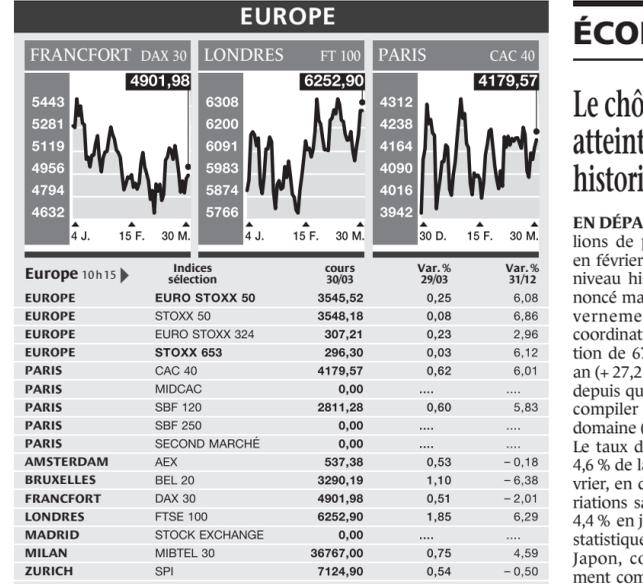
VALEUR DU JOUR

GlaxoWellcome à la recherche d'une acquisition

LES RUMEURS dans la presse britannique concernant des négociations entre GlaxoWellcome et l'américain Bristol Myers Squibb ont dopé les titres du secteur pharmaceutique, lundi 29 mars. A Londres, dans un marché en hausse de 1,65 %, Glaxo-Wellcome gagnait 4,3 %, à 1 979 pence, en dépit d'informations contradictoires. Ce rapprochement, révélé par le Sunday Times, était présenté comme ayant échoué par le Financial Times, alors que le groupe se refusait à tout commentaire.



recherche d'une alliance que les brevets de ces médicaments vedettes, le Zantac pour les ulcères et Zovirax pour les herpès, tombent progressivement dans le domaine public. Un rapprochement avec BMS spécialisé dans les médicaments contre le cancer et les maladies cardiovasculaires aurait complété leur gamme. Cette fusion aurait créé la première compagnie du secteur, avec une capitalisation boursière de 228 milliards de dollars, un chiffre d'affaires annuel double de Novartis et une part de marché atteignant les 8 %.



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a débuté la séance du mardi 30 mars sur une hausse, l'indice CAC 40 s'appréciant de 0,21 % à 4 162,23 points.

FRANCFORT

MARDI 30 mars, dans la matinée, l'indice DAX de la Bourse allemande progressait de 0,68 % à 4 900,11 points.

LONDRES

DOPÉ par le départ en flèche de Wall Street, l'indice Footsie 100 de la Bourse de Londres a clôturé en hausse de 1,85 % à 6 252,9 points.

TOKYO

POUR LA DEUXIÈME séance consécutive, la Bourse japonaise a terminé en baisse mardi 30 mars. L'indice Nikkei a cédé 0,9 % à 15 859,12 points.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a terminé la séance du lundi 29 mars, pour la première fois de son histoire, au-dessus de la barre des 10 000 points.

FRANCE

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert en baisse, mardi 30 mars.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert en baisse, mardi 30 mars. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif cédait 9 centimes, à 94,33 points.

MONNAIES

L'EURO se redressait légèrement, mardi matin, face au billet vert, à 1,0751 dollar.

ÉCONOMIE

Le chômage au Japon atteint un record historique

EN DÉPASSANT la barre des 3 millions de personnes (3,13 millions) en février, le chômage a atteint un niveau historique au Japon, a annoncé mardi 30 mars l'agence gouvernementale de gestion et de coordination.

ALLEMAGNE: les négociations salariales du secteur bancaire en Allemagne ont fait progrès lundi 29 mars à Francfort, le patronat proposant une hausse de 3,1 % assortie d'une prime de 350 marks (179 euros) sur seize mois.

ZONE EURO: le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a loué lundi la voie suivie par la Banque centrale européenne (BCE).

ÉTATS-UNIS: les ventes de logements neufs aux Etats-Unis ont diminué de 2 % en février après avoir reculé de 6,7 % le mois précédent.

RUSSIE: le Fonds monétaire international (FMI) a confirmé, lundi 29 mars, un « accord cadre » avec la Russie mais dément qu'il y ait accord sur le montant à verser.

FRANCE: la direction de la prévision du ministère de

l'économie et des finances s'attend à une augmentation de l'emploi total de 269 000 personnes en 1999 et de 381 000 en 2000, en moyenne annuelle, après 319 000 en 1998, selon les chiffres annoncés lundi par le ministère.

ÉTATS-UNIS: les ventes de logements neufs aux Etats-Unis ont diminué de 2 % en février après avoir reculé de 6,7 % le mois précédent.

BRÉSIL: en février, le déficit de la balance des paiements au Brésil s'est élevé à 469 millions de dollars (environ 438,3 millions d'euros), a annoncé, lundi 29 mars, la Banque centrale du Brésil.

FRANCE: la direction de la prévision du ministère de

Tableau des taux de change fixe zone Euro et hors zone Euro.

Tableau des cours de change croisés.

Tableau des taux d'intérêt (%).

Tableau des matières premières.

Tableau des cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du Monde.

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action Electricidade de Portugal a perdu lundi 1,5 % à 18,33 euros, bien que ses résultats soient conformes aux chiffres préliminaires diffusés le 17 mars. Le groupe a en fait annoncé que ses investissements s'élevaient cette année à 65,8 milliards d'escudos (328 millions d'euros), soit plus que la prévision de 63 milliards faite en janvier.

● La valeur Heyde AG Beratung Software s'est adjugée une hausse de 5,81 % à 164 euros lundi, suite à la publication des résultats du fabricant allemand de logiciels pour les entreprises. Celui-ci a ainsi annoncé que ses revenus nets pour 1998 ont plus que triplé à 6,1 millions de marks (1,8 million de francs), grâce aux acquisitions réalisées l'an dernier.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'AUTOMOBILE'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'CONGLOMÉRATS'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'BANQUES'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'PHARMACIE'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'TÉLÉCOMMUNICATIONS'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'CONSTRUCTION'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'PRODUITS DE BASE'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'ÉNERGIE'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'CHIMIE'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and company names under 'SERVICES FINANCIERS'.

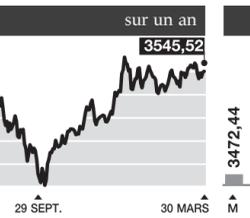
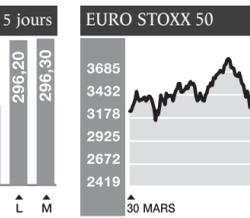
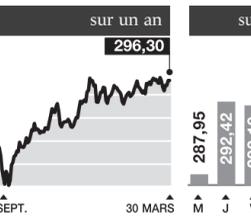
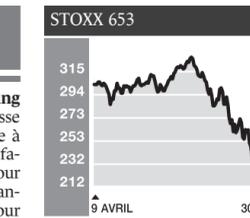


Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

http://www.lemonde.fr

La Bourse au quotidien : les acteurs et les valeurs des marchés, les cotations en direct, les informations financières sur les entreprises...



Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Table with 4 columns: Company name, Country, Price, and % Change for various companies.

Publicité

Publicité

Publicité

Publicité

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

Le titre BNP a progressé de 1,29 % dans les premières transactions, mardi 30 mars. Les offres de la banque sur la Société générale et Paribas ont reçu le feu vert du comité des établissements de crédit. Dans le même temps, la commission des opérations de Bourse a délégué son visa pour ces deux opérations. L'action Accor a gagné 0,46 % à l'ouverture de la séance, mardi. Le marché attend la publication des résultats du groupe après la clôture de la séance. Il table sur une croissance de 28 % du bénéfice net. Le titre Bouygues a augmenté de 0,60 % dans la matinée du mardi 30 mars. Le groupe doit révéler, dans la soirée, ses résultats 1998. Les analystes attendent une baisse du bénéfice. L'action de TF1, filiale de Bouygues, a abandonné 1,74 % au début de la séance du mardi 30 mars. Toutefois, le courtier américain Merrill Lynch a recommandé l'achat d'actions TF1. Le titre Michelin a reculé de 0,25 % dans les premières transactions du mardi 30 mars. Michelin a été affecté par les ennuis de sa filiale américaine Uniroyal Goodrich, poursuivie en justice par un particulier. L'action Elf Aquitaine a progressé de 0,53 % dans la matinée de mardi. La spéculation autour du titre s'est animée après l'annonce de discussions entre BP Amoco et Atlantic Richfield en vue d'une fusion.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (€). Lists various companies like B.N.P., Renault, Saint Gobain, etc.

Main table of financial data with columns: Company Name, Value, Change, etc. Includes sections for International, ABRÉVIATIONS, and DERNIÈRE COLONNE RM (I).

Table with columns: International, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (€). Lists international companies like American Express, A.T.T., Barrick Gold, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ADL PARTNER, AB SOFT, CAC SYSTEMES, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ADA, AIGLE, ALGECO, APRIL, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ADL PARTNER, AB SOFT, CAC SYSTEMES, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

Table with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ADA, AIGLE, ALGECO, APRIL, etc.

SICAV FCP

Table with columns: Eméteurs, Valeurs unitaires en euros, francs, Date cours. Lists various SICAV and FCP funds.

Table with columns: Eméteurs, Valeurs unitaires en euros, francs, Date cours. Lists various SICAV and FCP funds.

Table with columns: Eméteurs, Valeurs unitaires en euros, francs, Date cours. Lists various SICAV and FCP funds.

Table with columns: Eméteurs, Valeurs unitaires en euros, francs, Date cours. Lists various SICAV and FCP funds.

Table with columns: Eméteurs, Valeurs unitaires en euros, francs, Date cours. Lists various SICAV and FCP funds.

Table with columns: Eméteurs, Valeurs unitaires en euros, francs, Date cours. Lists various SICAV and FCP funds.

Table with columns: Eméteurs, Valeurs unitaires en euros, francs, Date cours. Lists various SICAV and FCP funds.

Table with columns: Eméteurs, Valeurs unitaires en euros, francs, Date cours. Lists various SICAV and FCP funds.

MONEDEN 14881,57 97485,51 29/03

CDL 1093,39 29/03



# AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 31 MARS 1999

**SCIENCES** L'ICSI (intra-cytoplasmic sperm injection), technique d'assistance médicale à la reproduction qui consiste à injecter des spermatozoïdes directement dans l'ovule, ali-

mente, depuis près de dix ans, une vive polémique. ● **ELLE EST APPLIQUÉE** massivement sur l'homme sans avoir fait l'objet d'études préalables sur l'animal, et un taux de

malformations chromosomiques et cardiaques légèrement supérieur à la moyenne a été constaté chez les enfants qu'elle a permis de concevoir. ● **DES TRAVAUX** menés sur le singe

rhésus semblent montrer que la cause pourrait en être des lésions provoquées par la manipulation elle-même. ● **LES COUPLES** qui y ont eu recours n'ont pas lieu d'être in-

quiets, estiment les spécialistes de la procréation assistée. Selon eux, ces travaux ne remettent pas en cause cette technique, mais pourraient permettre de la perfectionner.

## L'innocuité d'une technique de procréation assistée est mise en doute

Des travaux expérimentaux sur le singe rhésus viennent renforcer les soupçons concernant les conséquences de la micro-injection de spermatozoïdes, qui pourrait être à l'origine de malformations chromosomiques observées chez les enfants conçus selon cette méthode.

**PRÈS DE CINQ MILLE** enfants au total devraient voir le jour après avoir été conçus, en 1998, par micro-injection de spermatozoïdes (ou ICSI, pour *intra-cytoplasmic sperm injection*). Cette technique d'assistance médicale à la reproduction connaît une diffusion exponentielle. Bouleversant de nombreuses données tenues pour acquises en biologie de la reproduction, elle alimente pourtant, depuis près de dix ans, une vive polémique. Certains spécialistes dénoncent, notamment, le fait que l'ICSI ait été développée chez l'homme sans études préalables chez l'animal.

Cette situation inédite fait que l'on ne pouvait jusqu'à présent juger de son innocuité qu'à partir de la « qualité » des enfants ainsi conçus. Les partisans de l'ICSI reconnaissent, d'ailleurs, que l'on observait chez eux « une petite augmentation » des malformations chromosomiques et cardiaques. Un article publié dans le numéro d'avril du mensuel *Nature Medicine* apporte la démonstration expérimentale que, chez le singe, des lésions génétiques peuvent être provoquées au sein de l'ovocyte fécondé artificiellement selon cette technique.

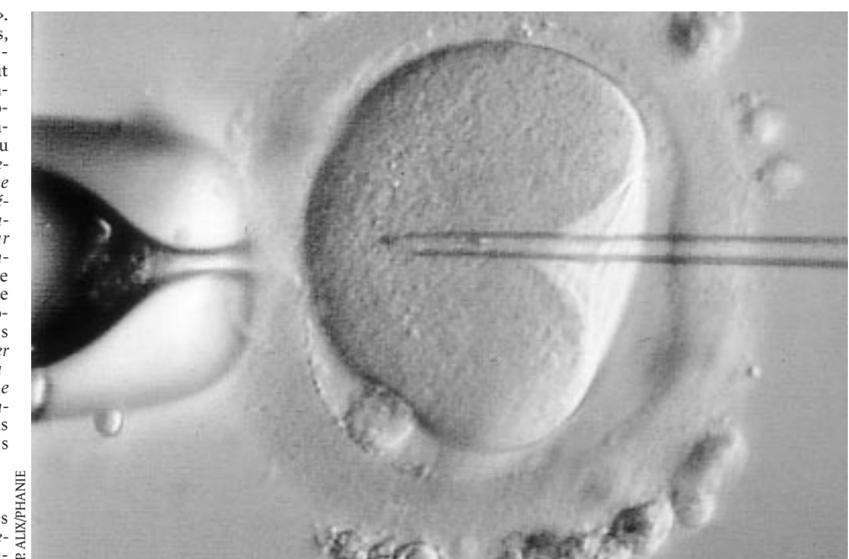
Mise au point au début des années 90 par une équipe belge dirigée par les professeurs André Van Steirteghem et Paul Devroey, l'ICSI consiste à introduire mécaniquement, sous contrôle microscopique, un spermatozoïde au sein d'un ovule prélevé au préalable chez la femme. L'embryon ainsi créé est ensuite placé dans l'utérus de la future mère, comme dans le cas de la fécondation *in vitro* (où, à la différence de l'ICSI, l'ovule a été naturellement fécondé par un spermatozoïde). La diffusion excessivement rapide de l'ICSI s'explique par les taux élevés de fécondations réussies (du moins lorsque cette technique est mise en œuvre par des équipes entraînées), par le fait qu'elle soit (avec la fécondation *in vitro* avec sperme de donneur) la seule proposition pour des couples souhaitant un enfant mais dans lequel l'homme est stérile, et, enfin, par son caractère rémunérateur.

Aux termes de l'arrêté du 12 janvier, « relatif aux règles de bonnes pratiques cliniques et biologiques en assistance médicale à la procréation », l'ICSI doit être réservée « à des cas où la fécondation par les techniques conventionnelles est impossible ou

à de faibles chances de réussite ». C'est-à-dire, en d'autres termes, dans les cas de stérilités masculines. En pratique, l'ICSI peut être envisagée en première intention lorsque l'on a la preuve biologique de cette stérilité (spermatozoïdes peu nombreux, peu mobiles ou mal formés). « En dehors de ces cas, l'indication doit se discuter en fonction du taux de fécondation obtenu lors des tentatives précédentes réalisées par fécondation *in vitro* conventionnelle », précise l'arrêté signé de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale. Ce texte ajoute que les centres agréés « doivent collecter les données sur l'état de santé à la naissance » et que « l'étude du devenir à long terme de ces enfants doit être encouragée », sans préciser les modalités de ces études.

### UN ÉCLAIRAGE NOUVEAU

C'est sur ce point précis que les travaux publiés par *Nature Medicine* apportent un éclairage nouveau. Un groupe de chercheurs américains et portugais dirigé par Laura Hewitson et Gerald Schatten (Centre de recherches de l'Oregon sur les primates, Portland) y explique avoir pratiqué l'ICSI chez des singes rhésus – pour la première fois, selon eux, dans cette espèce animale. Ils annoncent la naissance, à partir de 14 injections intra-ovocytaires,



Micro-injection d'un spermatozoïde dans un ovocyte.

de cinq singes dont un mort-né. Les deux premières femelles ainsi conçues ont été dénommées PICSI et TICI.

Les chercheurs rapportent, dans leur article, leurs observations concernant les diverses perturbations induites au sein de l'ovocyte par la micro-injection.

Il s'agit d'une série d'anomalies concernant les événements qui, naturellement, surviennent après la pénétration du spermatozoïde et qui portent notamment sur l'existence d'une décondensation anormale du spermatozoïde. Selon eux, ce sont bien ces anomalies qui sont de nature à expli-

quer la plus grande fréquence des anomalies chromosomiques observées chez les enfants ainsi conçus et non, comme on l'évoque fréquemment dans les milieux spécialisés, la transmission à ces enfants de caractéristiques génétiques héritées de leur père.

### Une mise en garde du Conseil de l'Europe

Soucieux d'éviter que l'expérimentation de nouvelles techniques d'assistance médicale à la procréation se fasse, comme c'est le cas aujourd'hui, directement sur les embryons destinés à être implantés, le groupe de travail chargé d'élaborer un protocole additionnel à la Convention de biomédecine du Conseil de l'Europe prévoit l'inclusion, dans ce protocole, d'un nouvel article. Il pourrait être rédigé ainsi : « *Tout essai ou application clinique de nouvelles techniques d'assistance médicale à la procréation doit être basé sur les résultats de recherches préalables et pertinentes.* » Inquiets des dérives inhérentes à l'actuel « acharnement procréatif », certains biologistes estiment, pour leur part, qu'il faudrait compléter cet article en précisant que les recherches devraient avoir été menées auparavant « chez l'animal ».

Ils estiment disposer d'autre part, avec le singe rhésus, d'un bon modèle expérimental qui permettra une évaluation de l'innocuité de l'ICSI et, peut-être, son amélioration en définissant des critères d'injection *a priori* moins nocifs que l'injection faite au hasard, qui peut soit être létale, soit induire des anomalies. Il reste à savoir quelles conclusions tireront de ce travail les autorités sanitaires et les équipes spécialisées de l'assistance médicale à la reproduction.

Ces dernières n'ont, le plus souvent, pas mis en œuvre une surveillance systématique des enfants conçus par ICSI, et les rares données concernant le développement de ces enfants sont contradictoires. En 1994, l'équipe des professeurs Van Steirteghem et Devroey avait annoncé ne pas pouvoir mettre en évidence d'anomalies chromosomiques (*Le Monde* daté 3-4 juillet 1994). Ces conclusions rassurantes furent contredites ultérieurement par plusieurs publications spécialisées (*Le Monde* du 16 septembre 1995 et du 19 août 1997). Les mêmes contradictions ont été observées dans l'analyse, à l'âge d'un ou deux ans, du développement psychomoteur de ces enfants.

J.-Y. N.

Jean-Yves Nau

## Pour les spécialistes, la technique n'est pas remise en cause

**QUELLE** lecture les professionnels de l'assistance médicale à la procréation font-ils de l'article de *Nature Medicine*? « Cette publication est du plus grand intérêt sur le plan scientifique, mais elle porte sur un aspect très limité de la technique de l'ICSI. En pratique, elle confirme la nécessité du choix du site d'injection du spermatozoïde dans l'ovocyte et montre aussi la limite du choix tel qu'il est fait actuellement en pratique humaine », estime le professeur Jean-Luc Pouly (CHU de Clermont-Ferrand), président de l'association Fivnat, qui regroupe la plupart des équipes spécialisées dans l'assistance médicale à la procréation.

Ces constatations peuvent-elles expliquer le nombre plus élevé d'anomalies fœtales portant sur les chromosomes sexuels après ICSI dans l'espèce humaine? Selon Jean-Luc Pouly, l'expérience aujourd'hui acquise chez l'homme est « très rassurante ». La plupart des études réalisées en Belgique, en Australie, et plus récemment en France (sur plus de 2 300 enfants) ne montrent qu'une très légère augmentation du taux de malfor-

mation, rappelle-t-il. Rattacher cette augmentation à la seule technique lui semble « sûrement très excessif ».

« Des anomalies des chromosomes sexuels sont une cause importante d'infertilité masculine, souligne-t-il. Dès lors, leur transmission de génération en génération via l'ICSI paraît possible. Cela pose indiscutablement un problème éthique, mais ne remet pas en cause la technique en elle-même. Il nous paraît donc indispensable de ne pas inquiéter les couples qui, dans l'immense majorité des centres d'assistance médicale à la procréation, sont informés des incertitudes liées à cette technique. »

### « RESTER VIGILANTS »

Les suggestions techniques formulées par les auteurs de la publication de *Nature Medicine* sont, pour le président de Fivnat « du plus grand intérêt ». « Encore faut-il en évaluer le coût et les avantages, voire les risques, précise-t-il. L'ICSI a été un progrès considérable. Son développement a été atypique puisque l'homme a été "cobaye" d'une nou-

velle technique médicale, mais jamais un nouveau traitement n'a fait l'objet d'une telle surveillance.

Sept ans après la naissance de cette technique, toutes les données sont rassurantes, ce qui ne nous empêche pas de rester vigilants. Les recherches chez l'animal ne remettront pas en cause la technique, mais devraient permettre de l'améliorer. »

Pour le professeur Jacques Drucker, directeur du tout jeune Institut national de veille sanitaire, les problèmes soulevés par cette publication ne sont pas directement du ressort de cet organisme. « Parmi les chantiers qui vont s'ouvrir figure le renforcement de la surveillance des malformations congénitales, estime-t-il. Mais le calcul du rapport bénéfices-risques de l'ICSI se situe en amont de l'observation épidémiologique. Il concerne nous, selon moi, l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé qui pourrait ici encadrer l'évaluation qui est mise en œuvre par les praticiens et les biologistes. »

J.-Y. N.

Jean-Yves Nau

## La vitamine A joue un rôle crucial durant la grossesse

**DANS** quelle mesure les carences en vitamine A, dues à la malnutrition, augmentent-elles les risques d'avortements spontanés chez la femme enceinte? On savait de longue date qu'un dérivé actif de cette vitamine, l'acide rétinolique, joue un rôle important dans le développement précoce des embryons de mammifère. Mais l'étude fine des effets de cette substance sur l'embryogenèse restait jusqu'alors impossible, les souris, meilleur modèle pour ces expériences, devenant totalement stériles quand elles sont carencées en vitamine A.

La difficulté vient d'être contournée par l'équipe de Pierre Chambon (laboratoire de génétique moléculaire des eucaryotes du CNRS, Strasbourg), grâce à la création, désormais éprouvée, d'une lignée de souris transgéniques. Ces travaux, publiés dans le numéro d'avril du mensuel britannique *Nature Genetics*, avaient pour objet de répondre à cette question essentielle pour les chercheurs : comment la production de l'acide rétinolique à partir de la vitamine A est-elle contrôlée dans l'organisme?

« La vitamine A est dérivée du carotène, et sa pauvreté dans l'alimen-

tation des pays en développement se traduit chaque année par la mort de centaines de milliers d'enfants, que cette carence rend particulièrement vulnérables aux infections, rappelle Pierre Chambon. En revanche, la vitamine A est présente en excès dans l'alimentation occidentale. Or cette abondance n'entraîne jamais un excès d'acide rétinolique durant le développement – excès dont on sait expérimentalement qu'il entraînerait d'autres types de malformations embryonnaires. Il existe donc des mécanismes qui contrôlent et régulent la production d'acide rétinolique au cours de l'embryogenèse ».

### DEUX RÉACTIONS

Cette transformation biochimique de la vitamine A en acide rétinolique met en jeu un certain nombre d'enzymes, qui catalysent deux réactions d'oxydation successives. C'est sur l'une de ces enzymes, la rétinaldéhyde déshydrogénase-2, que s'est concentrée l'attention des chercheurs. Ils ont inactivé le gène correspondant à cette enzyme dans la descendance de souris génétiquement manipulées. Résultat : les embryons, dès le septième jour de leur développement, présentent de graves malformations (cœur constitué

d'une seule cavité, anomalies du système nerveux central, non-formation des membres)... avant de mourir à la mi-gestation (neuf jours et demi).

De ces travaux très fondamentaux, les chercheurs concluent deux choses. D'une part, ils démontrent « sans équivoque l'importance cruciale de l'acide rétinolique, synthétisé par l'embryon comme signal hormonal au cours du développement précoce chez les mammifères ». D'autre part, ils laissent penser qu'un régime alimentaire pauvre en vitamine A chez la mère pourrait intervenir à un stade encore plus précoce de la morphogénèse.

Pour en savoir plus, l'équipe de Strasbourg va maintenant tenter d'inactiver le gène de la rétinaldéhyde déshydrogénase-2 dans des tissus plus spécifiques, à des moments précis du développement embryonnaire et post-natal. Elle va également étudier, par la même technique, le rôle des autres enzymes impliquées dans la production d'acide rétinolique, dont l'action pourrait intervenir à un stade encore plus précoce de la morphogénèse.

Catherine Vincent

## Sea Launch dispute l'équateur à Kourou

**L'ÉQUATEUR** n'est plus l'apanage d'Ariane. Dimanche 28 mars à 3 h 30 du matin (heure française), le consortium Sea Launch a remporté son pari : lancer une fusée depuis une plate-forme semi-sousmersible mouillée au milieu du Pacifique. Le lanceur ukraino-russe Zenit a placé sur orbite de transfert géostationnaire une maquette de satellite de 5 tonnes (*Le Monde* du 30 mars).

Fin 1995, lorsque Boeing avait annoncé son intention de s'allier avec l'armateur norvégien Kvaerner (20 % des parts), au Russe RSC Energia (25 %) et aux Ukrainiens de KB Yuzhnoye-PO Yuzhmash (15 %) dans un tel projet, beaucoup avaient crié casse-cou. Une entreprise similaire, tentée dans les années 60 par l'Italie sur la plate-forme San Marco au large du Kenya, avait été abandonnée après le lancement de quelques micro-satellites. Le montant de l'investissement (500 millions de dollars) montrait cependant que l'armada spatiale de Sea Launch – une plate-forme de 46 000 tonnes et un navire accompagnateur de 200 mètres de long – n'était pas un simple rêve d'ingénieur.

Ce cosmodrome marin permet de profiter au maximum de l'effet de fronde offert par la rotation de la Terre en se plaçant exactement sur

l'équateur. C'est à cette latitude (0 degré) que la vitesse de sol par rapport à un point fixe surplombant le site est la plus élevée. Elle atteint 462,2 kilomètres-heure. Autant de gagné sur la fameuse « vitesse de libération », qui permet d'échapper à la pesanteur. Les lois de la physique sont en effet formelles : pour s'arracher à l'attraction terrestre, il faut atteindre une vitesse de 28 800 kilomètres-heure si l'on veut placer un satellite en orbite basse, de 39 600 kilomètres-heure environ pour rester en orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude) et de 39 600 kilomètres-heure pour partir explorer le système solaire.

### UNE POSITION PRESQUE IDÉALE

Dans ces conditions, par 5 degrés de latitude nord, le site guyanais de Kourou offre une position presque idéale. La mise sur orbite d'un satellite y exige 15 % d'énergie en moins que depuis Cap Canaverl, en Floride (28°30'N) et, a fortiori, que depuis le très septentrional centre kazakh de Baïkonour (45°55'N). L'armada de Sea Launch enlève à Kourou son quasi-monopole. Mouillée sur l'équateur, par 154 degrés de longitude ouest, à 430 kilomètres de l'île de Kiribati et à 6 000 kilomètres

de la Californie, où elle a son port d'attache, elle n'a, comme Kourou, aucun obstacle pour lancer vers l'est une masse maximale de 5,4 tonnes en orbite de transfert géostationnaire (contre 4,5 tonnes pour Ariane-4 et 6,8 tonnes pour Ariane-5).

A Arianespace, on reconnaît que Sea Launch peut constituer un concurrent sérieux, capable d'atteindre, à 50 millions de dollars le tir, des coûts de lancement inférieurs de 50 % au prix du marché. La société européenne table donc sur les problèmes logistiques que risque de présenter l'exploitation d'un site aussi loin des côtes et sur la faible intérêt pour Boeing de mener de front un programme concurrent à son futur lanceur Delta-4, dont le premier exemplaire est attendu en 2003.

Boeing, qui a perdu le premier exemplaire commercial de sa fusée Delta-3 et le satellite PanAmSat, d'une valeur de 225 millions de dollars, qu'elle emmenait, n'avait pas droit à l'erreur. Le consortium a donc renoncé à embarquer, pour ce tir inaugural, un satellite commercial. Le consortium dispose de seize contrats ferme, et devrait débiter l'exploitation commerciale cet été.

Hervé Morin

# L'affaire Festina gagne le sommet du cyclisme français

Le juge Patrick Keil, en charge du dossier de dopage dans l'équipe Festina, a mis en examen Roger Legeay en sa qualité de président de la Ligue professionnelle de cyclisme ainsi que Richard Virenque

L'affaire Festina a pris une nouvelle dimension, mardi 29 mars, avec la mise en examen de Roger Legeay et de Richard Virenque, par le juge lillois Patrick Keil. En tant que président de la Ligue professionnelle de cy-

clisme, Roger Legeay se voit reprocher de « *ne pas avoir lutté suffisamment efficacement contre le dopage* ». Richard Virenque a été mis en examen pour « *complicité de facilitation et usage à autrui de produits dopants* ». La mise en examen lui a été notifiée par écrit et adressée, dimanche 28 mars, à son domicile en Suisse. Après l'italien de l'équipe Casino Rodolfo Massi, interpellé et mis en examen le 31 juillet 1998 à Chambéry pour « *trafic de produits illicites* » alors qu'il portait le maillot à pois de meilleur grimpeur du Tour de France, Richard Virenque est le deuxième coureur soupçonné par le juge d'instruction.

Jusqu'à ces derniers jours, le magistrat qui a procédé à de nombreuses auditions, s'était contenté d'entendre les coureurs. Malgré les aveux de la plupart d'entre eux (sept coureurs de Festina ont reconnu recourir à l'EPO), il n'a, en effet, entamé aucune poursuite pour consommation. A l'instar de Rodolfo Massi, Richard Virenque qui a toujours nié s'être dopé, en dépit des traces relevées dans les

analyses sanguines menées au laboratoire Tox Lab à Paris, est soupçonné d'approvisionner d'autres coureurs.

Même si la notification est peu explicite, il semble que Richard Virenque serait aux yeux de l'accusation coupable de commerce illicite. Selon nos informations, celui-ci était depuis plusieurs semaines sous la surveillance des policiers de Lille qui aurait même placé son téléphone sur écoute.

**UNE INSTITUTION GANGRENÉE**

Voilà donc l'affaire relancée, au moment où d'aucuns imaginaient qu'elle touchait à son terme. C'était mal préjuger de la volonté du juge Keil, qui n'a de cessé depuis l'ouverture de l'instruction d'élargir le champ de ses investigations. Ainsi que nous l'écrivions dans une précédente édition (*Le Monde* daté 28 et 29 mars) le dossier est loin d'être bouclé. D'autant que cette annonce spectaculaire fait suite à une autre annonce, non moins importante. Roger Legeay, président de la Ligue professionnelle de cyclisme et vice-président de la FFC (Fédération française de cyclisme) est également sous le coup d'une mise en examen depuis lundi après-midi.

### Douze mises en examen en neuf mois

Le juge d'instruction lillois Patrick Keil, chargé d'instruire l'affaire Festina, a notifié douze mises en examen.

● **Willy Voet.** Le soigneur belge de l'équipe Festina est interpellé à Neuville-en-Ferrain (Nord), à la frontière franco-belge, en possession de plus de 400 flacons, gélules et capsules de produits dopants le 8 juillet 1998, soit à trois jours du départ du Tour de France. Il passera deux semaines en détention provisoire.
● **Bruno Roussel.** Mis en examen et placé en détention provisoire en plein milieu du Tour de France 1998, le directeur sportif de Festina a reconnu devant les policiers l'existence dans son équipe d'« *un dopage organisé sous surveillance*

*médicale* » afin d'éviter le « *dopage sauvage* » des coureurs. Il est resté dix jours en prison.

● **Eric Ryckaert.** Le médecin belge de Festina a été mis en examen et placé en détention provisoire en même temps que Bruno Roussel. Il est resté, lui, 95 jours en prison.

● **Rodolfo Massi.** Le coureur italien de l'équipe française Casino a été placé en garde à vue le 30 juillet alors même qu'il portait le maillot à pois de meilleur grimpeur du Tour de France. Mis en examen le lendemain, il est non seulement accusé de s'être dopé mais d'avoir revendu, selon ses anciens coéquipiers, de l'EPO à d'autres membres du peloton.

● **Nicolas Terrados.** Le médecin espagnol de l'équipe espagnole

Désormais, il n'y a plus seulement une affaire Festina, mais bel et bien une affaire de dopage qui éclaboussent un sport. Cette affaire ne relève pas d'une simple consommation de produits illicites par quelques individus ou groupes d'individus plus ou moins organisés, mais d'une institution gangrenée. En décidant de poursuivre Roger Legeay pour « *complicité de délit de facilitation à autrui de produits dopants* », le juge s'attaque au sommet du monde cycliste.

Ce n'est pas Roger Legeay directeur sportif de l'équipe Crédit Agricole (ancienne équipe Gan) qui est

### Daniel Baal et Jean-Marie Leblanc convoqués par le juge Keil

**Dans le cadre de l'affaire Festina qu'il instruit depuis l'arrestation, en juillet 1998, du soigneur belge Willy Voet à la frontière franco-belge avec plusieurs centaines de produits dopants, le juge lillois Patrick Keil a convoqué deux des plus importantes personnalités du cyclisme français : Jean-Marie Leblanc, le directeur général de la Société du Tour de France, et Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC) depuis 1993, seront entendus par le magistrat, jeudi 1<sup>er</sup> avril à Lille. Dans un entretien accordé au quotidien *L'Equipe* du mardi 30 mars, Jean-Marie Leblanc a indiqué qu'il était « *confiant* » dans l'avenir du cyclisme : « *Je n'imagine pas qu'un sport aussi populaire que le nôtre, avec tous ses acteurs, coureurs, directeurs, sponsors, puisse continuer à avoir une attitude suicidaire.* »**

Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC)

Once a, lui aussi, été placé en garde à vue le 30 juillet, avant d'être mis en examen. Pendant le Tour, des produits dopants et des fioles ont été saisis à bord d'un camion de la Once.

● **Eric et Christine Paranier.** Pharmaciens à Veynes (Hautes-Alpes), ils ont été mis en examen, le 13 septembre, pour avoir alimenté l'équipe française Festina en substances illicites. Pendant trois ans, ils ont « *vendu, revendu et délévéré des produits dopants, en les achetant auprès de structures officielles qui ignoraient le trafic* ».

● **Joseph d'Hondt.** Le soigneur belge de l'équipe de la Française des jeux a été mis en cause par le coureur Emmanuel Magnien. Entendu par le juge d'instruction le 18 septembre, il a prétendu « *ne*

*rien savoir et connaître du dopage* ».
● **Jean Dalibot,** un autre masseur de Festina, et **Joël Chabiron,** qui avait la responsabilité de la communication au sein de l'équipe, ont également été mis en examen par le juge Patrick Keil, en janvier 1999.

● **Roger Legeay.** La justice lui reproche, en tant que vice-président de la Fédération française de cyclisme (FFC) et président de la Ligue professionnelle, « *de ne pas avoir lutté suffisamment efficacement contre le dopage* ».

● **Richard Virenque.** L'ancien coureur de Festina, aujourd'hui

membre de l'équipe Polti, a été mis en examen le 29 mars pour « *complicité de facilitation et usage à autrui de produits dopants* », visé, mais Roger Legeay « *avec sa casquette de président de la Ligue* », ainsi qu'il l'a raconté lui-même à sa sortie du bureau du juge. C'est à dire l'un des personnages clé du sport cycliste de compétition, celui-là même qui aux premiers jours de l'affaire Festina en juillet 1998, avant même l'interpellation de Bruno Roussel le directeur sportif de la formation, exigeait le départ de Richard Virenque et de ses équipiers, afin que le Tour de France retrouve sa sérénité.

Dans les 8 000 pages du dossier instruit depuis le 8 juillet 1998, plusieurs dépositions de coureurs

mettent en cause les autorités cyclistes : formations, sponsors, entourage médical et organisateurs. Elles font état de silences complices, de laisser-aller, d'hypocrisies, quand ce n'est pas d'encouragements par obligation de résultats. Le 18 septembre, un médecin, Patrick Nédelec, ancien docteur de l'équipe Gan sanctionné en 1996 pour avoir prescrit des anabolisants à des coureurs, s'en prenait directement à Roger Legeay (*Le Monde* du 28 février et du 1<sup>er</sup> mars). Il accusait Roger Legeay d'avoir exercé des pressions sur des coureurs contrôlés positifs aux anabolisants, afin que ces derniers concentrent leurs accusations contre le seul médecin et protégé de ce fait la formation et ses dirigeants. Au cours de cette même garde à vue, Patrick Nédelec évoquait la responsabilité de Roger Legeay dans les pratiques de dopage de son équipe. « *J'avais l'impression qu'il savait tout et qu'il pratiquait la politique de l'autruche* », déclarait-il notamment aux policiers.

Par ailleurs, concernant toujours Roger Legeay, le juge serait également en possession d'une information qui daterait de 1992. A cette époque, un coureur de l'équipe RMO, vainqueur du Tour de l'Avenir, Hervé Garel, aurait été contrôlé positif avant de signer un contrat avec l'équipe Gan dirigé déjà par Roger Legeay. Ce dernier aurait alors profité de sa position pour étouffer cette affaire. Convoqué lundi 29 mars au SRPJ de Lille, placé en garde à vue et interrogé par les policiers, Roger Legeay est sorti libre en fin d'après-midi après que le juge lui aient notifié les motifs des poursuites dont il fait l'objet. « *Le juge m'a mis en examen parce qu'il considère que je n'ai pas tout fait pour lutter contre le dopage en tant que président de la Ligue* », a-t-il indiqué. Ces rebondissement, qui s'inscrivent dans le prolongement de l'affaire instruite depuis le mois de juillet, ne donnent pas lieu à un réquisitoire supplétif.

*Yves Bordenave*

# L'équipe de France s'oblige à vaincre impérativement l'Arménie

Le sélectionneur Roger Lemerre compte aligner une attaque inédite pour relancer les Bleus dans les éliminatoires de l'Euro 2000.

**LA MÉTAMORPHOSE** n'aura pas échappé aux exégètes de ses raouts médiatiques à Clairefontaine, lieu de rassemblement de l'équipe de France. Roger Lemerre,



si civil jus- qu'alors dans son survêtement de sélectionneur national, s'est brusquement raidi depuis le match nul (0-0) concédé, mercredi 27 mars, face à l'Ukraine. Sa faconde, que l'on soupçonnerait éternelle, est apparue en veillesse. Un coup dur pour les adeptes des blagues paillardes. La faute, semble-t-il, à deux ou trois interrogations redondantes sur le bien-fondé de ses remplacements. Rien de bien méchant, donc, à moins que le patron des Bleus n'ait discerné le début d'une critique voilée de sa gestion et le crépuscule de son état de grâce.

Depuis sa prise de fonctions, voilà huit mois, Roger Lemerre n'a pas

menagé ses efforts pour s'attirer les bonnes grâces de la presse, qui y a souscrit sans condition après des mois de conflit avec son prédécesseur. Samedi 27 mars, encore, à l'issue de France-Ukraine, il s'était prêté longuement au jeu des questions-réponses. Au lendemain de ce qui fut tout de même une contre-performance, les commentateurs s'étaient bien gardés d'égratigner les champions du monde et leur mentor. Quitus leur fut accordé pour la suite des événements en dépit de la position de force occupée désormais par les Ukrainiens dans la course à la première place du groupe 4 des éliminatoires de l'Euro 2000.

« **J'AI APPRIS À LIRE** »

Pourquoi, alors, relancer le débat alors que se profilait déjà le prochain match face à l'Arménie ? « *Sur cette affaire de remplacements, je vous demande de faire preuve d'honnêteté* », a-t-il lancé, lundi 29 mars, en rappelant que ce sont les circonstances (blessure

d'Emmanuel Petit et fatigue de Christophe Dugarry) qui ont guidé en grande partie ses choix. D'humeur décidément chagrine, le successeur d'Aimé Jacquet asséna, ensuite, une série de coups de griffes. « *J'ai appris à lire* », s'est entendu répondre un journaliste qui le son- dait à propos d'une étude portant sur les résultats de la sélection au mois de mars depuis 1970. Pour finir, la petite assemblée réunie dans l'amphithéâtre du centre technique de Clairefontaine eut droit à une volée de truisimes : « *Le haut niveau, c'est le haut niveau et le football se joue avec les pieds, pas avec les mains.* »

Instruits de ces précieuses sentences, il n'y avait plus qu'à libérer les lieux sans regret puisque, au fond, la venue des modestes Arméniens au Stade de France, mercredi

31 mars, s'apparente à une équation basique : seul un succès relancerait les Bleus, relégués à deux points de l'Ukraine. Les joueurs l'ont bien compris, à commencer par les Marseillais, interrogés sur les inquiétudes de leur entraîneur, Roland Courbis, à l'idée de récupérer des internationaux fourbus avant le choc de la 28<sup>e</sup> journée vendredi 2 avril face à l'AS Monaco.

« *Nous sommes ici pour faire gagner l'équipe de France, lui a répondu à distance Robert Pires. Je ne veux pas qu'on dise que je suis fatigué. A chaque rencontre, je parcours en moyenne 12 kilomètres et je perds 2 kilos, mais j'aurais mauvaise grâce à me plaindre. Tant de personnes aimeraient être à ma place. Roland Courbis a beau dire ce qu'il veut, si je suis aligné devant l'Arménie rien ne m'empêchera de réjouir deux jours*

*plus tard à Monaco.* »

Voilà qui remonterait peut-être le moral de Roger Lemerre, contraint de recomposer son équipe en raison de la blessure au genou gauche de son défenseur latéral Bixente Lizarazu, dont les montées auraient été précieuses pour désarticuler la défense arménienne. A ce premier avatar pourrait s'en ajouter un second si Emmanuel Petit, gêné par une béquille à la cuisse gauche, s'abstenait à son tour. Comme Zinedine Zidane risque de ne pas être rétabli pour enfiler la tunique du stratège en chef, la vie des Bleus n'est pas si rose.

Pour dénicher un franc sourire, il fallait jouer des coudes pour s'approcher de la table où un revenant annoncé au plus mal, il y a un mois encore, tenait conférence. David Trezeguet, l'appelé de la dernière

Les Bleus, en déplacement au Stade de France, samedi 27 mars.

**Classement** : 1. Chypre, 9 pts (8-8) ; 2. Israël, 7 pts (10-3) ; 3. Autriche, 7 pts (8-11) ; 4. Espagne, 6 pts (13-4) ; 5. Saint-Marin, 0 pt (1-14).

● **Groupe 7** Slovaquie-Hongrie Liechtenstein-Portugal Azerbaïdjan-Roumanie **Classement** : 1. Portugal, 9 pts (13-2) ; 2. Roumanie, 8 pts (9-1) ; 3. Hongrie, 7 pts (11-4) ; 4. Slovaquie, 7 pts (7-3) ; 5. Liechtenstein, 3 pts (2-17) ; 6. Azerbaïdjan, 0 pt (1-16).

● **Groupe 8** Croatie-Malte et Yougoslavie-Macédoine ont été reportés. **Classement** : 1. Irlande, 6 pts (7-1) ; 2. Macédoine, 6 pts (8-4) ; 3. Yougoslavie, 6 pts (4-0) ; 4. Croatie, 6 pts (7-5) ; 5. Malte, 0 pt (2-18).

● **Groupe 9** Lituanie-Estonie Ecosse-République tchèque **Classement** : 1. République tchèque, 12 pts (10-2) ; 2. Ecosse, 7 pts (5-3) ; 3. Lituanie, 5 pts (4-4) ; 4. Estonie, 4 pts (9-8) ; 5. Bosnie-Herzégovine, 4 pts (5-8) ; 6. Îles Féroé, 1 pt (1-9).

**LE RÈGLEMENT**

Le premier de chacun des neuf groupes, le meilleur des deuxièmes et les quatre vainqueurs des barrages opposent les huit autres deuxièmes participant à la phase finale de l'Euro 2000 organisée conjointement par la Belgique et les Pays-Bas, tous deux qualifiés d'office.

**DÉPÊCHES**

■ **ATHLÉTISME**: le **Kényan Geoffrey Kinyua** a gagné dimanche 28 mars la huitième édition du semi-marathon de Nice, en 1 h 01 mn 52 sec. Il a devancé ses compatriotes John Kiyai et Christopher N'Dome. Chez les dames, la Roumaine Alina Tecuta a signé sa troisième victoire consécutive dans cette course (1 h 11 mn 23 sec.).

■ **ESCRIME**: les **épistes dames du MGFSO Moscou** ont emporté dimanche 28 mars à Saint-Maur (Val-de-Marne), la Coupe d'Europe des clubs champions en battant en finale (45-44) les Hongroises du MTK Budapest. Laura Flessel, Valérie Barlois, Sangita Tripathi, membres du Racing CF et tenantes du titre, ont été éliminées en quarts de finale (45-44) par les Polonaises de Katowice.

■ **FOOTBALL**: **Herbert Prohaska, le sélectionneur de l'Autriche**, a présenté sa démission, lundi 29 mars, au surlendemain de la très lourde défaite (0-9) encaissée par son équipe devant l'Espagne en match éliminatoire du championnat d'Europe 2000. L'ancien milieu de terrain international occupait cette fonction depuis janvier 1993.

■ **La presse brésilienne a critiqué sans ménagement** le nouveau sélectionneur Wanderley Luxemburgo après la défaite (0-1) des quadruples champions du monde en Corée du Sud, dimanche 28 février. « *Le froid, le décalage horaire et l'anti-jeu des Coréens du Sud ne constituent pas des circonstances atténuantes* », s'est indigné le journal *Folha* de Sao Paulo

■ **GOLF**: l'**Espagnol Pedro Linhart s'est adjugé l'Open du Portugal** à l'issue du 4<sup>e</sup> et dernier tour, dimanche 28 mars sur le parcours de Madère (Par 72).

■ **HOCKEY-SUR-GLACE**: le **Japon a enlevé, dimanche 28 mars**, à Colmar (Haut-Rhin) le Mondial B féminin face à la Norvège (7-1) alors que la France a pris la troisième place en s'imposant devant la République tchèque (5-4).

■ **VOILE**: l'**Américain Steve Fossett, en parcourant 580 milles (1 074 kilomètres) à bord du catamaran Playstation**, long de 32 mètres, a battu le record de la distance parcourue en 24 heures par un voilier, détenu jusqu'alors par le Français Laurent Bourgnon (550 milles – 1 018 kilomètres – sur l'Atlantique à bord du trimaran Primagaz).

■ **VOLLEY-BALL**: le **Paris Volley, né l'été dernier** de la fusion entre le PUC et le Paris SG, a gagné la Coupe de France, son premier trophée, dimanche 28 mars. Le club de la capitale a battu en finale Tourcoing 3 sets à 1.

L'équipe de France, vainqueur de la Coupe de France.

Le champion du monde de football, Zinedine Zidane.

L'entraîneur Roger Lemerre.

Le sélectionneur Roger Lemerre compte aligner une attaque inédite pour relancer les Bleus dans les éliminatoires de l'Euro 2000.

heure, n'eut pas à se justifier du décevant 0-0 concédé, samedi 27 mars, à l'Ukraine. Et pour cause, puisqu'il dut se contenter de disputer, la veille, le match des Espoirs entre les deux pays avec une réussite insolente (quatre buts) qui lui a valu de réintégrer, lundi, les quartiers de la véritable équipe de France.

Sa probable titularisation à la pointe de l'attaque aux côtés de son « pote » Nicolas Anelka pourrait être la grande attraction du mercredi soir sous condition que l'Arménie se prête au jeu. Le mystère de cette sélection ne sera perçé qu'au Stade de France. « *Ne me demandez pas de vous citer le nom d'un seul de nos adversaires* », a supplié le libéro Laurent Blanc. Roger Lemerre ne lui sera pas d'une grande aide : son espion qui devait superviser les Arméniens face à la Russie (0-3), samedi, n'a pu se rendre à Erevan faute de l'indispensable visa.

*Elie Barth*

■ **La liste des dix-huit joueurs retenus.** Gardiens de but : Fabien Barthez (Monaco), Stéphane Porato (Marseille) ; défenseurs : Lilian Thuram (Parme), Laurent Blanc (Marseille), Marcel Desailly (Chelsea), Frank Lebœuf (Chelsea), Christian Karembeu (Real Madrid) ; milieux de terrain : Didier Deschamps (Juventus Turin), Emmanuel Petit (Arsenal), Alain Boghossian (Parme), Patrick Vieira (Arsenal), Vikash Dhorasoo (Lyon), Robert Pires (Marseille), Youri Djorkaeff (Inter Milan) ; attaquants : Nicolas Anelka (Arsenal), Christophe Dugarry (Marseille), David Trezeguet (Monaco), Sylvain Wiltord (Bordeaux).

# Baltique bulles

## Champagne de guerre en embuscade sous l'eau

ON CONNAISSAIT l'histoire, mais à Paris, personne n'en avait encore vraiment apprécié la saveur. Golfe de Botnie, mer Baltique, novembre 1916. Un deux-mâts suédois, le *Jönköping*, fait route vers la Finlande où il doit livrer une cargaison de vins et de spiritueux destinés à la cour de Nicolas II. Un U-Boot trop curieux l'arraisonne et découvre, camouflée sous les barriques et les flacons, de la ferronnerie stratégique destinée aux chemins de fer de l'ennemi russe. *Streng verboten*. Proprement, mais fermement, le navire est envoyé par le fond. Cinq mille bouteilles de Heidsieck & C Monopole, cuvée 1907, estampillées « goût américain », plongent vers les obscurs.

Elles y seraient encore, si, en juillet 1998, deux chasseurs de trésors locaux n'avaient réussi à renflouer le bateau et à en détailler le chargement. Voyageant en tonneaux, le cognac et le bourgogne avaient assez mal supporté le plongeon, mais deux mille cinq cents bouteilles de champagne seront reconnues comme encore aptes au service actif – chez Christie's, on les négociera entre 25 000 et 30 000 francs l'unité. Les déménageurs reentraient dans leurs frais en même temps que la communauté internationale des amis des bulles mettait des cierges à saint dom Pérignon, probable artisan du miracle.

C'est l'une de ces filles de la mer qu'Alain Senderens, jeudi 25 mars, se proposait de déboucher en préface à un repas construit autour de vieux millésimes sortis tout exprès des caves de l'auguste maison rémoise, qui avait douloureusement craché au bassin pour récupérer une petite vingtaine de ses enfants noyés et retrouvés. Le Lucas-Carton retenait son souffle. On avait même coupé la radio pour ne pas être troublé par les mauvais présages que laissait filtrer le backgammon électronique qui secouait l'espace euro-

péen. « L'arrière », vieille blague des tranchées de l'Argonne, tiendrait-il ? Entrée de l'artiste. Portée à mains de premier sommelier, elle est arrivée, sombre et mystérieuse ; sacerdotale. Tous voulaient entendre son cri. Elle n'émit qu'un soupir. Jouait-elle la modeste ou prévenait-elle qu'à douze le plaisir allait être un peu court ? Ou bien alors le trac ? Son chaperon, un homme jovial, mais pour le moment grave, goûta. Elle était bouchonnée ! Il le dit en rougissant de déception, navré, accablé. Senderens ne voulait pas entendre. Il avait raison. A peine le temps de faire son tour de la table, de se débarrasser de sa tenue de scaaphandrier, et le 1907 reprenait tout son punch, tout son pétillant, tous ses arômes. Le 1989 qui fut servi à sa suite avait le regard frileux et fuyant d'un deuxième accessit.

### RÉTROMANIE GALOPANTE

Naufrage heureux. Logé par 60 mètres sous la surface, englouti dans l'ombre des braves et dans un glacial aimable qui le laissait reposer en paix, le champagne du tsar n'avait pas vraiment de raison de s'en faire. Conforté d'une première et unique fermentation, fortement pourvu en sucre, bouchon mis à l'abri (température et profondeur) des animalcules néfastes, il avait continué sa maturation en attendant que l'on s'intéresse un jour à son sort. Du coup, après avoir authentifié son pedigree, ses découvreurs n'auront plus qu'à lui cirer le col (geste élémentaire de premier secours) avant de l'envoyer vivre son autre vie dans des clubs d'acharnés de la chose rare extirpée à l'oubli.

Rétromanie galopante, terrifiante. Pour certains, disposer de tout n'est jamais suffisant. Les voilà partis en chasse de l'absolument unique, de l'introuvable. Pouvoir boire ou manger sa découverte est un frisson supplémentaire, un plus gastro-méditatif, dont ils sortent éberlués de



DESSINS DESCLOZEUX

bonheur et de satisfaction. Avec ces récents fantômes mis en flûtes, les chanceux amateurs viennent de conquérir le territoire de la friche de guerre. Conseillons-leur de porter un toast au sous-marinière du Kaiser, rendus ici plus délicats avec les bâtiments civils qu'ils ne l'avaient été six mois auparavant dans leur exercice de tir au pigeon sur le *Lusitania*.

Tout se vend, tout s'achète, tout se négocie, tout s'exploite. Ce champagne sauvé de la fraîche Baltique va servir de promotion à la relance du « Goût américain », passe que le début du siècle avait pour des vins moins rudement *dry* que ceux que nous pratiquons désormais. Les secs et violemment frappés. On verra aux résultats.

Pour l'instant, remis en piste et en confiance, Senderens allait pouvoir développer sa démonstration. Avec le 1985, diamant bleu, « notes de beurre frais et de fruits à chair

blanche, mousse fine et abondante en bouche », voilà de grosses, d'énormes, asperges de la Durance au caviar osciète. Avec le 1962, « attaque en bouche légèrement métallique, notes de mousse et de champignons des bois », l'écrevisse aux morilles. Sur un 1975, « marqué par la pomme sèche, évoluant vers des notes de paille et de foin », se présentait un ris de veau et jus de Granny Smith au soja, plat justement plébiscité par l'assemblée. L'œuf à la neige, lui, faisait route avec un 1938, orphelin de toute effervescence, mais « aux parfums de miel, de raisin de Corinthe et de noix ». Ratafia 1976 et mendiant de riches pour conclure.

Après quoi, l'on discute avec sérieux de la médiocre connaissance dans laquelle les Français étaient tenus sur le fond de cale patrimonial de ces vieux champagnes et des mesures à prendre pour les tirer de leur ignorance. Près des cendriers à cigares, le bouchon de la rescapée du golfe de Botnie se demandait ce qu'il avait encore à faire là.

Jean-Pierre Quélin

## Les cookies

Qu'est ce qu'un cookie ? Deux catégories de personnes peuvent répondre à la question : ceux qui pratiquent Internet et ceux qui ignorent. Pour les premiers, les cookies sont une plaie. C'est en effet le surnom que l'on donne aux petits fichiers espions insidieusement glissés dans l'ordinateur dès que vous visitez un site. Pour ceux qui ne « surfent » pas tous les jours, le cookie n'est encore rien d'autre qu'un biscuit américain actuellement en vogue dans l'Hexagone. Les internautes peuvent cependant être aussi gastronomes puisqu'il existe plusieurs sites consacrés à ce biscuit, pilier de la pâtisserie aux Etats-Unis. On y apprend ainsi que le mot « cookies » dérive du hollandais « *Koekje* », « petit biscuit », ce qui laisserait supposer que la recette aurait débarqué dans le Nouveau Monde en même temps que les premiers émigrants néerlandais. Plusieurs forums sur le Net accueillent des débats de fond : quel type de sucre doit rentrer dans la composition de ce biscuit : brun ? blanc ? Les deux ? Mais la palme de la polémique concerne la recette de référence : le chocolat chips cookies, aux pépites de chocolat. Chaque foyer

américain en détient une formule personnelle, incomparablement meilleure que celle du voisin. L'affaire est d'Etat puisqu'on peut par exemple comparer la recette d'Hillary Clinton à celle de Barbara Bush. Un peu comme si Sylviane Jospin et Bernadette Chirac faisaient assaut d'arguties sur leur pot-au-feu respectif. En plus d'Internet, il existe aux Etats-Unis des dizaines d'ouvrages consacrés à ce biscuit, et des auteurs comme Maida Heatters obtiennent des succès de librairie avec des ouvrages comme « *le livre des meilleurs cookies* » ou « *le nouveau livre des meilleurs cookies* ». En France, l'objet ne suscite pas de grands mouvements éditoriaux. Seul un petit éditeur landais, Utovie, avait pressenti l'importance du sujet en publiant dès 1985 un livre intitulé *Cookies et desserts des USA*. L'ouvrage qui vient d'être réédité avait été écrit en son temps par une jeune étudiante américaine, Brigitte Miner. En France, notre engouement est dû principalement au biscuitier Lu qui, à grand renfort de publicité, a lancé il y a quelques années une version de ce biscuit en sec. « *Mais*

*les vrais cookies sont moelleux* », précise Heather McEvoy, native du Colorado et qui fabrique ce type de pâtisserie dans un petit atelier de Chelles en banlieue parisienne, notamment pour

Hédiard et Flo. « *L'idéal est encore de les manger à la sortie du four* », ajoute-t-elle. Pour essayer, on peut toujours expérimenter l'un des sachets de préparation auxquels il suffit d'ajouter un peu d'eau, de l'huile ou un œuf. Depuis leur lancement, il y a deux ans, ces « *mix* » pour cookies s'arrachent. Ils ont redonné un peu de tonus à ce marché des desserts à moitié prêts qui s'essouffait entre flans pâtisseries et gâteaux de riz. Que ce soit Alsa, Vahiné ou Ancel, les fabricants suggèrent tous de façonner avec votre pâte des cookies relativement petits. Sans doute un peu lilliputien pour des Américains qui pensent que « *big is beautiful* » et qui ont plutôt l'habitude de déguster des biscuits de 80 grammes environ chacun.

Guillaume Crouzet

★ Editions d'Utotvie 40320 Bats. Tél. : 05-58-79-17-93.

## BOUTEILLE

# Vin de table du Québec

**L'Orpailleur 1997 blanc**  
En 1534, Jacques Cartier remontant le Saint-Laurent découvrait un vignoble sauvage aux abords du fleuve et décida de dédier à Bacchus le territoire qui prit ensuite le nom d'île d'Orléans. Aujourd'hui, le petit vignoble du Québec, une centaine d'hectares, ne compte qu'une quinzaine de vigneron, établis dans la région de Dunham, le long de la frontière américaine, sur le 45° parallèle. Ce « microclimat » bénéficie d'un ensoleillement de 1 150 heures par an (2 000 heures dans le bordelais) et d'un cycle végétatif de quatre mois. La rigueur de l'hiver rend nécessaires l'emploi de cépages hybrides (croisement de cépages européens et de variétés locales résistantes) et surtout une protection des ceps pour résister au froid. C'est dans ce contexte difficile que Dietrich-Joos, le Cep d'Argent et le vignoble de l'Orpailleur, dirigé par Charles-Henri de Coussergues, produisent des vins intéressants. De ce producteur, nous avons dégusté au restaurant L'Express, à Montréal, une bouteille de blanc (cépage seyval) sec, légèrement fruité, frais en bouche, et facile à boire avec un plat de lentilles et pieuvre en vinaigrette.

★ Blanc de table de l'Orpailleur 1997 : la bouteille : 13,60 \$ CAN, 54 F (8,23 €) dans toutes les succursales de la Société des alcools du Québec : <http://www.saq.com>  
Vignobles de l'Orpailleur Inc. Dunham, Québec, Canada.

## TOQUES EN POINTE

# Gastronomie

**TOQUÉ !**  
■ Chef de file de la révolution tranquille de la cuisine québécoise, Normand Laprise (38 ans) s'est d'abord plié à un sérieux apprentissage. Jean-Pierre Billoux, à Dijon, lui a appris les bases : le coup de feu et la cuisson à la minute ; le minimum de mise en place, c'est-à-dire de préparations élaborées à l'avance, et l'emploi des produits de saison. Ces principes le mettent à distance des deux courants dominants de la table nord-américaine, la cuisine « fusion » sans tabou aucun, et le modèle « californien » avec ses mélanges d'agrumes et de sauces aigres-douces. « *Ici, pas de congélateur !* », assure la carte. Du jamais vu à Montréal ! Les conditions, objectives pourrait-on dire, d'une cuisine de qualité sont réunies. S'y ajoutent une touche personnelle d'une réelle sensibilité, la recherche d'harmonies justes entre la construction des plats et le choix des vins. Bref, une cuisine maîtrisée, cohérente, qui est un véritable bonheur avec la *tempura* de thon saignant, couscous au citron et caviar d'aubergines, l'anguille fumée de Nouvelle-Ecosse laquée aux épices, ou bien le flétan de l'Atlantique braisé et bouillon d'oignons doux battu au beurre et à la sauge. Cave variée. Prix raisonnables. Depuis peu normand, Laprise est consultant (chef exécutif) au Cena à New York. C'est la consécration ! Menu dégustation (vin compris : 100 \$ can., 400 F, 60,98 €). A la carte, compter 75 \$ can. (300 F, 45,73 €).  
★ 3 842, rue Saint-Denis, Montréal, Québec. Tél. : 514-499-2084. Le soir seulement.

**LE PARIS**  
■ Le restaurant de prestige de l'Hôtel Lutétia à Paris devrait bientôt être installé dans une galerie contiguë et disposer d'un plus grand espace. Pour l'heure, dans son décor années 30, c'est la belle assurance de Philippe Renard qui retient l'attention. Au fil des ans, ce chef encore jeune a affirmé son ascendant sur une brigade où règne l'harmonie. La carte de saison varie les plaisirs entre une marinade de saint-jacques à l'huile d'olive des Baux agrémentée d'un bouquet d'aromates, sans autre surprise que son extrême délicatesse, et une étonnante soupe de poule aux champignons des sous-bois, référence classique de la cuisine bourgeoise. Le déjeuner du marché offre un savoureux accompagnement de *piquillos*, petits piments du Pays basque, joints à un bouquet de roquette avec un lobe de foie gras de canard assaisonné à la perfection. Quelques plats rustiques, comme la côte de veau du Limousin rôtie et saisis au jus de viande, l'oie fermière et pommes aux châtaignes à la ciboulette, ou plus sophistiqués – turbot au sel de Guérande ou encore fricassée de homard breton aux poireaux –, signent une cuisine éclectique, mais de belle exécution et dont les prix restent raisonnables. Même la truffe, rare et chère cette année, est presque accessible avec le cannelloni de foie gras de canard à la truffe noire (175 F, 26,68 €). Carte des vins classique, qui mériterait quelques incursions dans le Rhône, la Provence et le Languedoc. Menu : 275 F (41,92 €), 375 F (57,17 €) servis au déjeuner. A la carte, compter 500 F (76,22 €). Petit déjeuner : 175 F (26,68 €).  
★ 45, boulevard Raspail, 75006 Paris. Tél. : 01-49-54-46-90. Fermé samedi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

**GASTRONOMIE**  
Publicités

---

**PARIS 1°**  
**L'Epi d'Or**  
Un des derniers bistrots des Halles  
Cadre authentique, Cuisine du terroir  
Menu 105 F - Carte 220 F environ  
25 rue J-J Rousseau 1<sup>er</sup> - 01 42 36 38 12

**PARIS 6°**  
**BISTROT & RESTAURANT**  
LA CATALO GNE  
Maison de la Catalogne  
VINS ET PRODUITS CATALANS  
4-6-r, cour du Commerce St-André / 01.55.42.16.19  
Au Bistrot Formules à 78 F et 85 F + tapas  
Salon de thé après-midi. Ouvert 7/7  
au 1<sup>er</sup> et. Restaurant avec Menu- Carte à 180 F  
poss. Banquets et Cocktails - Fermé Lundi.

---

**PARIS 6°**  
**La Chope d'Alsace**  
Repas d'affaires  
Menu 169 F  
4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6°  
Rés : 01 43 26 67 76  
Ouvert jusqu'à 2 h du matin  
Parking rue de l'Ecole de Médecine

**PARIS 7°**  
**LES MINISTERES**  
Menu 175 F apéritif et vin compris  
Nouveau : Livraison de Fruits de Mer sur tout Paris  
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37  
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

---

**PARIS 7°**  
**LA TERRASSE**  
Face à l'Ecole Militaire, qualité et tradition.  
au 1<sup>er</sup> étage son restaurant gastronomique.  
Menu 180 F (vin et café compris).  
Menu prestige à 215 F avec homard.  
- Banc d'huîtres -  
2 pl. de l'Ecole Militaire - ☎ 01.45.51.62.60

**PARIS 11°**  
**LE JARDIN du CURÉ**  
Béni soit qui bien y mange !  
"Cuisine du marché à l'excellent rapport qualité/prix". Menu 89 F et 129 F. Ferm. dim. soir  
6 av. Parmentier 11e - 01 43 79 19 61  
46 r. Jacques Hillairet 12e - 01 43 42 18 22

---

**PARIS 12°**  
**Face au port de la Bastille LE MANGE TOUT**  
Cuisine traditionnelle  
Spécialités Rouergue, Quercy, Aveyron.  
Menu saveur 190 F (vin compris)  
Menu du jour 99,50 F. Carte 129 F et 159 F  
24, bd de la Bastille - Tél. 01.43.43.95.15  
Le soir service sur réservation après Spectacles

**PARIS 14°**  
**CHOCOLATS**  
75 rue DIDOT  
01 45 42 37 63

---

**PARIS 14°**  
**AU MOULIN VERT**  
A 5 minutes de la Porte de Versailles, cette accueillante chaumière propose un menu-carte exceptionnel à 185 F, kir maison, vin et café compris. Douze entrées (terrine de foie gras, saumon mariné...), un grand choix de viandes et poissons (escalope de saumon aux morilles, magret aux baies de cassis...) et le choix entre fromage ou dessert font de cette adresse un des meilleurs rapports qualité-prix de la capitale. En semaine menu "express-midi" à 109 F.  
Ouvert TLJ - Métro ALESIA  
34 bis, rue des Plantes - 01.45.39.31.31

**PARIS 15°**  
**A TIPAZA**  
COUSCOUS - TAGINES  
GRILLADES AU FEU DE BOIS  
Poissons - Carte env. 160 F  
155, rue Saint Charles  
01.45.54.01.17 - Ouvert TLJ.

---

**PARIS 16°**  
**RESTAURANT DE L'AERoclub DE FRANCE**  
MENU-CARTE À MIDI 150 F  
6, RUE GALILÉE - 75116 PARIS  
☎ 01.47.20.42.51 - FAX : 01.47.20.68.35

**PARIS 6°**  
**Yugaraj**  
Spécialités Indiennes  
"Yugaraj demeure, dans sa catégorie, l'un des plus sûrs représentants parisiens". GauliMillau 99 - 14/20  
A midi le Delhi-Express 130 F  
Carte environ 180 F à 190 F  
14, rue Dauphine 01.43.26.44.91 - Fermé lundi midi

**PARIS 6°**  
**Vagenende**  
Maison classée, fondée en 1904  
Cuisine traditionnelle et du marché  
Service continu TLJ de midi à 1h du matin  
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

Au Théâtre de Nesle (6°)  
**le Vin et le Masque**  
Dégustation théâtrale  
Le vin en scène par Eric SANSON - poète et comédien  
Cette pièce met en scène un maître de chai qui vante les mérites et les délices du vin.  
au Théâtre de Nesle, 8 rue de Nesle, Paris 6°  
Du mardi au samedi, séances à 19 h et 20 h 30.  
Réservation au 01 46 34 61 04

**"GASTRONOMIE", renseignements publicité :**  
☎ 01.42.17.39.40 - Fax : 01.42.17.39.25

# Le thermomètre s'envole

**MERCREDI.** Une dépression stagnante au large de la Bretagne mais s'essouffle de jour en jour. Dans le même temps, un anticyclone se renforce vers la mer Baltique. Entre ces deux systèmes, le flux de sud s'accroît sur la France. Il amène de l'air sec et plus doux sur l'ensemble du pays. On pourra donc profiter d'une belle journée de printemps sur la plupart des régions.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Les nuages seront moins présents que ces derniers jours. Le ciel offrira souvent de bons moments de soleil. On attend entre 15 et 19 degrés d'ouest en est. Le vent de sud sera assez sensible près de l'Atlantique.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Le soleil sera à peine contrarié par un léger voile de nuages. L'atmosphère deviendra printanière l'après-midi : on attend entre 17 et 20 degrés.

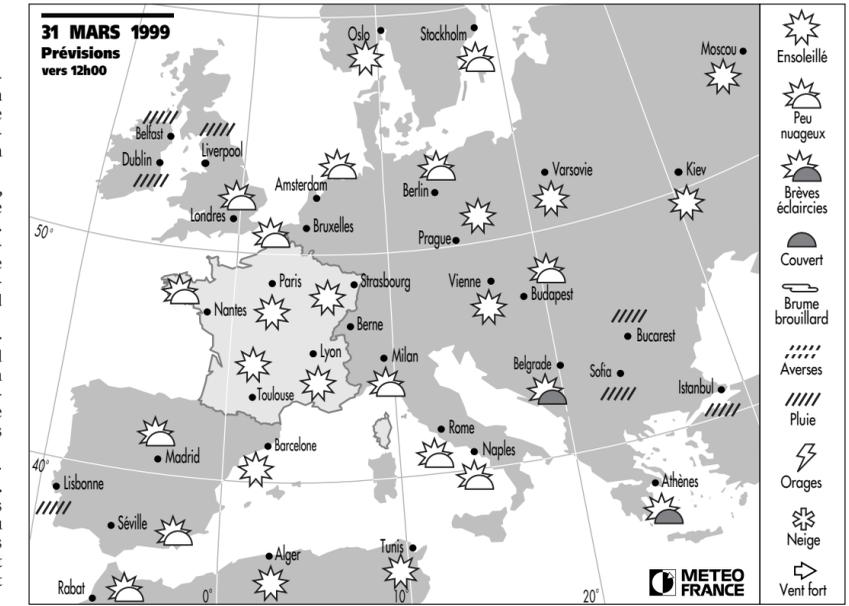
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - La

fraîcheur et les rares nappes de graille seront vite balayées. Sous un beau soleil, il fera bon dès la fin de matinée. Les thermomètres atteindront entre 15 et 18 degrés à l'ombre dans l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Cette journée s'annonce chaude et ensoleillée. Quelques filaments nuageux apparaîtront parfois près de l'océan. Le vent d'autan se lèvera vers la mi-journée en région toulousaine. Il fera entre 20 et 24 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Le soleil chassera sans mal la fraîcheur du petit matin. Il sera à peine voilé par moments sur le Limousin. L'après-midi s'annonce agréable avec entre 18 et 22 degrés dans les vallées.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le soleil printanier ne sera pas remis en cause. On attend au mieux entre 15 et 18 degrés sur les côtes. Les 20 degrés seront souvent dépassés dans l'intérieur. Petit vent marin sur le golfe de Lion.



# LE CARNET DU VOYAGEUR

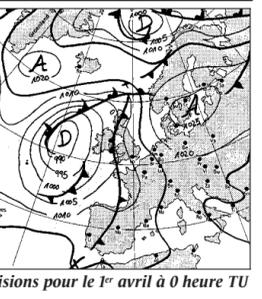
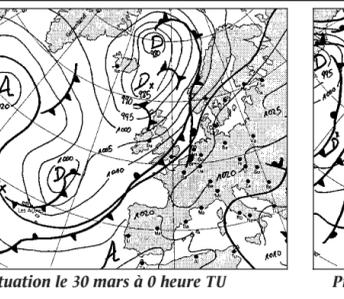
■ **AUTRICHE.** A l'occasion des week-ends de Pâques et de l'Ascension, Destination Autriche (agences de voyages et au 01-44-51-03-20) propose des vols à destination de Vienne avec deux escapades dans la capitale autrichienne, du 2 au 5 avril et du 13 au 16 mai, à partir de 2 295 F (350 €) et 2 390 F (364 €) par personne avec trois nuits en chambre double et petits déjeuners (hôtels 3 étoiles), le vol A-R de Paris, transferts et assurance assistance rapatriement.

■ **ÉTATS-UNIS.** Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, United Airlines propose, au départ de Paris et de province, des promotions (taxes comprises) à destination de Washington (sans escale, 2 599 F, 396 €), New York (2 549 F, 388 €), Boston (2 599 F, 396 €), Chicago (sans escale, 2 599 F, 396 €), Miami (3 699 F, 564 €), Los Angeles (3 499 F, 533 €), San Francisco (3 499 F, 533 €). Renseignements au 0801-72-72-72.

**PRÉVISIONS POUR LE 31 MARS 1999**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

<b>FRANCE métropole</b>	NANCY	2/17 S
AIACCIO	5/18 S	NANTES
BIARRITZ	8/23 S	NICE
BORDEAUX	6/23 S	PARIS
BOURGES	5/21 S	PAU
BREST	9/16 N	PERPIGNAN
CAEN	8/17 N	RENNES
CHERBOURG	9/17 N	ST-ETIENNE
CLERMONT-F.	3/21 S	STRASBOURG
DIJON	3/18 S	TOULOUSE
GRENOBLE	2/21 S	TOURS
LILLE	7/18 S	<b>FRANCE outre-mer</b>
LIMOGES	3/22 S	CAYENNE
LYON	3/19 S	FORT-DE-FR.
MARSEILLE	6/20 S	NOUMEA

PAPEETE	25/31 S	KIEV	3/14 S	LE CAIRE	10/17 S	LE CAIRE	16/23 S
POINTE-A-PIT.	23/29 N	LISBONNE	12/17 P	MARRAKECH	6/17 S	MARRAKECH	12/23 N
ST-DENIS-RE.	23/28 S	LIVERPOOL	10/15 C	NAIROBI	17/27 C	NAIROBI	17/27 C
<b>EUROPE</b>		LONDRES	10/18 C	<b>AMÉRIQUES</b>		BRASILIA	20/30 S
AMSTERDAM	9/17 N	LUXEMBOURG	8/15 S	BUENOS AIR.	12/22 S	PRETORIA	14/26 S
ATHENES	10/15 C	MADRID	10/22 N	CARACAS	23/29 N	RABAT	13/21 N
BARCELONE	10/17 C	MILAN	7/20 N	CHICAGO	7/19 S	TUNIS	10/18 S
BELFAST	7/14 C	MOSCOU	3/12 S	LIMA	20/24 N	BANGKOK	23/33 C
BELGRADE	8/17 C	MUNICH	6/13 N	LOS ANGELES	8/13 C	BOMBAY	25/35 S
BERLIN	9/15 S	NAPLES	8/17 S	MEXICO	11/26 S	DJAKARTA	26/30 C
BERNE	5/14 S	OSLO	3/4 C	MONTRÉAL	0/8 S	DUBAI	19/30 C
BRUXELLES	9/18 S	PALMA DE M.	6/20 S	NEW YORK	7/17 S	HANOI	15/23 S
BUCAREST	6/13 P	PRAGUE	7/14 N	SAO FRANCIS.	7/10 N	HONGKONG	15/22 C
BUDAPEST	7/18 S	ROME	6/17 S	SANTIAGOCHI	7/26 C	JERUSALEM	13/21 S
COPENHAGUE	6/10 C	SEVILLE	13/24 S	TORONTO	3/13 N	NEW DEHLI	20/38 N
DUBLIN	7/13 C	SOFIA	3/12 C	WASHINGTON	5/22 N	PEKIN	8/14 P
FRANCFORT	7/17 N	ST-PETERSB.	4/11 N	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	5/14 S
GENEVE	5/16 S	STOCKHOLM	5/12 N	ALGER	9/23 S	SINGAPOUR	26/30 C
HELSINKI	2/7 S	TENERIFE	11/15 S	DAKAR	17/22 S	SYDNEY	19/24 S
ISTANBUL	7/13 C	VARSOVIE	3/15 S	KINSHASA	23/31 P	TOKYO	7/11 P



## PRATIQUE

# Les personnes handicapées peuvent aussi partir en vacances

**PARTIR** en voyage est source de soucis pour une personne à mobilité réduite. Tout d'abord, le prix sera plus élevé : les frais sont multipliés par deux si l'on a besoin d'un accompagnateur. Et même si tel n'est pas le cas, il faudra quand même compter 10 à 15 % de plus, en raison des services supplémentaires : transferts, acheminement du fauteuil roulant. Enfin, lors d'un voyage à l'étranger, l'absence de remboursement des traitements paramédicaux (kinésithérapie, soins infirmiers) par la Sécurité sociale grève le coût du séjour. « Chaque client est une nouvelle équation à plusieurs inconnues », explique Marie-Elisabeth Hans, de l'agence I.care, qui organise des voyages pour personnes atteintes d'un handicap moteur.

Il faut d'abord trouver une société spécialisée qui ira chercher la personne chez elle, fermera le gaz, l'électricité et les volets, et l'amènera avec ses bagages jusqu'au train ou au comptoir d'embarquement à l'aéroport. Il faut ensuite contacter la SNCF ou la compagnie aérienne, selon le mode de transport choisi. Les compagnies aériennes font preuve de plus ou

moins de souplesse. Le médecin traitant doit remplir un questionnaire à transmettre au service médical de la compagnie. On reste réveur devant certaines formulations : « Le patient peut-il être gênant pour les autres passagers (odeur, apparence, comportement) ? »

La résolution 700 de la législation sur le transport des personnes handicapées distingue trois catégories : en fauteuil, incapable de se mouvoir, personne pouvant

faire quelques pas, et semi-valide. « Il y a des quotas de places pour chaque type de handicap, si bien qu'on est parfois obligé de scinder le groupe. On ne peut plus alors bénéficier du tarif préférentiel », poursuit Marie-Elisabeth Hans. Du côté du transport ferroviaire, le nombre de places est également réduit (une seule par rame de TGV) et l'accueil est variable selon les gares : « Une cliente a failli être oubliée dans un train et a manqué sa correspondance. »

Il reste à vérifier l'accessibilité des sites et des lieux de séjour. La présence du pictogramme au fauteuil roulant n'est pas une garantie. On ne peut pas non plus se fier aux renseignements glanés par téléphone : « L'ascenseur prévu pour accéder à la plage de l'hôtel était en panne depuis un an », témoigne un voyageur. Il faut penser aux moindres détails : aménagement de la chambre, restaurant équipé de chaises et non pas de banquettes, buffet ou repas servis à la

place, possibilité d'avoir des plats hachés si nécessaire, sans oublier le matériel spécialisé (batterie de fauteuil, lève-personne, chaise douce). « Je n'ai pas pu faire partir un client en Floride, car il n'a pas été possible de louer sur place un lit d'intervention sur roulettes », conclut Marie-Elisabeth Hans.

Parmi les destinations les plus accueillantes, citons les Etats-Unis (New York, la Floride, la Californie, le Nevada) et les pays nordiques : en Finlande, il y a même des chambres pour allergiques. Mais les tarifs s'en ressentent. « Les clients ont parfois du mal à payer 12 000 F pour la Norvège, alors qu'ils peuvent aller au bout du monde pour 10 000 », explique-t-on chez I.care, où l'on propose parfois des « voyages défis » au Pérou, au Népal, au Costa-Rica et en Birmanie.

Reste la qualité de l'accueil ; elle dépend du regard porté sur le handicap. Les témoignages sur les expériences déplorables ne manquent pas, depuis « le personnel saisonnier, qui dans les aéroports manipule le fauteuil roulant sans même échanger un mot avec la personne handicapée, comme s'il

## Adresses

- **Comité national français de liaison pour la réadaptation des handicapés (CNRH)**, 236 bis, rue de Tolbiac, 75013 Paris ; tél. : 01-53-80-66-66. Conseil et information. Séjours thématiques sur Minitel : 3614 Handitel (0,37 F/min) ; www.handitel.org.
- **Association des paralysés de France (APF)**, 17, boulevard Blanqui, 75013 Paris ; tél. : 01-40-78-69-00. Catalogue APF Evasion pour familles, enfants, adolescents et adultes en France et à l'étranger.

- **I.care**, 220-224, boulevard Jean-Jaurès, 92773 Boulogne Cedex ; tél. : 01-55-20-23-86. Agence de voyages spécialisée pour les individuels et les groupes constitués.
- **Vita-Vie**. Cette société décerne un label en partenariat avec Tourist-Card. Il s'agit de recenser, sur Internet, des hôtels et sites dont on donnera une description fiable, établie selon cent vingt critères. L'audit a lieu par régions, à condition qu'il y ait au moins dix volontaires, chaque prestataire acquittant 2 430 F (370 €). 131, impasse des Palmiers, 30100

- Alès ; tél. : 04-66-86-94-94 ; http : //vita-vie.com.
- **Handi Cap Evasion** organise chaque année vingt-deux randonnées en montagne (dont une au Népal en octobre) associant pendant une semaine valides et handicapés, grâce à un fauteuil à une roue nommé « Joëlette » et manœuvré par des accompagnateurs bénévoles. 27, quai de Tilsitt, 69002 Lyon ; tél. : 04-78-42-38-51, le matin ; http : //handy-univ.lyon1.fr/hce
- **Salon** : Autonomic Sud, du 27 au 29 mai, parc des expositions à Toulouse.

- Mais les tarifs s'en ressentent.
- « Les clients ont parfois du mal à payer 12 000 F pour la Norvège, alors qu'ils peuvent aller au bout du monde pour 10 000 », explique-t-on chez I.care, où l'on propose parfois des « voyages défis » au Pérou, au Népal, au Costa-Rica et en Birmanie.
- Reste la qualité de l'accueil ; elle dépend du regard porté sur le handicap. Les témoignages sur les expériences déplorables ne manquent pas, depuis « le personnel saisonnier, qui dans les aéroports manipule le fauteuil roulant sans même échanger un mot avec la personne handicapée, comme s'il

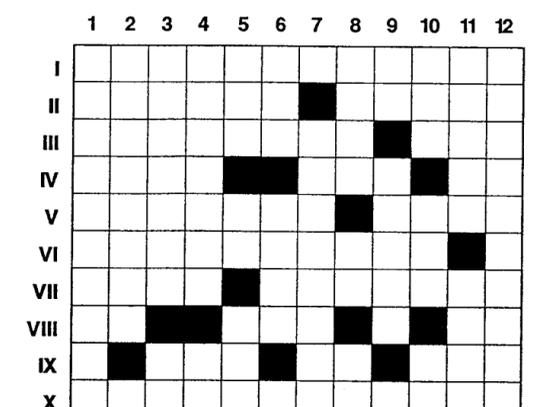
Selon une étude réalisée en 1993 par le cabinet Touche Ross, à la demande de la Commission européenne, le public potentiel – tous handicaps confondus – serait de 19 millions en Europe, dont plus de 6 millions en France. Or, faute de moyens et de possibilité de trouver un accompagnateur, 3,5 % de la population handicapée voyage actuellement. Un problème qui pourrait concerner tout un chacun : il suffit d'un accident de la route pour se retrouver handicapé, du jour au lendemain.

Michaëla Bobasch

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99076

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



### HORIZONTALEMENT

- Touche à l'héritage. - II. Un groupe qui intéresse beaucoup la précédente. Restes du feu. - III. Fâcheux. Suit le prince de près. - IV. Fait travailler le I horizontal pour remplir notre assiette. Période chaude. Convient. - V. Demoiselle chasseuse. Affaiblir. - VI. Pâte molle italienne. - VII. Porte son nom depuis qu'elle l'a vu disparaître. Jeune fille qui a pris de l'âge. - VIII. Pour tracer droit. Un bout de suggestion. Personnel. - IX. Beau

### VERTICALEMENT

- Trouve le bon angle sur le terrain. - 2. Son champ se fait sentir. - 3. Perturbé dans le fond. Quatre sur trente-deux. - 4. Promenade sans but défini. Bout de rôle. - 5. Ota n'importe comment. Coule dans le Nord. Américain connu de tout le monde. - 6. Va des Grisons au

nube. Coin tranquille à la campagne. - 7. Manifeste son impatience. - 8. Sorti. Pose problème. Dort dans son arbre. - 9. Vient d'avoir. Maillon de la chaîne. - 10. Plus douillet chez les mésanges que chez les frelons. Relève. A moitié bleu. - 11. Encore en bon état. Bien attachée. - 12. Contient des espèces sonnantes et trébuchantes.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 99075

**HORIZONTALEMENT**  
I. Conformistes. - II. Audio-mètre. - III. Noire. Discal. - IV. Fine. Bête. II. - V. Es. TVA. Emile. - VI. Sémaphore. Lt. - VII. Sua. Cube. But. - VIII. Exil. Tin. Are. - IX. Ris. Etaie. - X. Rhéteur. Mess.

### VERTICALEMENT

- Confesseur. - 2. Oiseaux. - 3. Nain. Maire. - 4. Fureta. Lit. - 5. Ode. VPC. Se. - 6. Ri. Bahut. - 7. Mode. Obier. - 8. Imitèrent. - 9. Sésame. Am. - 10. TTC. Baie. - 11. Eraillures. - 12. Sellette.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

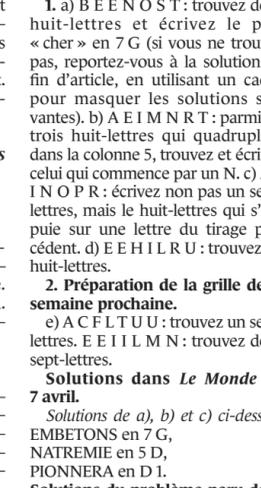
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## SCRABBLE

PROBLÈME N° 115

# Début de partie



- a) **B E E N O S T** : trouvez deux huit-lettres et écrivez le plus « cher » en 7 G (si vous ne trouvez pas, reportez-vous à la solution en fin d'article, en utilisant un cache pour masquer les solutions suivantes). b) **A E I M N R T** : parmi les trois huit-lettres qui quadruplent dans la colonne 5, trouvez et écrivez celui qui commence par un N. c) **A E I N O P R** : écrivez non pas un sept-lettres, mais le huit-lettres qui s'appuie sur une lettre du tirage précédent. d) **E E H I L R U** : trouvez un huit-lettres.
  - Préparation de la grille de la semaine prochaine.**
- e) **A C F L T U U** : trouvez un sept-lettres. **E E I L M N** : trouvez deux sept-lettres.
- Solutions dans Le Monde du 7 avril.**  
Solutions de a), b) et c) ci-dessus : EMBETONS en 7 G, NATREMI en 5 D, PIONNERA en D 1.
- Solutions du problème paru dans**

**Le Monde du 24 mars.** Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) BLEUTAI, 6 H, 81, faisant BA-

**BOUCHES.** b) BALTIQUE, C 2, 86 - TABULIEZ, J 7, 71 - BALBUTIE, 8 H, 89 - EBOULAIT, 9 F, 65 - CUBITALE, du coude, 11 H, 74 - HABITUEL, 12 H, 78. c) Singulier YEOMAN, hist., petit propriétaire anglais.

Michel Charlemagne



# Une statuette de bronze pour Martial Solal

Le compositeur et pianiste a reçu, à Copenhague, le prestigieux Jazzpar Prize

**COPENHAGUE**  
*de notre envoyé spécial*

Dans l'une des salles de concerts du Radisson Falconer Hotel de Copenhague, le rituel est immuable et solennel. Peter H. Larsen, responsable du département jazz à l'Office danois de radiodiffusion, est maître de cérémonie. Il amuse le public - payant -, présente les musiciens avant qu'ils ne s'installent sur la scène. Chacun a droit à un résumé de sa carrière et à un sourire. Une statuette, la plus convoitée par tous les jazzmen du monde, est posée à l'avant-scène sur un piédestal entouré de deux bouquets de fleurs. Au parterre voisinent musiciens, personnalités et cette année les représentants de

l'ambassade de France. C'est au journaliste américain Dan Morgenstern et à Poul Nyrup Rasmussen, premier ministre du Danemark, que revient la responsabilité de remettre bronze et certificat au vainqueur du Jazzpar Prize 1999, Martial Solal, premier compositeur et interprète français à recevoir ce Nobel du jazz.

**DISQUE ET TOURNÉE**

La veille, le samedi 27 mars, une réunion très fermée, sans aucune perturbation venue de l'extérieur, avait eu lieu dans la salle de conférence 205 de l'hôtel. Là, le journaliste danois Boris Rabinowitsch, comme ses six collègues du comité de sélection, s'étaient réunis pour décider du lauréat de l'an 2000. Son nom devra rester secret jusqu'à ce que le gagnant soit informé et qu'il ait donné son accord. En cas de refus - c'est arrivé lors du vote pour le premier vainqueur, en 1990, avec le saxophoniste américain Sonny Rollins -, c'est le second de la liste qui sera contacté.

En attendant, la cérémonie annuelle a comme à l'habitude mobilisé les caméras dans un pays féru de jazz. Les discours de remerciements ont exigé des musiciens un surplus de concentration mais le jazz est parvenu à l'emporter. L'annonce officielle des cinq nominés a aussitôt suscité des débats : ils sont tous américains, il n'y a pas de femmes et ils sont jeunes pour la plupart, plutôt perçus comme des solistes. Chacun dans le public en tient pour son favori : Dave Douglas (trompette), James Moody (saxophone), vétérans né en 1925, Nicholas Payton (trompette), Chris Potter (saxophone) et Jacky Terrasson (piano). L'ordre alphabétique ménage le suspense. Le soir même, Terrasson devait jouer au Jazz House, l'un des clubs phares de la ville. Fallait-il y voir un signe ? Le comité est resté de marbre. Dans son rôle.

Car le Jazzpar Prize est devenu, depuis sa création, une affaire importante pour les musiciens de jazz du monde entier. Le gagnant est sollicité à cette occasion pour composer et jouer avec des solistes danois ; une tournée est organisée, au Danemark mais aussi dans d'autres pays, un disque est enregistré et diffusé à la radio et à la télévision danoise. Le gagnant reçoit aussi une statuette en bronze du sculpteur Jørgen Haugen Sørensen et la somme de 200 000 couronnes danoises



Martial Solal est le premier Français à recevoir le Jazzpar Prize, « Nobel » du jazz.

(29 036 euros). Un traitement auquel le jazz n'est guère habitué. Dans ce pays où de nombreux musiciens de jazz se sont installés - Dexter Gordon, Abdullah Ibrahim, John Tchicai... -, où le premier ministre lui-même est un amateur passionné du genre, le Jazzpar Prize tient son rang d'institution unique au monde.

A l'origine du Jazzpar Prize était Arvid Meyer. Trompettiste, leader, enseignant, il crée, en 1971, le Centre danois du jazz, lieu d'informations et de documentation. Ce septuagénaire aux allures de vieux sage - longs cheveux et barbe blanche - est connu de tous les musiciens danois : il a joué avec de nombreux solistes américains et organisé des tournées. Si le Centre a perdu le soutien financier des institutions culturelles du pays - après vingt-cinq ans d'existence, les associations doivent trouver leurs moyens propres -, Arvid Meyer continue de s'y consacrer, avec sa femme et son fils, désormais chargé de l'organisation du Jazzpar Prize.

« Le prix a été créé comme l'une des activités du Centre danois du jazz, insiste Arvid Meyer. A la fin

des années 80, la Skandinavisk Tobaskkompagni [la Compagnie des tabacs scandinaves, société privée] souhaitait faire des partenariats culturels. Nous avons proposé plusieurs projets mais je savais que le Jazzpar serait choisi pour son caractère international. Nous avons posé nos principes : le comité de sélection devait être indépendant, le partenariat ne pouvait pas être une opération de publicité avec des grandes affiches. C'est d'abord un choix artistique. »

**FINANCÉ PAR LE TABAC**

Cette présence discrète, exemplaire, étonne toujours les visiteurs étrangers, plus habitués à ce que les logos des sociétés commerciales occupent le moindre espace. La Compagnie des tabacs finance l'événement, à hauteur de 1,5 million de couronnes danoises (217 770 euros). Le budget total dépasse les 2 millions de couronnes danoises (290 036 euros), couverts par les ventes de billets, les droits télévisés et radiophoniques, la vente de disques et de concerts. Cependant, le Jazzpar Prize s'attend à une offensive de l'Union européenne vi-

sant à interdire le partenariat avec les compagnies de tabacs. A plusieurs reprises, lors de la cérémonie de remise du prix, les intervenants ont lancé des signes clairs de leur attachement au Jazzpar. Le journaliste britannique Brian Priestley, chargé de rendre publics les noms des cinq nominés, a résumé le sentiment général en appelant le prix « à durer à jamais ».

Pour le Jazzpar Prize, la musique prime. Le concert de remise du prix, dimanche 28 mars, n'était qu'un des éléments. Quelques jours plus tôt, le groupe monté par le saxophoniste danois Hans Ulrik, avec John Scofield, Lars Danielsson et Peter Erskine, ouvrait une série de concerts dans d'autres villes du pays placées sous l'emblème du Jazzpar. Martial Solal suivait en trio, accompagné du batteur Daniel Humair et du contrebassiste Mads Vinding, puis le pianiste français est devenu le soliste principal de l'Orchestre de la Radio danoise, l'un des plus accomplis du genre, dirigé actuellement par le pianiste Jim McNeely.

S. Si.

## Martial Solal, compositeur et pianiste

### « Etre aimé, c'est capital, ça aide la musique »

« Que représente le Jazzpar Prize pour vous ?

- Sincèrement, j'ai déjà été récompensé en d'autres occasions mais ce prix vient au premier rang. C'est le plus important de ma carrière et j'en suis très fier.

- C'est une question de notoriété ?

- Ce prix récompense, selon la définition des organisateurs, "un soliste de renommée internationale mais qui n'a pas autant de notoriété que son talent le mérite". Le stade suivant est le statut de superstar... Là, c'est autre chose. Sans chercher la gloire, je suis heureux que l'on reconnaisse ce que je sais faire. Comme tout le monde, j'ai besoin d'être aimé. C'est capital, ça aide la musique. On m'a accusé durant des années de froideur alors que je suis quelqu'un qui peut pleurer tout le temps, comme une midinette ! Mais je ne vais quand même pas dire aux autres : "Regardez comme je suis sensible".

- En 1963, les Etats-Unis vous ont invité. Vous n'y êtes pas resté.

- J'y serais peut-être devenu une superstar. Je n'ai pas de regret. Je suis parti là-bas plusieurs mois mais je n'ai pas eu envie de m'installer - j'avais des soucis familiaux... Pourtant, tout avait très bien démarré. J'étais jeune et, étant français, exotique pour les Américains. En quarante-huit heures, ils m'avaient délivré la carte du syndicat sans laquelle on ne peut pas jouer sur leur sol, un permis de travail, les papiers pour l'immigration, tout... On m'a alors

proposé d'aller à Chicago pour quelque chose de très important, mais j'ai refusé. Il est manifeste que je n'avais pas envie de rester.

- On dit souvent qu'il est malaisé de vous situer : musicien de jazz ou musicien classique... ?

- Est-ce qu'il faut classer les gens qui ont quelque chose à dire ? Je suis un musicien de jazz, profondément ; ce sont mes racines. J'ai commencé dans les années 40 avec la musique de Louis Armstrong et celle de Fats Waller. Je crois que ce qui peut être intéressant dans mon travail est que je possède ces racines et que je me permets de les contourner, de les détourner même, au besoin. Grâce aux emprunts que l'on peut faire aux musiques classiques inventées pendant des siècles par des gens fantastiques. L'interprétation permet de les incorporer dans un discours jazz. Le jazz, ce n'est plus une question de choix de notes particulières ; seule compte la façon dont on joue ces notes.

- Il y a chez vous un va-et-vient permanent entre l'art du soliste et celui du compositeur.

- Je tiens beaucoup à la composition. Le jazz peut évoluer par ses solistes et par ses compositeurs. Les solistes sont phénoménaux quand ils sont géniaux, mais il faut des compositeurs pour les appuyer, leur donner des matériaux. Je crois que j'ai écrit certains morceaux qui sortent vraiment de l'ordinaire.

- Vous pourriez vous passer de la scène ?

- La scène m'est indispensable. Pas le côté m'as-tu-vu de la scène,

mais sa dimension ludique, tout ce qu'on peut y inventer, qu'on ne trouverait pas s'il n'y avait pas l'excitation due à la terrible obligation de bien faire. Sur scène, on est responsable, pour soi, pour les musiciens, pour le public. On peut toujours s'en sortir avec des effets mais ça ne m'intéresse pas car cela signifie faire des concessions.

- Vous vous surprenez encore ?

- Il n'y a pas un concert où je ne trouve pas au moins une phrase qui soit jouée pour la première fois. Je ne m'intéresse qu'à ça. Selon moi, l'improvisation n'est pas la reproduction de chorus, c'est l'honnêteté musicale. En fait, c'est facile, il y a des combinaisons à l'infini. Il suffit de le vouloir mais beaucoup ne le veulent pas. Ils n'ont pas envie de prendre le moindre risque. »

Propos recueillis par Sylvain Siclier

### U.C.S. ANTIQUITÉS

Recherche : Meubles anciens  
Argentierie - Bronzes  
Objets 1900 - GALLÉ

ACHAT TABLEAUX  
IMPRESSIONNISTES  
Renoir, Bonnard, etc...

ESTIMATIONS GRATUITES  
Partage de successions

21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS

☎ 01.53.69.06.06  
Déplacements Paris - Province

### DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE** : un festival de théâtre universitaire créé à l'initiative de l'université de la Rochelle, se déroulera dans cette ville du 27 au 30 avril. Il réunira des étudiants issus de huit universités de l'ouest de la France (Brest, Rennes, Nantes, Angers, Poitiers, La Rochelle, Bordeaux et Toulouse). Douze spectacles y seront présentés, gratuitement, dans quatre lieux de la ville. Intitulée Le Festival de théâtre universitaire du Grand Ouest, première vague, La Rochelle, cette manifestation est soutenue par le ministère de la culture, la direction régionale des affaires culturelles de la région Poitou-Charentes et le département des Charentes-Maritimes.

■ **MUSÉES** : Jean Hubert Martin, l'actuel directeur du musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, vient d'être nommé directeur artistique de la fondation d'art Ehrenhof à Düsseldorf. Il prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Premier exemple en Allemagne d'un partenariat public (la ville de Düsseldorf) et privé (VEBA AG), la fondation Ehrenhof qui disposera de quelque 4000 mètres carrés de surface d'expositions, est en chantier autour de l'ancien musée des beaux-arts de la ville.

■ **VENTES** : un rare et important régulateur de parquet, signé de l'ébéniste et sculpteur François Linke (1855-1946), a été adjugé le 26 mars 2,8 millions de francs (42 042 euros) par l'étude Piasa, à Richelieu-Drouot. Cette grande pendule sans sonnerie, de forme violonée, en placage de palissandre à très riches ornements de bronze ciselé et doré, mélange de style Louis XV et rococo allemand, était estimée 1,2 à 1,5 million de francs. Elle a été acquise par un collectionneur étranger vivant à Paris.

■ **MUSIQUE** : les 4<sup>e</sup> Assises nationales de France ne se tiendront pas à Lille, comme prévu, les 16 et 17 avril 1999, a annoncé le 29 mars le Comité d'organisation d'actions nationales et européennes pour la musique (Coanem) sans motiver sa décision. Les assises avaient pour objet de proposer aux pouvoirs publics des solutions répondant aux besoins qui s'expriment dans divers secteurs de la vie musicale. Le coanem avait fixé sept sujets à l'ordre du jour : enseignement de la musique en France, diffusion et conquête de publics nouveaux, mouvement associatif, insertion professionnelle des artistes, création et promotion du patrimoine, économie culturelle et mécénat, musique et santé et nécessité d'assises européennes de la musique.

■ **Le Festival de Radio-France et Montpellier** aura lieu cette année du 12 au 31 juillet dans la cité languedocienne et ses environs. Le directeur-fondateur de la manifestation, le compositeur alsacien René Koering, a disposé d'un budget de 14 millions de francs (2,13 millions d'euros) pour une quinzième édition en une centaine de spectacles, où les musiques du monde se joindront à l'opéra, au concert symphonique, au piano et au jazz. Ainsi cohabiteront fado, flamenco, lautari roumain, la mélancolie Klezmer, le rébético grec. Seize pianistes (dont quatre le seul 14 juillet) se produiront en récital.

### 4 copieurs personnels Chez Duriez

Sans entretien • Compacts et légers  
• Canon FC200 • 4 copies/minutes  
2390 F TTC (1982 F HT) • FC220 bac  
alim. papier 50 feuilles 2980 F TTC  
• FC336 6 copies/minutes 3390 F TTC  
• PC 740 plateau fixe, agrandissement  
réduction 6890 F TTC (5713 F HT).

Duriez, 112 bd St-Germain, Paris 6<sup>ème</sup>.

Le Monde de la **MUSIQUE**  
Ce mois-ci  
**L'hommage à Yehudi Menuhin**  
•  
**Hélène Grimaud**  
*La pianiste aux deux passions : la musique et les loups*  
•  
Goethe et les musiciens  
L'explosion du chant choral  
Hi-fi : les systèmes audio-vidéo  
Les CD du mois de A à Z  
et toutes les rubriques habituelles  
avec le programme complet de Radio Classique

Le Monde **INTERACTIF**

<http://www.lemonde.fr>  
Les **nouvelles technologies** : les hommes, les entreprises, les produits pour entrer et vivre dans le XXI<sup>e</sup> siècle.



# KIOSQUE

LE MONDE / MERCREDI 31 MARS 1999

## EN VUE

■ Tel **Romulus**, samedi à l'aube, un paysan d'Aviano, excédé, trace autour de son champ piétiné par des milliers de touristes venus assister au décollage des avions de l'OTAN un sillon avec sa charrue.

■ Lundi 29 mars, à Belgrade, 5 000 manifestants assistaient au récital de chansons folkloriques serbes organisé contre l'opération « Force déterminée » : la veille, ils étaient 10 000 au concert anti-OTAN réservé à des groupes de rock.

■ **Steen Bersan**, directeur de l'aviation civile danoise, a mis en disponibilité pendant la durée des opérations de l'OTAN trois Yougoslaves préposés au ménage « pour qu'on ne les soupçonne pas de voler des documents classés "confidentiel" ».

■ Le tracé de la frontière avec la Grèce est flou dans la région montagneuse au sud de l'Albanie, près du village de Lazarat, où, récemment, un Grec a tué un Albanais dans une rixe, à propos d'un troupeau de vaches vagabondes.

■ Le président iranien **Mohammad Khatami**, offusqué par la vue du vin, a annulé sa visite en France, malgré les efforts du protocole qui pensait à des verres opaques.

■ La France, qui récemment recevait officiellement **Willem Alexander**, 31 ans, prince héritier du trône des Pays-Bas, lui avait fait visiter des installations d'eau potable.

■ Samedi 27 mars à Mina, non loin de La Mecque, deux millions de pèlerins titubant de fatigue, tombant de sommeil, ont lancé à toute volée 14 millions de cailloux contre Satan, symbolisé par trois stèles, le manquant parfois, se lapidant eux-mêmes, ponctuant leur rituel de cris de douleur.

■ En 1998, sept millions de pèlerins ont défilé à San Giovanni Rotondo, au cœur des Pouilles, en Italie, devant le tombeau de **Padre Pio da Pietrelcina**, mort stigmatisé en 1968, bientôt béatifié à Rome. « Son plus grand miracle, estime **Davide Fini**, maire du bourg, à propos du capucin thaumaturge – il aurait guéri d'un cancer de la gorge une Polonaise, amie du pape –, sont les emplois qu'il assure dans cette région où le chômage atteint 50 % de la population. »

■ Il y a trois fois plus de pauvres en Grande-Bretagne qu'en 1977. (*Lire p 36*).

■ Un Britannique, marchand de biens, sexagénaire, a l'intention de poursuivre en justice British Telecom pour avoir « ruiné un mariage de 40 ans » en avisant son épouse qu'un numéro fréquemment composé pouvait bénéficier des réductions « familles et amis ».

*Christian Colombani*

# « Marianne » part en guerre contre l'OTAN

### Fondateur de l'hebdomadaire, Jean-François Kahn dénonce, dans un éditorial particulièrement virulent, l'intervention des Occidentaux en Yougoslavie, « une chevauchée grotesque » qu'il qualifie aussi de « forfaiture »

EN PAGES « Monde », la couverture factuelle de l'événement n'occupe pas une ligne. Mais le numéro de cette semaine de l'hebdomadaire *Marianne* s'ouvre sur une double page d'analyse en forme d'éditorial de Jean-François Kahn qui annonce la couleur : « Chirac-Jospin en tueurs de civils innocents » – titre qui figure également à la « une » du magazine. On l'aura compris : *Marianne* est contre les bombardements de l'OTAN sur la République fédérale de Yougoslavie. « Pour la première fois depuis 1945, notre pays se trouve engagé, alors qu'aucun de ses intérêts vitaux n'est en jeu, dans un conflit destructeur voulu et décidé par les Etats-Unis, sans consultation préalable de la représentation nationale ; pour la

première fois (...), depuis 1945, sous prétexte de voler au secours d'une population (les Albanais du Kosovo), on la bombarde et on la livre toute crue à ses oppresseurs ! », écrit le directeur de la publication. « Histoire folle en vérité », poursuit Jean-François Kahn qui, presque en incidente, décoche un rappel historique qui ne fera pas plaisir à l'entourage de Lionel Jospin : « Quitte à se souvenir qu'il y a quarante-deux ans, c'est un gouvernement social-démocrate (celui de Guy Mollet) qui décida d'envahir l'Egypte pour le compte de la compagnie du canal de Suez (Nasser, c'était Hitler, déjà !) et d'envoyer le contingent en Algérie pour y défendre l'ordre colonial. » « Jamais on n'avait vu cela, assure Kahn : les

treize plus grandes puissances du monde (...) s'acharner contre un petit pays exsangue qui refuse l'ampu-

par une organisation internationale telle que l'ONU, où elle risque de se heurter au veto des autres puissances ; être conduite avec la participation des forces alliées ; n'entraîner la mort d'aucun soldat américain. Même si les Etats-Unis remplissent ces trois conditions, ils risquent de soulever des critiques chez eux et un violent choc en retour politique et populaire à l'étranger. Diaboliser des dirigeants ennemis n'a en rien, par l'instant, abrégé leur règne, de Fidel Castro (qui a survécu à huit présidents américains) à Slobodan Milosevic en passant par Saddam Hussein. En fait, le meilleur moyen pour le dictateur d'un petit pays de prolonger son règne est, peut-être, de pousser

les Etats-Unis à le dénoncer comme le maître d'un régime « voyou » et une menace pour la paix globale. Ni l'administration Clinton, ni le Congrès, ni le public américain ne veulent payer le prix et accepter les risques qu'implique le leadership unilatéral du monde. Qu'on le déplore ou non, les Etats-Unis ne disposent pas du soutien politique intérieur nécessaire à la gestion d'un monde unipolaire. En agissant comme s'ils étaient les maîtres d'un monde unipolaire, les Etats-Unis deviennent de plus en plus isolés dans le monde. Le cercle des gouvernements qui estiment que leurs intérêts coïncident avec les intérêts américains est de plus en plus restreint.

rianne est « pour la paix et le droit à l'indépendance du Kosovo, alors que la guerre a été déclenchée par des pays qui sont officiellement hostiles à l'indépendance du Kosovo ». Seulement, explique Jean-François Kahn, « on ne saurait comprendre la psychologie serbe, dans cette affaire, sans prendre conscience que, dans leur esprit, la situation est la même que celle qui prévaudrait si les Alsaciens, majoritairement de souche germanique, revendiquant leur indépendance et soutenus en cela par l'Allemagne, la "communauté internationale" exigeait de 30 000 soldats de l'OTAN s'installer dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin pour y garantir un statut d'autonomie ! »

Tant pis pour ceux des envoyés spéciaux en mission délicate, depuis plusieurs mois déjà, à Pristina ou à Belgrade, la faute du grand gâchis dénoncé par *Marianne* revient, en partie, aux « grands médias occidentaux », coupables « d'avoir systématiquement préparé le terrain », écrit Jean-François Kahn, qui évoque « une opinion publique soumise à un bourrage de crâne inouï, psychologiquement préparée à cette forfaiture ». MM. Chirac et Jospin seront, eux, jugés en juin prochain, lors du scrutin européen : « Assumeront-ils les dizaines ou centaines de victimes civiles causées par leur chevauchée grotesque, aussi innocentes que les Kosovars tombés sous le coup de la police serbe ? », interroge le patron du magazine.

*Al. Fr.*

## DANS LA PRESSE

### LIBÉRATION

*Jacques Amalric*

■ Est-il bien raisonnable d'attendre de Milosevic qu'il accepte, fût-ce grâce à l'intercession d'un Evgueni Primakov, « les règles morales et humaines sur lesquelles reposent les démocraties » ? On peut en douter. On doit en douter. D'autant que le temps presse : au rythme auquel se déroulent campagne d'assassinats et épuration ethnique, le Kosovo sera vidé de sa population albanaise dans quelques semaines. Il ne restera des Kosovars au Kosovo que des cadavres putréfiés dans de multiples charniers. Est-ce à des fosses communes que l'on reconnaîtra

alors cette « autonomie substantielle » promise par les accords de Rambouillet ? La guerre implique l'acceptation de la mort. Il est temps de modifier radicalement les règles d'engagement de la coalition si l'on ne veut pas que la « solution pacifique » évoquée par Jacques Chirac ne soit que la paix des cimetières.

### FOREIGN AFFAIRS

*Samuel P. Huntington*

■ Les Etats-Unis peuvent à peu de frais lancer des bombes et des missiles de croisière contre ses ennemis. Cependant, ces actions, en tant que telles, obtiennent peu de résultats. Une intervention militaire plus sérieuse doit remplir trois conditions : être légitimée

# www.lafriche.org/grenouille

### Une radio marseillaise installe sur son site deux groupes de rap algérois



IAM, l'une des gloires de la scène musicale marseillaise. Radio-Grenouille, qui assura la retransmission du festival pendant trois jours, avait également invité Hamma et Intik dans ses studios. Les deux groupes y ont enregistré des entretiens ponctués d'improvisations, que l'on

peut réécouter à volonté sur le site. Ces garçons, âgés de dix-neuf à vingt-quatre ans, expliquent le sens de leurs chansons, où se mêlent le français et l'arabe, et racontent à leur façon leur vie quotidienne à Alger : « J'ai vingt ans et j'ai déjà vu des torrents de larmes, ça fait long-

temps que je vis une vie de merde, toujours rien à l'horizon, la parole continue à rythmer nos vies, Alger la Belle au bois dormant a épousé le danger, né au sein de ses rues, je me sens étranger... Le mois dernier, une leur s'est éteinte, un appartement a été saccagé, des PA ont tourné, trois balles, un homme est mort, les yeux ont pleuré, une mère de plus en danger, Alger pleure encore... » Ils évoquent bien sûr leurs difficultés à s'exprimer et à faire connaître leur musique dans l'Algérie d'aujourd'hui : « Là-bas, nous vivons comme tous les gens qui galèrent. Nous sommes bien différents des gosses de riches qui prétendent faire du rap, mais qui en réalité font de la variété, sans dénoncer ce qui se passe vraiment. »

Après le festival, Hamma et Intik ne sont pas rentrés au pays. Installés provisoirement à Marseille, ils enregistrent séparément deux CD, sous la direction de producteurs locaux.

*Xavier de Moulins*

**Abonnez-vous au Monde** pour seulement **173<sup>F</sup>** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : **LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173<sup>F</sup> (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : | | | | | Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQP41

**Autorisation de prélèvements**

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature : .....

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

**Pour tout renseignement concernant** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : **Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.**

**Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99<sup>FR</sup>/min)**

"Le Monde" (USPS#009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to LMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

# La reine des batailles

par *Alain Rollat*

L'HORREUR, cela se fabrique parfois en studio. La plus belle des histoires de manipulation par l'image, racontée en 1993 par Arte, date de l'été 1990. Les troupes irakiennes viennent d'envahir le Koweït. Branle-bas de combat dans les états-majors. L'opinion publique américaine n'a pas envie de déclarer la guerre à Saddam Hussein. Soudain, sur CNN, une charmante inconnue, répondant au doux prénom de Nayirah, est présentée comme une courageuse réfugiée. Elle fait pleurer en racontant comment, dans les maternités de Koweït City, les soldats irakiens, ces saouls, débranchent les couveuses des bébés prématurés.

Ce témoignage, diffusé en boucle sur tous les écrans, bouleverse l'Amérique. Le président George Bush s'en empare, assimile Saddam Hussein à Hitler. Les défenseurs des droits de l'homme l'approuvent. L'opinion publique bascule. La « Tempête du désert » soufflera sur l'Irak. Un an plus tard, la télévision canadienne découvre que l'émoi-vante Nayirah n'était autre que la fille de l'ambassadeur du Koweït aux Etats-Unis et qu'elle jouait un rôle de composition dans un scénario financé par le gouvernement koweïtien avec la complicité de l'administration américaine. Cette mise en scène avait été réalisée, pour un coût de 10 millions de dollars, par une très performante société de relations publiques, l'agence Hill and Knowlton.

Sauf à penser qu'il y a la main de Spielberg derrière les horreurs que suggèrent les bouleversants récits recueillis par toutes les équipes de télévision auprès des populations fuyant par milliers la soldatesque serbe, la situation au Kosovo soulève donc, aujourd'hui, une intéressante question « collatérale » : les vrais témoignages, en temps de guerre, pèsent-ils le même poids que les faux ? Les prochains sondages d'opinion le diront.

La télévision, sans le vouloir, a déjà tranché. Le poids émotionnel de ces images de réfugiés est tel que, en Europe comme aux Etats-Unis, l'opinion publique, en bonne logique irrationnelle, basculera peut-être en faveur d'une guerre terrestre si la guerre aérienne ne suffit pas. La télévision l'y incite. C'est dans sa nature. Elle a, certes, tiré les leçons des manipulations de la guerre du Golfe. Ses envoyés spéciaux, ses commentateurs, ses présentateurs, font de louables efforts pour prendre du recul vis-à-vis des émotions qu'ils véhiculent. Depuis une semaine, ils s'acquittent de leur mission d'information d'une façon qui honore leur profession. Raison de plus pour rappeler que si l'image est devenue la vraie reine des batailles on ne l'a encore jamais vue, au ras du sol, triompher d'une infanterie.

## GUIDE TÉLÉVISION

<b>DÉBATS</b>		
21.25	Atatürk, père de la Turquie moderne.	Forum Planète
23.20	«Sois beau et tais-toi».	Forum Planète
<b>MAGAZINES</b>		
18.30	Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Claude Van Damme ; Berverley Knight ; Patrice Leconte ; Ed McBain ; Ousmane Sow.	Canal +
19.00	Archimède.	Arte
19.10	et 0.10 Le Rendez-vous. Daniel Cohn-Bendit.	LCI
20.00	20 h Paris Première. Estelle Hallyday.	Paris Première
20.50	E = M 6 spécial. Les secrets de la beauté.	M 6
21.00	Le Gal Savoïr. Parlez-vous encore français ? Invités : Michel Tournier ; Henriette Walter ; André Brincourt ; Maurice Druon ; Rachid Djaidani ; Yves Coppens.	Paris Première
21.30	Thema. Jérusalem. La Vie à l'endroit.	Arte
23.00	Dans la chaleur des nuits parisiennes.	France 2
23.30	Science 3. Sur la piste du crime [1/3] : Les cadavres qui parlent.	France 3
<b>DOCUMENTAIRES</b>		
19.30	Il était une foi en Ethiopie.	Odyssee

## Le Monde TELEVISION

## ARTE

**20.45 La Vie en face**  
En politique, les mots sont essentiels pour véhiculer des idées et convaincre. Ils le sont aussi pour conquérir le pouvoir. La maîtrise de la parole et l'image que l'on donne de soi sont souvent plus importantes que le contenu du discours. La réalisatrice Esti a suivi un conseiller général pendant son stage en communication avant les régionales de mars 1998. L'exercice est passionnant et puissant.

## CANAL +

**22.15 L'Œil du cyclone**  
Ancêtres des clips, les Scopitones peuplaient les cafés arabes, du début des années 50 à 1978, avant d'être détrônés par la vidéo, puis par la télévision par satellite. Cette culture, alimentée par les premières vagues de l'immigration maghrébine en France, chante la souffrance de l'exil, la solitude, l'épouse lointaine, les montages du Djurdjura, mais aussi le racisme ou les tabassages policiers.

## PARIS PREMIÈRE

**22.30 La Folie du roi George** ■ ■ ■  
En 1788, George III de Hanovre, roi d'Angleterre et d'Irlande depuis 1760, se met à se comporter d'une façon très extravagante. Son fils aîné le fait passer pour fou afin de devenir régent. Nicholas Hytner, grand metteur en scène de théâtre, a traité cette crise dans une pièce qui est devenue son premier film, superbe, se terminant par la guérison du roi... qui replongera dans la folie en 1811. En v.o.

## GUIDE TÉLÉVISION

<b>DÉBATS</b>		
21.25	Quel avenir pour l'Afrique ?	Forum Planète
23.15	Hartung, l'art abstrait en mouvement. Invités : Pierre Dax ; Olivier Debré ; Pierre Descargues ; Daniel Gervis ; Raymond Herbet.	Forum Planète
<b>MAGAZINES</b>		
13.50	On s'occupe de vous. Invitée : Laam.	France 3
14.00	20 h Paris Première. Estelle Hallyday.	Paris Première
14.30	Les Dossiers de l'Histoire. Années 30, l'ordre et l'architecture.	Histoire
14.58	Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale.	France 3
16.00	Saga-Cités. Loubna en octobre.	France 3
16.55	Zapping Zone.	Disney Channel
18.00	Stars en stock. Barbra Streisand. Errol Flynn.	Paris Première
18.30	Nulle part ailleurs. Invité : Samantha Fox, Shawn Mullins, Claude Sureau.	Canal +
20.00	20 h Paris Première. Robert Altman.	Paris Première
20.15	Au nom de la loi. Tempête sur la Commission européenne. Portrait d'un juste. La chute de la maison Perry. Edith et les loups.	RTBF 1
20.45	Les Mercredis de l'Histoire. Love Story.	Arte
20.45	Les Dossiers de l'Histoire. Général, nous voilà.	Histoire
20.55	Hors série. L'Usine : un jour de moins, un jour de plus.	France 3
21.00	Paris modes. Spécial Paris.	Paris Première
21.05	L'Hebdo. C'est pas une vie. Aux urnes, musulmans !	TV 5
22.35	Ca se discute. Famille nombreuse : le nombre fait-il le bonheur ?	France 2
22.40	Le Droit de savoir. Je vis avec un monstre.	TF 1
23.00	Un siècle d'écrivains. Edith Wharton.	France 3
0.50	Le Canal du savoir. Poésie d'aujourd'hui à voix haute.	Paris Première
1.00	Le Cercle. Les incontournables.	France 2
<b>DOCUMENTAIRES</b>		
17.15	Général Tombeur.	Odyssee
17.20	Les Animaux des rivières.	Planète
17.45	Les Chevaliers de la Manja.	Odyssee
17.50	L'Homme de Boxgrove.	Planète
18.00	Le Cinéma des effets spéciaux. Mortelle traversée.	La Cinquième
18.10	Les Derniers Sanctuaires. Saragato : retour vers le brouillard.	Odyssee
18.30	Le Monde des animaux. Au cœur du Congo.	La Cinquième
18.30	Les Celtes. [4/6]. La souplesse des lignes.	Histoire
18.30	Saint-Jacques, aller-retour.	Mezzo
19.00	Connaissance. Feu sur la glace. [1/2]. Les chasseurs de mamouths.	Arte
19.30	Conférences de presse. 27 novembre 1967 [1/3].	Histoire
19.30	La Chine, dragon millénaire.	Odyssee
19.45	Histoire de dessous.	Planète
20.00	Visages du Saint-Laurent.	Odyssee
20.15	La Vie en feuilleton. Bonjour bébé ! [3/4].	Arte
20.30	Africa. [7/8]. La montée du nationalisme.	Forum Planète
20.35	Le Peuple de la décharge. Une histoire brésilienne.	Planète
20.55	Les Chemins de l'adoption.	Téva
20.55	A la recherche de Little Buddha.	Odyssee
21.25	Les Tribus indiennes. [14/20]. Les Potawatons.	Planète
21.45	Folles mémoires d'un caillou.	Histoire
21.50	Le Feu de la Terre. [4/6]. Cordillère des volcans.	Odyssee
22.00	De l'autre côté du périphérique. [2/2]. Le meilleur de l'âme.	Planète
22.30	Hans Hartung.	Forum Planète
22.45	Toutes les drogues du monde. Solutions de rechange.	Odyssee
23.50	Les Quatre Dromadaires. Les Aventures du plus petit mammifère du monde.	France 3
23.50	Lonely Planet. [9/13]. Sur les traces des mayas.	Planète
<b>SPORTS EN DIRECT</b>		
18.00	Football. Euro 2000. Éliminatoires : Ukraine - Islande.	AB Sport
20.00	Hockey sur glace. Ligue Elite : demi-finale.	AB Sport
20.05	Football. Euro 2000. Éliminatoires : Suisse - Pays de Galles.	TSR
20.30	Football. Euro 2000. Éliminatoires : France - Arménie. En direct.	TF 1
<b>DANSE</b>		
22.45	Le Lac des cygnes. Musique de Tchaïkovski. Par les Ballets de l'Opéra d'Etat de Vienne. Avec Margot Fonteyn, Rudolf Noureev. Par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. John Lanchbery.	Mezzo

## Le Monde TELEVISION

## RADIO CLASSIQUE

**20.40 La Passion selon saint Matthieu**  
Eric Pitard a tourné, pendant six semaines, un documentaire sur une usine d'Ancenis (Loire-Atlantique), la fonderie Bouhyer, qui applique depuis 1994 une réduction du temps de travail (32 heures par semaine, avec maintien du salaire), mais impose une flexibilité jamais vue à la fonderie. Un rapport au travail mais aussi à la vie qui a changé pour les salariés sans que la césure soit trop forte.

## FRANCE 3

**20.55 L'Usine**  
Eric Pitard a tourné, pendant six semaines, un documentaire sur une usine d'Ancenis (Loire-Atlantique), la fonderie Bouhyer, qui applique depuis 1994 une réduction du temps de travail (32 heures par semaine, avec maintien du salaire), mais impose une flexibilité jamais vue à la fonderie. Un rapport au travail mais aussi à la vie qui a changé pour les salariés sans que la césure soit trop forte.

## FRANCE 3

**23.00 Un siècle d'écrivains**  
Henry James conseillait à Edith Wharton (1862-1937) de ne pas suivre « l'épouvantable exemple de son exil ». Mais, en ce domaine comme en d'autres, l'auteur de *Chez les heureux de ce monde* imita la conduite de son maître et ami... C'est surtout sur son engagement philanthropique pendant la première guerre qu'insiste Elisabeth Lennard dans cet hommage raffiné à la romancière américaine.

## MARDI 30 MARS

## FILMS

**21.00 Beethoven et Chopin.**  
Par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Claus Peter Flor. **Muzzik**

**21.45 Liszt. Via Crucis.**  
Avec Reinbert de Leeuw, piano. Par le Dutch Chamber Choir, dir. Reinbert de Leeuw. **Mezzo**

**21.55 Haendel.** Par l'Orchestre de chambre de Lodz, dir. Zdzislaw Szostak. **Muzzik**

**22.45 Samson et Dalila.**  
Opéra de Saint-Saëns. Par l'Orchestre philharmonique de Philadelphie, dir. Julius Rudel. **Mezzo**

**0.45 Saint-Saëns.**  
*Concerto pour violon en si mineur.* Silvia Markovici, violon. **Mezzo**

## TÉLÉFILMS

**20.30 Bargensac, drôle de père.**  
Chiaretto Brandstrom. **Festival**

**20.35 Joueur dans la cour**  
des grands. Caroline Huppert. **TSR**

**22.10 La Cavale.** Serge Meynard. **Festival**

**22.15 Les Alsaciens.**  
Michel Favart [2/4]. **TV 5**

## SÉRIES

**21.45 Ally McBeal. Happy Trails (v.o.).** Téva

**22.55 Star Trek, la nouvelle génération.** Canal Jimmy

**23.45 Star Trek, Deep Space Nine.** Canal Jimmy

**0.35 Cop Rock. No Noose Is Good Noose (v.o.).** Canal Jimmy

**1.25 Friends. The One with Chandler's Work Laugh (v.o.).** Canal Jimmy

## PARIS PREMIÈRE

**22.30 La Folie du roi George** ■ ■ ■  
En 1788, George III de Hanovre, roi d'Angleterre et d'Irlande depuis 1760, se met à se comporter d'une façon très extravagante. Son fils aîné le fait passer pour fou afin de devenir régent. Nicholas Hytner, grand metteur en scène de théâtre, a traité cette crise dans une pièce qui est devenue son premier film, superbe, se terminant par la guérison du roi... qui replongera dans la folie en 1811. En v.o.

## MERCREDI 31 MARS

## FILMS

**13.00 La Marquise d'O** ■ ■ ■  
Eric Rohmer (France - Allemagne, 1976, 110 min) O. **Cinéma 10**

**14.25 Je n'ai pas tué Lincoln** ■ ■ ■  
John Ford (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 95 min) O. **Ciné Classics**

**16.55 Le Cercle**  
des poètes disparus ■ ■ ■  
Peter Weir (Etats-Unis, 1989, 125 min) O. **Cinéma 1**

**18.00 Le Crabe-tambour** ■ ■ ■  
Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 115 min) O. **Ciné Cinema 1**

**19.30 Notre agent**  
à la Havane ■ ■ ■  
Carol Reed (Grande-Bretagne, 1959, N., 115 min) O. **Cinéma 10**

**20.30 Le Jour du vin et des roses** ■ ■ ■  
Blake Edwards (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 120 min) O. **Ciné Classics**

## MUSIQUE

**17.00 Haydn. Symphonie n° 26.**  
Par l'Orchestre La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken. **Mezzo**

**18.00 The Nat «King» Cole Show** 10.6 août 1957. **Muzzik**

**19.30 Via Crucis, de Franz Liszt.**  
Avec Reinbert de Leeuw, piano. Par le Dutch Chamber Choir, dir. Reinbert de Leeuw. **Mezzo**

**20.00 Mayumi joue Mozart n° 4.**  
Par le Scottish Chamber Orchestra, dir. Janos Furst. **Muzzik**

**20.45 Festival de musique sacrée**  
de Fez. **Mezzo**

**21.40 Musica.**  
*La Passion selon saint Matthieu, de Bach. Avec Olaf Bär, baryton-basse ; Martin Petzold, ténor ; Monika Frimmer, soprano ; Bogna Bartosz, mezzo-soprano ; Andreas Schmidt, baryton-basse.* Par l'Orchestre et le chœur d'enfants du Gewandhaus de Leipzig et le Thomaner Chor, dir. Georg Christoph Biller. **Arte**

**22.55 Jay Jay Johanson.**  
Route du Rock 1998. **Paris Première**

## TÉLÉFILMS

**18.15 Les Alsaciens ou les Deux**  
Mathilde. Michel Favart [2/4]. **TV 5**

**18.30 Le Fils d'un autre.**  
Michel Lang. **Téva**

**18.40 Mariage blanc.**  
Peter Kassovitz. **Festival**

**20.30 Meurtres pour mémoire.**  
Laurent Heynemann. **Festival**

**20.40 Ce crime que je n'ai pas commis.**  
Sandor Stern. O. **RTL 9**

**20.50 De mère inconnue.**  
Emmanuelle Cuau. **M 6**

## COURTS MÉTRAGES

**0.40 Les Nuits de la pleine lune.**  
Sélection de vidéos et de courts métrages de cinéma expérimental. **Arte**

## SÉRIES

**20.55 Madame le procureur.**  
La Saison des bouffons. **France 2**

**21.25 Le Caméléon.**  
Someone to Trust (v.o.). **Série Club**

**22.15 Brooklyn South.** Episode pilote. **Série Club**

**22.20 Friends. The One with Chandler's Work Laugh (v.o.).** **Canal Jimmy**

**0.00 La Nuit de la Pleine Lune.**  
Kojak. **13ème Rue**

**0.15 New York Police Blues.** Dans l'attente d'un cœur (vo). **Canal Jimmy**



**22.30 La Folie du roi George** ■ ■ ■  
Nicholas Hytner. Nigel Hawthorne, Helen Mirren (GB - EU, 1995, v.o., 115 min) O. **Paris Première**

**23.30 La Source du feu** ■ ■ ■  
Irving Pichel et Lansing C. Holden (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 100 min) O. **Ciné Classics**

**0.20 La Marquise d'O** ■ ■ ■  
Eric Rohmer (France - Allemagne, 1976, 105 min) O. **Cinéma 10**

**1.10 Le Jour du vin et des roses** ■ ■ ■  
Blake Edwards (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 115 min) O. **Ciné Classics**

## FILMS

**16.25 Le Crabe-tambour** ■ ■ ■  
Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 120 min) O. **Ciné Cinema 2**

**16.50 Je n'ai pas tué Lincoln** ■ ■ ■  
John Ford (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 95 min) O. **Ciné Classics**

**17.40 Vivre un grand amour** ■ ■ ■  
Edward Dmytryk (Grande-Bretagne, 1954, N., v.o., 110 min) O. **Cinéma 10**

**18.05 No Smoking** ■ ■ ■  
Alain Resnais (France, 1993, 145 min) O. **Cinéstar 2**

**20.30 La Couronne noire** ■ ■ ■  
Luis Saslavsky (Espagne, 1952, N., v.o., 100 min) O. **Ciné Classics**

**20.30 Beau-père** ■ ■ ■  
Bertrand Blier (France, 1981, 125 min) O. **Ciné Cinema 1**

**20.30 Sang chaud pour meurtre**  
de sang-froid ■ ■ ■  
Phil Joanou (Etats-Unis, 1992, 125 min) O. **Ciné Cinema 2**

**20.30 True Romance** ■ ■ ■  
Tony Scott (Etats-Unis, 1992, v.o., 120 min) O. **Ciné Cinema 3**

**21.00 Raffles sur la ville** ■ ■ ■  
Pierre Chenal (France, 1957, N., 80 min) O. **Cinéma 10**

**22.20 Muriel** ■ ■ ■ ■ ■  
Alain Resnais (France - Italie, 1963, 120 min) O. **Cinéma 10**



**22.30 La Folie du roi George** ■ ■ ■  
Nicholas Hytner. Nigel Hawthorne, Helen Mirren (GB - EU, 1995, v.o., 115 min) O. **Paris Première**

**23.30 La Source du feu** ■ ■ ■  
Irving Pichel et Lansing C. Holden (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 100 min) O. **Ciné Classics**

**0.20 La Marquise d'O** ■ ■ ■  
Eric Rohmer (France - Allemagne, 1976, 105 min) O. **Cinéma 10**

**1.10 Le Jour du vin et des roses** ■ ■ ■  
Blake Edwards (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 115 min) O. **Ciné Classics**

## MERCREDI 31 MARS

## FILMS

**13.00 La Marquise d'O** ■ ■ ■  
Eric Rohmer (France - Allemagne, 1976, 110 min) O. **Cinéma 10**

**14.25 Je n'ai pas tué Lincoln** ■ ■ ■  
John Ford (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 95 min) O. **Ciné Classics**

**16.55 Le Cercle**  
des poètes disparus ■ ■ ■  
Peter Weir (Etats-Unis, 1989, 125 min) O. **Cinéma 1**

**18.00 Le Crabe-tambour** ■ ■ ■  
Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 115 min) O. **Ciné Cinema 1**

**19.30 Notre agent**  
à la Havane ■ ■ ■  
Carol Reed (Grande-Bretagne, 1959, N., 115 min) O. **Cinéma 10**

**20.30 Le Jour du vin et des roses** ■ ■ ■  
Blake Edwards (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 120 min) O. **Ciné Classics**



**20.30 Crash** ■ ■ ■  
David Cronenberg, James Spader, Holly Hunter (Canada, 1996, v.o., 100 min) O. **Ciné Cinema 3**

**20.40 Dick Tracy** ■ ■ ■  
Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, 105 min) O. **Cinéma 1**

**21.25 Trahison sur commande** ■ ■ ■  
George Seaton (Etats-Unis, 1961, 145 min) O. **Cinéma 10**

**22.05 Le Cauchemar de Dracula** ■ ■ ■  
Terence Fisher. Avec Christopher Lee, Peter Cushing (GB, 1958, 80 min) O. **Ciné Cinema 2**

**22.20 Trainspotting** ■ ■ ■  
Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1995, 90 min) O. **TSR**

**22.25 L.A. Confidential** ■ ■ ■  
Francis Truffaut (France, 1983, N., 129 min) O. **Canal +**

**0.05 Six destins** ■ ■ ■  
Julien Duvivier (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 120 min) O. **Ciné Classics**

**0.10 L'Œil public** ■ ■ ■  
Howard Franklin (Etats-Unis, 1992, 110 min) O. **Cinéstar 1**

**1.00 True Romance** ■ ■ ■  
Tony Scott (Etats-Unis, 1992, 120 min) O. **Ciné Cinema 2**

**1.20 Ne pas avaler** ■ ■ ■  
Gary Oldman (Grande-Bretagne, 1997, 115 min) O. **Canal +**

**1.50 Vivement dimanche !** ■ ■ ■  
François Truffaut (France, 1983, N., 115 min) O. **Cinéma 10**

**2.05 Service de nuit** ■ ■ ■  
Jean Faurez (France, 1943, N., 95 min) O. **Ciné Classics**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

**TF 1**

**19.05 Le Bigdil.**

**20.00 Journal, Météo.**

**20.50 Dans la peau d'une blonde.**  
Film. Blake Edwards. O.

**22.45 High Secret City, la ville du grand secret.**  
Trois mariages et pas d'enterrement. O. Un jeune homme se suicide. O.

**0.30 Minuit sport.**

**1.20 Nautisme.** Spécial Défi Français.

## FRANCE 2

**19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.**

**19.20 Qui est qui ?**

**20.00 Journal, Météo.**

**20.55 Made in America** ■ ■ ■  
Film. Richard Benjamin. O.

**22.55 Bouche à oreille.**

**23.00 La Vie à l'endroit.**  
Dans la chaleur des nuits parisiennes.

**0.45 L'Éuro.** La sécu va-t-elle me rembourser en euros ?

**1.50 Journal, Météo.**

**1.10 Le Cercle.** Le grain de la voix.

## FRANCE 3

**18.20 Questions pour un champion.**

**18.50 Un livre, un jour.**

**18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.**

**20.05 Cosby. o.**

**20.35 Tout le sport.**

**20.55 Pour le rire et le meilleur.**

**23.00 Météo, Soir 3.**

**23.30 Science 3.** Sur la piste du crime [1/3] : Les cadavres qui parlent.

**0.30 Magazine olympique.**

**0.55 Profil grande école.**

**1.50 Saga-Cités.** Des mots pour guérir.

## CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40

**18.30 Nulle part ailleurs.**

**20.30 Le Journal du cinéma.**

**20.39 Soirée Médina.**

**20.40 Le Gone du chaâba** ■ ■ ■  
Film. Christophe Ruggia. O.

**22.15 Œil du cyclone.**  
Trésors de scopitones arabes, kabyles et berbères. O.

**23.10 Sous les pieds des femmes** ■ ■ ■  
Film. Rachida Krim. O.

**0.25 Gorgo** ■ ■ ■  
Film. Eugène Lourié (v.o.). O.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

**TF 1**

**15.40 Cinq sur 5 ! o.**

**16.45 Au cœur des flammes. o.**

**17.35 Beverly Hills. o.**

**18.25 Exklusif.**

**19.05 Le Bigdil.**

**20.00 Journal, Météo.**

**20.30 Football.** Euro 2 000. France - Arménie.

**22.40 Le Droit de savoir.**  
Je vis avec un monstre.

**0.00 Le docteur mène l'enquête.**  
Enlèvement. O.

## FRANCE 2

**15.45 Tiercé.**

**16.00 La Chance aux chansons.**

**16.40 Des chiffres et des lettres.**

**17.05 Un livre, des livres.**

**17.10 Cap des Pins. o.**

**17.45 Rince ta baignoire.**

**18.15 Friends. o.**

**18.45 Et un, et deux, et trois.**

**19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.**

**19.20 Qui est qui ?**

**19.55 et 20.45 Tirage du Loto.**

**20.00 Journal, Météo.**

**20.55 Madame le procureur.**  
La Saison des bouffons. O.

**22.35 Ca se discute.** Famille nombreuse : le nombre fait-il le bonheur ?

**0.40 Journal, Météo.**

## FRANCE 3

**14.58 Questions au gouvernement.**

**16.00 Saga-Cités.**

**16.40 Les Minikeums.**

**17.45 C'est pas sorcier.**

**18.20 Questions pour un champion.**

**18.50 Un livre, un jour.**

**18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.**

**20.05 Cosby. o.**

**20.35 Tout le sport.**

**20.55 Hors série.** L'Usine : un jour de moins, un jour de plus.

**22.30 Météo, Soir 3.**

**23.00 Un siècle d'écrivains.**  
Edith Wharton.

**23.50 Les Quatre Dromadaires.**  
Les Aventures du plus petit mammifère du monde.

**0.45 Nocturnales.** Semaine sainte : *Le Messie*, de Haendel, 3<sup>e</sup> tableau.

## CANAL +

**15.55 Décode pas Bunny.**

**16.25 Toonsylvania. o.**

**16.45 C+ Cléo.**

► En clair jusqu'à 21.00

**18.30 Nulle part ailleurs.**

**20.30 Le Journal du cinéma.**

**21.00 Grève Party** ■ ■ ■  
Film. Fabien Onteniente. O.

**22.22 Les Sales Blagues de l'Echo.**  
L'enfer du jeu. O.

**22.25 L.A. Confidential** ■ ■ ■  
Film. Curtis Hanson (v.o.). O.

**0.35 South Park.** Les journées vaches. O.

**1.00 Spin City.** Coup de chaleur. O.

**1.20 Ne pas avaler** ■ ■ ■  
Film. Gary Oldman. O.

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

**Les codes du CSA**

- O Tous publics
- o Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- o Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- o Interdit aux moins de 18 ans

## ARTE

**19.00 Archimède.**

**19.45 Météo, Arte info.**

**20.15 La Vie en feuilleton.** [2/4].

**20.45 La Vie en face.**  
La Parole en politique.

**21.30 Thema. Jérusalem.**  
21.35 Jérusalem ■ ■ ■  
Film. Bille August. O.

**0.20 L'Année du chat** ■ ■ ■  
Film. Dominik Graf. O.

## Le retour d’Arkan

*par Pierre Georges*

**PARLONS FOOTBALL** ! En pleine guerre ? Indécent ! Pas si vite. Voyez comme le monde est petit et comme le sport-roi abrite de drôles de citoyens. Pour ne pas dire des criminels contre l’humanité. *L’Equipe Magazine*, samedi, a réalisé un joli coup en publiant un long reportage sur le patron du club champion de Yougoslavie. Le club s’appelle le FK Obilic, du nom de Milos Obilic, héros serbe de la bataille du Kosovo en 1389 contre les troupes turques. La bataille fut perdue, mais Obilic tua le sultan turc Murat d’un coup de sabre. Le patron du club lui s’appelle Zeljko Raznatovic.

Ce nom ne dirait rien à personne s’il n’était accompagné du surnom, de guerre comme de football : Arkan. Le patron du FK Obilic n’est autre que le chef d’une célèbre et redoutable milice serbe, les Tigres, qui s’est illustrée, de manière sanglante, pendant la guerre en Croatie dès 1991, puis, par la suite, en Bosnie orientale.

Les Tigres d’Arkan, recrutés à l’origine parmi les supporteurs les plus radicaux de l’Etoile rouge de Belgrade – déjà le football ! –, furent les pires exécuteurs de ce qu’il fut convenu d’appeler la politique de « purification ethnique ». De la prise de Vukovar en Croatie aux multiples exactions commises en Bosnie, Arkan et ses 200 miliciens cagoulés de noir semèrent la terreur. A tel point qu’Arkan, opérant, lui, à visage découvert et surnommé « *Baby Face* », pour « *son étrange et inquiétant sourire enfantin* », ainsi que le rappelle notre confrère Laurent Coadic, figure dans la liste établie par le département d’Etat américain des auteurs de crimes de guerre commis dans l’ex-Yougoslavie. Sans négliger le mandat d’arrêt délivré à son encontre depuis des années par

Interpol pour de multiples affaires de droit commun.

Arkan, ses troupes et sa mascotte, un bébé tigre à l’époque, baptisé Milos comme son héros Obilic, n’ont cessé de sévir pendant des années. Par exemple et pour mémoire ce reportage publié dans *Le Monde* du 12 octobre 1995 sous la plume de Rémy Ourdan.

Sous le titre « *les miliciens serbes d’Arkan achèvent la purification ethnique de la région de Banja Luka* » notre envoyé spécial racontait : « *Sa milice paramilitaire, forte de plusieurs milliers de combattants au début de la guerre, a semé la terreur en Slavonie orientale puis en Bosnie de l’Est. Soutenus par l’armée régulière serbe et le régime du président Slobodan Milosevic, sans l’autorisation duquel ils ne pourraient pas franchir ainsi frontières et postes de contrôle, les Tigres d’Arkan « nettoient » au fil des années, les territoires d’ex-Yougoslavie inclus dans la Grande Serbie de leurs rêves* ».

Meurtres, viols, pillages, menaces de mort : la liste des exactions et crimes commis par les Tigres d’Arkan fut, à l’époque, établie par le Haut-Commissariat de l’ONU aux réfugiés. Puis la paix venue en Bosnie, ou plutôt imposée, Arkan se reconvertit, en s’appuyant sur son trésor de guerre, dans le football en 1995. D’un tout petit club, il fit, de gré comme de force, le champion de Yougoslavie. Et le remarquable reportage de notre confrère sportif vaut d’être lu qui raconte tout cela.

D’autant que ce qui avait commencé par le football se continue par le football. Selon des sources britanniques, les Tigres d’Arkan et du FK Obilic auraient repris du service au Kosovo, depuis quelques jours. Avec les résultats qu’on commence à savoir !

# Le Monde

MERCREDI 31 MARS 1999

# La Grande-Bretagne s’alarme de la pauvreté croissante et introduit un SMIC horaire

Près d’un quart de la population survit avec moins de la moitié du revenu moyen

**LONDRES**

*de notre correspondant*

Rendue publique lundi 29 mars, une étude commandée par le ministère des finances britannique révèle l’ampleur de la progression de la pauvreté en Grande-Bretagne. En moins de vingt ans, le nombre de sujets de Sa Majesté définis comme « pauvres », c’est-à-dire devant survivre avec moins de la moitié du revenu national moyen, a presque triplé pour atteindre 12 millions de personnes, soit près d’un quart de la population du royaume. Phénomène « *quasi unique dans le monde développé* » – en France, en Italie, au Portugal, en Allemagne, aux Pays-Bas, la pauvreté a reculé ou est restée stable –, la multiplication des pauvres au Royaume-Uni s’est accompagnée d’une augmentation d’environ un tiers des inégalités de revenus entre 1977 et 1996.

Tandis que les plus hauts revenus du royaume ont doublé depuis 1979, les plus bas n’ont augmenté que de 15 % en moyenne. Aujourd’hui, près de 3 millions de familles, comprenant deux enfants en bas âge, survivent avec 762 livres par

mois (environ 7 500 francs, ou 1 143 €).

« *Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en mai 1997, a commenté lundi 29 mars le chancelier de l’échiquier, Gordon Brown, nous avons constaté que deux enfants sur cinq naissaient et grandissaient en Grande-Bretagne dans la pauvreté.* » Selon l’étude commandée par ses services, plus de 30 % des enfants britanniques (4 millions) vivent aujourd’hui dans la pauvreté contre 13 % en Allemagne et 12 % en France.

**LE FLÉAU DU CHÔMAGE**

La principale cause de pauvreté est évidemment la privation d’emploi : le nombre de foyers touchés par ce fléau a plus que doublé. Les familles monoparentales sont les plus défavorisées : 40 % seulement d’entre elles ont un emploi contre 60 % aux Etats-Unis et 80 % en France. Le gouvernement travailliste de Tony Blair a promis de redresser tout cela et a récemment introduit quelques mesures dont une légère augmentation de l’allocation familiale et des rabais d’impôts pour ceux qui travaillent.

Gordon Brown a également cité, lundi, l’introduction, sans précédent en Grande-Bretagne, d’une sorte de SMIC horaire à deux vitesses. A partir du 1<sup>er</sup> avril, les jeunes salariés de 18 ans à 21 ans devront recevoir au moins 3 livres (30 francs, 4,6 €) de l’heure et les autres, 3,60 livres, c’est-à-dire, sur une base de 40 heures hebdomadaires de travail, environ 5 700 francs (870 €) par mois avant retenues. Cette mesure a été aussitôt combattue avec vigueur par plusieurs organisations patronales, notamment les secteurs de l’hôtellerie, de la restauration, du nettoyage, de la garde d’enfant et de la coiffure, où les salaires à 25 francs l’heure ne sont pas rares.

Elle « *pourrait coûter au moins 80 000 emplois dans les trois ans* », a averti *Business Strategies*, une firme de consultants économiques. Pour quoi trois ans ? Parce que le gouvernement travailliste, qui va dépenser 50 millions de francs pour faire connaître la mesure, mais qui tient néanmoins à sa réputation de « *business friendly* » – ami de l’entreprise –, a rejeté l’idée syndicale de mettre en place une struc-

ture de contrôle officielle séparée pour vérifier la bonne application de la mesure et a donné trente-six mois aux entreprises pour se mettre en conformité.

Théoriquement destinée à améliorer la situation d’au moins 2 millions d’employés sous-payés (8,3 % des salariés du pays), l’application de la nouvelle règle souffre également de pas mal d’exceptions. Les jeunes travailleurs de 16 ans à 18 ans n’en bénéficient pas et les entreprises qui offrent un minimum de formation à leurs salariés peuvent également s’en dispenser.

Ainsi, selon *The Independent*, parmi les 3 000 appels anonymes de salariés que reçoit déjà depuis plusieurs semaines le département des impôts, qui sera chargé de vérifier tout cela, de nombreuses petites entreprises de nettoyage ou de textile ont d’ores et déjà diminué les horaires de leurs employés pour se mettre en conformité sans augmenter leurs charges, ou offert de donner quelques heures de « formation » chaque mois aux moins payés.

*Patrice Claude*

## La Commission révisé à 2,2 %

## la croissance de la zone euro en 1999

**BRUXELLES.** La Commission européenne devait annoncer, mardi 30 mars, une nouvelle révision de ses prévisions de croissance. Comparés aux chiffres publiés à l’automne, ses pronostics pour les onze pays de la zone euro sont en baisse de 0,4 % (de 2,6 % à 2,2 %) pour 1999. L’Allemagne voit ses performances ramenées à 1,7 %, l’Italie à 1,6 % et la France à 2,3 %, en ligne avec les chiffres annoncés lundi 29 mars par le ministre français de l’économie. Si, comme l’a déclaré le commissaire européen chargé des affaires monétaires, Yves-Thibault de Silguy, la situation économique de la zone euro est « *moins alarmante* » qu’il y a quelques mois, les effets des crises russe et brésilienne ne devraient s’estomper qu’au second semestre. Pour l’an 2000, les experts de la Commission se montrent plus optimistes. Leurs chiffres, bien qu’en légère baisse, font état d’une croissance dans la zone euro de 2,7 % (contre 2,9 % précédemment), les prévisions pour l’Allemagne, l’Italie et la France s’inscrivant respectivement à 2,4 %, 2,3 % et 2,7 %.

## Euthanasie : le livre de l’infirmière

## de Mantes-la-Jolie ne sera pas saisi

**LE TRIBUNAL** des référés de Versailles a rejeté, mardi 30 mars, la demande d’interdiction de diffusion du livre *Mes aveux*, de Christine Malèvre, la jeune infirmière mise en examen en juillet 1998 pour homicides involontaires et soupçonnée d’avoir donné la mort à une trentaine de patients à l’hôpital de Mantes-la-Jolie (Yvelines). M<sup>e</sup> Olivier Morice, conseil de trois familles constituées parties civiles dans la procédure instruite à Versailles, avait saisi la juridiction pour « *violation du secret professionnel et de l’intimité de la vie privée* ». Christine Malèvre relate en effet dans son livre, mis en vente par les éditions Fixot le 18 mars, l’agonie de patients (*Le Monde* du 25 mars). Le tribunal a jugé recevable la demande des familles, mais a rejeté la saisie du livre. Il a, en outre, débouté le centre hospitalier de Mantes-la-Jolie, qui estimait que « *l’honneur et la dignité du personnel, et l’image de marque* [de l’établissement] » étaient atteints. – (*Corresp.*)

**DÉPÊCHES**

■ **DEMANDEURS D’ASILE : quatre associations humanitaires spécialisées dans l’accueil des réfugiés s’inquiètent** dans un courrier adressé, lundi 29 mars, à Lionel Jospin de la manière dont le ministère de l’intérieur a traité les étrangers qui ont demandé leur régularisation en invoquant spécifiquement les risques courus en cas de renvoi dans leur pays d’origine. France Terre d’asile, Amnesty International, l’Association des chrétiens pour l’abolition de la torture (ACAT) et l’Association Primo Levi affirment que la régularisation a été systématiquement refusée aux personnes qui s’étaient déjà heurtées à un refus de l’Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), alors que la circulaire de régularisation était censée permettre un réexamen des situations dépassant la stricte interprétation juridique.

■ **MNEF : la demande de remise en liberté déposée par les avocats d’Eric Turcon**, mis en examen et placé en détention dans le dossier de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), doit être examinée, mercredi 31 mars, par la chambre d’accusation de Paris. Les défenseurs de M. Turcon estiment que leur client n’est en aucun cas lié aux malversations commises au préjudice de la MNEF.